TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 9993 | 38 PAGES | JEUDI 17 MARS 1977



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3 kr.; Espagne, 29 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 33

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

L'AFFAIRE DASSAULT

La commission d'enquête confirmerait certaines révélations de M. de Vathaire

LIRE PAGE 15

TENSIONS ET MUTATIONS EN EUROPE DU SUD

Violences et liberté

Guérilla urbaine à Rome et à Bologne, nuits d'émeutes au Pays basque et aux Canaries, attentats sporadiques à Lisbonne et aux Açores : l'Europe du Sud paraît saisie, depuis une semaine, par les vertiges de la violence. Une *violence sans commune mesure*, cette fois, avec celle qui trouble périodiquement les démocraties occidentales les mieux policées. Dans les rues de Rome, c'est à coups de pistolets que les manifestants ont affronté les forces de l'ordre ; à Zarauz, l'incroyable « expédition punitive » organisée dimanche soir par la garde civile espagnole évoque, par sa brutalité aveugle, de funestes souvenirs. Quant au Portugal, chacun répète à l'envi depuis des mois — et M. Mario Soares lui-même — que la démocratie y demeure gravement et quotidiennement menacée par l'extrémisme.

Certes, les situations ne sont pas comparables dans ces trois pays latins. Leur seul point commun est d'être plongés, depuis longtemps déjà, dans un même état d'effervescence politique et d'être aussi dangereusement guettés les uns que les autres par une banqueroute économique propre à exacerber le désespoir des plus défavorisés.

Cette « montée des périls » au sud du continent justifie pourtant quelques réflexions valables pour les trois capitales. De Rome à Madrid, on doit d'abord constater que les gouvernements et les partis traditionnels, occupés à vider leurs querelles, se trouvent brusquement pris « à contre-pied » sur des terrains imprévus. Les communistes italiens confessent aujourd'hui qu'ils ont beaucoup trop négligé cette Italie marginale — celle des étudiants sans avenir, des chômeurs, ou des femmes — qui rappelle bruyamment son existence. A Lisbonne, mais surtout à Madrid, c'est également un problème négligé par la majorité de la classe politique qui, de l'Euskadi à l'archipel des Açores, débouche sur des risques d'explosion : le régionalisme et la revendication autonomiste en général.

Dans tous les cas, les forces politiques traditionnelles, inquiètes de voir ainsi menacé le fonctionnement même de la démocratie, témoignent du même embarras. Les partis espagnols de l'opposition, qui préparent dans la fièvre les premières élections de l'après-franquisme, n'ont pas tous, et loin s'en faut, des positions très claires au sujet du « cas » basque. Quant aux deux principales formations italiennes (P.C.I. et Démocratie chrétienne), elles sont trop paralysées par les contraintes idéologiques du « compromis historique » pour témoigner la moindre compréhension à l'égard des trouble-fête, manipulés ou non.

Là réside le danger principal. La violence a toujours constitué un recours tentant pour ceux qui s'estiment incompris, négligés ou même oubliés. Le dangereux printemps qui agite l'Europe méridionale en fournit une nouvelle démonstration. Si elle est déjà devenue très inquiétante, cette violence désordonnée entraîne pourtant — et paradoxalement — des conséquences positives. A Rome ou à Madrid, elle favorise un rapprochement des partis rivaux autour de la « défense de l'ordre public » et cimente un « consensus » démocratique perpétuellement remis en question dans tous les pays latins.

A Bologne ce mercredi, démocrates chrétiens et communistes défilèrent au coude à coude contre la « violence organisée ». A Madrid, chaque série d'attentats, chaque colère basque, rapprochent un peu plus l'opposition démocratique et le gouvernement, également soucieux de réussir pacifiquement la « libéralisation ». A Lisbonne, même, les dangers de retour au fascisme justifient en grande partie la « compréhension » que témoigne l'opposition au gouvernement socialiste minoritaire. *On peut donc*, au minimum, se féliciter des vertus « apaisantes » de l'émeute sur les hommes politiques. Faudrait-il que la démocratie soit en danger *pour que*, dans la partie sud de l'Europe, on s'entende sur ses mérites ?

ESPAGNE : le gouvernement fixe les règles du jeu électoral

Le gouvernement espagnol a mis au point, mardi 15 mars, le décret qui fixe les modalités des élections prévues au début du mois de juin. Tous les partis reconnus et des candidats indépendants appuyés par des pétitions d'électeurs pourront briguer des sièges de sénateurs et de députés. Les ministres, les militaires et les hauts fonctionnaires en activité ne seront pas autorisés à participer à la compétition.

Au Pays basque, de nouvelles violences se sont produites mardi soir à l'occasion des obsèques d'un jeune homme tué samedi par la police. A Pampelune et à Saint-Sébastien, plusieurs milliers de manifestants ont affronté les forces de l'ordre. Un jeune militant maoïste a été grièvement blessé par une balle en caoutchouc. Dans un communiqué, le mouvement séparatiste ETA a promis de répliquer « œil pour œil » aux réactions de la police.

Du Movimiento au mouvement

par ANDRÉ FONTAINE

Rien ne ressemble plus désormais à une ville française qu'une ville espagnole . Les embouteillages y atteignent des proportions *décourageantes et garer sa voiture*, si l'on ne veut pas la laisser en double file, exige autant de chance que de persévérance. De surcroît, le trafic peut être à tout moment bloqué *par une manifestation*, comme celle des travailleurs du métro qui défilent pacifiquement sur les ramblas derrière des banderoles où s'étalent leurs revendications, en scandant des slogans sur un rythme ternaire familier à nos oreilles. Dans les kiosques à journaux, sur les affiches des cinémas, le sexe omniprésent. Ici ou là, sur les murs, des inscriptions vengeresses, vouant aux gémonies qui le pouvoir « *Suarez + 77 = 36* » qui la droite, qui la gauche.

A l'université autonome de Bellaterra, à 30 kilomètres de Barcelone, en pleine montagne, les graffiti envahissent les murs de haut en bas, complétés de fresques au pochoir. Le visiteur est accueilli par un stand, surmonté de drapeaux rouges, catalans ou basques, avec les emblèmes de la L.C.R. et de l'ETA. Les cheveux, les barbes, les regards sont *pareils* qu'à *Nanterre* ou à Dauphine. Il en va de *même* à la faculté des sciences de l'information de Madrid, où nous tombons, quarante-huit heures plus tard, en *pleine « manif ». Il y a là sept* mille étudiants, qui, en vertu d'une législation héritée du franquisme, font cinq ans d'études pour se préparer à la carrière de journaliste : sept mille pour trois ou quatre cents postes annuels peut-être ! Mais qui oserait parler de sélection se ferait, là comme ailleurs, étrangler. Plus modeste, le gouvernement a entrepris de réduire la durée des études à deux ans, à un « second cycle ». Il n'en fallait pas davantage pour déchaîner l'ire des étudiants qui se *défoulent* en répétant inlassablement, en appuyant sur l'accent tonique : « *No queremos el secundo ciclo.* »

Le doyen lève les yeux et les bras au ciel : « *Mais ils n'ont même pas lu le décret...* » Fonctionnaire d'un régime où l'autorité, procédant d'en-haut et fortement appuyée sur l'armée et la police, s'exerçait sans *beaucoup de heurts, il est singulièrement* mal préparé à faire face au vaste reclassement qui est en train de s'opérer. Habitué à un Movimiento bien mal nommé, *puisqu'il symbolisait l'immobilisme*, lui et ses pareils de la ville et de la campagne sont parfaitement déconcertés par le *Mouvement*, au sens que le dix-neuvième siècle donnait à ce mot, qui affecte, plus ou *moins*, toute la société espagnole.

(Lire la suite page 7.)

ITALIE : divergences au sein du P.C.

Après les troubles étudiants de la semaine dernière, les communistes italiens, auxquels se sont joints les autres partis politiques, dont la démocratie chrétienne, organisent, ce mercredi 16 mars, dans l'après-midi, à Bologne, une manifestation pour protester contre la violence. Les trois grands syndicats ont lancé aux étudiants un appel au dialogue pour éviter une coupure « entre l'Italie *qui* travaille et l'Italie qui est au chômage ». Devant cette situation, des divergences apparaissent à la direction du parti communiste. A Rome, l'université a rouvert ses portes ce mercredi matin, après une interruption de quatre jours.

De notre correspondant

Rome. — Le fragile équilibre politique que connaît l'Italie depuis huit mois apparaît de plus en plus menacé. La révolte d'une partie des étudiants pousse les deux grandes forces — démocratie chrétienne et parti communiste — à modifier leurs positions.

La D.C. a demandé, le mardi 15 mars, au gouvernement une plus grande fermeté dans la défense de l'ordre public.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 6.)

DEUX INDICES FAVORABLES

• DÉFICIT COMMERCIAL : réduction confirmée

• PRODUCTION INDUSTRIELLE : + 4 % en janvier

Succédant aux mauvais résultats enregistrés la veille sur l'emploi, deux bonnes nouvelles ont été rendues publiques, mercredi, par le gouvernement : le déficit du commerce extérieur de la France a été ramené à 1,5 milliard de francs en février, contre 2,4 en janvier (et plus de 3 milliards de francs par mois entre août et novembre). L'indice de la production industrielle a progressé de 4 % en janvier (+ 8,3 % par rapport à janvier 1976), dépassant pour la première fois le plus haut niveau atteint avant la crise : 130 *contre 128 durant l'été 1974. (Lire page 35.)*

L'opposition est plus unie que la majorité au second tour

Le second tour des élections municipales se présentera, dimanche 20 mars, et pas seulement à Paris et dans les soixante-trois villes de plus de 30 000 habitants où il y a ballottage, comme un nouveau duel entre la majorité et l'opposition de gauche.

On ne relève pas de « bavures » dans les désistements du côté des formations signataires du programme commun de gouvernement de la gauche. Mais il n'en va pas de même au sein de la majorité dans plusieurs villes de province et dans le huitième arrondissement de la capitale.

Il est difficile de considérer comme tout-à-fait terminée la « bataille de Paris » après le refus opposé par M. Chirac aux propositions de M. d'Ornano sur l'organisation de la mairie.

La loi du 19 juillet 1976 avait porté de 10 % à 12,5 % du nombre des électeurs inscrits le pourcentage des voix qu'un candidat aux élections législatives ou municipales doit avoir obtenu au premier tour de scrutin pour avoir le droit de figurer au second. Lorsqu'il y a une participation moyenne de 78,85 % comme ce fut le cas dimanche dernier, 12,5 % des inscrits représentent 15,85 % des suffrages exprimés. C'est beaucoup et l'on ne pouvait mieux faire pour renforcer la coupure de la France en deux, contrairement aux intentions *« proportionnalistes »* que M. Giscard d'Estaing avait affichées lorsqu'il était candidat à la présidence de la République.

Les dispositions singulièrement « bipolarisantes » adoptées il y a vingt mois vont réduire plus que jamais le second tour des élections municipales à un nouvel affrontement très politisé entre la majorité et l'opposition. Le 21 mars 1971, on avait dénombré 43 duels pour les 69 villes de plus de trente mille habitants (Paris non compté) où il y avait un second tour, soit une proportion de 62,31 %. Le 20 mars, il y en aura 53 pour 63 ballottages, soit 84,12 %. La progression est saisissante. Les villes de moindre importance ne sont pas épargnées par le phénomène. On observe, en effet, que dans neuf des onze chefs-lieux de département de moins de trente mille habitants où la décision n'a pas été acquise dès le premier tour, il y aura tête-à-tête.

A Chambéry, le ballottage sera plus passionnant à observer que partout ailleurs, car il permettra de situer politiquement les écologistes. Leurs candidats avaient répondu aux exigences de la loi dans le chef-lieu de la Savoie, puisqu'ils y avaient recueilli le 13 mars un nombre de voix représentant 14,11 % de celui des inscrits, mais ils se sont purement et simplement retirés sans doner de consignes à leurs électeurs. Ces derniers n'ont plus le choix qu'entre M. Pierre Dumas (majorité) et M. Ampe (P.S.), qui avaient respectivement recueilli, dimanche dernier 7 998 et 7 680 suffrages. Ce sera l'un des duels les plus serrés et les plus instructifs du second tour.

Considéré dans son ensemble, le second tour de la consultation, qui vise à pourvoir 90 786 sièges sur un total de 475 000, se présente de façon bien différente selon que l'on considère l'opposition ou la *majorité*.

Si M. Georges Marchais a offert mardi soir aux téléspectateurs d'Antenne 2 le visage d'un leader décontracté, souriant et *confiant* en l'avenir, ce n'était pas sans raisons. Les « primaires » qui avaient opposé le 13 mars les signataires du programme commun de gouvernement dans dix-neuf villes de plus de trente mille habitants appartiennent au passé et l'on ne relève aucune bavure ni à Villeurbanne, où le P.C. avait durement contesté M. Hernu, ni à Aix-en-Provence, où le maire socialiste avait refusé l'alliance avec les communistes, ni à Saint-Brieuc, ni à Clichy, ni à Créteil, où la querelle était vive entre les partisans respectifs de MM. Marchais et Mitterrand, ni à Evreux et Toulon, où le P.C. avait pris l'avantage le 13 mars. Le premier secrétaire du P.S. bénéficie du désistement du P.C. à Château-Chinon.

Dans la majorité, en revanche, il y a pluralité de candidatures dans six villes de plus de trente mille habitants (Ajaccio, Alençon, Annecy, Colmar, Saint-Malo, Saumur) et dans un chef-lieu de département de moindre population (Mende).

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 8.)

TUNISIE : les sirènes de la démocratie

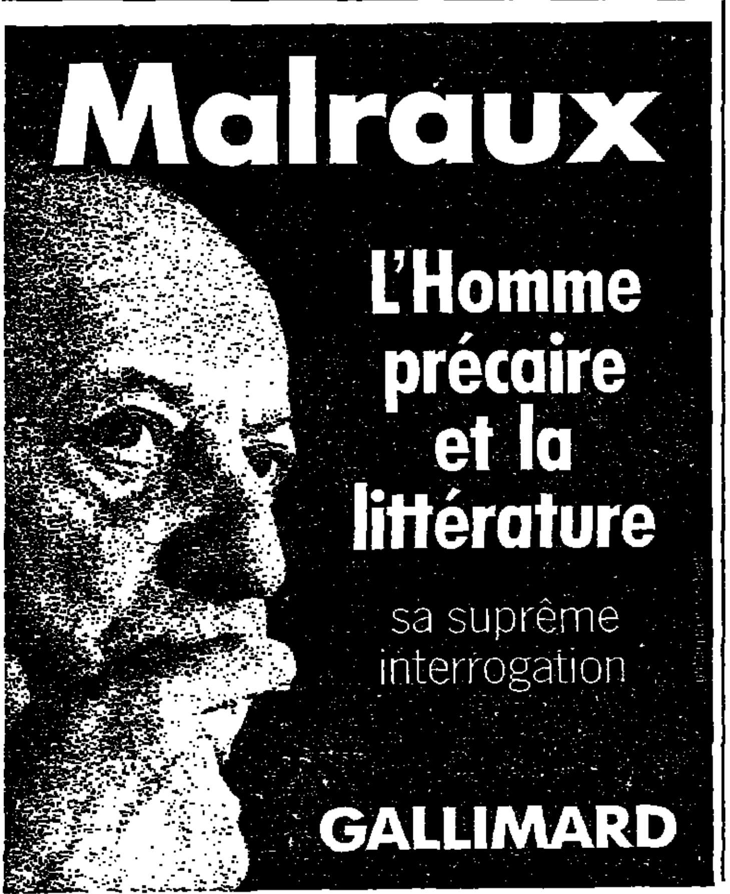
I. — Un prudent attentisme

De notre envoyé spécial
DANIEL JUNQUA

Tunis. — Le 14 janvier 1977 restera longtemps dans la mémoire de ceux qui ont assisté au retour du président Bourguiba, après un séjour de trois mois en Suisse. Ce n'était certes pas la première fois qu'il s'absentait aussi longuement pour raison de santé, et les Tunisiens ont l'habitude des départs — toujours discrets — du chef de l'Etat, et de ses retours — traditionnellement entourés d'une « *mobilisation spontanée* ». Mais M. Bourguiba accuse de plus en plus le poids des ans — il est né le 3 août 1903 — et, malgré l'optimisme des déclarations officielles, chaque nouvelle alerte conduit ses concitoyens à s'interroger sur sa capacité à diriger les affaires du pays. Les images retransmises par la télévision le 14 janvier dernier n'ont fait qu'aggraver leurs doutes à cet égard. « *Les médecins m'ont conseillé le repos. Ils m'ont dit de m'appuyer de plus en plus sur mes collaborateurs, mes enfants. Je compte sur M. Nouira qui a conduit avec efficacité les affaires de l'Etat pendant mon absence et à qui je n'ai cessé de souhaiter plein succès dans son action lors des visites qu'il me rendait à Genève* », a déclaré notamment M. Bourguiba dans le salon d'honneur de l'aéroport où l'attendaient les membres du gouvernement et le *corps diplomatique*. Le visage défait, les larmes aux yeux, sa main droite bloquée pathétiquement dans un geste de salut, le président, nous a dit un témoin, offrait un spectacle poignant.

M. Nouira, le premier ministre, et l'un des plus anciens compagnons du président, affirme de la façon la plus nette qu'il se borne à gérer l'Etat, tandis que M. Bourguiba définit les orientations et conduit, comme le prévoit la Constitution, la politique de la nation. Chaque jour, la presse rend compte des audiences du président. Tous les quotidiens réservent, à longueur d'année, le coin supérieur gauche de leur page « une » à une photographie du chef de l'Etat et à un article relatant ses activités de la veille. Si les affiches et les inscriptions se sont faites plus rares dans les rues des villes et villages, la radio diffuse toujours, chaque matin vers 6 h. 30, des hymnes et des poèmes à la gloire du Combattant suprême. La télévision réalise quotidiennement une émission, « Les directives présidentielles », reprenant des discours parfois vieux de dix ans.

(Lire la suite page 2.)



AU JOUR LE JOUR

Consolation

Certains électeurs regretteront sans doute que la vague écologiste se soit brisée sur le cap fatidique du premier tour des municipales.

Mais qu'ils se rassurent : avec toutes les promesses faites par les partis politiques traditionnels sous le coup de l'émulation, nous sommes assurés, notamment à Paris, d'avoir bientôt des trottoirs recouverts de moquette verte.

Et puis il y a une consolation : le score des écologistes, même modeste, est un succès, ce qui n'est pas le cas pour tout le monde.

BERNARD CHAPUIS.

MUSIQUES ET DANSES A RENNES

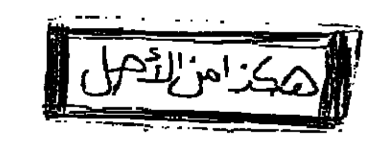
Les nouvelles traditions

Qu'une maison de la culture comme celle de Rennes consacre une bonne part de son budget et de ses efforts à la mise en place d'un Festival des arts traditionnels étonnait encore, il y a quatre ans. Les musiques extra-européennes n'avaient pas alors envahi les ondes de France-Musique. Et bien rares étaient, à l'époque, les fanatiques d'exotisme que réunissaient irrégulièrement tel sitariste indien ou telle troupe de no japonais, dans des lieux généralement prévus pour d'autres usages.

Le quatrième festival de danses et de musique traditionnelles qui vient de s'achever à Rennes ne s'est pas contenté de présenter comme des curiosités des interprètes *crétois, océaniens, haïtiens, siciliens*; des colloques et des rencontres ont *permis* d'analyser les rapports existant entre les traditions orientales et le Moyen Age occidental : choc en retour prévisible, c'est aujourd'hui à la lumière des répertoires non européens, autrefois méprisés, que les spécialistes et, bientôt, le public en viennent à interroger les origines de notre culture.

Et s'il restait à prouver que le mot « musique » ne peut désormais s'écrire qu'au pluriel, Royan, le plus ancien des festivals d'art contemporain, *accueille dans ses programmes*, du 21 au 31 mars, cinquante musiciens, danseurs et chanteurs venus du Mali, de la Mauritanie, du Sénégal et de la Haute-Volta.

(Lire page 19.)



AFRIQUE

Tunisie : les sirènes de la démocratie

(Suite de la première page.)

Depuis le célèbre congres de Ksar-Hellal en 1934, au cours duquel fut fondé le Neo Destour, M. Bourguiba a été le moteur de la vie politique tunisienne. Sa pensée, son action, ses méthodes, ont marqué toute la classe dirigeante. Il n'est pas un homme politique, fût-il dans l'opposition, qui ne se réfère encore aujourd'hui à lui. Ce leader politique exceptionnel, qui a su conduire son pays à l'indépendance avant de l'engager sur la voie du développement, a vu s'éloigner du pouvoir tous ceux qui, par leur personnalité, auraient pu un jour lui porter ombrage. Les hommes aujourd'hui en place au gouvernement ou à la tête du parti unique lui doivent tout. Le chef de l'Etat est aussi le président du parti socialiste destourien (P.S.D.). Il désigne son secrétaire général qui devient automatiquement le premier ministre. Il choisit lui-même les membres du bureau politique et du gouvernement. Ce système a donné à la Tunisie une remarquable stabilité. Il a évité au pays les soubresauts dont ont souffert depuis vingt ans tant de nations du tiers-monde. Il a aussi conduit à une certaine sclérose de la vie politique.

Pour l'équipe au pouvoir, la disparition du président Bourguiba, seule source de légitimité depuis plusieurs lustres, risque d'ouvrir une période difficile. Chacun cherche à aborder la succession dans les meilleures conditions possibles. Il en résulte un jeu subtil, tout en nuances. Tant que le chef de l'Etat est présent, il est exclu de prendre des initiatives ou des décisions susceptibles de l'irriter, et qui pourraient se retourner contre leur auteur. Qu'il définisse ou non les grandes orientations, il peut, tenant compte des conseils de son entourage, et notamment de sa femme Wassila, ordonner un remaniement ministériel, ou même changer de premier ministre.

S'il est un homme bien placé pour succéder un jour au Combattant suprême, c'est l'actuel chef de gouvernement. Depuis le congrès de Monastir de 1971, M. Bourguiba, qui a été désigné « président à vie » le 18 mars 1975, en a fait son dauphin. Il a régulièrement confirmé cette intention. Le 2 avril 1976, l'Assemblée nationale a modifié certaines dispositions de la Constitution de 1959 et, notamment, l'article 57, qui prévoit désormais qu'*« en cas de vacance de la présidence de la République pour cause de décès, démission ou empêchement absolu, le premier ministre est immédiatement investi des fonctions de président de la République pour la période qui reste de la législature en cours de l'Assemblée nationale »*.

Originaire, comme M. Bourguiba, de Monastir, petite cité balnéaire au sud-est de Tunis, cet homme affable et doux, d'une élégance un peu désuète, évoque plus le businessman, dont il a d'ailleurs souvent le langage, que le tribun populaire. Il se complaît surtout dans les chiffres, qu'il manie avec dextérité. Là se trouve sans doute la clé de son succes. Il a joué avec persévérance le rôle d'un technocrate discret. Directeur de la banque centrale d'émission dans les années 60, il a su garder à l'époque ses distances avec l'expérience de M. Ben Salah, qui prônait l'industrialisation et les investissements à long terme, et tentait de mettre en place dans les campagnes un système coopératif. Appelé en 1970 au ministère de l'économie, puis à la direction du gouvernement, il s'est employé depuis, non sans succès, à remettre le pays dans une voie plus « orthodoxe ». Ses choix ont permis à la petite bourgeoisie, dont il est issu, de prospérer, et à la grande bourgeoisie d'affaires de renforcer ses positions.

Le contrat de progrès

L'anticommunisme, l'horreur du « *collectivisme* » et de « *sa grisaille* » ne pouvant constituer à eux seuls une doctrine politique, M. Nouira en a emprunté une à M. Chaban-Delmas en reprenant largement à son compte le thème de « la nouvelle *société* ». Il a baptisé son projet « *contrat de progrès* » et l'a fait adopter par le congrès du P.S.D. réuni à nouveau à Monastir en 1974. Dans ce système, le développement du pays apparaît comme le fruit d'une collaboration confiante entre classes sociales, d'un dialogue constant entre le capital et le travail.

Cette philosophie n'a pas empêché les conflits sociaux de se multiplier en 1975 et 1976, en dépit du rôle de gendarme souvent exercé par l'Union générale des travailleurs tunisiens (U.G.T.T.), centrale syndicale unique contrôlée par un membre du bureau politique du P.S.D., M. Habib Achour.

M. Nouira a-t-il voulu donner une crédibilité nouvelle à son projet ? Améliorer son image de marque dans le monde du travail ? Désamorcer des conflits sociaux d'autant plus explosifs que la Tunisie connaît, comme tant d'autres pays, l'inflation et la spéculation, dont sont victimes en premier lieu les couches les plus défavorisées ?

Une levée de boucliers

La nouvelle loi de finances comprend tout un arsenal de mesures destinées à augmenter les rentrées fiscales en taxant fortement les signes extérieurs de richesse. Le tarif de la vignette auto a fait un bon spectaculaire, atteignant jusqu'à 5 000 francs pour une voiture de sport de moins de dix ans. Les « *voyages d'agrément* » à l'étranger sont désormais inscrits à la rubrique « *train de vie* ». Depuis le 1er janvier, le fisc considère que toute personne effectuant un tel déplacement dispose d'un revenu imposable au moins égal à cinq fois le prix du billet majoré de l'allocation en devises qui est au maximum de 1 000 francs.

D'énergiques dispositions ont été également prises pour lutter contre la fraude fiscale. Enfin, les revenus de certaines professions libérales, tels les médecins et les avocats, seront contrôlés. Les premiers devront utiliser pour délivrer leurs ordonnances des carnets à souche et les second verront leurs plaidoiries comptabilisées dans un registre tenu au tribunal.

Ces mesures ont suscité une véritable levée de boucliers de la part des intéressés. « *Les médecins et nous-mêmes*, nous a dit un jeune avocat, *servons, en l'occurrence, de boucs émissaires. On détourne sur nous l'attention de l'opinion publique. Plaider et soigner n'est pas, en Tunisie, la meilleure façon de s'enrichir. La spéculation, la concussion, le détournement des deniers publics, le trafic d'influence, sont, de ce point de vue, bien plus rentables.* »

Ce sont surtout les praticiens et les avocats les plus modestes qui risquent de subir les rigueurs de la loi... si elle est appliquée. Les actes médicaux autres que les ordonnances échappent au contrôle — c'est le cas, par exemple, des interventions chirurgicales — et si les plaidoiries constituent l'essentiel des ressources des jeunes membres du barreau, elles rapportent beaucoup moins que les consultations dispensées par leurs aînés aux sociétés tunisiennes ou étrangères.

Les mesures « d'austérité » ne sont sans doute pas aussi « inefficaces » que certains détracteurs du gouvernement l'affirment. Mais elles ne sont pas de nature à affecter sensiblement les grandes fortunes. Elles vont peser surtout sur les classes moyennes, qui étaient jusqu'à présent les plus acquises au gouvernement.

M. Nouira met donc plus volontiers l'accent sur le « pacte social » qui vient d'être conclu sous son égide pour une période de cinq ans. Cet accord a été solennellement signé le 19 janvier par MM. Habib Achour, secrétaire général de l'Union générale des travailleurs tunisiens (U.G.T.T.), Fergani el Haj Ammar, président de l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA), organisation patronale, et Mohamed Ghedira, président de l'Union nationale des agriculteurs. Il engage également le gouvernement et le bureau politique du P.S.D.

Aux termes de ce pacte, les « *partenaires sociaux* » se déclarent décidés à préserver la paix sociale durant toute la durée d'exécution du Ve plan, qui entre en application cette année. Le salaire minimum garanti est augmenté de 33 % dans l'industrie comme dans l'agriculture à compter du 1er février. Tous les salaires des secteurs public et privé sont majorés.

Le « pacte social » entraîne, pour l'Etat et pour les entreprises, des charges supplémentaires considérables. Au nom de l'U.G.T.T., M. Habib Achour s'est donc engagé à mener une active campagne pour augmenter la productivité et mobiliser les travailleurs autour de la réalisation des objectifs du Plan. Il a d'ailleurs entrepris immédiatement une tournée dans le sud du pays pour développer ces thèmes. Réussira-t-il à « galvaniser » des ouvriers dont les salaires restent bas, et dont les conditions de vie et de travail sont pénibles ? Une nouvelle augmentation du coût de la vie est sans doute inévitable, à plus ou moins long terme, même si le gouvernement s'emploie, comme il s'y est engagé, à maintenir à leur niveau actuel les prix de certains produits de première nécessité, comme le pain, les pâtes alimentaires, le sucre et le thé.

Le « même langage »

Les syndicalistes de base et les chefs d'entreprise n'ont pris aucune part à l'élaboration de ce « pacte social ». Les uns le trouvent insuffisant, les autres démagogique. « *Habib Achour*, nous ont dit plusieurs responsables de syndicats ou de fédérations de l'U.G.T.T., *n'a même pas consulté l'ensemble de la commission administrative. Nous avons été placés devant un fait accompli. Il a voulu renforcer sa position avant le congrès de la centrale, qui doit se tenir fin mars. Pour de nombreux syndicats, tels ceux des enseignants ou des banques, les acquis du « pacte » sont très inférieurs aux revendications. Plusieurs conventions collectives conclues en 1974 pour trois ans devaient être discutées cette année, et nous préparions depuis des mois ces négociations. Mais l'accord signé par Achour stipule que les conventions collectives ne pourront pas comporter, durant la quinquennie, de modifications susceptibles d'entraîner des charges nouvelles pour les entreprises intéressées.*

« *Le dialogue entre partenaires sociaux a été d'autant plus facile qu'il s'est déroulé... entre membres du bureau politique du P.S.D.*, nous a confié de son côté un jeune industriel. *Il n'est pas surprenant dès lors qu'ils aient « parlé le même langage ». Le premier résultat du « pacte » a été de grever lourdement le budget qui venait d'être adopté.* »

Tandis que M. Nouira consacre tous ses efforts à donner de la consistance à son « *contrat de progrès* », et à renforcer dans l'esprit du public son image de technicien compétent et modéré, M. Tahar Belkhodja joue la carte de la libéralisation et de l'ouverture. Sahélien lui aussi — il est originaire de Mahdia — le ministre de l'intérieur multiplie, depuis dix-huit mois, les propos conciliants.

C'est avec une grande simplicité, autour d'une carafe de jus d'orange que M. Tahar Belkhodja nous a reçus pour un long entretien dans sa villa proche du Belvédère.

Choisir entre deux méthodes

« *La Tunisie*, nous a-t-il expliqué, *a considérablement évolué depuis vingt ans dans les domaines économique et social. Ces mutations doivent avoir leur traduction sur le plan politique. Notre parti, s'il est unique, doit être un mouvement, un rassemblement où tout le monde doit pouvoir se retrouver et coexister. Il est normal que, dans une organisation unique, des groupes se constituent, des personnalités s'affirment. Si cette tolérance n'existe pas, on ne peut pas reprocher à certains de quitter le parti et de rester à l'écart.*

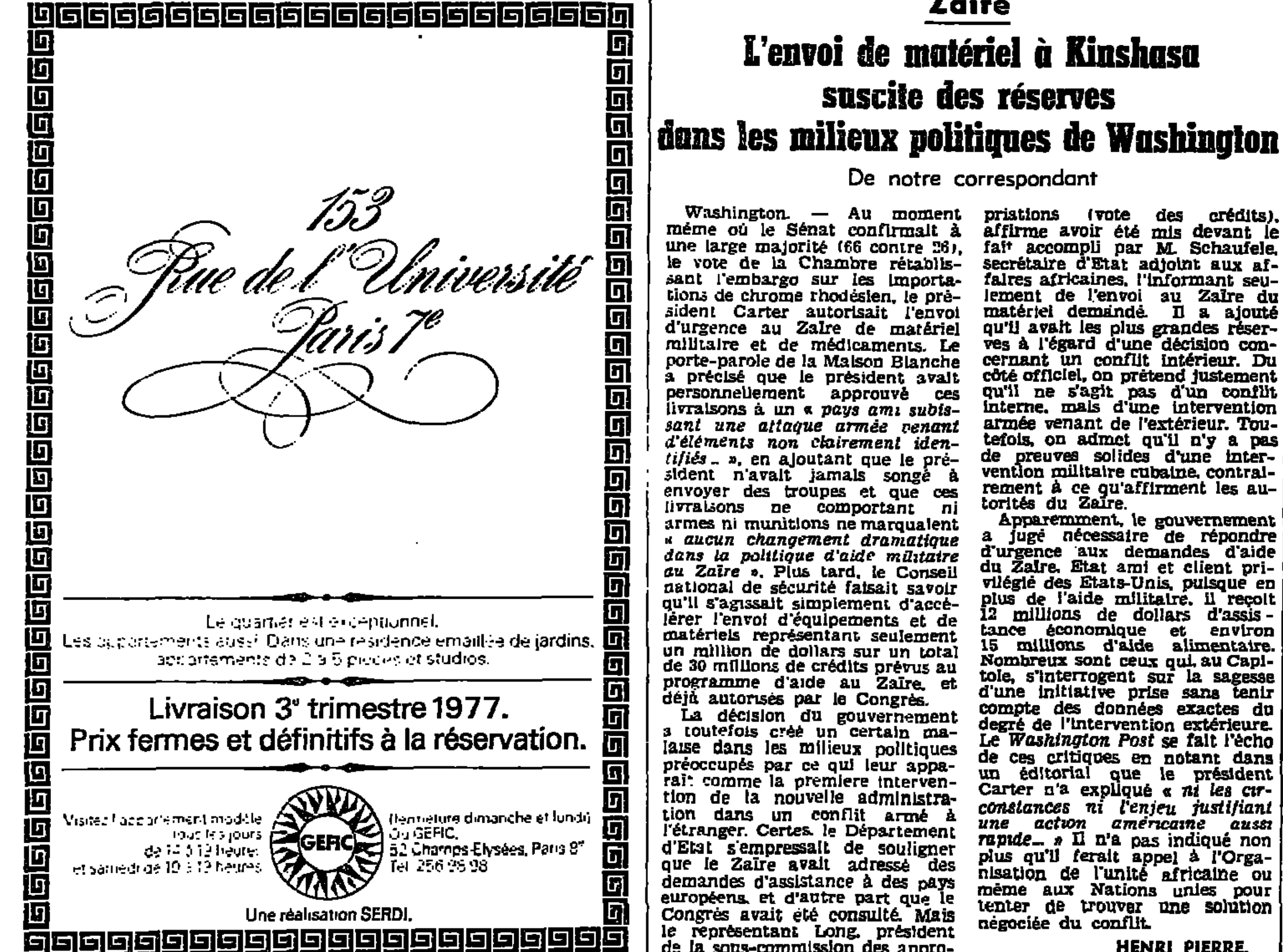
» *Nous avons le choix entre deux méthodes : ou bien, au prix peut-être de quelques affrontements, asseoir le pouvoir sur une autorité implacable, rigide, qui s'apuiera sur la volonté du parti et trouvera sa justification dans l'histoire ; ou alors laisser de côté le langage de la force, amener les gens à s'engager politiquement afin que tous se retrouvent ensemble sur une large plate-forme.* »

M. Tahar Belkhodja est donc partisan du dialogue, de la discussion, y compris avec le groupe des « libéraux », dont le chef de file est M. Ahmed Mestiri, exclu du parti en 1972 après avoir livré et perdu une bataille pour la démocratisation du P.S.D. Mais il estime aussi que les structures du pays sont encore trop fragiles et qu'elles doivent garder la primauté par rapport aux hommes. S'il se déclare partisan de l'ouverture, celle-ci doit se réaliser dans le cadre du parti unique. Pourtant, l'idée du pluralisme fait son chemin, même dans l'esprit d'anciens responsables qui l'ont combattue dans le passé, et qui se trouvent, maintenant, soit en marge de la vie politique, comme l'ancien premier ministre, M. Bahi Ladgham, soit dans une opposition ouverte, comme MM. Mestiri et Ben Salah.

DANIEL JUNQUA.

Prochain article :

LE P.S.D. ET LES AUTRES...



Zaïre

L'envoi de matériel à Kinshasa suscite des réserves dans les milieux politiques de Washington

De notre correspondant

Washington. — Au moment même où le Sénat confirmait à une large majorité (66 contre 26), le vote de la Chambre rétablissant l'embargo sur les importations de chrome rhodésien, le président Carter autorisait l'envoi d'urgence au Zaïre de matériel militaire et de médicaments. Le porte-parole de la Maison Blanche a précisé que le président avait personnellement approuvé ces livraisons à un « *pays ami subissant une attaque armée venant d'éléments non clairement identifiés...* », en ajoutant que le président n'avait jamais songé à envoyer des troupes et que ces livraisons ne comportant ni armes ni munitions ne marquaient « *aucun changement dramatique dans la politique d'aide militaire au Zaïre* ». Plus tard, le Conseil national de sécurité faisait savoir qu'il s'agissait simplement d'accélérer l'envoi d'équipements et de matériels représentant seulement un million de dollars sur un total de 30 millions de crédits prévus au programme d'aide au Zaïre, et déjà autorisés par le Congrès.

La décision du gouvernement a toutefois créé un certain malaise dans les milieux politiques préoccupés par ce qui leur apparaît comme la première intervention de la nouvelle administration dans un conflit armé à l'étranger. Certes, le Département d'Etat s'empressait de souligner que le Zaïre avait adressé des demandes d'assistance à des pays européens, et d'autre part que le Congrès avait été consulté. Mais le représentant Long, président de la sous-commission des appropriations (vote des crédits), affirme avoir été mis devant le fait accompli par M. Schaufele, secrétaire d'Etat adjoint aux affaires africaines, l'informant seulement de l'envoi au Zaïre du matériel demandé. Il a ajouté qu'il avait les plus grandes réserves à l'égard d'une décision concernant un conflit intérieur. Du côté officiel, on prétend justement qu'il ne s'agit pas d'un conflit interne, mais d'une intervention armée venant de l'extérieur. Toutefois, on admet qu'il n'y a pas de preuves solides d'une intervention militaire cubaine, contrairement à ce qu'affirment les autorités du Zaïre.

Apparemment, le gouvernement a jugé nécessaire de répondre d'urgence aux demandes d'aide du Zaïre. Etat ami et client privilégié des Etats-Unis, puisque en plus de l'aide militaire, il reçoit 12 millions de dollars d'assistance économique et environ 15 millions d'aide alimentaire. Nombreux sont ceux qui, au Capitole, s'interrogent sur la sagesse d'une initiative prise sans tenir compte des données exactes du degré de l'intervention extérieure. Le *Washington Post* se fait l'écho de ces critiques en notant dans un éditorial que le président Carter n'a expliqué « *ni les circonstances ni l'enjeu justifiant une action américaine aussi rapide...* » Il n'a pas indiqué non plus qu'il ferait appel à l'Organisation de l'unité africaine ou même aux Nations unies pour tenter de trouver une solution négociée du conflit.

HENRI PIERRE.

Ethiopie

Aggravation du climat d'insécurité

L'insécurité ne cesse de croître en Ethiopie, ou se multiplient les assassinats politiques et les exécutions d'opposants à la junte. Trente et une personnes ont été « dénoncées » *au cours des dernières quarante-huit heures, annonce, mardi 15 mars, l'agence éthiopienne d'information.*

Il s'agit de vingt-quatre jeunes « *fascistes* » appartenant au Parti éthiopien révolutionnaire du peuple (PERP, clandestin, marxiste-léniniste) qui ont été « *dénoncés* » par leurs camarades « *progressistes* » de l'école technique d'Addis-Abeba et de sept autres jeunes gens, membres du PERP ou de l'UDE (Union démocratique éthiopienne - droite) « *dénoncés* » par l'Association des jeunes de la ville de Dodola, dans la province du Bale « *pour propagande anti-révolutionnaire* ».

Toujours, selon l'agence éthiopienne, soixante-six « *hors-la-loi et contre-révolutionaires* » ont été « *liquidés* » au cours du week-end dernier, dont quarante-trois dans la province du Harrar, et vingt-trois dans la province du Bale. Ils ont été abattus au cours d'opérations menées conjointement par des unités composées de la milice paysanne et des forces de sécurité.

D'autre part, les travailleurs d'une sucrerie des environs d'Addis-Abeba ont été armés, rapporte mardi le journal éthiopien de langue anglaise *Ethiopian Herald*.

Enfin, M. Cyril Blanchfield, diplomate de Trinidad-et-Tobago, a été blessé d'un coup de feu alors qu'il circulait en voiture à Addis-Abeba. M. Blanchfield est le premier diplomate à être victime d'une des fréquentes fusillades, et qui ont fait plusieurs centaines de morts dans la population éthiopienne. Cet incident est survenu deux jours après la mort d'un universitaire britannique, M. William Hasting Morton, tué d'un coup de feu à Addis-Abeba (*le Monde* daté 13-14 mars) et que l'agence de presse éthiopienne a accusé d'espionnage pour avoir photographié une usine. — *(A.F.P., Reuter.)*

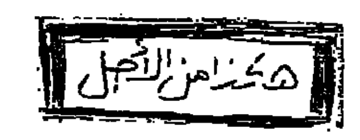
Argentine

● TROIS NOUVELLES sectes ont été interdites mardi 15 mars en Argentine : l'Association internationale pour la conscience de Krishna, l'Association Dun et la Mission de la Lumière divine. Un décret gouvernemental interdit également tous « *les groupes, sociétés ou associations liés directement ou indirectement à ces sectes, ou qui prétendraient les remplacer* ».

Il y a quelque temps déjà les autorités avaient pris des mesures identiques à l'égard des Témoins de Jehova et des fidèles des sectes Guru Mahara Ji et Are Krishna. — *(A.F.P.)*

Finlande

● LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE AUTRICHIENNE, M. Rudolf Kirchschläger, est arrivé mardi 15 mars à Helsinki pour une visite officielle de quatre jours, la troisième effectuée en Finlande par un chef d'Etat autrichien. — *(A.F.P.)*



PROCHE-ORIENT

Rhodésie

M. MUGABE REJETTE SUR LE GOUVERNEMENT LA RESPONSABILITÉ DE L'ASSASSINAT DE MISSIONNAIRES

M. Robert Mugabe, principal dirigeant du Front patriotique de Rhodésie, a accusé le gouvernement de Salisbury de pratiquer une *« politique d'élimination »* des missionnaires en Rhodésie, au cours d'une interview diffusée mardi *15 mars par Radio-Tanzanie.* M. Mugabe a affirmé que les missionnaires qui exercent leur ministère en Rhodésie *« se trouvent actuellement dans une situation extrêmement dangereuse »*, car les autorités s'efforcent de les « *éliminer* » en raison du soutien qu'ils apportent aux combattants nationalistes et de leur « *attitude progressiste* ».

M. Mugabe a ainsi retourné contre le gouvernement de M. Ian Smith les accusations formulées contre les nationalistes à propos des meurtres d'un certain nombre de religieux et de religieuses au cours des derniers mois en Rhodésie.

M. Smith rassure les Blancs

De son côté, M. Smith a tenté, mardi, de rassurer les Blancs de Rhodésie sur leur avenir. Dans un discours radiotélévisé, le premier ministre rhodésien a déclaré que son objectif premier est de parvenir *« à un règlement constitutionnel qui sauvegarde l'avenir de l'homme blanc en Rhodésie, tant financièrement que physiquement ».*

Tout règlement doit garantir la *sécurité de tous les citoyens « en assurant le maintien d'une force de police qui agisse dans le cadre de la loi »*, celle de l'État, par la présence d'un force armée fidèle *« à l'État et non à un parti politique ou à une personne »* et *« l'indépendance de la justice ».*

M. Smith a également engagé les douze députés dissidents du Front rhodésien à démissionner pour se soumettre au verdict des électeurs lors d'élections partielles. Ces députés se sont opposés à la nouvelle loi foncière donnant aux Africains le droit de propriété sur des terres jusqu'alors réservées aux Blancs.

Le premier ministre rhodésien a déclaré, d'autre part, que le rétablissement de l'embargo américain sur le chrome rhodésien (*le Monde* du 16 mars), n'aura que des incidences *minimes sur l'économie* du pays. — *(A.F.P., Reuter.)*

Guinée-Bissau

M. LUIZ DE ALMEIDA-CABRAL EST RÉÉLU A LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL D'ÉTAT

M. Luiz de Almeida Cabral a été réélu à l'unanimité président du Conseil d'État (chef de l'État), dimanche 13 mars par la nouvelle et seconde Assemblée nationale populaire *de* la *Guinée-Bissau*. L'Assemblée a aussi réélu, par cent trente-sept voix contre deux et un *bulletin* nul, l'ensemble du Conseil d'État, qui comprend quinze membres. Le commandant Joao Bernardo Veira, commissaire d'État (ministre) des forces armées, a été réélu président de l'Assemblée nationale populaire. — *(A.F.P.)*

A LA RÉUNION DU CAIRE

Le Front populaire de M. Georges Habache se rallie au projet du « mini-État » palestinien

De notre correspondant

Le Caire. — « J'enregistre avec satisfaction votre changement d'attitude », a lancé, mardi 15 mars, M. Yasser Arafat, président de l'O.L.P., à M. Tayssir Koubaa, représentant du Front populaire de libération de la Palestine, l'organisation de *M. Georges Habache, qui venait d'annoncer, devant les participants du treizième conseil national palestinien, réuni au Caire depuis samedi dernier, que* « le F.P.L.P. était prêt à planter le drapeau palestinien sur toute parcelle de Palestine libérée ». Le F.P.L.P. est, de loin, le membre le plus important du Front du refus.

Les délégués du F.P.L.P. ont tenté ensuite de compenser cette « *concession* » en faisant dans les couloirs de la Ligue arabe, où se tient le conseil national, des déclarations dures. Mais, finalement, le porte-parole du F.P.L.P., M. Bassam Abou Chérif, a confirmé les propos de M. Koubaa en déclarant : *« Nous sommes prêts à établir une autorité palestinienne sur toute portion de terre libérée. Quelle qu'en soit l'étendue. »*

Tout en continuant de rejeter l'idée d'une négociation avec Israël, le Front du refus vient donc de se rallier au concept d'un petit État palestinien (6 000 kilomètres carrés), qui aurait pour assise territoriale la Cisjordanie et la bande de Gaza, occupées depuis 1967 par les Israéliens. La majorité des membres de l'O.L.P. s'était déclaré favorable, dès le douzième conseil national palestinien, réuni au Caire en juin 1974, à l'édification *« d'une autorité nationale indépendante (...) sur toute partie du territoire palestinien qui sera libéré. »* A l'époque, M. Habache ne voulait entendre parler que de l'État à édifier sur la Palestine entière, dans ses frontières de 1948. Désormais, *« l'État palestinien démocratique »* devient, pour le Front du refus, comme il l'est déjà pour la quasi-totalité de l'O.L.P., un idéal politique lointain, et non plus un objectif immédiat.

Aujourd'hui, seule une petite minorité d'*« indépendants »*, qualifiés de *« nationalistes de droite »*, et agissant sous la houlette d'un prospère banquier palestinien de Beyrouth, M. El-Nimr, rejette le projet de *« mini-État »* palestinien. M. El-Nimr a vivement attaqué cette formule, mardi, devant le conseil national.

La décision du Front du refus va faciliter grandement les efforts de conciliation menés par divers responsables palestiniens. Au premier rang desquels M. Arafat, depuis le début de la treizième session du *« Parlement »* palestinien. Ces efforts ont pour but, après les déchirements dus à la crise libanaise et à l'intervention syrienne au Liban, de rétablir autant que faire se peut l'unité interne du mouvement palestinien, unité qui, d'ailleurs, n'a jamais été vraiment complète. Plutôt que de fondre des courants très différents les uns des autres, il s'agit de les rapprocher au sein de l'O.L.P. Le F.P.L.P. n'avait au reste jamais cessé d'appartenir au conseil national. En revanche, M. Habache avait suspendu depuis septembre 1974 sa participation au comité exécutif de l'O.L.P., que préside M. Arafat, *« afin de ne pas cautionner la déviation historique dans laquelle s'engage l'O.L.P. »*. Les dirigeants de l'organisation palestinienne pensent aujourd'hui que le représentant du F.P.L.P. *« reprendra tôt ou tard sa place au sein du comité exécutif ».*

On s'attend que l'idée de fonder un État palestinien indépendant *« sur toute portion libérée de la Palestine »* sera reprise dans la déclaration politique qui doit clore les débats du conseil national, en principe à la fin de cette semaine. En revanche, la plupart des délégués ne laissent pas prévoir de *« concessions »* à l'égard d'Israël, *« celui-ci n'en ayant fait aucune aux Palestiniens ». « La résistance est, en outre, trop affaiblie par les événements survenus au Liban pour se permettre de faire des concessions à l'heure actuelle »*, ont souligné plusieurs responsables de l'O.L.P.

Il se précise enfin que M. Farouk Kaddoumi (Abou Lotf) chef du département politique (affaires extérieures) de l'O.L.P., restera à son poste. Les rumeurs concernant son départ, il y a quelques jours, n'étaient *pas tout à fait* dénuées de fondement, mais la *« cabale »* menée contre le principal *adjoint de M. Arafat* a tourné court. Le président de l'O.L.P. conservera, comme il le souhaitait, son *« ministre des affaires étrangères »*. Le remplacement de M. Kaddoumi, par exemple, par M. Hani El-Hassan ou par le cousin de ce dernier, M. Khaled El-Hassan, était désiré par certains dirigeants arabes, qui s'inquiètent des amitiés soviétiques du chef du département politique de l'O.L.P. Mais la diplomatie saoudienne ne peut pas jouer gagnant à tous les coups.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

La situation dans la mer Rouge

LES CHEFS D'ÉTAT DU SOUDAN DE LA SOMALIE ET DES DEUX YÉMENS VONT SE RÉUNIR A TAEZ

Un « sommet » quadripartite réunissant les chefs d'État du Soudan, de la Somalie, de la République arabe du Yémen (Nord) et de la République démocratique du Yémen (Sud) s'ouvrira le mardi 22 mars à Taez, au Yémen du Nord.

Cette *conférence*, à laquelle participeront le président Nemeiry, du Soudan, le général Siad Barre, de Somalie, le président Selim Robaye Ali, du Yémen du Sud, et le colonel Ibrahim El Hamdi, du Yémen du Nord, discutera de *« questions de la plus haute importance concernant le développement de la coopération entre les quatre pays »*, écrit le quotidien soudanais *Al Ayyam.*

Une intense activité diplomatique est signalée d'autre part dans la région : le cheikh Zayed, président des Emirats arabes unis, actuellement à Sanaa pour une visite officielle de cinq jours, est attendu incessamment à Aden. Le président Nemeiry est arrivé, pour sa part, à Mascate pour une visite de quarante-huit heures. Le royaume jordanien a établi, il y a quelques jours, des relations diplomatiques avec Aden, alors qu'il y a deux *ans encore* des bataillons jordaniens combattaient à Oman les maquisards du *Dhofar, ravitaillés par le Yémen* du Sud. — *(A.F.P.)*

[L'un des objectifs du « sommet » de Taez serait de condamner l'attitude des participants à l'égard de l'Ethiopie qui se rapproche actuellement de Moscou. A ce propos, l'A.F.P. croit savoir que l'Arabie Saoudite aurait proposé une importante assistance financière au gouvernement de Mogadiscio si celui-ci se séparait de ses conseillers soviétiques.]

Israël

UNE ÉMISSION DE TÉLÉVISION MET EN LUMIÈRE L'INCOMPATIBILITÉ PERSISTANTE DES POSITIONS DE JÉRUSALEM ET DE L'O.L.P.

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — A l'occasion de la réunion au Caire du Conseil national palestinien, la télévision israélienne a consacré, mardi soir 15 mars, une tribune au problème palestinien, qui a remis en lumière l'incompatibilité des positions officielles d'Israël et de l'Organisation de libération de la Palestine.

L'émission a comporté plusieurs interviews de personnalités des territoire occupés. M. Zoueir El Rais, rédacteur en chef du journal de Jérusalem-Est, *Al Fajr*, a déclaré que la population de Cisjordanie reconnaissait l'O.L.P. comme son représentant légitime. Il s'est dit favorable à la participation d'une *délégation* de la Cisjordanie à la conférence de Genève. Israël ne nous permet pas de participer aux travaux du Conseil national palestinien, a-t-il dit en substance, en refusant toutefois de préciser s'il avait été invité à se rendre au Caire.

De son côté, le maire de Gaza, M. Rached El Chawa, n'a pas exclu le principe d'une modification de la charte palestinienne de façon à en supprimer les articles réclamant le démantèlement de l'État d'Israël.

M. Mati Peled, l'un des responsables du Conseil pour la paix Israël-Palestine, qui a rencontré à plusieurs reprises des représentants palestiniens à Paris, a affirmé qu'une légère majorité du Conseil national palestinien, inspirée par *M. Yasser Arafat*, est prête à s'engager sur la voie de négociations de paix avec Israël.

Pour *M. Itzhak Shamir*, député du Likoud (le bloc d'opposition de droite), l'objectif de toutes les *composantes* de l'O.L.P. *demeure* la destruction d'Israël. La guérilla ayant échoué, il est naturel, estime-t-il, *que* les *nationalistes* palestiniens cherchent d'autres moyens pour parvenir à leurs fins. C'est ainsi qu'un large secteur de l'O.L.P. tend à suivre les conseils du président Sadate et à accepter l'établissement d'un État palestinien en Cisjordanie et à Gaza...

Le député Aharon Yariv (travailliste) a estimé, lui aussi, que l'acceptation par certains d'un mini-État palestinien ne représente qu'une attitude tactique. M. Yariv a rappelé les trois conditions qu'à son avis Israël devrait poser pour une négociation avec l'O.L.P. : 1) Suppression des articles de la charte palestinienne réclamant le démantèlement de l'État d'Israël ; 2) Reconnaissance de la légitimité de l'État hébreu ; 3) Fin du terrorisme.

Mais la position officielle israélienne demeure beaucoup plus rigide. Le premier ministre, M. Itzhak Rabin, a déclaré, *dimanche dernier, à Londres, que*, même si l'O.L.P. modifiait sa charte, Israël refuserait toujours *de négocier avec elle*, car *« la simple existence de l'Organisation de libération de la Palestine représente un danger mortel pour l'État d'Israël ».* — *(Intérim.)*

● *La révélation par un quotidien israélien* de l'existence d'un compte à la Banque nationale de Washington au nom de Mme *Lea Rabin*, *l'épouse du premier* ministre, a fait sensation, mardi 15 mars, en Israël. En effet, la *possession par un citoyen israélien* résidant depuis plus de six mois dans son pays d'un compte dans une banque étrangère est illicite.

Mme Lea Rabin a expliqué à la *télévision* qu'elle *ignorait* le caractère illégal de ce compte, ouvert à l'époque où son mari était ambassadeur aux États-Unis, et a annoncé sa décision de le fermer le jour même. — *(Corresp.)*

AMÉRIQUES

Colombie

CORRESPONDANCE

La fin du fascisme extérieur

L'article de Maurice Duverger « La fin du fascisme extérieur » a inspiré à M. Mario Laserna, ambassadeur de Colombie, la lettre suivante :

Qui dois-je remercier du fait que la Colombie ne figure pas dans la liste des réprouvés ? Washington ou le professeur Duverger ? S'agissant d'un ensemble de nations dans lesquelles tout ce qui se passe, tout événement est la résultante de quelque manipulation de la part de quelqu'un situé au-delà de leurs frontières — et c'est là la logique de fer de l'analyse duvergérienne — la question n'est pas dépourvue d'intérêt. Mais d'autres questions mériteraient d'être formulées et c'est à leur sujet que je sollicite, monsieur le directeur, accueil dans vos colonnes.

En effet, pour expliquer le problème des régimes militaires, Duverger ne s'intéresse plus ou moins qu'aux six dernières décennies de l'histoire, s'abstenant de mentionner le dix-neuvième siècle et ses conflits, époques durant lesquelles, il est vrai, nous n'étions pas l'objet d'un intérêt aussi marqué de la part de Washington. Pourquoi donc cette omission de la dimension historique ? Serait-ce parce que cela *facilite davantage* l'application du néo-calvinisme planétaire qui divise le monde en *nations démocratiques et...* les autres ? Ainsi donc, pour Duverger, et d'une manière qu'envierait le plus pur leibnizien, il existe une harmonie préétablie entre démocratie et pays industrialisés, *c'est-à-dire* ceux dans lesquels les droits humains seraient pleinement respectés. Là encore, dans la nécessité d'inclure le Japon et l'Allemagne parmi les « prédestinés », il convient de ne pas faire mention du passé historique.

Soyons justes : le professeur Duverger fait ressortir que le fascisme en Indo-Ibéro-Amérique « ne cherche pas à enrégimenter les esprits, il se borne à faire plier les volontés », c'est-à-dire à contrôler le comportement politique visible. Mais quel dommage que le professeur omette d'ajouter que ces « fascismes », fils légitimes de l'histoire américaine du dix-neuvième siècle et de son indépendance sous l'égide de l'individualisme encyclopédique, ahistorique et rationaliste, ne recherchent pas non plus à assimiler société et État, ni à mobiliser l'enthousiasme belliqueux, ni ne s'emploient à constituer la société comme un organisme militarisé !

Ce serait donc un vrai miracle si, au moyen de diagnostics aussi bizarres, des maladies aussi bien enracinées, par contre, que celles des solutions *militaires* pouvaient être guéries. Sans m'avancer à suggérer quelle pourrait être la *solution, elle ne pourra surgir,* quoi qu'il en soit, du « Wishful thinking » du professeur Duverger *ou des agences de presse qui* nourrissent son information.

Last but not least :

La *méthode* des « *préférences* providentielles », non seulement est une nouvelle expression de *l'ethnocentrisme culturel enraciné* de certaines mentalités, mais encore elle va permettre que certains pays ajoutent aux qualificatifs de « développés, civilisés et bénéficiaires des ressources mondiales », celui d'« agents exclusifs de la démocratie et de l'humanitarisme ».

S'agirait-il seulement d'un honneur académique sans effets sur la conduite internationale du monde contemporanéen ? Je ne crois pas qu'il en soit ainsi : les conséquences du duvergérianisme, pour quiconque possède un brin de réalisme politique à l'égard des conflits entre pays industriels et pays producteurs de matières premières, ne sauraient échapper à l'analyse. Il s'agit, dans les limites de la situation mondiale *actuelle*, de justifier auprès de *la* conscience morale le refus des nations industrialisées de payer, avec un tant soit *peu d'équité*, les matières premières, le travail des réprouvés et la pollution écologique que leur niveau de vie entraîne. Ne remarque-t-on pas déjà, dans de nombreux pays avancés, des protestations parce que le prix d'une tasse de café tend à se rapprocher de celui d'un verre de coca-cola ?

Nous devons cependant remercier le professeur Duverger de nous avoir permis, à travers son exposé, de percevoir clairement quels pourront être les arguments qu'utiliseront les pays industriels démocratiques, face aux nations pauvres non démocratiques, ce qui revient à dire à presque le reste du monde actuel, au cours des prochains forums internationaux. Comme si, pour les peuples arabes, il eût été plus important pour leur dignité humaine de déposer dans l'urne un bulletin de vote en faveur du roi Khaled ou de l'émir du Koweït, que d'obtenir 12 dollars par baril de pétrole au lieu *de 1,40 dollar ?*

Aux griefs de M. Laserna, Maurice Duverger répond :

Il *n'est pas dit dans* « La fin du fascisme extérieur » que les États-Unis sont les seuls responsables du développement des dictatures en Amérique latine, mais au contraire qu'ils y trouvent « des conditions favorables, les nations concernées étant particulièrement vulnérables aux régimes de ce genre ». Sur ce point, comme sur tous les autres dans ce domaine, que M. l'ambassadeur Laserna soit rassuré : mon *information est moins nourrie* par les agences de presse que par les travaux du séminaire sur les dictatures militaires que je dirige en Sorbonne depuis trois ans.

La tradition du caudillisme ne doit pas masquer deux faits essentiels :

1) Alors qu'en 1958 Hallgarten pouvait écrire que la démocratie gagnait du terrain en Amérique latine, elle n'a cessé d'en perdre dans les quinze dernières années : avec seize dictatures sur vingt et un États, on atteint le record du siècle.

2) Autrefois, les dictatures étaient plus répandues et plus violentes dans les pays les moins développés ; aujourd'hui, les pays du plus haut développement économique, social et culturel sont tombés sous le joug de dictatures dures. Par rapport à leur histoire, le régime actuel du Chili, de l'Argentine et du Brésil présente un caractère exceptionnel.

Cette double régression est le trait fondamental de l'Amérique latine actuelle. On ne peut pas contester qu'elle tienne en partie à *l'intervention des États-Unis.* Cela donne une très grande portée aux intentions manifestées par le *président Carter.*

États-Unis

M. GOLDWATER SE DÉFEND DE TOUTE COMPROMISSION AVEC LA PÈGRE DE L'ARIZONA

Washington *(A.F.P.)*. — Le sénateur Barry Goldwater a démenti mardi 15 mars les allégations concernant ses relations avec le « milieu », particulièrement actif dans son État de l'Arizona, comme l'en ont accusé trente-six journalistes.

Le rapport des journalistes, a affirmé le sénateur au cours d'une interview télévisée, est *« totalement faux »*. Il a répondu qu'*« en quinze ans il n'avait passé que six à huit mois en Arizona »*, et qu'il *« ne connaissait personne là-bas ayant un... lien avec le crime organisé ».*

GRASSET GRANDS DOCUMENTS

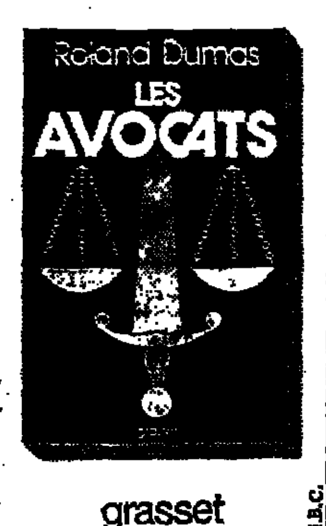


Roland Dumas

Les Avocats

Quel que soit le régime
il faudra toujours un avocat
pour défendre
les libertés menacées
celles de la collectivité
celles de l'individu.

Là où il n'y a pas
d'avocat, il n'y a pas
de liberté



grasset

M.B.C.

A travers le monde

Inde

● L'« ATTENTAT » CONTRE M. SANJAY GANDHI. — Tandis que les élections législatives commençaient dans *le calme*, ce mercredi 16 mars, une polémique a opposé le gouvernement et *l'opposition* au sujet de l'« *attentat* » auquel aurait échappé, lundi, M. Sanjay Gandhi, *fils du premier* ministre (*le Monde* du 16 mars).

Le parti Janata a demandé l'ouverture d'une *enquête* judiciaire sur une affaire qu'il considère comme une *« mise en scène »* du pouvoir pour affoler les électeurs. Le ministre de la défense, M. Bansi Lal, avait en effet *déclaré que cette* tentative d'assassinat était *« le point culminant d'une campagne haineuse lancée par les fascistes dès l'annonce des élections ».* — (A.F.P.)

Mexique

● SOIXANTE-SEPT PRISONNIERS POLITIQUES mexicains ont été remis *en* liberté le 15 mars après la décision du ministère public d'abandonner les charges *relevées contre* eux. La plupart de ces personnes étaient soupçonnées d'appartenir à *des groupes* subversifs et clandestins tels que le Mouvement d'action révolutionnaire (MAR), le Front urbain Zapa Tiste (FUZ) et la Ligue communiste 23 septembre. — *(A.F.P.)*

Portugal

● M. EDMUNDO PEDRO, député et membre du *secrétariat national* du parti socialiste portugais, a été nommé, le mercredi 9 mars, président de la *commission* administrative de la radio-télévision portugaise, poste qui était occupé par le capitaine Tomas Rosa, ancien ministre du travail du sixième gouvernement provisoire. *Cette* décision du gouvernement est l'épilogue d'une crise latente depuis plusieurs mois, et due essentiellement à des conflits de personnes et des luttes d'influence. La pratique d'une censure *systématique* à la télévision a déjà été dénoncée par un groupe de vingt-deux journalistes. — *(A.F.P.)*

● UN ATTENTAT A ETE PERPETRE mardi 15 mars contre la maison des parents du député socialiste portugais Jaime Gama, à Ponta-Delgada, dans l'île des Açores de Sao-Miguel. Un groupe d'hommes a mis le feu à la maison actuellement inoccupée. Cet attentat, qui fait suite à divers incidents attribués au Mouvement séparatiste des Açores, intervient alors que se tient à Lisbonne un « mini-sommet » sur les régions autonomes des Açores et de Madère. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● POUR LA PREMIERE FOIS DEPUIS PLUSIEURS DECENNIES, LE NATIONAL PARTY sera *représenté* au conseil de gestion de la municipalité de Johannesburg. Trois de ses *membres ont été* réélus à cette instance, mardi 15 mars, auprès de trois conseillers et d'un président de l'United Party. *Le* Progressive *Reform* Party, qui avait obtenu dix-neuf sièges à la municipalité contre onze *U.P., quinze N.P.* et un indépendant, est ainsi tenu à l'écart du conseil de gestion. — *(Corresp.)*

Sénégal

● M. LEOPOLD SEDAR SENGHOR, chef de l'État sénégalais, a assuré mardi 15 mars, s'être *« beaucoup amusé lorsqu'on a accusé le Sénégal »* de complicité dans la préparation de l'agresison perpétrée contre le Bénin le 16 janvier dernier. Il a rappelé que *« l'on n'a pas encore identifié l'agresseur »* et que la commission d'enquête devra présenter des preuves d'une participation du Sénégal à l'opération. — *(A.F.P.)*

Tanzanie

● UN PORTE-PAROLE DU MINISTERE TANZANIEN des affaires étrangères a annoncé que M. Fidel Castro avait remis à jeudi 17 mars la visite qu'il devait effectuer mercredi en Tanzanie. Le premier ministre cubain a prolongé de vingt-quatre heures son séjour à Addis-Abeba. — *(A.F.P.)*

ASIE

Timor-Oriental, un nouveau test pour la politique de M. Carter

Une nouvelle occasion de vérifier jusqu'où peut aller la volonté du président Carter de « moraliser » la politique extérieure des Etats-Unis va se présenter. M. Malik, ministre indonésien des affaires étrangères, a déclaré, le lundi 14 mars, que son pays n'achèterait plus d'armes aux pays communistes, et passerait toutes ses commandes aux Etats occidentaux. « Nous avons, *a-t-il dit,* demandé des navires de guerre aux Pays-Bas *(dont l'Indonésie est une ancienne colonie).* Peut-être, des armements lourds nous seront-ils livrés par les Etats-Unis. Nous attendons la visite du président Carter, qui est actuellement retenu dans son pays par ses occupations. »

La veille, le Washington Post *avait révélé qu'un rapport secret circulait parmi certains parlementaires américains, qui accrédite les bruits au sujet des atrocités commises par les troupes indonésiennes à Timor-Oriental. Selon ce document, les soldats du général Suharto, le chef de l'Etat indonésien, ont tué quelque cent mille personnes dans l'ancien territoire portugais, soit plus de 15 % de la population. Une commission spéciale entendra le 23 mars, à Washington, plusieurs témoins, parmi lesquels M. James Dunn, ancien consul d'Australie à Timor-Oriental.*

Ce diplomate, qui a écouté le récit de nombreux réfugiés à l'étranger, était en poste avant que le changement de régime à Lisbonne, en 1974, n'ait bouleversé la situation à Timor. Sans attendre le retrait des Portugais, le Fretilin (Front [trenté] timorais de libération nationale) avait pris alors le contrôle de la plus grande partie du pays, avec, semble-t-il, le soutien de la majorité de ses habitants. Après plusieurs mois de confusion, l'armée indonésienne, répondant à l'« appel » du mouvements dissidents manipulés par Djakarta, envahissait un territoire que ses chefs convoitaient depuis 1945, et occupait Dili, sa capitale, le 7 décembre 1975, sans que les forces portugaises encore présentes opposent de résistance. Le 24 juin 1976, l'Indonésie, invoquant le souhait d'une « Assemblée populaire » au demeurant peu représentative, annexait officiellement l'ancienne colonie.

Cette politique du fait accompli se heurte à la résistance du Fretilin, selon lequel les troupes indonésiennes ne tiennent que 20 % du territoire. La radio du front, installée à Maubere, une localité qu'il contrôle, et sa « délégation permanente », établie à Maputo, capitale du Mozambique (en raison des liens existant entre les nationalistes des anciennes colonies portugaises), font état de victoires des maquisards, suivies de représailles sur la population : exécutions sommaires, viols, déportations. Selon Radio-Maubere, deux mille quatre-vingt-quatorze soldats indonésiens ont été tués par le Fretilin à proximité de Dili, entre le 23 novembre 1976 et le 23 février 1977.

Il faut sans doute faire la part de la propagande dans ces bulletins de victoire et les récits d'atrocités. Mais comment contester en bloc les témoignages recueillis et vérifiés par des religieux qui, réfugiés en Australie (dont la côte se trouve à environ 500 kilomètres de l'île), parlent de génocide ? Quelle signification attacher au fait que, à Dili, vingt mille personnes ont demandé un passeport pour le Portugal ?

Tout en se proclamant nationaliste avant tout, le Fretilin mise sur le soutien des pays communistes. Il a envoyé une délégation à Phnom-Penh en juillet 1976. Cette démarche peut inquiéter, mais elle ne justifie pas le silence complice des gouvernements occidentaux devant les excès de l'armée indonésienne. M. Carter éviterait peut-être de plonger définitivement un petit peuple dans le désespoir et la haine de l'Occident, s'il répondait par la négative à la demande d'armes de l'Indonésie, un des pions de la diplomatie américaine dans le Sud-Est asiatique, et s'il expliquait le sens de son refus.

J. de G.

CORRESPONDANCE

La nouvelle Constitution afghane

L'ambassade d'Afghanistan nous a adressé les précisions suivantes au sujet de la première Constitution républicaine qui vient d'être adoptée à Kaboul (le Monde *du 16 février)* :

...La Grande Assemblée ne comprend pas uniquement les chefs de tribus, mais des représentants de toutes les classes de la société afghane. Elle était composée à la fois des représentants élus de la nation, des membres du comité central de révolution, des membres du cabinet, des membres du comité de rédaction ainsi que d'un certain nombre de militaires et de fonctionnaires civils.

Le 14 février 1977, le chef de l'Etat de l'Afghanistan, Son Excellence Mohammed Daoud, fut élu, à l'unanimité et pour six ans (et non pas deux ans), président de la République.

Nous vous précisons également que la nouvelle Constitution comprend un préambule et cent trente-six articles répartis en treize chapitres et que selon cette nouvelle Constitution le président de la République doit prêter serment devant la « Loya Djirgah », ce qui fut fait le 15 février 1977.

Après la cérémonie du Serment, le président de la République dissout la « Loya Djirgah » dont le rôle est alors terminé.

Philippines

Les tentatives de compromis entre Manille et les rebelles musulmans semblent avoir échoué

De notre correspondant

Bangkok. — Le président Marcos a repoussé au 21 avril le référendum sur l'autonomie des treize provinces du Sud (« le Monde » du 16 mars). Initialement prévu pour le 21 février, ce scrutin avait déjà été reporté au 17 mars.

La décision du chef de l'Etat philippin intervient au moment où les négociations, à Tripoli, entre les représentants de Manille et les séparatistes musulmans du M.N.L.F. — Moro National Liberation Front, — par l'entremise du colonel Kadhafi, qui soutient ces derniers, sont au bord de la rupture. Une tentative de dernière minute pour empêcher la reprise d'une guerre sanglante, qui a coûté en cinq ans plusieurs dizaines de milliers de vies humaines, a été entreprise : Mme Imelda Marcos, l'ambitieuse femme du président, s'est rendue, le 10 mars, à Tripoli, accompagnée du secrétaire à la défense, du chef de la gendarmerie et du commandant en chef des forces armées dans le Sud.

Le président Marcos compte sur le colonel Kadhafi pour amener le M.N.L.F. à plus de souplesse ; il espère que le dirigeant libyen « *usera de son autorité pour obtenir une solution pacifique* ».

Aujourd'hui, à Manille comme chez les partisans du M.N.L.F., l'atmosphère est au pessimisme. Après quelques semaines pendant lesquelles on a cru que le « *cessez-le-feu* » conclu le 23 décembre 1976 serait respecté, les deux parties s'accusent mutuellement de violer la trêve. Manille affirme que le M.N.L.F. a profité de la cessation des hostilités pour recruter et entraîner des milliers de soldats — ses forces seraient passées de sept mille à dix mille hommes, — lever des impôts et menacer les résidents chrétiens. Les musulmans, pour leur part, déclarent que les troupes philippines ont reçu des renforts et ont lancé récemment une attaque contre un camp d'entraînement de la Bangsa Moro Army, ou B.M.A., la branche militaire du M.N.L.F.

Toutefois, la cause principale du différend est l'interprétation de l'accord du 23 décembre ; le texte en avait été laissé volontairement très vague, et devait être précisé au cours de négociations ultérieures. Or les points de vue des deux parties apparaissent inconciliables. Le président Marcos entend organiser un référendum dans les treize provinces méridionales concernées, dont huit seraient à majorité chrétienne.

Le M.N.L.F. refuse ce scrutin. Les chefs de la B.M.A. auraient même reçu des instructions pour lancer une offensive le jour du référendum. De plus, si Manille considère la future autonomie comme assez formelle, et entend maintenir un certain contrôle sur la zone musulmane qui pourrait être créée, le M.N.L.F. veut y créer un Etat pratiquement indépendant au sein de la République philippine, le Bangsa Moro Islamic Region, avec une armée, un drapeau et une capitale : Zamboanga.

On voit mal comment Mme Marcos parviendra à relancer les négociations et à réduire la méfiance des chefs du M.N.L.F. Ces derniers sont prêts à reprendre la guerre et bénéficieront, en cas d'échec des pourparlers, du soutien en armes de la Libye, et peut-être aussi d'autres pays arabes. Une des raisons qui avaient poussé M. Marcos à négocier avec le M.N.L.F. était son souci d'éviter que les pays musulmans ne cessent leurs livraisons de pétrole aux Philippines.

Même si une solution négociée au conflit était trouvée, il faudrait des années pour rétablir le calme dans le Sud. En état de dissidence pendant toute la période coloniale espagnole et américaine, les musulmans philippins, qui constituent à peine 10 % de la population, se battent depuis un demi-siècle pour contenir le flot d'immigrants chrétiens, venus du Nord. Moins éduqués, moins riches, ne disposant pas de titres de propriété sur une terre qui leur avait été attribuée par le droit coutumier islamique, les musulmans ont dû reculer, au point d'être devenus minoritaires dans leur patrie d'origine, la grande île de Mindanao.

PATRICE DE BEER.

Laos

Les montagnards méos constituent le principal élément des mouvements de résistance au régime

Selon une dépêche de l'agence de presse vietnamienne reçue le mardi 15 mars à Hongkong, le chef de l'Etat laotien, M. Souphanouvong, a déclaré que les tâches prioritaires du gouvernement, en 1977, étaient de « maintenir l'ordre et la sécurité et de renforcer le potentiel de défense afin d'écraser toutes les tentatives de sabotage de l'ennemi ».

Cet « ennemi » où faut-il le chercher ? Parmi les partisans de la monarchie, comme en témoigne l'arrestation récente de l'ex-roi Savang Vathana (« le Monde » du 15 mars), mais aussi parmi les montagnards méos, dont des pilotes laotiens ayant fui leurs pays disent qu'ils sont les cibles principales des bombardements de l'aviation gouvernementale.

Udorn (Thaïlande) (*A.P.*). — D'après les témoignages de réfugiés et de missionnaires occidentaux, les Méos sont chassés de leurs villages par les troupes gouvernementales laotiennes chargées de briser leur résistance traditionnelle à l'autorité centrale. Pour ces témoins, l'offensive militaire et l'opération de transfert de population lancées contre les Méos risquent d'aboutir à un « *génocide culturel* ». Selon des pilotes transfuges de l'aviation laotienne, qui avaient pour mission de bombarder des villages méos, l'offensive gouvernementale a contraint les tribus de montagnards à se réfugier dans les régions les plus reculées du pays.

Ces pilotes, qui se sont posés récemment en Thaïlande, affirment d'autre part que des Vietnamiens participent aux côtés d'unités Pathet-Lao à la réduction des maquis méos et d'autres foyers de résistance. L'un d'eux assure avoir effectué des missions régulières à Hanoï pour charger du matériel et des munitions. D'après de nombreux diplomates occidentaux, quelque 30 000 soldats nord-vietnamiens sont restés au Laos après la fin de la guerre, et, selon des informations fragmentaires, ces effectifs auraient été renforcés à la fin de l'année dernière.

La rébellion méo est surtout active dans les régions situées autour de la plaine des Jarres. On signale aussi des foyers de résistance dans la province de Sayaboury, limitrophe de la Thaïlande, et jusque dans certaines zones proches de Louang-Prabang, la capitale.

Les missionnaires occidentaux travaillant dans les camps de réfugiés méos situés en Thaïlande affirment qu'il existe un va-et-vient continuel de maquisards sur la frontière. D'après les réfugiés, un grand nombre de leurs compagnons ont été envoyés dans des camps de rééducation et y sont toujours détenus, notamment les maquisards soupçonnés d'appartenir à l'« armée secrète » du général Vang Pao, financée et équipée par la C.I.A. pour combattre les communistes.

De plus en plus près de Vientiane

Les Méos, dont la résistance au Pathet-Lao est moins fondée sur une opposition d'ordre idéologique que sur une volonté farouche de préserver leur personnalité, étaient environ 350 000 avant la guerre. Entre 1960 et 1974, ce chiffre aurait baissé de plus de 20 % en raison de famines, d'épidémies et des bombardements de l'aviation américaine.

On estime généralement que les Méos constituent aujourd'hui le principal foyer de rébellion contre les régimes communistes d'Indochine. Bien qu'il soit difficile de prendre l'exacte mesure de leur résistance, tous les indices montrent qu'elle a marqué des points. Des informations font état d'attaques rebelles lancées de plus en plus près de Vientiane.

DIPLOMATIE

Après la visite de M. Genscher à Washington

Le chancelier Schmidt confirme que le contrat nucléaire avec le Brésil sera exécuté

De notre correspondant

Bonn. — M. Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, est revenu le mardi 15 mars très satisfait de sa visite aux Etats-Unis où il a eu des entretiens avec le président Carter et avec M. Cyrus Vance. Le climat des relations germano-américaines, légèrement tendu depuis l'arrivée de l'administration démocrate, semble s'être sensiblement amélioré. M. Genscher a eu l'impression que M. Carter savait « *apprécier à sa juste valeur le poids de la République fédérale dans l'alliance atlantique* », dit-on au ministère des affaires étrangères. Une « *totale identité de vue* » a été constatée sur tous les problèmes abordés. Le contrat nucléaire germano-brésilien ne constitue nullement « *la clé des relations entre Bonn et Washington* ».

Devant le groupe parlementaire du parti social démocrate le chancelier Schmidt a réaffirmé que la R.F.A. « *se tenait une fois pour toutes aux accords conclus* ». « *D'ailleurs, Washington n'a jamais cherché à nous imposer une rupture du contrat avec le Brésil* », a ajouté le chancelier. Il n'en est pas moins vrai qu'avant et après son élection, M. Jimmy Carter a vivement critiqué le contrat germano-brésilien qui prévoit non seulement la fourniture de huit centrales nucléaires, mais encore la livraison d'une usine d'enrichissement de l'uranium et d'une installation de retraitement des combustibles irradiés. Si le gouvernement de Washington n'a pas voulu imposer une « *rupture de contrat* », il a émis de sérieuses réserves au cours de quatre rencontres en moins de deux mois.

A Washington MM. Carter, Vance et Genscher se seraient mis d'accord sur deux principes qui correspondent à la position défendue par Bonn :

— La politique de non-prolifération des armes nucléaires doit être poursuivie sans entraîner une discrimination dans l'utilisation pacifique de l'énergie atomique ;

— Les deux gouvernements veulent associer les « *puissances atomiques potentielles* » (comme le Brésil) aux discussions sur la non-prolifération.

Selon les Allemands, ces deux principes donnent le pas à la « politique du contrôle » sur la « politique du refus » de vente des installations « sensibles ». Mais on ne sait pas encore quelles conséquences directes pourrait avoir leur application sur le contrat entre la R.F.A. et le Brésil. Le fait que les entretiens germano-américains seront poursuivis au plus haut niveau au cours des prochaines semaines donne cependant à penser que toutes les divergences de vues n'ont pas été toutes écartées. M. Vance viendra à Bonn avant la fin du mois, après sa visite à Moscou, et M. Schmidt compte traiter le problème de l'énergie atomique avec le président Carter au début de mai à Londres.

DANIEL VERNET.

LE GOUVERNEMENT PORTUGAIS PRÉVOIT LA CONSTRUCTION DE NEUF CENTRALES NUCLÉAIRES

Lisbonne (A.F.P.). — Le Portugal lance un programme d'investissements de 280 millions d'escudos (35 millions de francs environ) cette année pour la prospection et l'exploitation des gisements d'uranium que possède le pays, révèle le « Diario de Lisboa » dans son numéro du 15 mars.

Ce programme est lié au projet de construction de neuf centrales nucléaires d'ici à l'an 2000. Le gouvernement prévoit la création à cet effet d'une entreprise nationale de l'uranium et la restructuration de la junte de l'énergie nucléaire.

Au cours de la récente visite à Bonn de M. Mario Soares, les dirigeants ouest-allemands se sont montrés intéressés par la fourniture de centrales nucléaires et par l'exploitation de l'uranium portugais. Interrogé à ce sujet, lundi 14 mars, au retour de sa tournée européenne, M. Soares a affirmé que la construction de centrales était « une nécessité nationale, parce que le Portugal n'est pas assez riche pour acheter le pétrole dont il a besoin et parce qu'il ne peut pas compter non plus sur son énergie hydraulique ».

M. WORMSER QUITTE LA CARRIÈRE DIPLOMATIQUE

M. Olivier Wormser, ambassadeur de France près la République fédérale d'Allemagne, quittera son poste dans un mois environ, déclare-t-on de source autorisée. M. Wormser, qui aura atteint la limite d'âge à la fin du mois de mai 1978, a demandé, pour des raisons de convenance personnelle, à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 30 juin 1977.

[Né en 1913, docteur en droit, M. Wormser, après avoir été en 1933 attaché à l'ambassade de France à Rome, a appartenu de 1934 à 1938 à différents cabinets ministériels et a été jusqu'à la guerre chargé de cours à la faculté de droit de Dijon. Engagé en 1941 dans les Forces françaises libres, il est entré en 1943, à Londres, au commissariat national aux affaires étrangères du Comité de libération nationale. Après la guerre, il est nommé à l'ambassade de France à Londres, puis, à partir de 1948, reste seize ans aux affaires économiques du Quai d'Orsay, dont il devient le directeur en 1954. A ce titre, il joue un rôle essentiel dans toutes les négociations européennes. Ambassadeur à Moscou (1966-1968), gouverneur de la Banque de France (1969-1974), ambassadeur à Bonn depuis 1974., M. Wormser a été élevé à la dignité d'ambassadeur de France. Il entrerait prochainement dans les affaires privées.]

(Publicité)

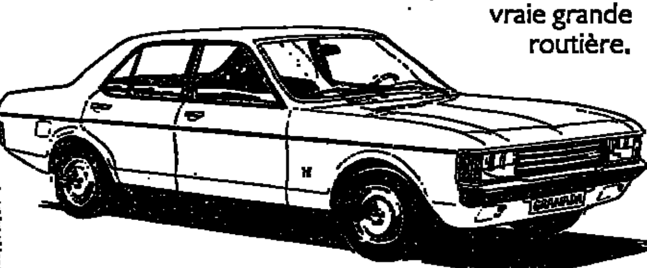
— Chapitre Anne Frank du Bnai B'rith
— Centre Rachi

SOIRÉE POUR LE TRICENTENAIRE DE SPINOZA avec les Professeurs J. ASKENAZI et R. MISRAHI

Le 17 mars à 21 heures, 30, boulevard de Port-Royal, PARIS-5e.



V6. Les moteurs de la Ford Granada : 2.300 cm³, 2.600 cm³, et 3 litres sont à 6 cylindres en V. La Ford Granada c'est aussi la suspension à 4 roues indépendantes, une voie extra-large, et une direction ultra-précise qui en font une vraie grande routière.



• Il existe 4 modèles : Granada, Luxe, GL et Ghia.
• Moteurs à 4 cylindres : 10 CV et 11 CV.
• Moteurs à 6 cylindres : 13 CV, 15 CV et 17 CV.

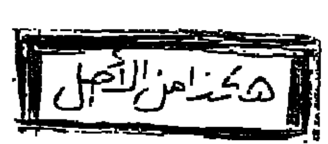
Essayez-en une chez un des 610 concessionnaires, agents et points de vente Ford en France.

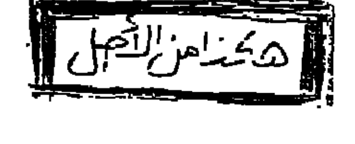
PRIX TARIF H.T. GARANTI 3 MOIS — Au jour de l'acceptation de la commande par l'organisme vendeur.

Ford Granada
Légendaire robustesse et sécurité. Ford

CHEZ LES CONCESSIONNAIRES EXCLUSIFS FORD DES 20 ARRONDISSEMENTS DE PARIS :

ETS. BUFFARD	LA CHAPELLE	ROCHEBRUNE	R.V.A.	SADVA	SAFI
110/112 bd de l'Hôpital	20 bd de la Chapelle	58/60 av. Parmentier	93 bd Raspail	19 rue de Presbourg	76 rue de Longchamp
PARIS 13	PARIS 18	PARIS 11	PARIS 6	PARIS 16	PARIS 16
707.79.19	206.19.40	805.29.02	222.73.80	500.32.00	553.18.40
Ford	Ford	Ford	Ford	Ford	Ford







EUROPE

Union soviétique

M. Anatole Charanski est arrêté au moment où le docteur Stern est libéré

Moscou. — Une libération anticipée, une nouvelle arrestation, un procès en cours... C'est, semble-t-il, le régime de la douche écossaise qu'ont adopté les autorités soviétiques à l'égard des dissidents, deux semaines avant l'arrivée à Moscou de M. Vance, le secrétaire d'Etat américain.

La libération anticipée, annoncée mardi après-midi 15 mars par l'agence Tass, et dont la presse de ce mercredi ne fait pas état, ne concerne pas à proprement parler un dissident. Le docteur Mikhaïl Stern, qui avait été condamné en décembre 1975 à huit Stern a été traîné devant un tribunal de Vinnitza (Ukraine), n'avait en effet jamais fait parler de lui avant son procès. Contrairement à ses fils, il n'envisageait même pas de demander à quitter l'U.R.S.S. pour émigrer en Israël. Mais c'est parce qu'il a refusé de s'opposer au départ de ses enfants (une autorisation parentale est nécessaire, même si le candidat au départ est majeur depuis longtemps) que le docteur Stern a été traîné devant un tribunal et condamné à une lourde peine pour « corruption ».

Que ce procès et son instruction n'aient constitué qu'une sinistre comédie, il suffit pour s'en convaincre d'en lire le compte rendu qui a été publié en France, et dont l'authenticité n'a jamais été contestée par les autorités soviétiques compétentes (1).

La décision de la Cour suprême d'Ukraine de libérer le docteur s'explique non tant par *« les principes de l'humanisme socialiste »*, auxquels se réfère l'agence Tass, que par le *« contre-procès »* du docteur Stern qui doit s'ouvrir le 24 mars prochain à Amsterdam.

Plutôt que d'affronter une nouvelle campagne au cours de laquelle certains partis communistes occidentaux n'auraient pas pu ne pas se manifester, les autorités soviétiques ont préféré faire libérer le docteur Stern en invoquant des arguments dont le tribunal n'avait pas voulu entendre parler : l'état de santé du médecin, son âge, le fait qu'avant son procès il n'avait jamais eu affaire à la justice.

Il est probable, maintenant, que le docteur Stern va demander à quitter l'U.R.S.S. C'est en tout cas ce qu'il avait déclaré à l'issue de son procès, expliquant qu'il lui serait impossible, après une telle épreuve, de continuer à vivre volontairement en Union soviétique. Le docteur, dont la femme avait lancé, au début du mois de mars, un appel aux présidents Giscard d'Estaing et Carter, ainsi qu'à MM. Mitterrand et Marchais, a déjà reçu des invitations de plusieurs institutions médicales américaines.

(1) *Un procès ordinaire en U.R.S.S.*, éd. Gallimard.

De notre correspondant

Quelques heures après l'annonce de la libération du docteur Stern on apprenait, à Moscou, l'interpellation de M. Anatole Charanski, l'un des membres du groupe de surveillance de l'application des accords d'Helsinki. L'arrestation de M. Charanski, qui n'a pas encore été confirmée par l'agence Tass, ne constitue pas une *surprise* puisque ce militant *juif* avait été accusé, il y a deux semaines, par les *Izvestia*, d'espionnage au profit de la C.I.A. Depuis, M. Charanski était ostensiblement escorté dans tous ses déplacements par huit policiers en civil du K.G.B. M. Charanski, qui est âgé d'une trentaine d'années, a demandé, il y a plusieurs années, à émigrer en Israël *où* réside déjà sa *femme*, mais cette autorisation lui a toujours été refusée pour des raisons de « sécurité ». Ce spécialiste de l'informatique jouait un rôle important parmi les opposants dans la mesure où il constituait un « pont » entre les *activistes juifs* et les contestataires politiques. M. Charanski est, en particulier, très lié à M. André Sakharov.

Mardi également, trois artistes dissidents qui avaient *formé* un comité chargé de dénoncer les violations de la liberté de création ont été convoqués au K.G.B. où on leur a fait savoir que leurs activités sont contraires à la législation soviétique. Il s'agit de deux peintres, dont Oscar Rabine, et d'un mime.

A *Leningrad*, enfin, se poursuit, ce mercredi, pour la seconde journée, le procès de deux peintres non officiels, Oleg Volkov et Ouli Ribakov, accusés d'avoir peint, en novembre dernier, des slogans antisoviétiques sur plusieurs monuments de la ville, dont la citadelle Pierre et Paul. Les deux peintres se seraient reconnus coupables au cours des premières audiences.

JACQUES AMALRIC.

● *Le « tribunal Stern »* siégera comme prévu les 24 et 25 mars à Amsterdam. Le secrétaire général du « tribunal », M. Wil Steeman, a déclaré, mardi 15 mars, après l'annonce de la libération du docteur *Mikhaïl* Stern, que *« le tribunal Stern est consacré à tout individu oppressé par un système totalitaire, pas seulement en Union soviétique »*. — *(A.F.P.)*

● *L'agence Tass* a dénoncé mardi 15 mars une *« nouvelle provocation antisoviétique »* de la part de la Ligue de défense *juive*. Dans une dépêche datée de New-York, Tass rapporte qu'une vingtaine de *« houligans »* ont causé *« de sérieux dégâts matériels »* en s'attaquant aux bureaux de l'Intourist à New-York. *« L'agression contre la représentation de l'Intourist est un maillon de la chaîne des activités criminelles de la Ligue de défense juive dirigées contre les établissements et les citoyens soviétiques aux Etats-Unis »*, déclare Tass. — *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

Les signataires de la « Charte 77 » adressent un nouveau document aux autorités

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Par crainte sans doute de manifestations de sympathie trop importantes à l'occasion des obsèques, ce mercredi 16 mars, *du professeur* Jan Patocka, l'un des porte-parole de la Charte 77, la police a procédé, dans la journée de mardi, à Prague, à une série d'interpellations dans les milieux contestataires. Des perquisitions ont également eu lieu. Parmi les personnes appréhendées figurent Mme Jirousova, historienne d'art, MM. Hejdanek, philosophe, et Peter Uhl. Mme Silhanova, femme de M. Venek Silhan, l'un *des dirigeants du* P.C. lors du congrès clandestin de Vinohrady, qui s'est tenu dans les premiers jours de l'occupation soviétique, en août 1968, aurait été conduite dès lundi dans les locaux de la police.

D'autre part, plusieurs signataires de la Charte 77, parmi lesquels l'écrivain Ludwik Vaculik, ont été convoqués pour interrogatoire ce mercredi, exactement à l'heure prévue pour les funérailles *du professeur* Patocka. Une cérémonie religieuse devrait avoir lieu vendredi à la mémoire du philosophe défunt.

Le coup qui les a frappés avec la disparition de l'un de leurs porte-parole n'a pas empêché les responsables de la Charte 77 de rendre public, mardi, un nouveau document, le septième depuis le mois de janvier. Ce *texte*, qui porte encore la signature de Jan Patocka, ainsi que celle de M. Hajek, le seul porte-parole de la Charte encore en liberté, attire l'attention sur les abus qui règnent dans la vie économique et sociale. Il critique le système de sécurité de l'emploi, dénonce la discrimination contre les femmes, et fait état d'un large mécontentement des salariés sur les lieux de travail.

Le document constate encore qu'il existe en Tchécoslovaquie *« un chômage caché assez important »* qui se manifeste par l'existence d'institutions et d'emplois inutiles, *« compte tenu du modernisme de la technologie et de l'organisation du travail »*. A propos du travail des femmes, le document déclare qu'elles ne travaillent pas, pour la plupart, *« pour avoir une vie meilleure et plus indépendante, mais par nécessité économique, parce que le salaire de leur mari ne suffit pas à assurer un niveau de vie même modeste »*.

Les responsables de la Charte 77 *indiquent que six cent dix-sept* personnes ont, à ce jour, signé ce document.

Enfin, de source proche de la Charte 77, on nous demande d'indiquer que l'information selon laquelle M. Zdenek Mlynar, ancien dirigeant du P.C., aurait demandé un visa d'études pour l'étranger, est inexacte (*le Monde* du 16 mars). — M. L.

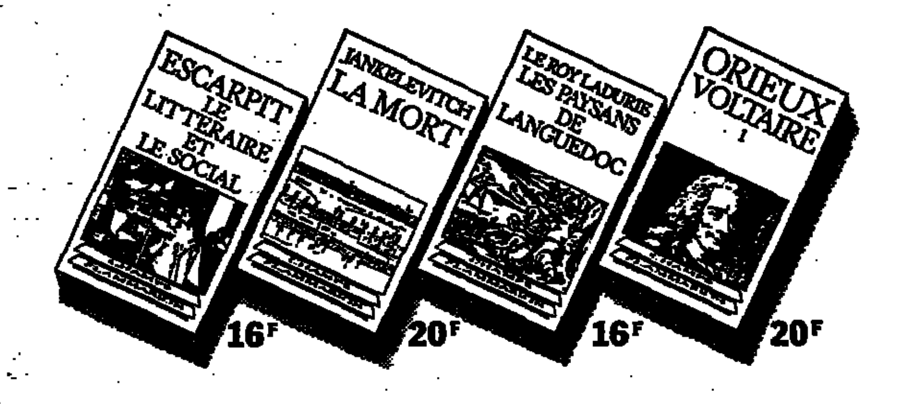
● *M. Robert Pontillon*, membre du secrétariat national du parti socialiste français, a indiqué, mardi 15 mars, qu'il fera déposer une gerbe, au nom de sa formation, sur la tombe de Jan Patocka, l'un des rédacteurs de la Charte 77, mort dimanche à Prague. Le secrétariat international du P.S. ne précise pas selon *quelles* modalités s'effectuera cet hommage au philosophe disparu.

● *M. Jacques Dominati*, secrétaire général des républicains indépendants, a déclaré mercredi 16 mars : *« A l'heure où ses amis pleurent le décès du professeur Patocka, porte-parole de la Charte 77, il convient de saluer le courageux combat mené par cet homme pour la défense des droits de l'homme et pour les libertés.*

Tous vos champs de réflexion sont dans Champs.

Champs, c'est une nouvelle collection où sont publiés, pour la première fois au format de poche, de grands textes abordant les sujets majeurs de la réflexion contemporaine.

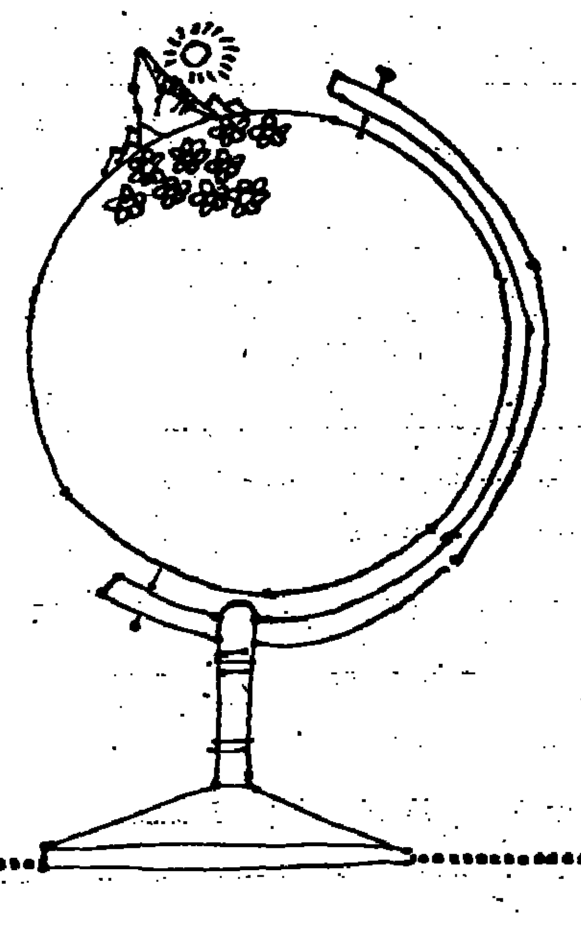
Tous les champs de connaissance y sont explorés – psychanalytique, économique, politique, écologique, historique... – par les spécialistes les plus éminents. Emmanuel Le Roy Ladurie, Jean Orieux, Vladimir Jankélévitch, Robert Escarpit inaugurent cette collection. Tous les mois, quatre nouveaux "Champs" paraîtront chez votre libraire.



CHAMPS
Une collection éditée par Flammarion.

Synergie K & E

alfa romeo
CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF
GAP PANTIN
122 R. VAILLANT-COUTURIER
93130 NOISY-le-SEC
845-97-67



Toujours souriante à l'horizon des loisirs la Suisse — Mettez le cap sur cet univers de vacances!

SUISSE
le plus beau pays du monde ✲

✲ après le vôtre

Voyez votre agence de voyages ou l'Office National Suisse du Tourisme, 11bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 073 63 30

EUROPE

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION EN ESPAGNE A L'APPROCHE

Les représentants des partis reconnus et des indépendants pourront faire acte de candidature aux élections prévues en juin

Madrid. — Un conseil des ministres extraordinaire a approuvé, le 15 mars, à Madrid, le décret-loi qui fixe les modalités des prochaines élections générales. Le texte du décret n'est pas encore connu, seul a été diffusé un résumé établi par le gouvernement. Il est difficile de faire une analyse complète, mais à première vue le décret donne aux candidats les garanties normales dans un pays démocratique.

De notre correspondant

Après quarante années de dictature, les Espagnols vont *enfin* participer, dans la première quinzaine de juin, semble-t-il, à des élections générales. Seront élus trois cent cinquante députés au scrutin proportionnel et deux cent quatorze sénateurs au scrutin majoritaire.

Le déroulement de la campagne et du scrutin sera contrôlé par des conseils électoraux aux différents échelons : Conseil national, conseil provincial (chaque province constitue une circonscription) et conseil de zones. Ces conseils seront présidés par des représentants du pouvoir judiciaire — en sont exclus les fonctionnaires du gouvernement. Ils comprendront des délégués des partis politiques et des collèges électoraux.

Pendant la campagne électorale, d'une durée de vingt et un jours, ces conseils rempliront certaines fonctions qui sont normalement de la compétence des autorités gouvernementales. Il leur appartiendra, par exemple, de donner les autorisations nécessaires pour les réunions électorales, les meetings, la propagande, etc.

Vers la légalisation du parti communiste

Après le scrutin, le gouvernement accordera une subvention aux partis qui auront participé à la compétition : ils recevront une somme proportionnelle aux votes qu'ils auront recueillis. Mais, pour avoir droit à ces avantages, un parti devra recueillir au moins 3 % des suffrages. D'autre part, le gouvernement s'engage à installer des panneaux pour les affiches de propagande. Tous les partis auront accès à la radio et à la télévision officielles, ainsi qu'à la presse officielle (on s'attend que la presse du Mouvement passe aux mains de l'Etat dans les plus brefs délais). L'application du principe d' « égalité des chances » sera contrôlée par les conseils électoraux.

Trois cent cinquante députés seront élus au congres selon les modalités suivantes : deux représentants par province plus un représentant pour chaque groupe de 144 500 électeurs. Chaque province sera représentée au Congrès par au moins trois députés. Les grandes villes comme Madrid et Barcelone auront chacune une trentaine de députés. Tous les Espagnols, hommes et femmes, âgés de vingt et un ans sont électeurs et éligibles. Les militaires et les juges en activité ne pourront pas poser leur candidature. Sont également inéligibles les ministres, les hauts fonctionnaires de l'administration et des syndicats.

L'élection des députés se fera par scrutin de liste *« complète, bloquée et fermée »*. Des listes de coalition pourront se constituer. Des indépendants pourront également former une liste, à condition qu'elle soit présentée devant le conseil électoral par un millième des électeurs de la circonscription. Cette disposition permettra, le cas échéant, à M. Suarez de présenter ses amis, et au parti communiste de se présenter, même s'il n'est pas légalisé ces proches semaines, ce qui est d'ailleurs fort improbable. A Madrid, on attend la légalisation du P.C. pour le 25 mars, après le rapport favorable remis le 14 de ce mois à la Cour suprême par l'avocat au Conseil d'Etat.

Vers un remaniement

Les personnes actuellement inéligibles, en raison des fonctions qu'elles exercent (ministres, etc.), pourront faire acte de candidature, à condition de donner leur démission.

Cette disposition pourrait provoquer un remaniement gouvernemental, car certains ministres voudront vraisemblablement être candidats.

Les sénateurs : quatre par province, cinq pour les provinces insulaires (Baléares et Canaries), et deux pour chacune des places de souveraineté (Ceuta et Melilla), seront élus au scrutin majoritaire.

Il est possible qu'avant les élections disparaissent le secrétariat général du Mouvement (qui constitue un ministère), ainsi que le ministère des relations syndicales. Quant au ministère du travail, il serait scindé en un ministère de la santé et de la sécurité sociale et un ministère du travail et des relations syndicales, qui intégrerait bon nombre de fonctionnaires syndicaux.

JOSÉ-ANTONIO NOVAIS.

Dangereux printemps au Pays basque

De notre envoyé spécial

Saint-Sébastien. — Trois cents étudiants sont restés assis, mardi soir 15 mars, sur les trottoirs, au carrefour de la rue d'Espagne et de la rue Hernani, interrompant la circulation pendant les obsèques de leur camarade, José-Luis Aristizabal, tué dimanche par une balle en caoutchouc tirée par les forces de l'ordre. Mais les funérailles se sont déroulées sans incident en l'église de la Sainte-Famille, en présence de deux mille personnes. La famille de la jeune victime avait fait publier un communiqué demandant que la cérémonie ne soit politisée ni d'un côté ni de l'autre.

Après la messe, pourtant, plusieurs milliers de personnes, des jeunes en majorité, ont tenté de se diriger vers le domicile de la famille Aristizabal. Les manifestants marchaient en silence derrière des banderoles drapées de crêpe noir. Sur la place du Centenaire, le cortège s'est heurté à d'importantes forces anti-émeutes. Pendant que les pourparlers entre le capitaine de la police et les manifestants se prolongeaient, des policiers trop zélés ont commencé à tirer des balles en caoutchouc. Le capitaine est aussitôt intervenu pour faire cesser le tir, et les responsables de la manifestation ont demandé à la foule de se disperser. Cependant, à la tombée de la nuit, des groupes de jeunes manifestants ont dressé des barricades aux limites de la cité et de la périphérie en utilisant les matériaux d'un chantier public.

Si un calme précaire semble être revenu ce mercredi au Guipuzcoa, le printemps basque de 1977 aura été aussi sanglant que l'automne 1976. Le cycle attentats-répression-attentats est dénoncé par de nombreux partis nationalistes, qui ont lancé un appel à la raison. Les pouvoirs civils de la province ont aussi souligné la nécessité de rétablir l'ordre pour renouer le dialogue démocratique. Pour M. Otazu, maire provisoire de Saint-Sébastien : *« Nous sommes en train de détruire non seulement notre coexistence pacifique, mais encore l'avenir et le prestige de notre cité. »*

Mais c'est au niveau des mouvements politiques que l'appel au calme prend sa véritable signification. Le bureau exécutif du parti nationaliste basque réclame fermement au gouvernement de Madrid de tenir ses promesses de libération de tous les prisonniers politiques. Au peuple basque, il demande d'établir une distinction *« entre ceux qui travaillent sincèrement pour l'amnistie et ceux qui l'utilisent comme moyen d'agitation à des fins partisanes »*.

Les journaux locaux ont publié une communication de l'ETA (branche militaire), reçue de France, revendiquant un attentat contre le garde civil dont les obsèques ont été célébrées lundi à Mondragon. Mais l'Euzkadi Buri Patzarra (bureau politique du P.N.B.) affirme que cet attentat n'a officiellement été renvendiqué par aucune organisation politique.

Les jeunesses communistes de l'Euzkadi ont, de leur côté, dénoncé les actions meurtrières, qui sont une vioaltion des droits de l'homme provoquée par des forces politiques de droite comme de gauche.

Dans Saint-Sébastien, la vie était à peu près normale mardi soir. Mais des véhicules de la police armée et de la garde civile patrouillaient dans les rues de la cité. Le problème de l'existence même de ces forces a été évoqué lors d'une conférence de presse à la fin du premier congrès socialiste du P.S.O.E. d'Euzkadi, qui vient de se tenir dans la capitale du Guipuzcoa. M. Felipe Gonzalez, après avoir condamné les actes de violence, d'où qu'ils viennent, a déclaré à leur sujet : *« Les forces chargées du maintien de l'ordre existent dans tous les pays, quel que soit leur régime. Elles constituent un fait implicite de l'organisation de l'Etat. Le problème réside dans la forme prise par leur action, qui doit être strictement au service de l'ordre public. »*

Pour l'avenir des provinces comme l'Euzkadi, la Catalogne, la Galice, les îles Baléares et les Canaries, le parti socialiste ouvrier espagnol renové croit que la solution se trouve dans un statut fédéral dans le cadre de l'Etat espagnol.

LÉO PALACIO.

Grèce

CENT QUARANTE MILLE SALARIÉS SONT EN GRÈVE

Athènes (A.F.P.). — Les trente mille employés et ouvriers de l'Office grec des télécommunications ont entamé lundi 16 mars une grève de trois jours. Mardi, les trolleybus d'Athènes se sont également mis en grève, ainsi que les soixante-dix mille ouvriers du textile.

Depuis samedi et pour trois jours, d'autre part, les conducteurs de train ont arrêté le travail, alors qu'à Salonique le personnel des hôpitaux prévoit une grève de quarante-huit heures.

Quant à la grève du personnel enseignant des écoles secondaires publiques, elle est entrée lundi dans sa troisième semaine. Celle du personnel des écoles privées est prolongée d'une semaine.

Au Pirée, plus de quatre-vingts cargos attendent d'être déchargés. Depuis trois semaines, une grève des dockers a peu à peu frappé de paralysie ce port, l'un des principaux de la Méditerranée orientale.

On estime à environ cent quarante mille le nombre actuel des grévistes de toutes catégories en Grèce.

Italie

DIVERGENCES AU SEIN DU P.C.

(Suite de la première page.)

M. Amintore Fanfani, président du Sénat, en avait fait autant la veille à titre personnel.

C'est une volonté assez claire de montrer aux autres forces politiques qu'elle reste le parti dominant et que le cabinet de M. Andreotti dépend d'elle avant de dépendre *« de la majorité des abstentions »*.

Chez les communistes, des divergences apparaissent au grand jour. Le comité central du P.C.I., réuni à Rome pour étudier le chômage des jeunes, a prolongé ses travaux. On y a entendu le 15 mars un dirigeant de premier plan, M. Giorgo Amendola, reprendre à son compte l'idée selon laquelle les syndicats auraient trop bien défendu les salariés et, du fait même, négligé les chômeurs. *«Les syndicats*, a-t-il dit, *ont pris en charge les intérêts des travailleurs au détriment des chômeurs parmi lesquels les jeunes sont la majorité. (...) Il n'y a pas deux Italie. »* M. Amendola critique aussi bien le *« corporatisme »* de certains ouvriers que l' *« extrémisme »* de beaucoup de jeunes.

Pou lui, il ne faut pas seulement isoler les franges violentes du « mouvement étudiant », mais s'en prendre à l'ensemble de ce mouvement, qui défend des *« positions fausses »*.

L'inquiétude de M. Amendola l'amène à juger *« inopportue, pour le moment, une modification d'attitude de la part du P.C.I. »* vis-à-vis du gouvernement. Ce serait, selon lui, *« favoriser le dessein de la droite »*, qui cherche à provoquer une crise pour *« faire revenir le pays en arrière »*.

Ces idées ne sont pas partagées par d'autres dirigeants communistes, comme M. Giancardo Pajetta. Le « ministre des affaires étrangères » du P.C.I. voit dans les *« retards et les incertitudes »* du moment *« l'inévitable conséquence de l'abstention concédée au gouvernement »*, et il précise : *« Nous ne sommes pas au gouvernement, nous jugeons même ce gouvernement inadéquat pour répondre aux besoins du pays. »* Allant dans le même sens, un autre responsable du P.C.I., M. Gerardo Chiaromonte, estime que *« les très graves événements des derniers jours rendent urgent un pas en avant sérieux »*, dans le sens d'une participation directe des communistes au pouvoir.

Ce « pas en avant », certains membres du P.C.I. voudraient le faire dans l'autre sens : selon eux, le parti doit regagner l'opposition avant qu'il ne soit trop tard.

ROBERT SOLÉ.



Pour partir en Renault 12, il vous suffit de verser un loyer mensuel modéré, payable d'avance, ainsi qu'un dépôt de garantie récupérable * * en fin de contrat.
Ce dépôt peut éventuellement être constitué par la reprise de votre véhicule actuel.
En fin de contrat, vous pourrez choisir en toute liberté :
— soit acheter la voiture, pour un montant égal à votre dépôt de garantie, dans ce cas aucune nouvelle sortie d'argent,
— soit renoncer à cet achat, rendre la voiture et récupérer votre dépôt de garantie initial.

* Modèle	Prix catalogue au 28/2/77	Dépôt de garantie récupérable	Mensualités pendant 4 ans
Renault 12 L	23700 F	2300 F	469 F la 1re année 661 F la 2e année 718 F la 3e année et la 4e année

Option d'achat à la fin de la 4ème année : 2300 F, soit un prix total d'acquisition de 33092 F T.T.C. (barème au 15/03/77)
L'option d'achat peut également être levée en fin de 2ème ou 3ème année. Votre concessionnaire Renault vous donnera toute précision à ce sujet.
** le véhicule devant être en bon état de fonctionnement et d'entretien, conformément aux normes argus.

RENAULT 12

Renault préconise elf

PUBLICIS P5154

Veuillez me faire parvenir sans engagement, toute information concernant les diverses possibilités de financement de la Renault 12

Nom ____________________

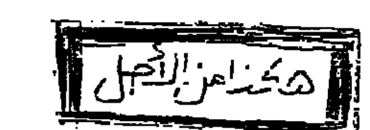
Adresse ____________________ N° __________

Code Postal ____________________ Ville __________

Retourner ce bon à Renault-Informations BP 142 / 92106 Boulogne-Billancourt.

M





EUROPE

DE LA PREMIÈRE CONSULTATION NATIONALE

Du Movimiento au mouvement

(Suite de la première page.)

C'est à ces bien-pensants désemparés que s'adresse évidemment en priorité l'Alliance populaire de *M. Manuel Fraga Iribarne*, ancien ministre de l'information du général Franco et premier ministre de *l'intérieur de la monarchie. M. Fraga* est d'un tempérament trop autoritaire pour que le libéralisme dont il se *réclame depuis plusieurs années* déjà ne doive pas être compris comme fortement « musclé ». A *ses côtés, M. Laureano Lopez Rodo*, austère adepte de l'Opus Dei, apporte la caution d'un économiste *dont le nom a été associé comme* commissaire au Plan puis comme vice-président du conseil, à la *spectaculaire croissance qui a fait de* l'Espagne misérable d'il y a un demi-siècle, la dixième puissance industrielle du monde.

De l'aveu général, l'Alliance populaire est devenue l'une des principales forces qui se préparent à affronter des élections en principe législatives et en fait constituantes, *dont le premier ministre, M. Adolfo* Suarez, a promis qu'elles se dérouleraient avant le 30 juin. L'ambition de l'Alliance est, à première vue, paradoxale puisqu'elle tend à rien de moins qu'à faire ratifier par le peuple souverain la prolongation, pour l'essentiel, d'un système qui lui a été imposé par la force. Elle ne manque pourtant pas d'atouts. Outre la peur de l'inconnu qu'éprouvent beaucoup de nostalgiques de l'ordre moral, la dégradation rapide de la situation économique impres*sionne d'autant plus que le pouvoir*, comme l'opposition démocratique, paraissent d'accord pour *renvoyer après les élections des mesures* d'austérité qui s'imposent à l'évidence. Or il y a plus d'un million de chômeurs, l'inflation se maintient aux environs de 20 % par an, le taux de couverture des importations est inférieur à 50 %, la masse des salaires versés représente plus de la moitié du revenu national, la paysannerie excédée barre les routes.

Les dirigeants de l'Alliance populaire se donnent les gants de poser aux gens sérieux, face aux « gentils amateurs » que seraient, selon eux, *les membres du gouvernement* actuel, auxquels ils reprochent de compromettre, par leurs initiatives *inconsidérées, le prestige du roi*, puisque aussi bien M. Suarez, à entendre tel ou tel de ses censeurs, *ne serait toujours, en fait, que le* « secrétaire » du souverain.

C'est un procès bien rapide fait à un homme qui doit tout, certes, à Juan Carlos, mais qui, pour cette raison même, cherche par tous les *moyens à placer la monarchie* au-dessus des partis. Il n'y aurait pas d'autre explication au refus du *premier ministre de trancher lui-même* l'épineuse question de la légalisation du parti communiste et de renvoyer *la décision au tribunal suprême*. En fait, nous a-t-on dit de divers côtés, dans cette Espagne où la séparation *des pouvoirs n'existe même pas en* théorie, le tribunal est aux ordres du gouvernement, et si celui-ci, *comme on a toutes les raisons de* le penser, souhaite la légalisation, il aura satisfaction, même si les magistrats *n'apprécient guère — ils l'ont* fait savoir — de se voir transférer cette responsabilité. L'idée de *M. Suarez serait de dégager ainsi* celle du roi et la sienne propre, en la laissant assumer par une cour, *dont le président a eu sa famille* massacrée pendant la guerre civile par les républicains, et auquel on *ne pourra donc pas reprocher de* complaisance systématique vis-à-vis de ces « marxistes » dont les mains, aux yeux de la grande *majorité* des Espagnoles, demeurent pleines de sang.

Une politique des petits pas

Le premier à savoir est M. Carrillo *lui-même que la Phalange accuse* d'avoir ordonné l'exécution à Paracuellos, en novembre 1936, de plusieurs *milliers de prisonniers* nationalistes. Le secrétaire général du P.C.E. a démenti catégoriquement ces imputations, en invoquant des arguments qui paraissent *a priori* l'innocenter, mais le fait est que les sondages les plus récents ne donnent à ses candidats que de 6 à 7 % des voix. Dans ces *conditions*, l'interdiction du parti serait évidemment une erreur politique, d'autant *plus difficile à justifier que le gouvernement* compte introduire la proportionnelle régionale pour les *élections à la Chambre basse*. Empêcher le P.C.E. de présenter des candidats ne pourrait que fausser les *résultats, à supposer même que dans* ce cas les autres partis de l'opposition démocratique, et notamment le *parti socialiste ouvrier « rénové »*, de *Felipe Gonzalez*, qui a les faveurs de la Deuxième internationale socialiste, ne décident pas de boycotter les urnes. En tout cas, personne ne croit à la possibilité d'un succès marquant d'un parti communiste dont la stratégie est uniquement à long terme, dans la mesure où il lui faut d'abord réaccoutumer les Espagnols à son existence. Ce qu'il ne peut faire, selon M. Carrillo, qu'en adoptant dans tous les domaines une attitude « *responsable* » — *quitte à s'exposer* ainsi aux attaques de l'ultra-gauche, toujours très vivantes dans un pays *où anarchisme et trotskisme prospéraient* à la veille de la guerre civile.

Il en faudrait davantage cependant pour désarmer les présomptions d'hommes qui continuent de voir les « rouges » avec les yeux d'un Franco ou d'un Carrero Blanco. Or ils sont nombreux, non seulement dans les organisations d'extrême droite, comme les sinistres « *guérilleros du Christ-Roi* », mais aussi dans certains secteurs de l'armée et de la police. Personne n'en est plus conscient que le chef du gouvernement dont le souci principal est de ne laisser s'ouvrir aucun hiatus dans la légitimité, pour ne pas fournir le moindre prétexte à ceux qui rêvent d'un coup d'Etat. Aussi bien jusqu'à présent a-t-il réussi à faire ratifier par les Cortès du franquisme toutes les mesures prises pour substituer au franquisme un régime qui ne lui ressemble pas plus que celui de M. Caramanlis à la junte des colonels grecs.

Une telle politique ne peut être menée qu'à petits pas. On traite avec les syndicats « clandestins », mais on ne rétablit pas la liberté syndicale. On débite l'amnistie en *tranches après l'avoir laissé s'exercer* pendant des mois. On arrête *Carrillo quand il revient illégalement*, mais on le laisse s'installer en Espagne. Le journal du P.C.E., *Mundo Obrero*, n'a *toujours pas d'existence* légale, mais il est vendu ouvertement sur les marchés et tous ses *articles sont signés. Telle ou telle* revue passe pour diffuser ses thèses, et ses dirigeants s'expriment sans difficulté dans un grand quotidien comme *El Pais*. MM. Marchais et Berlinguer ont pu venir rencontrer *publiquement* M. Carrillo à Madrid, *où* MM. Mitterrand et Willy Brandt *avaient apporté leur soutien, quelques semaines plus tôt, à M. Felipe Gonzalez*. Et puis, de temps en temps, on apprend que tel chef de l'armée a *été remplacé par un libéral, ou que* des successeurs ont été nommés aux chefs de la police et de la *Seguridad*.

A *chaque* instant, M. Suarez, *dont* la jeunesse n'a d'égale que la prudence, mesure jusqu'où il peut aller *trop loin. Nul doute qu'il ne soit* puissamment aidé, dans cette voie, par le souverain, dont la popularité, *après un an de règne, paraît bien* établie. De larges audiences l'acclament à chacun de ses voyages en province aux *côtés* d'une *reine* directe et souriante. La droite n'ose pas s'en prendre au symbole de *l'Etat et de la continuité*. La gauche le respecte. *Last but not least*, sa formation et ses allures militaires valent à Juan Carlos un crédit de sympathie dans l'armée, dont il fait abondamment usage. Tout le monde dit qu'il *n'a pas* perdu son temps en passant récemment une journée avec la division blindée de Madrid, formation dont le chef, le général Milans del Bosch, *n'est pas* précisément un démocrate.

En laissant faire le référendum, qui a mis en lumière la faiblesse *numérique de l'extrême droite*, les éventuels émules de Pinochet ont concédé un atout maître à M. Suarez. *Celui-ci, pourtant, n'a pas encore* gagné la partie, et il semble qu'il n'ait pas encore définitivement *arrêté sa position face aux élections*. Doit-il se présenter lui-même, laisser certains de ses ministres le *faire, lancer un appel aux électeurs ?* Il paraît tenté par l'une ou l'autre de ces formes d'intervention, bien qu'on ne se *prive pas de lui faire* valoir que, nommé par le seul roi, hors de toute consécration populaire, il devrait en bonne logique, s'il ne veut pas compromettre le souverain, se contenter d'assurer la neutralité du gouvernement pendant la campagne.

Quatre-vingts partis

Mais que se passera-t-il s'il ne s'engage pas lui-même ? Le peuple espagnol est en pleine confusion. *Plus de quatre-vingts partis, de* dimension nationale ou régionale, dont la moitié pour la seule *Catalogne, s'apprêtent à solliciter ses* voix. Beaucoup ne sont séparés que par des nuances ou des rivalités de personne. *Certains courants, à la* tête desquels se trouvent pourtant des hommes prestigieux, ont des *effectifs si squelettiques qu'ils n'arriveront* pas à présenter des candidats partout. C'est le cas notamment de la démocratie chrétienne. De toute façon, sur vingt-deux millions d'électeurs appelés à s'inscrire, on en compte cinq millions seulement qui *lisent les journaux et qui ont donc* un minimum d'accès au débat d'idées. Les dix-sept millions d'autres *se contentent de regarder la télévision*. Or celle-ci n'a pour ainsi dire pas changé par rapport au *vieux temps. La loi électorale permet* que les Etats y seront totalement libres pendant la campagne. *Acceptons-en l'augure.*

Dans ces conditions, il est tout à fait concevable que, sans une nette *prise de position du président du* conseil, on ne parvienne pas à ce minimum d'entente des centres — *du « centre démocratique » de* M. Areilza aux socialistes — sans lequel l'expérience actuelle aurait *bien du mal à se poursuivre*. La porte serait alors ouverte à un retour de la droite, qui *risquerait de déboucher ultérieurement sur une* explosion de colère des bidonvilles et d'un *prolétariat agricole laissé à l'écart de la prospérité générale*. Les leaders de l'Alliance populaire sont bien les seuls, en effet, à *croire ou à paraître croire qu'ils* pourraient réaliser les réformes de structure, et pour commencer la *réforme fiscale indispensables pour* éliminer d'Espagne les injustices les plus criantes.

Le drame basque

A *plus forte raison semble-t-il* difficile que les éléments conservateurs, héritiers d'un régime qui a délibérément ignoré, pendant quatre décennies, les problèmes régionaux, soient capables d'accomplir les actes révolutionnaires nécessaires pour faire la paix avec les séparatistes. Du côté catalan, il est vrai, la situation s'est détendue, même si certains gestes du pouvoir, de portée surtout théorique, font sourire les catalanistes. Ce n'est pas parce que le mot « généralité », par lequel on *désignait, sous la République*, le gouvernement catalan, a fait sa réapparition au-dessus du nom de la *députation provinciale, que l'autonomie* a été restaurée. Du moins le catalan a-t-il retrouvé droit de cité — *cinq mille livres ont été publiés* en cette langue, en 1976, à Barcelone. Même dans les milieux de gauche, volontiers sceptiques à l'égard des intentions du gouvernement, on n'écarte pas la possibilité d'une solution satisfaisante. On entend pourtant exprimer, ici ou là, la crainte que, la province votant plus à gauche que les reste de l'Espagne, un conflit ne puisse éclater entre Madrid et Barcelone après les élections. Une situation de ce genre s'était présentée en 1934, où l'on avait vu le gouvernement légal de la Catalogne appuyer l'insurrection des Asturies. Ce *souvenir n'a pas peu pesé* dans le déclenchement de la guerre civile.

Ce ne sont là que bien minces *soucis à côté de ceux que suscite* l'évolution du drame basque, que l'on entend souvent comparer, dans *les sphères du pouvoir, à celui de* l'Ulster. Là aussi M. Suarez a utilisé la méthode des petits pas : en amnistiant progressivement *les prisonniers* politiques, en autorisant le drapeau basque, en rétablissant les assemblées régionales. *Mais si de* telles mesures apaisent une partie de la population, il subsiste un clan d'irréductibles dont le but est la *proclamation d'une république socialiste* basque indépendante, et qui sont prêts à tout pour y parvenir, *y compris au terrorisme le plus* aveugle. A en croire le gouvernement, le nombre des guérilleros ne *dépasserait pas cinq cents* ; mais les sympathies dont ils disposent, notamment auprès de la jeunesse, rendent *une politique de répression inopérante*. On l'a bien vu après la mort, la semaine dernière, au cours d'un *engagement avec la police, de deux* militants basques : quarante-huit heures plus tard, tout le Guipuzcoa, *pratiquement, était en grève*.

Face à un problème d'une telle ampleur, la méthode ultra prudente de M. Suarez est-elle encore valable ? Ne faudrait-il pas prendre le taureau par les cornes, organiser un *référendum* dans les provinces basques ? C'est là, en tout état de cause, plus que ce que l'armée est disposée à tolérer. Mais, là aussi, le gouvernement, qui n'écarte pas la formule d'un Etat espagnol fédéral au sein duquel certaines régions seraient plus autonomes que d'autres, peut se dire qu'il sera plus fort après les élections si, d'une manière ou d'une autre, il les gagne.

De toute façon, c'est alors, il le sait bien, que vont commencer les vraies difficultés. L'Espagne n'a pratiquement *jamais* vécu en démocratie. A l'heure actuelle, elle évolue dans sa direction, grâce à un roi qui, malgré d'inutiles préventions vis-à-vis de la gauche — il n'a toujours pas reçu M. Felipe Gonzalez, — mérite bien le titre de *democratizador* que lui confèrent des slogans tracés au pochoir sur les murs de Barcelone. Mais l'opinion est peu préparée ; une grande partie de l'appareil d'Etat, de la police à la télévision, l'est moins encore, et le drame basque s'ajoute aux échéances économiques pour assombrir l'horizon. Le peuple espagnol n'est cependant pas sans atout, quand ce ne serait *qu'en raison du magnifique sang-froid*, preuve évidente de maturité, qu'il a su montrer vis-à-vis des provocations des *extrémistes*. Mais n'est-il pas aussi en droit de compter sur le soutien de cette Europe dont il se sent de plus en plus membre et d'une Amérique latine que passionne son soudain réveil ?

ANDRÉ FONTAINE.

L'ÉCOLOGIE CHEZ ROBERT LAFFONT
Vient de paraître
Erik P. Eckholm
LA TERRE SANS ARBRES
La destruction des sols à l'échelle mondiale
Dans la même série
Peter Stiegele et Otto Klee
PLUS D'EAU POTABLE POUR DEMAIN ?
Noël Mostert
LES SUPER-TANKERS
Menace sur les océans
Dr R. Reding
SAUVER NOTRE PLANETE
Fernand Gigon
LE 400e CHAT
ou les pollués de Minamata
Roger Garaudy
LE PROJET ESPERANCE
Robert Jungk
PARI SUR L'HOMME
L'optimisme comme défi

PRÉPAREZ LE DIPLOME D'ETAT D'EXPERT COMPTABLE
Aucun diplôme exigé
Aucune limite d'âge
Demandez le nouveau guide gratuit numéro 898
ÉCOLE PRÉPARATOIRE D'ADMINISTRATION
Ecole privée fondée en 1873 soumise au contrôle pédagogique de l'Etat
4, rue des Petits-Champs, 75080 PARIS - Cedex 02

L'AVENTURE DANS UN PAYS INSOLITE LE
YEMEN
Des vols à 1.800 F
Nos expéditions à partir de 2.700 F
Un guide : 15 F
LES SEYCHELLES
Voile avec Verouchka Ketch de 15 m.
Plongée, pêche au gros sur des bateaux spécialement équipés.
Les plages désertes et la mer transparente de 584 îles Seychelles vous attendent.
Une semaine, vol + voile ou plongée à partir de 3.255 F.
ILE MAURICE
Détente et repos hors du commun vol et séjour à partir de 3.550 F.
Même si vous rêvez d'autres horizons, passez nous voir ou téléphonez-nous.
544-21-99 et 544-20-43
PASSEPORT
48, rue de Vaugirard, 75006 PARIS
Métro : Rennes Lic. A 999

Entre Gourmets au Cochon d'Or
"la Côte de Bœuf Sauce Moelle".



Au Cochon d'Or
est l'un des 700 restaurants parisiens qui acceptent
la Carte American Express.
192, av. Jean-Jaurès - Paris 19e.
Tél. 607.23.13.

Communiqué de Georges Bartoli Conseil

A proximité de Toulon,
un exemple intéressant d'habitat sauvegardant l'environnement.

Jouissant d'un climat particulièrement clément, la région toulonnaise bénéficie encore d'opportunités immobilières attrayantes pour ceux qui désirent y vivre en permanence, y passer des vacances ou encore y investir.

Nous y avons rencontré l'un de ces promoteurs, fanatiques de *l'environnement, qui a su remarquablement* bien concilier les impératifs de construction moderne avec la *protection des sites*.

C'est une dame, active, passionnée, amoureuse de sa pinède : "*J'ai le culte de la Nature. Aussi*, tout a-t-il été fait pour l'épargner malgré les impératifs du chantier. Dans certains cas, on a ébranché, dévié les chemins, changé la largeur des trottoirs pour sauver çà et là quelques arbres que le bon sens aurait incité à sacrifier".

Le charme du petit port de Saint-Mandrier.

Vous aimez vivre la vie d'un petit port méditerranéen? Alors la Pinède Saint-Georges à Saint-Mandrier, sur une presqu'île jouxtant la rade de Toulon, semble avoir été conçue pour vous.

Le Port de plaisance et ses voiliers colorés est là, sous votre fenêtre. L'animation joyeuse de Saint-Mandrier vous entoure et pourtant vous êtes au calme, dans votre parc. Vous bénéficiez d'un tennis, d'une vue merveilleuse sur la mer, de la tranquillité.

la Pinède Saint-Georges
Studios, 2, 3 et 4 pièces
Livraison printemps 1977
Possibilité de location.
Renseignements et vente sur place (7 jours sur 7).
Tél. (15-94) 94 97 03

En un mot, tout ce qu'il faut pour vivre heureux, à la méditerranéenne...

La seconde tranche de la Pinède Saint-Georges est très avancée. L'appartement-témoin attend *les* visites. Pourquoi pas la vôtre?

Pour recevoir notre documentation gratuite en couleur, envoyer ce bon à SOGERIM - 47, av. Hoche - 75008 Paris - Tél. : 924 45 63
Nom
Adresse
Tél. M3

VOITURES D'EXPORTATION T.T.
SEDAX 3, rue Scheffer, 75016 Paris
727.54.64 + 553.28.51 +
Citroën • Peugeot • Renault • Simca-Chrysler • Mazda
Toutes marques étrangères
Finition exportation
Faible kilométrage
Garantie usine
Toutes possibilités de crédit-leasing
EXPOSITION PERMANENTE DE 150 VEHICULES DE 8 H A 19 H.
DEMANDEZ M. JEAN-CLAUDE BARRIERE

Entre Gourmets
chez Charlot 1er Merveilles des Mers
"le Loup Grillé au Fenouil".
Charlot 1er Merveilles des Mers
est l'un des 700 restaurants parisiens
qui acceptent
la Carte American Express.
128 bis, bd de Clichy - Paris 18e.
Tél. 522.47.08.

La Carte American Express
est honorée par
des milliers de restaurants.
En France. Et à l'étranger.
AMERICAN EXPRESS
Ogilvy & Mather

PARIS : M. d'Ornano désavoue M. Tollu (C.D.S.) qui se maintient contre M. Couve de Murville

La seule liste « œcuménique » de la majorité, conduite par M. Frédéric-Dupont, ayant été réélue dès le premier tour dans le 7e arrondissement, il reste 105 postes de conseillers municipaux, sur 109, à pourvoir à Paris. L'application de la dure règle qui élimine les listes n'ayant pas atteint au premier tour 12,5 % des inscrits, et la pratique, dans chacun des deux camps en présence, du désistement en faveur du mieux placé, ont considéralement réduit le nombre des concurrents pour le 20 mars. Il n'y a plus que 33 listes en lice, au lieu de 149 le 13 mars, et 201 candidats au lieu de 875.

L'union de la gauche applique sans exception la discipline du désistement. Sur les dix-sept secteurs en ballottage, elle est présente dans quinze et éliminée dans les 8e et 16e arrondissements, en raison de la faiblesse de ses résultats au premier tour. Les communistes sont en tête dans les 1er, 4e, 10e, 11e, 13e, 18e, 19e et 20e arrondissements ; les socialistes dans les 2e, 3e, 5e, 6e, 9e, 12e, 14e, 15e et 17e.

Dix duels opposeront les listes parrainées par M. Chirac à la gauche dans les 1er et 4e arrondissements, les 5e, 6e, 9e, 10e, 11e, 13e, 14e, 15e et 17e. Cinq duels opposeront les listes parrainées par M. d'Ornano dans les 2e et 3e arrondissements et les 12e (MM. Planchet et de Bénouville), 18e, 19e et 20e.

Dans le 8e arrondissement — et ce fut la surprise de la soirée du dépôt des candidatures pour le second tour, — la liste d'Ornano, conduite par M. Tollu, conseiller sortant, C.D.S., s'est maintenue contre celle de MM. Couve de Murville, député R.P.R., et Bourgine, C.N.I., soutenue par M. Chirac, contrairement aux accords négociés le matin même par le président du R.P.R. et le ministre de l'industrie.

Les pressions amicales des dirigeants du C.D.S. et notamment de M. Lecanuet, la démarche de M. d'Ornano lui-même, n'ont pas fait revenir M. Tollu sur ses intentions. M. Tollu considère que l'absence d'un danger de gauche dans le 8e arrondissement — par élimination — l'autorise à se présenter et à offrir un véritable choix aux électeurs plutôt que de laisser une seule liste en lice.

Les menaces de mesures de rétorsion dans le 16e arrondissement, où M. Chirac aurait pu rendre la pareille en maintenant sa liste contre celle de M. d'Ornano ou dans d'autres secteurs en s'abstenant de concrétiser le désistement au moment du vote, notamment dans le 18e arrondissement, où se présente M. d'Ornano, n'ont pas davantage fait fléchir M. Tollu. Celui-ci a été désavoué, mercredi, par M. d'Ornano, dans une lettre que le ministre de l'industrie a adressée à M. Couve de Murville.

Dans le 15e arrondissement, Mme Françoise Giroud se retire en face de la liste conduite par Mme de Hautecloque, en précisant : « En maintenant ma liste au deuxième tour, j'aurai trahi les engagements pris. En la retirant, je les respecte. »

Les candidats jobertistes ne donnent aucune consigne de vote, mais invitent les électeurs « à ne céder ni aux jeux ni aux chantages d'où qu'ils viennent ».

La gauche, éliminée par la règle des 12,5 % dans les 8e et 16e arrondissements, espérait pouvoir se présenter quand même en estimant que la présence d'une seule liste lui ouvrait ce droit. (Cette éventualité ne se présente que dans le 16e arrondissement.)

L'administration a refusé ces inscriptions en affirmant que la loi ne prévoit un tel « rattrapage » que dans le seul cas où une seule liste atteint ou dépasse au premier tour la barre d'élimination de 12,5 % des inscrits. Les représentants de l'« union de la gauche » ont décidé de porter le différend devant le tribunal administratif.

On trouvera ci-dessous, par secteur, les listes en présence au second tour et, ensuite, le reflet des résultats des autres tests au premier tour. — A. L.

Les listes en présence au second tour de scrutin

1er SECTEUR (4 sièges), 1er et 4e arrondissement.

Gauche : MM. Bidjeck ; M. Hamon (7 984) ; Chirac : M. Krieg, dép., c. s., R.P.R., C.N.I. (6 559).

* * *

D'Ornano (5 315) ; écol. (2 617) ; ext. g. (778) ; Jobert (390) ; Le Pen (376) ; apol. (229) ; royal. (127).

2e SECTEUR (4 sièges), 2e et 3e arrondissement.

Gauche : MM. Dayan, P.S. ; Dabezies ; Lang (8 785) ; d'Ornano : MM. Dominati, dép., c. s. ; Finel et Jonville, c. s., R.I. ; Gaillard, C.D.S. (7 777).

* * *

Chirac (2 947) ; écol. (2 271) ; ext. g. (698) ; Le Pen (404) ; Jobert (379) ; apol. (161) ; royal. (78) ; Parcs pour tous (0).

3e SECTEUR (4 sièges), 5e arrondissement.

Chirac. M. Chirac, dép. prés. du R.P.R. ; Tiberi, dép. c. s. R.P.R. ; Romani, c. s. R.P.R. (11 196) ; gauche, Mme Goldet, P.S. (8 222).

* * *

D'Ornano (4 179) ; Ecol. (4 107) ; extr. g. (626) ; Jobert (469) ; Le Pen (317) ; Don Quichotte (238) ; les femmes dans la cité (236) ; royal. (51).

4e SECTEUR (4 sièges), 6e arrondissement.

Chirac. MM. Bas, dép. c. s., R.P.R. ; Collet, R.P.R. ; Dohet, c. s. maj. prés. (8 508) ; gauche, M. Barrau, P.S. (5 215).

D'Ornano (5 069) ; Ecol. (3 235) ; Jobert (476) ; ext. g. (444) ; Le Pen (356) ; Royal. (88).

6e SECTEUR (4 sièges), 8e arrondissement.

Chirac. MM. Couve de Murville, dép., R.P.R., Bourgine, C.N.I. (7 411) ; d'Ornano, M. Tollu, c. s., C.D.S. (5 272).

* * *

Gauche (2 945) ; écol. (1 887) ; Le Pen (462) ; Jobert (431) ; extr. g. (256) ; apol. (207) ; royal. (56).

7e SECTEUR (4 sièges), 9e arrondissement.

Chirac (Mme Kaspereit, dép., c. s., R.P.R. ; M. Colibeau, c. s., R.P.R. ; Mme Nebout, rad. (9 510) ; Gauche (M. Reggiani, P.S. (6 447).

* * *

D'Ornano (4 211) ; Ecol. (1 592) ; Apol. (972) ; Ext. g. (643) ; Républicains démocrates indépendants (585) ; Le Pen (439) ; Royal. (71).

8e SECTEUR (4 sièges), 10e arrondissement.

Gauche : MM. Lhostis, c. s., P.C. ; Luchaire, M.R.G. ; Mousel, P.S.U. (11 730) ; Chirac : MM. Marcus, dép., c. s., R.P.R. ; Cros, c. s., R.P.R. ; C.N.I. (10 309).

* * *

D'Ornano (5 349) ; écol. (2 561) ; ext. g. (1 013) ; Le Pen (711) ; Jobert (645) ; apol. (208) ; royal. (107).

9e SECTEUR (7 sièges), 11e arrondissement.

Gauche : MM. Berlemont, c. s., P.C. ; Sarre, c. s., P.S. ; Wlos, c. s., P.C. (22 848) ; Chirac : M. Fanton, dép., R.P.R. (13 649).

D'Ornano (8 989) ; écol. (4 998) ; ext. g. (1 705) ; Le Pen (1 137) ; Jobert (1 130).

10e SECTEUR (6 sièges), 12e arrondissement.

Gauche, M. Bouis, P.S. (19 831) ; 12e union, M. Planchet, c. s., R.P.R., C.D.S., R.I., rad. ; M. de Bénouville, dép. app. R.P.R. (13 973).

* * *

Chirac (13 596) ; Ecol (5 824) ; extr. g. (1969) ; Jobert (1 299) ; Le Pen (991).

11e SECTEUR (7 sièges), 13e arrondissement.

Gauche, Mme Voguet, c. s., P.C. ; Moulinet, c. s., P.S. ; Mme Delbos, c. s., P.C. ; M. Benassaya, c. s., P.S. (26 275) ; Chirac, M. Avisse, R.P.R. ; C.N.I. (13 530).

* * *

D'Ornano (9 641) ; écol. (7 170) ; extr. g. (2 284) ; Jobert (1 420) ; Le Pen (935) ; royal. (224).

12e SECTEUR (7 sièges), 14e arrondissement.

Gauche : Mme Parmantier, P.S. ; M. Schwartzenberg, M.R.G. ; M. Bourdet, P.S.U. (19 130). — Chirac : M. de La Malène, dép., c. s., R.P.R. ; M. Assouad, c. s., centriste ; M. Dangles, c.s., R.P.R. ; M. de Saevsky, c. s., R.P.R. (15 415).

* * *

D'Ornano (11 236) ; Ecol. (6 002) ; Ext. g. (2 027) ; Jobert (1 137) ; Le Pen (759) ; royal. (184).

13e SECTEUR (11 sièges), 15e arrondissement.

Chirac : Mme de Hauteclocque, dép., c. s., R.P.R. ; M. Marette, dép., c. s., R.P.R. ; Chérioux, c. s., R.P.R. ; Roux, dép., c. s., R.P.R. ; Rocher, c. s., R.P.R. ; Veil, c. s., centr. ; Debrion, c. s., R.P.R. (27 724) ; gauche : M. Rocque, P.S. ; M.R.G. ; P.C. ; M. R.-V. Pilhes (26 026).

* * *

D'Ornano (21 274) ; Ecol. (9 461) ; ext. g. (2 523) ; Jobert (2 320) ; Le Pen (1 703).

14e SECTEUR (9 sièges), 16e arrondissement.

D'Ornano, MM. Lépine, c. s., C.D.S. ; Mesmin, dép., c. s., C.D.S. ; Mme Marchal, c. s., C.D.S. ; Mme Gantier, dép., c. s., R.I. ; MM. Elbel, c. s., C.D.S. ; Taittinger, R.I., secr. d'Etat aux affaires étrangères (25 968).

* * *

Chirac (23 987) ; gauche (9 440) ; Ecol. (7 674) ; Jobert (1 965) ; Le Pen (1 476) ; extr. g. (1 018).

15e SECTEUR (8 sièges), 17e arrondissement.

Chirac. M. Philippe Lafay, R.P.R. ; Mme Missoffe, dép., R.P.R. ; Mme de Préaumont, dép., c. s., R.P.R. ; MM. Casso, c. s., apol. ; Weill, c. s., apol. ; Chedor, c. s. R.P.R. (26 843) ; gauche, Mme Kahn, P.S. (16 411).

* * *

D'Ornano (15 786) ; écol. (6 760) ; extr. g. (1 979) ; Jobert (1 574) ; Le Pen (1 244).

16e SECTEUR (9 sièges), 18e arrondissement.

Gauche : MM. Baillot, dép., c. s., P.C. ; Estier, anc. dép., c. s., P.S. ; Mme Lefrère, c. s., P.C. ; M. Jean Cajer, c. s., P.C. (30 248). D'Ornano : M. Chinaud, dép., R.I. ; Mme Binoche, apol. ; M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, R.I. (20 728).

* * *

Chirac (13 135) ; Ecol. (6 084) ; Ext. g. (2 243) ; Jobert (1 186) ; Le Pen (1 482) ; Comité d'action des prisonniers (7).

17e SECTEUR (6 sièges), 19e arrondissement.

Gauche : MM. Fiszbin, dép., P.C. ; Guidoni, c. s., P.S. ; Mattei, c. s., M.R.G. ; Mme Camous, c. s., P.C. ; M. Diard, c. s., P.C. (21 369) ; d'Ornano : Mme Bouchara, sans étiq. (9 360).

* * *

Chirac (8 434) ; Ecol. (4 389) ; ext. g. (1 716) ; Jobert (1 366) ; Le Pen (1 018) ; Rien que des femmes (578) ; Royal. (165) ; Pollution et renouveau (8).

18e SECTEUR (7 sièges), 20e arrondissement.

Gauche : Mme Schwartzbard, c. s., P.C. ; M. Pérignac, c. s., P.C. (26 715) ; d'Ornano : M. Goubeyre, R.I. (13 382).

Chirac (10 642) ; écol. (6 104) ; ext. g. (2 102) ; Jobert (1 578) ; Le Pen (1 264) ; Pour le gouvernement ouvrier et paysan (139).

M. d'Ornano regrette le caractère « dilatoire » de la réponse de M. Chirac à ses propositions

Après la réponse de M. Chirac jugeant « *prématurées* » certaines de ses propositions (notamment celle concernant l'attribution du poste de premier adjoint au maire), M. Michel d'Ornano a rendu publique mardi après-midi 15 mars une déclaration dans laquelle on lit notamment :

« *Si j'ai proposé ce matin à M. Jacques Chirac une procédure d'organisation, à l'Hôtel de Ville, de la majorité en cas de victoire de celle-ci, c'est, d'une part, parce que M. Jacques Chirac avait lui-même publiquement soulevé la question de l'élection du maire de Paris. C'est, d'autre part, parce qu'il s'agit non pas d'avantages individuels dérisoires, mais de désistements réciproques — à travers les divers secteurs de Paris — des deux listes de la majorité qui ont obtenu respectivement 26 et 22 % des suffrages des électeurs : il serait dès lors incorrect vis-à-vis de ces électeurs, tels qu'ils ont tenu à s'exprimer, de ne pas assurer une représentation équitable des deux listes dans la gestion de la Ville de Paris.* »

Après avoir rappelé ses propositions (désignation du candidat à la mairie par le groupe le plus important de la majorité, désignation du candidat au poste de premier adjoint par le « *groupe minoritaire* » et répartition « *proportionnelle* » des postes de responsabilité), M. d'Ornano ajoutait : « *Toute réponse dilatoire serait contraire à la recherche sincère de l'unité de la majorité qui est, depuis l'origine, ma seule préoccupation.* »

Au micro de R.T.L., mercredi matin, M. d'Ornano a estimé que M. Chirac avait « *tout à fait tort* » de rejeter ses propositions « *naturelles et modérées* ». Il a ajouté : « *Il ne me paraît pas possible d'imaginer que quelqu'un qui sera élu avec les 26 % de voix recueillies au premier tour par lui-même et le report des 22 % de suffrages qui se sont portés sur mes listes, puisse ignorer ces voix-là et dire : je gérerai Paris tout seul avec les seules voix du quart de la population parisienne.* »

* * *

Interrogé sur les propositions que lui avait faites M. d'Ornano mardi 15 mars, M. Jacques Chirac avait déclaré qu'il était d'accord avec celle concernant les désistements, ajoutant : « *J'ai toujours proposé un pacte majoritaire en quatre points, comportant notamment l'affirmation claire de désistement automatique en faveur de la liste de la majorité la mieux placée.* »

Pour ce qui est de la proposition de M. d'Ornano concernant la désignation du maire et du premier adjoint chargé des finances, M. Chirac avait indiqué : « *Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. On ne peut pas se partager des postes que l'on n'a pas encore acquis. Le problème ne deviendra d'actualité qu'au lendemain du second tour de l'élection. Car, pour le moment, il y a un danger toujours réel de victoire de la gauche à Paris, et c'est contre celui-là qu'il faut lutter prioritairement.* »

Enfin, en ce qui concerne Mme Giroud, M. Jacques Chirac avait estimé que le conflit qui opposait actuellement le secrétaire d'Etat à la culture à certains médaillés de la Résistance était un problème de décoration qui ne ressortissait qu'à des questions d'honneur. Il a ajouté : « *La justice est saisie. Je n'ai à faire aucun commentaire d'aucune sorte sur cette question.* »

Les présidents de groupe de la majorité à Matignon

M. CHINAUD : il règne partout le meilleur climat d'unité.

Les présidents des trois groupes de la majorité à l'Assemblée nationale, MM. Claude Labbé (R.P.R.), Roger Chinaud (R.I.) et Max Lejeune (réf.), qui avaient été reçus à déjeuner, mardi 15 mars, par le premier ministre, ont indiqué qu'ils avaient évoqué avec M. Raymond Barre les problèmes de la rentrée parlementaire. « *L'élection du Parlement européen*, a notamment déclaré le président du groupe R.P.R. à sa sortie de l'hôtel Matignon, *ne sera pas la pomme de discorde dans la majorité.* » M. Labbé a néanmoins précisé que cette question n'avait pas été traitée au cours du repas qui réunissait aussi autour de M. Raymond Barre MM. Robert Boulin, ministre chargé des relations avec le Parlement, et Antoine Rufenacht, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre.

En revanche il a été question, outre les problèmes parlementaires, de l'entretien qui avait eu lieu dans la matinée entre MM. Chirac et d'Ornano. M. Chinaud a déclaré au sujet de cet entretien : « *Les trois présidents de groupe de l'Assemblée nationale s'en réjouissent. Il permet d'avoir dans Paris le climat d'unité qui a régné partout en province et qui est le meilleur que l'on puisse imaginer.* »

M. CHIRAC : priorité aux espaces verts.

En réponse à une série de questions qui lui étaient posées par l'Association pour la protection des villes d'art, M. Chirac a annoncé son intention, s'il est élu maire de Paris, de se saisir des dossiers de cinq projets, envisagés ou en cours (quai Saint-Bernard, terrain Citroën, La Villette, Vaugirard, esplanade des Invalides), « *pour voir dans quelle mesure ils peuvent être accélérés ou que, du moins, une première tranche importante soit ouverte au public* ».

M. Chirac indique que pour toutes les grandes opérations de ce genre il donnera la priorité aux travaux de boisement et de plantation. Il se déclare favorable à la création de deux parcs boisés aux Batignolles et à Bercy, et il compte étudier « *personnellement* » avec la S.N.C.F. « *l'affectation des très nombreuses emprises dont elle dispose dans Paris. Je suis certain de pouvoir dégager ainsi plusieurs dizaines d'hectares pour les équipements sociaux et sportifs* », assure-t-il.

M. Sarre : nous aurons le concours de la plupart des abstentionnistes et des écologistes

Au cours d'une conférence de presse réunie mardi 15 mars, M. Georges Sarre, candidat socialiste à la mairie de Paris, a rappelé qu'en 1971, dans la capitale, la gauche avait gagné de dix à quinze points entre les deux tours. « *La gauche a des réserves*, a-t-il dit, *la droite a déjà épuisé les siennes. La mauvaise politisation de la campagne, par les querelles de la droite, a fait passer au second plan le véritable débat, celui du mal-vivre des Parisiens. Cela se traduit par le pourcentage élevé d'abstentions et par les voix qui se sont portées sur Paris-Ecologie.*

» *Ceux qui ont voté pour les écologistes ont revendiqué une plus grande qualité de la vie. Par cette affirmation collective, ils ont aujourd'hui acquis une responsabilité politique. C'est à eux de se prononcer clairement. Ils savent que la pollution, le béton, toutes les nuisances, sont la conséquence d'un système, d'un pouvoir incarné par des hommes qui rivalisent de démagogie et se livrent à une grossière entreprise de récupération. (...) C'est pourquoi nous savons que le deuxième tour va concrétiser la poussée de la gauche à Paris. C'est pourquoi nous savons que la possibilité d'enlever Paris à la droite reste ouverte. Nous aurons le concours de la majorité des abstentionnistes et des Parisiens qui, par leur vote, ont marqué l'importance des problèmes écologistes parce que les uns et les autres savent que nous sommes les seuls à pouvoir concrétiser leurs aspirations.* »

M. Sarre a conclu : « *M. d'Ornano termine son équipée dans une impasse. Ce fait constitue un camouflet pour le président de la République, qui est d'ores et déjà, et quoi qu'il arrive au deuxième tour, le vaincu de ce scrutin. (...) L'évidence, pour tout le monde, c'est le grave danger que représente « Chirac pour Paris ». (...) Partout, la droite recule : Paris doit vibrer à l'unisson du pays. Jacques Chirac ne passera pas.* »

M. FISZBIN : peuvent-ils faire oublier le passé ?

M. Henri Fiszbin, député communiste, candidat à la mairie de Paris, a déclaré, mardi 15 mars :

« *MM. Chirac et d'Ornano viennent d'annoncer officiellement qu'ils ont remisé leur prétendue opposition et proclamé leurs retrouvailles sous les auspices de la majorité giscardienne.*

» *Ils ne craignent pas de se réclamer de la défense d'une société de liberté pour motiver leur désistement réciproque et appeler à reconduire la majorité sortante.*

» *Pensent-ils faire oublier ainsi qu'ils sont les représentants des forces du passé, de la vieille droite réactionnaire qui tient Paris sous sa coupe depuis près de vingt ans et veut perpétuer son règne ?* »

● *La fédération communiste de Paris* a accusé, mardi 15 mars, le « *pouvoir giscardien* » de vouloir empêcher la gauche de s'exprimer, « *en poursuivant et en réprimant ses militants* ».

« *Après avoir laissé en toute impunité Chirac et d'Ornano inonder Paris d'un affichage monstrueusement agressif, Poniatowski donne des ordres pour réprimer l'affichage à Paris* », souligne le P.C.F., qui estime qu'une telle mesure touche directement la gauche et non les candidats R.I. et R.P.R., qui n'en ont plus besoin, « *tous les grands moyens d'information étant mobilisés pour alimenter leur campagne* ».

LE MEETING DE LA GAUCHE AURA LIEU A LA PORTE DE PANTIN

Le P.C.F., le P.S., le Mouvement des radicaux de gauche, le P.S.U. et les gaullistes d'opposition appellent à un meeting, vendredi 18 mars, « *pour le succès de la gauche à Paris* », placé sous la présidence de MM. Henri Fiszbin et Georges Sarre.

Ce meeting, auquel participeront M. Michel Mousel, secrétaire national du P.S.U., le général François Binoche, coprésident du Front progressiste (gaulliste d'opposition), MM. Robert Fabre, Georges Marchais et François Mitterrand, se tiendra, à 20 h 30, à La Villette, porte de Pantin.

M. Sarre a d'autre part indiqué que M. Mitterrand participera à des manifestations de soutien aux candidats socialistes dans les onzième et dix-huitième arron-

CORRESPONDANCE

Une soirée d'experts

M. Olivier de Buzonnière, de Paris-16e, nous écrit :

Ils vivent à l'âge des experts ! C'est certainement ce qu'aurait pu croire un téléspectateur martien dans son fauteuil face aux tribunes-soirées électorales qui sévissent en France depuis peu.

Las, le pauvre électeur, lui, les oreilles bourdonnantes et les yeux fatigués par les sondages divers, les commentaires autorisés périphériques, écrits, télévisés — ceux du réveil, ceux du café, ceux de la tisane — une fois son devoir accompli derrière le rideau de l'isoloir (et combien cela devient difficile de prendre du recul et de se retrouver là, tout seul, face à son âme et à sa conscience), doit affronter le plus grand des fléaux : l' « après ».

La vie nous apprend qu'« avant » tout est bon à prendre, puisque justement l'on est avant : assauts, originalité, dynamisme, imagination, tout est autorisé.

Après, c'est toujours le retour à la réalité, la fin du rêve, et c'est souvent difficile et, en tous les cas, désagréable. Ainsi, on compte, et nous les avons dénombrés si souvent :

— Les spécialistes du « début d'après », qui, une minute, voire une seconde après la clôture, sont pris d'un délire verbal qui semble vouloir arrêter le temps tant la précipitation les emporte.

— Les chevaliers du « milieu d'après » ; ceux-ci raisonnent, sur quelques bribes de réalités. Nous nous éloignons là de la passion irraisonnée.

— Et puis, enfin, et surtout, les rois de l'« après-après », dont l'empereur est sans nul doute le ministre d'Etat. Notre ministre de l'intérieur, sublime acteur qui veut à tout prix nous donner l'air de l'ennui profond, ses yeux balayant sans cesse le champ qui va de ses papiers au sommet de ses lunettes, sans regarder les vilains micros.

En fait ce qui est grave, ce n'est pas la mise en scène, mais bien — malheureusement — le livret.

Ainsi, que penser du monceau, du tissu, de l'océan d'inepties, de contrevérités, de barbarismes que l'on se voit assener et envers lesquels, assommés, par l'«avant» et le devoir malgré tout accompli, nous ne trouvons plus les forces de réagir.

« Ils » comparent ce qui — par essence même — ne peut être composé, comme les scores des politiques dans quelques centaines de communes aux municipales par rapport aux scores de ces mêmes « politiques » aux dernières présidentielles ou aux dernières cantonales dans tout — ou partie du pays — et cela « après ».

« Avant » ce n'est guère mieux : on ignore délibérément dans la plupart des sondages-simulation-municipalités la structure sectorielle différenciée propre au mode de ce scrutin. Qu'importe ce que l'on compare pourvu qu'il y ait quelque chose à dire.

Qui donc a encore la force, le désir, le rêve de réfléchir un instant et de se dire — par exemple — et de le trouver tout seul — que, par le jeu de la bipolarisation, un glissement d'un pour cent de l'électorat dans un sens ou dans un autre, un jour, pourra faire basculer à gauche, ou à droite, la plus grande partie des communes « bloquées » ? Mais que signifie un glissement d'un pour cent ? Un pour cent par rapport à quoi de plus ou de moins ?

Le temps qui nous était imparti pour réfléchir est écoulé. Revenons à nos ténors — abonnés télévisés, — l'élite de notre politique politicienne et à leurs : « Je voudrais revenir quelques instants en arrière... » ; Permettez-moi cependant de constater, et vous ne me contredirez pas ; « Pour une fois je serai d'accord avec vous, du moins avec la première partie de votre exposé qui se consacre à la définition des objectifs que justement... » ; « Il y a quelque chose qu'on a du mal à comprendre... »

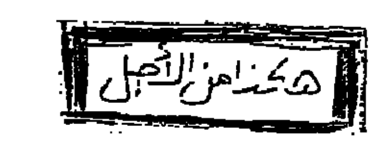
Oui... beaucoup de mal...

Prochaine réforme, monsieur le président, et il s'agit d'une réforme « en profondeur » : créer un diplôme d'Etat d'expert-commentateur en analyse politique.

Quelques bases — mais surtout solides — de statistiques, beaucoup de droit administratif, un peu de constitutionnel, énormément de séances d'autocritique, magnétoscopique, quelques retraites dans la montagne, et, nous en sommes sûrs, nous n'aurons plus (et ce dit sans allusion particulière) tous ces charlots.

HAUTS-DE-SEINE

● ISSY-LES-MOULINEAUX. — La section du parti socialiste dénonce le fait que M. Menand, maire sortant, se prétende socialiste, alors qu'il a appelé à voter pour M. Giscard d'Estaing en 1974 et qu'il est exclu du parti socialiste depuis 1971. Le P.S. ajoute que seule la liste conduite par M. Guy Ducoloné, député communiste, comporte des représentants du parti socialiste.



dans la capitale

POLITIQUE

L'unité de l'opposition est mieux assurée que celle de la majorité

(Suite de la première page.)

Les relations demeurent tendues à Paris entre MM. d'Ornano et Chirac, bien que l'on n'enregistre dans la capitale qu'une seule bavure, celle du huitième arrondissement, où M. Tullu, tête de liste « ornanien » refuse de se désister au bénéfice de M. Couve de Murville, R.P.R.

Imposée par la nécessité, l'entrevue qu'ont eu mardi MM. Chirac et d'Ornano n'a pas été vraiment positive. L'ancien premier ministre, qui vise la mairie de la capitale, mais regarde bien au-delà et bien plus haut, a accepté le principe des désistements qu'il avait toujours défendu et que ses amis n'ont enfreint dans aucun des dixsept secteurs en ballotage, mais il a opposé aux propositions de son interlocuteur, tantôt une acerbe ironie, tantôt un souverain mépris. Pas question de « vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué » en décidant que le maire sera M. Chirac et que son premier ajdoint chargé des finances sera M. d'Ornano, pas question de désavouer ceux qui ont attaqué Mme Giroud : « *La justice est saisie*, a répondu sèchement le chef du R.P.R. *Je n'ai à faire aucun commentaire d'aucune sorte sur cette question.* »

M. d'Ornano n'avait plus qu'à déplorer les « réponses dilatoires » qui lui avaient été faites tandis que son ami M. Chinaud affirmait de façon assez cocasse qu'il « règne un peu partout le meilleur climat d'unité » et que les radicaux prenaient acte avec une étrange satisfaction du « processus de désescalade » engagé dans la capitale. En vérité la rude « bataille de Paris » n'est pas vraiment terminée et la question qui se pose avant le second tour comme avant le premier est de savoir si elle ne portera pas préjudice un peu partout à la crédibilité des candidats « majoritaires ».

RAYMOND BARRILLON.

LES QUATRE CANDIDATS A LA MAIRIE DE PARIS AU MAGAZINE « L'ÉVÉNEMENT »

Les quatre candidats à la mairie de Paris, MM. Michel d'Ornano (R.I.), Henri Fiszbin (P.C.), Georges Sarre (P.S.) et Jacques Chirac (R.P.R.), débattront en direct, le jeudi 17 mars, au magazine « L'événement » de TF 1 (qui est avancé exceptionnellement à 20 h. 30).

« Le second tour des élections municipales, et après ? » est la question posée par la rédaction de TF 1.

● *Le parti radical* approuve pleinement, dans un communiqué, « *le processus de désescalade en cours à l'intérieur de la majorité, et tout particulièrement à Paris* ». « *Hommes d'union et de conciliation, les radicaux*, souligne le communiqué, *n'ont pas mêlé leurs voix au concert d'imprécations et d'invectives qui a caractérisé ici et là la campagne du premier tour.* »

Pour le second tour du scrutin, le parti radical socialiste « *appelle les électrices et les électeurs, aussi bien à Paris qu'en province, à voter sans défaillance pour les listes de la majorité face aux tenants du programme commun* ».

● *M. Pierre-Christian Taittinger*, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, ancien sénateur U.D.R., candidat dans le 16e arrondissement sur la liste d'Ornano, a lancé le 16 mars dans l'hebdomadaire *l'Economie* un nouvel appel à l'union de toutes les formations de la majorité. « *L'union sera demain nécessaire pour gérer Paris. Comment*, déclare-t-il notamment, *cette gestion pourrait-elle être saine et cohérente si elle se passait dans la passion, dans la suspicion et les arrière-pensées ? Elle l'est aujourd'hui pour gagner.* » « *Dans de nombreux secteurs*, poursuit-il, *l'écart demeure très faible. Aucune voix ne doit déserter le camp de la majorité.* »

● *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du parti socialiste, a désigné Me Jacques Ribs comme rapporteur spécial du parti socialiste pour les problèmes des rapatriés.

● *Le nouveau* « *Code des communes* », dont le *Journal officiel* a commencé la publication (*le Monde* du 8 février), est désormais édité sous forme de livre broché par la direction des J.O. L'ouvrage ne comporte pour l'instant que les livres Ier, II et V du nouveau code, les seuls publiés officiellement jusqu'à présent. Il est vendu au prix de 15 francs.

★ Direction des journaux officiels, 26, rue Desaix, 75732 Paris Cedex 15.

DANS LE XVIIIe ARRONDISSEMENT

M. d'Ornano n'est pas assuré de siéger au Conseil de Paris

Au pied du Sacré-Cœur, sur les pentes de la Butte Montmartre, se joue sans doute la plus importante des batailles parisiennes pour le second tour. Deux listes seulement restent en présence, celle de la majorité, conduite par MM. d'Ornano, ministre de l'in*dustrie et de la recherche*, et Chinaud, président du groupe républicain indépendant de l'Assemblée nationale, et celle de la gauche, animée par MM. Louis Baillot, député communiste, et Claude Estier, membre du secrétariat du P.S. Toutes les autres listes ont été éliminées faute d'avoir obtenu un nombre de suffrages exprimés représentant 12,5 % de celui des électeurs inscrits, et notamment celle qui était conduite par M. Joël Le Tac, député R.P.R.

La gauche détient la représentation de ce secteur au conseil de Paris depuis 1965. A l'époque, elle avait enlevé les sièges en raison du refus de nombre d'électeurs centristes et d'extrême droite de reporter, au second tour, leurs suffrages sur un gaulliste militant comme M. Le Tac. En 1971, la gauche a conservé la majorité dans ce secteur grâce à une élection triangulaire et au maintien d'une liste centriste conduite par Mme Petit-Moreau, qui, aujourd'hui, est suppléante sur la liste de M. d'Ornano.

C'est dire qu'entre le courant centriste et les amis de M. Le Tac le contentieux est ancien et lourd. A deux reprises, en effet, ceux qui constituent à présent l'électorat privilégié des « giscardiens » ont préféré laisser élire une liste d'union de la gauche pour faire obstacle aux gaullistes. En conséquence, M. Le Tac s'étonne de les voir aujourd'hui appeler à l'union sacrée pour barrer la route à la coalition « socialo-communiste ».

« *En ce qui me concerne*, explique le député R.P.R. de Clignancourt (26e circonscription), *je me suis toujours bien entendu avec les élus de gauche du secteur. Ils me laissent tranquille. En revanche, je n'ai rien de commun avec ces gens qui entourent d'Ornano, même si Chinaud a toujours été correct. Ils ont voulu m'éliminer, qu'ils se débrouillent !* »

Déjà légalement contraint de se retirer, M. Le Tac s'est toutefois officiellement désisté en faveur de la liste conduite par le ministre de l'industrie et de la recherche : par discipline. Il n'ira pas plus loin. Or, au vu des résultats du premier tour (1), la gauche ayant réussi à franchir la barre des 40 %, il suffirait que 10 % de ses électeurs ne se reportent pas sur la liste de M. d'Ornano, que la moitié des écologistes votent pour la gauche et un quart s'abstiennent, pour que les conseillers sortants communistes et socialistes retrouvent leurs sièges.

Plusieurs éléments peuvent contribuer à une telle situation. En premier lieu le fait que la liste centriste de 1971 n'était pas homogène. Si Mme Petit-Moreau se retrouve à présent derrière M. d'Ornano, l'un des principaux animateurs de la liste, M. René Thomas, est aujourd'hui plus ou moins proche des radicaux de gauche et son journal, *l'Indépendant de Montmartre*, fait campagne pour l'opposition. En second lieu, chez les écologistes aussi, la gauche peut bénéficier de sympathies actives et elle multiplie les appels en leur direction. MM. Baillot et Estier sont d'ailleurs membres de l'association de défense de Montmartre, active dans l'arrondissement. L'une des responsables de la liste écologique était l'épouse de M. Daniel Mothé qui a quitté le P.S. en janvier dernier parce qu'il lui reprochait de n'être pas suffisamment autogestionnaire. Un courant de gauche traverse donc ce milieu, dans le dix-septième comme ailleurs, fort composite. Bien que le ministre de l'industrie manifeste une grande sensibilité aux problèmes du cadre de vie, il est handicapé dans ses *relations avec les écologistes* par le fait que ses fonctions gouvernementales l'amènent à patronner les centrales nucléaires. En outre, dans le dix-huitième, un incident a opposé les écologistes au service d'ordre de M. d'Ornano, lorsque ceux-ci ont voulu, le 9 mars, venir interroger le ministre qui tenait un meeting au pied du Sacré-Cœur.

Enfin, en troisième lieu, une certaine révolte se manifeste dans une fraction de l'électorat gaul*liste. En particulier*, nombre d'anciens résistants, fidèles à M. Le Tac, ne veulent en aucun cas entendre parler d'un vote en faveur de M. d'Ornano. Qui plus est, les militants gaullistes ont le sentiment d'avoir été trahis et le clament bien haut. Ils en veulent en particulier à M. Jean Bernasconi, ancien député U.D.R. des quartiers de la Chapelle et de la Goutte-d'Or *(27e circonscription)*, et à Mme Binoche, maire du XVIIIe, de figurer sur la liste de M. d'Ornano. Pendant la campagne du premier tour, les affiches portant la photographie de Mme Binoche étaient, par exemple, systématiquement couvertes d'une affichette anonyme marquée du simple mot : « Girouette ». Quant à la circulaire électorale de M. Le Tac, elle était entièrement tournée contre M. d'Ornano et son équipe.

Des rancœurs se sont donc créées, qu'il paraît difficile d'effacer en quelques jours.

Le véritable intérêt du R.P.R.

Si la passion est surtout présente chez les gaullistes — et M. Le Tac est un homme de combat, pour ne pas dire d'épopée, — il existe aussi des intérêts électoraux que les responsables du R.P.R. peuvent prendre en compte à deux niveaux.

Au niveau de l'arrondissement, si la liste de M. d'Ornano est élue, le dernier siège gaulliste se trouvera fortement menacé puisque les républicains indépendants seront en situation de pouvoir le revendiquer pour l'un des leurs, et pourquoi pas pour le ministre de l'industrie et de la recherche. Ils devancent en effet avec 24,9 % des suffrages la liste du député actuel (23,1 %). Or ce siège — celui de M. Le Tac — n'est, au vu des résultats du premier tour, pas menacé par la gauche, qui n'a obtenu dans la circonscription que 37,08 %.

Au niveau parisien, M. d'Ornano, lors de ses négociations mardi avec M. Chirac, a manifesté, en revendiquant pour ses amis un poste de premier adjoint chargé des finances, sa volonté d'intervenir activement dans la gestion de la capitale et de ne pas laisser les mains libres au président du R.P.R. Si le ministre de l'industrie et de la recherche trébuchait dans le dix-huitième ar*rondissement, l'élection de* la liste de gauche ne menacerait pas l'arrivée de M. Chirac à l'Hôtel de Ville, mais pourrait désorganiser le groupe de ses rivaux au sein de la majorité en les privant de leur chef de file.

Bien sûr, chez les gaullistes, personne ne se livre officiellement à de tels calculs.

Dans le camp des giscardiens, si on s'accorde à estimer que la bataille sera difficile, divers éléments permettent d'entretenir l'optimisme. En premier lieu, le fait que M. Le Tac s'est, au premier tour, effondré dans des proportions imprévues. La présence personnelle de M. d'Ornano dans l'arrondissement y a certainement contribué. Sa candidature à la mairie a créé un phénomène de vedettariat qui a aussitôt éclipsé M. Le Tac. A cela s'est ajouté de la part des électeurs de la majorité le désir de « voter utile » en se portant dès le premier tour sur l'homme qui paraissait devoir mener le combat au second.

De nombreuses inconnues subsistent toutefois. D'une part, bien sûr, le comportement des abstentionnistes. D'autre part celui d'un électorat juif important (de 8 à 9 %) mais, semble-t-il, peut homogène. En 1973, M. Chinaud avait mené contre M. Estier une campagne apparemment efficace auprès de ces électeurs. Cette année, M. d'Ornano a pris sur sa liste M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, animateur local de la LICA, qui cotoie ainsi M. Bernasconi dont il fut naguère le rival. En revanche, la politique française au Proche-Orient gêne les « giscardiens » alors qu'ils s'en montraient moins solidaires en 1973.

THIERRY PFISTER.

(1) Liste de la gauche : 30 248 (40,3 %) ; liste d'Ornano : 20 728 (27,6 %) ; liste Le Tac : 13 135 (17,5 %) ; écologistes : 6 084 (8,1 %) ; extrême gauche : 2 243 (3 %) ; Le Pen : 1 432 (2 %) ; Jobert : 1 186 (1,5 %).

Le préfet d'Ile-de-France devient aussi préfet de Paris

Le conseil des ministres de ce mercredi 16 mars devait nommer M. Lucien Lanier, préfet de la région Ile-de-France, au poste de préfet de Paris qu'occupait M. Jean Taulelle. Ainsi, le gouvernement va aligner le régime administratif de cette région sur le droit commun, puisqu'en province le préfet de région est aussi préfet du département où se trouve la capitale régionale. En nommant le préfet de Paris alors que la « bataille » pour la mairie continue, le gouvernement rappelle ainsi aux futurs élus, de la majorité comme de l'opposition, que l'Etat entend bien ne pas s'effacer complètement de la capitale.

En vertu de la loi du 31 décembre 1975, les compétences de la Ville de Paris, qui est à la fois un département et une commune, seront plus clairement définies. La commune et le département ayant les mêmes limites géographiques, il n'y aura qu'une seule assemblée élue. Le Conseil de Paris siégera tantôt comme conseil municipal, tantôt comme conseil général du département. Le préfet représentera l'Etat dans le département de Paris, conjointement avec le préfet de police. Assisté d'un préfet secrétaire général, il assurera la coordination et l'animation de l'administration départementale, exercera les compétences qui relèvent de l'Etat et sera l'exécutif de la collectivité départementale (1). Comme représentant de l'Etat, le préfet de Paris exécutera notamment les programmes d'équipement des divers ministères. Il exercera enfin le contrôle de l'Etat, dans les conditions du droit commun, sur plusieurs organismes, communaux ou non, par exemple les offices d'H.L.M., les sociétés d'économie mixte, les établissements hospitaliers, sanitaires et sociaux.

L'urbanisme et la construction constituent des domaines où les compétences sont partagées entre l'Etat et la commune. Ainsi, l'instruction et la délivrance des permis de construire seront à Paris — conformément aux règles du droit commun concernant les villes de plus de 50 000 habitants — partagées entre les services municipaux et préfectoraux, c'est-à-dire entre le maire de Paris et le préfet.

Il est cependant évident que les responsabilités du maire seront plus importantes que celles du préfet. Pour les finances d'abord : le budget de fonctionnement du département de Paris pour 1977 s'élève à 2,25 milliards alors que celui de la Ville de Paris se monte à 7 milliards. Mais, comme le préfet de Paris est aussi préfet de la région Ile-de-France, dont le budget 1977 est de 1,6 milliard, il pourra parler presque d'égal à égal avec le maire de Paris. Le déséquilibre eût été trop flagrant si le représentant de l'Etat avait été seulement préfet du « département Paris ».

Enfin, le nouveau préfet devrait pouvoir mieux qu'avant concilier les intérêts de Paris avec ceux de l'ensemble de la région.

La bataille pour la mairie de Paris ayant été d'une grande âpreté, on peut toutefois se demander si, finalement, les rapports entre Paris et l'Etat ne seront pas plus difficiles qu'entre Paris et sa région. — J. P.

(1) Les services de la préfecture compteront environ six cent cinquante agents. Ils seront provisoirement installés 17, boulevard Morland (4e).

(PUBLICITÉ)

RESTEZ JEUNE !

YVAN POPOV

NON, vous n'êtes pas **nécessairement** voué à l'infarctus, *même si le quinquagénaire que vous êtes exerce une profession sédentaire.*

NON, vous n'êtes pas **forcément** guetté par l'ulcère de l'estomac, même si vous êtes un cadre surmené, accablé de responsabilités.

Tous ces maux peuvent vous épargner, *proclame Ivan Popov*, médecin d'origine yougoslave, ayant effectué ses études en France et *établi aujourd'hui à Nassau (Bahamas)*, où il dirige la clinique Renaissance.

Pour contrecarrer les innombrables stresses inhérents à la vie « civilisée », les états dépressifs, les tendances précoces à l'obésité qui provoquent un vieillissement prématuré, *le docteur* Popov propose avec fougue et enthousiasme un certain nombre de solutions « ouvertes » fondées sur trois principes essentiels :

— *considérer l'individu comme un tout et non comme un* assemblage de pièces isolées ;

— utiliser au maximum les possibilités que nous offre la nature ;

— recourir à des procédés cliniques nouveaux, l'embryothérapie et la thérapie des cellules par exemple.

Editions SOLAR **35 F T.T.C.**

— *Tribune du 20 mars* —

UN CONDOTTIERE MUNICIPAL

par GILBERT COMTE

« *JE suis convaincu que c'est à Paris, une fois de plus, que va se jouer le sort de notre société* », affirme Jacques Chirac. Pas seulement celui de la France, des gaullistes, ni même le sien ! Certes non ! Les médiocres calculs de parti, sa les ides de mars. Noble instant où l'œil du candidat se détache des lorsqu'un débat d'une ampleur autrement considérable s'approche avec ides de mars. Noble instant où l'œil du candidat se détache des *disputes subalternes, s'éloigne de leur confus brouhaha, s'élève jusqu'à* l'horizon historique, et contemple de là le seul soleil qu'une longue expérience gouvernementale invite à regarder en face : l'avenir de l'ensemble social !

En septembre, son message adressé aux membres de l'U.D.R., comme une sorte d'appel du 18 juin à usage domestique, lançait déjà quelques formules définitives : « *Dans les dix-huit mois qui viennent, notre pays jouera son destin lors des élections législatives... Je vous invite à défendre avec détermination les valeurs et les vertus qui sont notre fierté et qui font la grandeur de notre peuple.* » Dans cette prose, « *élections législatives* » ajoutées à « *destin* » suggèrent qu'entre l'épisodique et l'éternel, un bulldozer ne voit pas de différence. Le *programme qu'il propose maintenant aux Parisiens révèle, derrière* l'ignorance des mots, un mépris des idées tout aussi redoutable.

Si la bataille pour l'Hôtel de Ville concerne des intérêts aussi vastes qu'il l'assure, chaque phrase prononcée par lui ou en son nom doit *en appeler, pour l'essentiel, à l'abnégation collective des Français*, sous peine de rendre ses efforts inutiles.

Aux grands principes mobilisateurs, le R.P.R. et son chef préfèrent néanmoins les vieilles ficelles d'un électoralisme rebattu, comme si les *prochaines échéances politiques leur inspirent moins d'effroi qu'ils* en affectent. L'élu de la Corrèze arpente, harangue les marchés jour après jour, tient sans répit conférence de presse sur conférence de presse, découvre à ses auditeurs ahuris le *profil vraiment nouveau d'un Chirac écologiste en diable, expert en circulation, métro, bus*, correspondances, espaces verts.

⁂

Le croirez-vous ? Cet enfant chéri de l'époque brutale où Georges Pompidou saccagea la perspective des Champs-Elysées avec les tours de la Défense, lâcha la bride aux promoteurs, nous légua l'infâme *tubulure de Beaubourg, ne rêvait dans son voisinage qu'épanouissements* agricoles, arbres, troupeaux de moutons dans un Paris campagnard, sympathisait presque avec les gauchistes.

En cette clémente fin d'hiver où la douceur de certains après-midi invite à *croire aux miracles*, il sort à chaque instant de sa poche quelque projet de rénovation urbaine merveilleux comme un conte des *Mille et Une Nuits*. Il s'enthousiasme pour « *la voie souterraine Châtelet-Gare du Nord avec l'interconnection R.A.T.P.-S.N.C.F.* », se mobilise comme un croisé pour « *le doublement des ponts de Bercy et d'Austerlitz et des quai du quinzième arrondissement* », ou se déchaîne contre les spéculateurs.

Oui, les spéculateurs !

Ensuite, il délègue Philippe Dechartre aux questions ouvrières.

⁂

Tant de sollicitude pour la vie quotidienne émeut. A condition de ne pas mélanger les genres, l'essentiel et l'accessoire. Car enfin, une société dont « *le sort* » dépend de « *la voie nouvelle Vanves-Montparnasse* » ne se porte pas si mal, à moins de confondre le destin avec le métro. Les réformes judicieuses proposées par le R.P.R., après quelques emprunts sans vergogne aux programmes d'autres partis, réclament une gestion saine, de bons comptables, nullement les violentes *mesures de sauvegarde sociale* qu'exige un univers en péril. A manier si lestement des mots de natures si diverses, le rival de M. d'Ornano montre qu'il n'en apprécie ni le sens ni le poids. Une telle ignorance peut entraîner à commettre *bien des sottises*.

Une prodigieuse activité des jambes explique-t-elle qu'il en fasse tellement, et si peu, prenne un homme d'Etat pour un homme-orchestre, passe en quelques instants d'une ambition nationale à un *destin municipal ? Dans une époque sans foi, deviendrait-il, aux idées* d'ordre, ce que mai 1968 fut aux valeurs de l'autre camp : une caricature et une illusion ? Avec lui, le gaullisme amorce en tout cas une évolution singulière. L'héritier politique du général n'inaugurera *pas les chrysanthèmes. Il distribuera la carte orange.*

Quand une autre « bataille de Paris » s'ouvrit en 1947, six mois après la création du Rassemblement du peuple français, son fondateur ne brigua pas l'Hôtel de Ville. Il envoya seigneurialement son frère Pierre le prendre à sa place. Ne l'aurait-il pas eu qu'avec Soustelle, Michelet, Malraux, Diethelm, Capitant, Louis Vallon, il disposait de lieutenants intrépides, prestigieux, capables d'enlever puis de tenir la position. Chirac hérite d'un personnel plus pauvre, moins sûr. Dans ce sérail byzantin, à qui se fier quand chacun ne pense qu'à soi et ne songe qu'à trahir ?

Faute de seconds disponibles, notre personnage prend tout le travail sur ses larges épaules, puis tient différents discours pour chaque situation. *La dualité du langage exprime donc celle d'une* tactique, mais probablement aussi d'une nature. En des cas semblables, un certain ton aide à s'y reconnaître. « *Le style, c'est l'homme même* », diagnostiquait Buffon. Mais qu'est un homme sans style ? Celui-là n'en a aucun. Un mystère plane sur lui. Malgré son assurance, les coups d'éclat, les coups de gueule, sa vraie personnalité ressort incomplètement.

⁂

Comme tant d'autres, dans sa génération, il parle un français bâtard, confus patois énarquo-économique, pauvre de sensibilité, d'imagination, où les redites suppléent le raisonnement, où les mots « *croissance* », « *expansion* » épuisent toute l'idée. Comment comprendre un peuple sans connaître sa langue ?

Entendons-nous bien ! Nul n'attend de lui qu'il rêve de Flaubert, se prenne pour un artiste, gratifie les riverains de la rue Saint-Benoît d'un gracieux numéro de funambulisme dialectique, où il exposerait les différences entre Schopenhauer et Kierkegaard, d'un fil de fer philosophique tendu entre le Café de Flore et les Deux-Magots. Les grands politiques se passent avantageusement d'esthétisme, et leur œuvre n'en souffre pas pour autant.

Après tout, Bismarck trouvait à Wagner « *une tête de vieux singe* ». Il n'en réalisa pas moins l'unité allemande. Par son éducation, toutes les fibres de son cœur, le chancelier de fer tenait à la vieille Prusse historique. Peu importe s'il ne comprit jamais quel soutien *les Maîtres chanteurs de Nuremberg* donnèrent à son œuvre. Son âme en portait le souffle. Quelle communion de même espèce unit Jacques Chirac à la France profonde ? Quelle conscience d'une tâche exceptionnelle à remplir promet de l'élever au-dessus de ses ambitions ?

Ses débordements d'énergie, l'audace imprévue qu'il déploie dans certains cas ne fournissent pas de réponse. Aucun principe intellectuel ou moral n'émerge de cette fougue. Au contraire, elle tourne court, s'essouffle rapidement, se change en opportunisme politicien peu après l'élan initial. Ces faiblesses n'échappent à personne. Les *adhésions qu'inspire l'adversaire numéro un du président de la République s'accompagnent de réserves*, de doutes. Beaucoup de ses partisans le soutiennent comme à regret, faute d'apercevoir un champion de carrure plus rassurante, capable d'empêcher les communistes d'arriver au *gouvernement à travers un succès des candidats* du programme commun.

A sa place, n'importe qui essaierait sans doute d'expliquer ses vrais buts, au-delà d'un palais national rue du Faubourg-Saint-Honoré. Une démagogie étroite, utilitaire, oppose à ce dessein d'invincibles obstacles. Finalement, toute sa rhétorique se ramène à l'éternel « *moi ou le chaos* » trop connu depuis 1965. Mais à l'aventure, il oppose ingénument une carrière de cascadeur politique.

Neuf «triangulaires» et cinquante-deux duels dans les villes de plus de trente mille habitants et les chefs-lieux de moins de trente mille

Un scrutin de ballottage aura lieu dimanche 20 mars dans cinquante villes de plus de trente mille habitants et onze chefs-lieux dont la population n'atteint pas ce seuil (exception faite de Paris et de la région parisienne). Il y aura neuf élections triangulaires et cinquante-deux duels (dont deux, au Cannet et à Mulhouse, entre deux listes de la majorité).

A gauche, les désistements se font sans difficultés, y compris dans les villes où une vive polémique avait opposé les partenaires avant le premier tour. C'est ainsi que le P.C. appelle à voter pour les socialistes à Marseille, dans les sept secteurs où la liste de M. Defferre devance celle de M. Lazzarino ; à Villeurbanne, où M. Hernu a pris le meilleur sur M. Desgrand ; à Saint-Brieuc, où M. Le Foll, maire sortant, a su préserver un mince avantage sur M. Quemper ; à Angoulême, où la liste socialiste, dont la moyenne d'âge est légèrement inférieure à quarante ans, peut, grâce à son dynamisme, conquérir la mairie (cependant la liste conduite par les radicaux de gauche et désavouée par la direction nationale du M.R.G. laisse ses électeurs libres de se prononcer à leur guise) ; à Laval, où le maire sortant, M. Pinçon, P.S., devrait conserver son siège. En revanche, à Aix, le P.C., associé au G.A.M. et à d'anciens membres du P.S., se retire purement et simplement. Pour sa part, le parti socialiste se désiste en faveur du P.C. à Toulon et Evreux. A Brive, M. Charbonnel refuse de se retirer en faveur de la gauche.

L'extrême gauche appelle à voter pour les listes d'union de la gauche. Cependant, à Rennes, la liste maoïste préconise l'abstention et, à Saint-Brieuc, le P.S.U. ne donne pas de consignes de vote.

Dans la majorité, le désistement n'est pas automatique. Si à Toulon M. Simon-Lorière, R.P.R., invite ses électeurs à reporter leurs voix sur M. Arreckx, R.I., il arrive que les perdants des « primaires » se retirent purement et simplement. C'est précisément le cas, à Toulon, de M. Arion, ancien président du comité départemental de soutien à M. Giscard d'Estaing. C'est aussi le cas de M. Martin, maire de Nancy, devancé par M. Coulais, R.I. ; de M. Camo, R.I., battu à Perpignan par M. Alduy, maire sortant F.S.D. ; de M. Soustelle, réf., dont les listes sont nettement dominées, à Lyon, par celles de M. Collomb, maire sortant.

A Saint-Malo, et peut-être à Alençon, le maintien de deux listes de la majorité donne une bonne chance de victoire à la gauche. A Ajaccio, Mende, Saumur, Colmar, Annecy, les risques sont moindres, bien que la majorité y soit également divisée.

Les écologistes et les « jobertistes », enfin, dont les voix feront la décision dans plusieurs villes, refusent de se prononcer en faveur de l'une ou l'autre des listes en présence. Il en est ainsi notamment au Mans (où cependant des membres de l'U.J.P., présents sur la liste écologiste de M. Pouille, appellent à voter pour la majorité) ; à Saint-Etienne, où M. Fournier, président national de l'U.J.P., conseille à ses électeurs *« soit de voter en leur âme et conscience en faveur du programme qui leur semblera le mieux correspondre à leurs aspirations, soit de s'abstenir »* ; à Chambéry, où la liste écologique, bien qu'ayant franchi la barre des 12,5 %, se retire purement et simplement : à Nantes, où M. Sourdille, chef de file de la liste jobertiste, ne donne pas de consignes : à Nice, où le Mouvement des démocrates, allié aux écologistes, a mis M. Médecin en ballottage.

Nous donnons ci-dessous les listes restant en présence dans les cinquante villes de province de plus de trente mille habitants et les onze chefs-lieux de moins de trente mille habitants. Nous indiquons en italique les résultats obtenus par les listes qui ont été éliminées et qui se sont retirées à l'issue du premier tour. — T. F.

AIN

BOURG-EN-BRESSE. — Un. g. : M. Robin, P.S. (7 198) ; maj. : M. Barberot, C.D.S., m. s. (4 703).
Maj. : 3 412.

ALLIER

VICHY. — Maj. : M. Lacarin, m. s., R.I. (7 301) ; Un. g. : M. Belorgey, P.S. (5 218).
Act. loc., 2 243.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

DIGNE. — Maj. : M. Rinaldi, R.P.R. (3 473) ; Un. g. : M. Bouffler, app. rad. g (3 447).

ALPES-MARITIMES

NICE (1er secteur). — Liste M.E.D.E.C.I.N. : M. Baillet, R.I. (24 821) ; Un. g. : M. Caressa, P.C. (22 141).
Mouv. dém., écol., 7 348.

NICE (2e secteur). — Liste M.E.D.E.C.I.N. : M. Médecin, R.I. (22 148) ; Un. g. : Mme Labica, P.C. (19 668).
Mouv. dém., écol., 7 064.

NICE (3e secteur). — Liste M.E.D.E.C.I.N. : M. Binda, R.P.R. (16 391) ; Un. g. : M. Pasquetti, P.C. (14 841).
Mouv. dém., écol., 4 809 ; act. royal., 421.

LE CANNET. — Maj. : M. Bachelet, R.P.R. (5 519) ; Maj. : M. Ducros, ss étiq., m.s. (2 423).
P.S., 1 857 ; Renouveau communal, 1 578 ; P.C., 1 105 ; écol., 653.

GRASSE. — Maj. : M. de Fontmichel, R.I., m. s. (6 457) ; Un. g. : M. Vassalo, P.C. (5 620).
Act. loc., 2 538.

AUDE

CARCASSONNE. — Un. g. : M. Gayraud, m. s., P.S. (8 974) ; maj. : M. Chesa, R.P.R. (7 161).
Rad. g., 2 299 ; Ext. g., 1 178.

AVEYRON

RODEZ. — Maj.: M. Boscary-Monsservin, m. s., R.I. (4 294) ; Un. g.: M. Salvan, P.S. (3 779).
Cent., 2 306.

BOUCHES-DU-RHONE

AIX - EN - PROVENCE. — U.G.S.D.: M. Ciccolini, m. s., P.S. (13 842) ; maj.: M. Joissains, rad. (13 548).
G.A.M., P.C., ex-P.S., 9 442 ; rapatriés, 2 177.

MARSEILLE (1er secteur). — Liste Defferre : M. Rocca-Serra, P.S. (14 247) ; maj. : M. Pujol, R.P.R. (11 280).
P.C., P.S.U., gaull. opp., 8 189 ; écol., 3 013 ; Mouv. dém., 347.

MARSEILLE (2e secteur). — Liste Defferre : M. Vigouroux, P.S. (13 033).
P.C., P.S.U., gaull. opp., 10 227 ; maj., 4 406 ; écol., 1 413 ; ext. g., 552.

MARSEILLE (3e secteur). — Liste Defferre : M. Defferre, m. s., P.S. (15 863) ; maj. : M. Garello, ss étiq. (11 379).
P.C., P.S.U., gaull. opp., 8 034 ; écol., 3 207.

MARSEILLE (4e secteur). — Liste Defferre : M. Loo, P.S. (19 217) ; maj. : M. Lucas, R.P.R. (15 946).
P.C., P.S.U., gaull. opp., 9 798 ; écol., 5 093 ; ext. g., 705 ; M.D.S.F., 440.

MARSEILLE (5e secteur). — Liste Defferre : Mlle Rapuzzi, P.S. (14 544) ; maj. : M. Gardeil, R.I. (8 162).
P.C., P.S.U., gaull. opp., 1 196 ; écol., 2 556 ; ext. g., 594.

MARSEILLE (6e secteur). — Liste Defferre : M. Bonnat, P.S. (13 537)
P.C., P.S.U., gaull. opp., 11 425 ; maj., 6 435 ; écol., 3 123 ; ext. g., 669.

MARSEILLE (7e secteur). — Liste Defferre : M. Mas, P.S. (17 812).
P.C., P.S.U., gaull. opp., 15 877 ; maj., 6 014 ; écol., 2 209 ; ext. g., 753.

MARSEILLE (8e secteur). — P.C., P.S.U., gaull. opp. : M. Posado, P.C. (15 377).
Liste Defferre, 10 903 ; maj., 3 745 ; ext. g., 780.

CHARENTE

ANGOULEME. — Maj. : M. Chiron, cent. g., m. s. (7 363) ; P.S. : M. Boucheron (Boucheron (4 877).
P.C., 4 368 ; div. g., 1 184.

CHER

BOURGES. — Un. g.: M. Rimbault, P.C. (14 246) ; maj. : M. Boisdé, m. s., R.I. (7 792).
R.P.R., 7 497 ; ext. g., 1 478.

CORRÈZE

TULLE. — Un. g.: M. Pranchère, P.C. (5 071) ; majorite : M. Mouly, F.S.D., m. s. (4 846).

BRIVE - LA - GAILLARDE. — Un. g.: M. Chaminade, P.C. (9 013) ; gaull. opp. : M. Charbonnel, m. s. (8 693) ; maj.: M. Dupuy, R.P.R. (6 350).

CORSE-DU-SUD

AJACCIO. — Maj., bonap. : M. Ornano, m. s., bonap. (7 375) ; Un. g. : M. Pancrazi, P.C. (5 453) ; maj. : M. Rossi, C.D.S. (4 652).

COTES-DU-NORD

SAINT - BRIEUC. — Maj. : M. Morin, cent. (9 347) ; P.S. : M. Le Foll, m. s. (7 286).
P.C., 7 198 ; P.S.U., 1 085.

CREUSE

GUERET. — Un. g. : M. Beck, P.S. (3 316) ; maj. : M. Chantrelle, m. s., mod. maj. (3 276).

EURE

EVREUX. — P.C., M. Plaisance (6 081) ; maj.: M. Blois, mod. maj. (5 472).
P.S., 3 610 ; écol., 1 591.

HAUTE-GARONNE

TOULOUSE (3e secteur). — Maj. : M. Cavaillé, R.I. (19 011) ; Un. g. : M. Savary, P.S. (17 315).
P.S.U., auton., écol., 2 094 ; ext. g., 1 025 ; act. loc., 623.

GERS

AUCH. — Un. g. : M. Laborde, P.S. (5 164) ; maj. : M. Dours, m. s., mod. maj. (4 704).

HÉRAULT

MONTPELLIER. — Maj. : M. Delmas, m. s., R.I. (28 320) ; un. g. : M. Frêche, P.S. (27 473).
Ecol. 4 062 ; ind., 2 312 ; ext. g., 1 185.

BEZIERS. — Un. g. : M. Balmigère, P.C. (17 103) ; maj. : M. Brousse, m. s., rad. (12 846).
Cent., 5 177.

ILLE-ET-VILAINE

RENNES. — Un. g. : M. Hervé, P.S. (36 162) ; maj. : M. Chaudet, R.I. (31 593).
P.S.U., écol., 3 967 ; ext. g., 1 699 ; ext. g., 1 030.

SAINT-MALO. — Un. g. : M. Chopier, P.S. (7 162) ; maj. : M. Debonnet, R.P.R. (6 210) ; cent. g. : M. Rehel, F.D.S. (5 815).
Div. d., 1 802.

INDRE

CHATEAUROUX. — Un. g. : M. Lemoine, P.C. (9 312) ; cent. g. : M. Bernardet, m. s. (7 998).
Maj., 2 830 ; Mouv. dém., 2 334.

ISÈRE

GRENOBLE. — Un. g. : M. Dubedout, P.S., m. s. (27 223) ; maj. : M. Pariaud, ss étiq. (20 523).
Ecol., 5 054 ; ss étiq., 1 730 ; ext. g., 804.

JURA

LONS-LE-SAUNIER. — Un. g. : M. Auger, P.C. (3 061) ; maj. : M. Feit, R.I., m. s. (2 800).
Cent., 1 265 ; act. loc., 389 ; écol., 350.

LANDES

MONT-DE-MARSAN. — Div. g. : M. Lamarque-Cando, soc. ind., m. s. (4 600) ; Un. g. : M. Duroure, P.S. (3 987).
Maj., 2 279 ; act. loc., 361.

LOIRE

SAINT-ETIENNE. — Un. g. : M. Sangueldoce, P.C. (33 279) ; maj. : M. Durafour, rad., m. s. (32 265).
U.J.P.-Mouv. dém., 6 158 ; ext. g., 2 368.

SAINT-CHAMOND. — Maj. : M. Gidrol, act. loc. (7 712) ; Un. g. : M. Badet, P.S. (6 993).
Ecol., 1 567.

HAUTE-LOIRE

LE PUY. — Maj. : M. Fourneyron, C.D.S. (4 953) ; Un. g. : M. Léger, P.S. (3 024).
Mod. et div. g., 1 734.

LOIRE-ATLANTIQUE

NANTES. — Un. g. : M. Chenard, P.S. (44 506) ; maj. : M. Morice, m. s. (44 177).
Mouv. dém., 12 285.

LOIRET

ORLEANS. — Maj. : M. Thinat., m. s., rad., 18 550 ; Un. g. : M. de la Fournière, P.S., 14 516.
Ext. g., 4 502.

LOT-ET-GARONNE

AGEN. — Div. g. : M. Esquirol, m. s., s. étiq., 6 225 ; P.S. : M. Laurissergue. 4 170.
Maj., 2 636 ; P.C., 2 517

LOZÈRE

MENDE. — Maj. : M. Couderc, R.I. (1 559) ; Un. g. : M. Fabre, P.S. (1 400) ; mod. : M. Tremolet de Villers, div. d., m. s. (1 327).

MAINE-ET-LOIRE

SAUMUR. — Mod. maj. : M. Mehel, m.s., act. loc. (4 835) ; Un. g. : M. Denecheau, P.S. (4 189) ; s. étiq. : M. Gounaud, act. loc (3 196).

MANCHE

SAINT-LO. — Maj. : M. Patounas, m. s., R.I. (3 213) ; Un. g. : M. Mignon, P.S. (3 248) ; maj. : M. Daillet, C.D.S. (2 109).
P.S.U., div. g., 1 838.

MAYENNE

LAVAL. — P.S. : M. Pinçon, m. s. (11 303) ; act. loc. : M. d'Aubert, s. étiq. (6 381).
Maj., 3 658 ; P.C., 1 751.

MEURTHE-ET-MOSELLE

NANCY. — Maj. : M. Coulais, R.I. (15 272) ; Un. g. : M Cureau, P.S. (11 399).
Maj. (M. Martin, m. s.), 9 544 ; ext. g., 3 248.

MORBIHAN

VANNES. — Maj. : M. Chapel, R.I. (7 169) ; Un. g. : M. Ollivier, P.S. (6 204).
Act. loc., 2 399.

MOSELLE

METZ. — Maj. : M. Rausch, m. s., C.D.S. (17 578) ; Un. g. : M. Laurain, P.S. (15 573).
Mod., 7 551.

THIONVILLE. — Un. g. : M. Souffrin, P.C. (9 002) ; cent. : M. Ditsch, m.s., C.D.S. (5 638).
R.I., 3 690.

NORD

LILLE. — Un. g. : M. Mauroy, m. s., P.S. (30 758) ; maj. : M. Ségard (28 044).
Ecol., 4 381 ; ext. g., 4 303.

TOURCOING. — Un. g. : M. Chatiliez, P.S. (18 875) ; maj. : M. Blary, R.P.R. (18 232).
Cent., 7 233.

ORNE

ALENÇON. — Un. g. : M. Mauger, P.S. (4 990) ; maj. : M. Cren, m. s., cent. (3 990) ; act. loc. : M. Laurent, mod. maj. (3 160).

PYRÉNÉES-ORIENT.

PERPIGNAN. — Act. loc. : M. Alduy, m. s. F.S.D. (17 216) ; Un. g. : M. Argelliès, rad. g. (16 097).
Maj., 9 501 ; extr. g., auton., 1 280.

HAUT-RHIN

COLMAR. — Maj. : M. Rey, m. s., C.D.S. (9 025) ; Un. g. : M. Wemaere, P.S. (7 312)
Act. loc. M. Kalb, ss étiq. (6 811).

MULHOUSE. — Maj. : M. Muller, m. s., M.D.S.F. (14 673) ; mod. : M. Kienzler, sout. R.I. (10 754).
Un. g., 6 705 ; écol., 5 134 ; rad. g., div. g. 1 935.

RHONE

LYON (1er secteur). — P.R.A.D.E.L. : Mme Balas, maj. (4 659) ; Un. g. : M. Vasserot, P.C. (2 789).
Rass. pour Lyon, 1 458 ; écol., 855 ; G.U.I.G.N.O.L., 488.

LYON (2e secteur. — P.R.A.D.E.L. : M. Henri Collomb, C.N.I.P. (5 484) ; Un. g. : M. Trévisan, P.C. (2 700).
Rass. pour Lyon, 2 158 ; écol., 1 036 ; G.U.I.G.N.O.L., 790.

LYON. (3e secteur). — P.R.A.D.E.L. : M. Soulier, ex-P.S. (10 912) ; U. g. : Mme Dufourt, P.S. (6 334).
Rass. pour Lyon, 2 668 ; écol., 1 899 ; ext.g., 1 729 ; G.U.I.G.N.O.L., 1 301.

LYON (4e secteur). — P.R.A.D.E.L. : M. Faussurier, mod. maj. (5 727) ; Un. g. : M. Lareal, P.S. (4 085).
Rass. pour Lyon, 1 399 ; écol., 1 091 ; G.U.I.G.N.O.L., 769.

LYON (5e secteur). — P.R.A.D.E.L. : M. Lorenzi, mod. maj. (6 498) ; Un. g. : M. Brehaud, P.S., (4 661).
Ecol., 1 733 ; Rass. pour Lyon, 1 310 ; G.U.I.G.N.O.L., 1 107.

LYON (7e secteur). — P.R.A.D.E.L. : M. Bayet, mod. maj. (8 432) ; Un. g. : M. Brun, P.S. (6 800).
Ecol., 1 824 ; mod. maj., sout. Rass. pour Lyon, 1 693.

LYON (8e secteur). — Un. g. : M. Chevallier, P.C. (10 481) ; P.R.A.D.E.L. : M. Bertrand, mo. maj. (10 192).
Ecol., 2 020 ; ext. g., 1 402.

LYON (9e secteur). — Un. g. : M. Bernardin, P.S. (6 989) ; P.R.A.D.E.L. : M. Fenech, C.D.S. (6 651).
Ecol., 1 315 ; Rass. pour Lyon, 964 ; ext. g., 936.

RHONE

BRON. — Un. g. : M. Sousi, m. s., P.S. (6 686) ; maj. : M. Raoul, mod. maj. (4 407).
Ext. g., 2 543.

VILLEURBANNE. — Maj. : M. Gagnaire, m. s., M.D.S.F. (12 161) : P.S. : M. Hernu (10 968).
P.C., 9 884 ; mod. maj., 2 204 ; Mouv. dém., 1 200 ; ext. g., 890.

HAUTE-SAONE

VESOUL. — Maj. : M. Chantelat, R.I., 3 300 ; Un. g. M. Batlogg, P.S., 2 844.

SARTHE

LE MANS. — Un. g. : M. Jarry, P.C. (32 847) ; maj. : M. Maury, C.D.S., m.s. (28 593).
S. étiq., 8 853.

HAUTE-SAVOIE

ANNECY. — Div. maj. : M. Pumex, m. s. (7 367) ; Un. g. : M. Goy, P.S. (5 613) ; maj. : M. Gache, R.I. (4 617).

SAONE-ET-LOIRE

MACON. — Un. g. : M. Rognard, P.S. (6 825) ; maj. : M. Escande, m. s., mod. maj. (3 627).
Mod., 3 300.

SAVOIE

CHAMBERY. — Maj. : M. Dumas, m. s., R.P.R., 7 998 ; Un. g. : M. Ampe, P.S., 7 680.
Ecol. : 3 798.

TARN

ALBI. — Un. g. : M. Castel, P.S. (9 952) ; maj. : M. Mathieu, C.D.S., m. s. (9 269).
Div. d., ss étiq., 2 807.

VAR

TOULON. — Maj. : M. Arreckx, R.I., m. s. (24 739) ; P.C. : Mme de March (19 443).
Maj., 21 285 ; P.S., 10 790 ; écol., 3 498 ; div. d., 2 371.

HYERES. — Maj. : M. Bénard, R.P.R., m. s. (8 285) ; P.S. : M. Perron (6 800).
P.C., 2 693.

VIENNE

POITIERS. — Un. g. : M. Santrot, P.S. (13 910) ; maj. : M. Grandon, C.D.S. (13 845).
Rad., 1 726.

BELFORT (Territ. de)

BELFORT. — Un. g. : M. Géhant, P.S. (9 853) ; maj. : M. Bonnef, mod. maj., m. s. (7 635).
Ecol., 1 666 ; ext. g., 972 ; mod., 338.

M. MARCHAIS : nous sommes satisfaits.

M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste, a souligné mardi 15 mars, à Antenne 2, en réponse aux déclarations de M. Barre indiquant qu'il n'a pas l'intention de modifier la politique arrêtée pour 1977 (*le Monde* du 16 mars) : *« M. Barre va effectivement poursuivre une politique au service des grands monopoles, politique dont les Français subissent durement les conséquences. Ils ont dit dans leur majorité, dimanche dernier, qu'ils n'étaient pas d'accord avec cette politique-là. Ils vont sans doute le confirmer dimanche. Je le pense et je le souhaite. Et après les élections, nous poursuivrons notre travail opiniâtre pour défendre les intérêts de ceux qui souffrent de cette politique-là. »*

M. Marchais a ajouté : *« Nous sommes satisfaits du fait que les élections de dimanche dernier constituent un progrès de la gauche dans ses différentes composantes. C'est ce que nous souhaitons : un progrès qui donne un bon équilibre, une bonne représentation aux différents partis de gauche. (...)*

» Je fais simplement observer que le P.C.F. s'est bien tenu dans ce premier tour des élections municipales et que certains observateurs avertis y voient déjà les premiers signes des résultats de la politique que nous avons élaborée, définie à notre vingt-deuxième congrès. »

GUADELOUPE : annulation.

Le premier tour de l'élection municipale de Sainte-Anne a été annulé, mardi 15 mars, par le tribunal administratif de Basse-Terre. De nouvelles élections seront organisées dans un délai de deux mois, sous le contrôle d'une délégation spéciale. Des incidents s'étaient produits le 13 mars dans trois des bureaux de vote de la commune, rendant impossible la proclamation des résultats. Le maire sortant de Sainte-Anne est M. Hégésippe Ibéné, député apparenté communiste. Il avait pour adversaire un candidat R.P.R. M. Baptiste.

LE DÉPUTÉ DE MAYOTTE EST ÉLU AVEC 100 % DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

M. Younoussa Bamana, qui se réclame de la majorité présidentielle, a été élu, dimanche 13 mars, député de la collectivité territoriale de Mayotte ; il était le seul candidat.

Les résultats ont été les suivants :

Ins., 18 848 ; vot., 15 260 ; suff. expr., 14 868 : M. Younoussa Bamana (Mouv. pop. mahorais), 14 868.

CINQUANTENAIRE de MADELIOS

DU LUNDI 14 AU SAMEDI 26 MARS



Prises de position

Le Centre indépendant (majorité présidentielle) : « *Ce scrutin municipal confirme le résultat des élections cantonales et des élections présidentielles. La gauche atteint la barre des 50 % parce que les électeurs du centre d'opposition ont préféré se reporter sur le parti socialiste plutôt que de suivre M. Lecanuet dans la majorité, à laquelle celui-ci appartient sans avoir accepté les institutions de la Ve République. C'est d'ailleurs là une des causes principales de la division de cette majorité qui a, plus que jamais, étalé ses faiblesses face à la dynamique unitaire du programme commun.* »

* * *

Le Parti des forces nouvelles (extrême droite) a publié mardi 15 mars une déclaration dans laquelle on lit : « *Tout doit être mis en œuvre pour faire obstacle à la gauche. Sa progression n'a pu être enrayée qu'à Paris, où l'adversaire était clairement désigné et où le combat était réellement engagé contre les marxistes. C'est la politique que le P.F.N. a toujours réclamée : celle du combat résolu contre la gauche. Nous souhaitons que ce coup de semonce serve de leçon à tous ceux de la majorité qui n'étaient pas encore conscients du danger.* »

Le Groupe action-jeunesse (extrême droite) a publié mardi 15 mars une déclaration dans laquelle, « *face à la collusion réaffirmée des diverses composantes de la majorité* », il « *appelle les nationalistes à refuser leurs voix aux candidats régimistes et à dénoncer toutes les manœuvres de ralliement* ». Le GAJ appelle d'autre part ses militants et sympathisants à participer à la manifestation que le comité Alain-Escoffier organise le 20 mars, à 20 heures, sur les Champs-Elysées, à Paris.

★ GAJ, boîte postale 149, 75263 Paris Cedex 06.

* * *

Lutte ouvrière (trotskiste) : « *Les résultats des listes d'extrême gauche, presque partout où elles se sont présentées, montrent qu'une fraction plus que significative de l'électorat de gauche a voulu voter contre la droite, mais condamner, en même temps, la politique de compromission et de renoncement du P.S. et du P.C. Nous appelons tous ceux qui ont voté pour les listes d'extrême gauche à reporter, au second tour, leurs voix sur les listes de l'union de la gauche, sans aucune illusion ni sur les hommes ni sur le programme, mais par solidarité avec les millions de travailleurs qui veulent les voir élus.* »

* * *

L'Organisation communiste des travailleurs (extrême gauche) : « *Les travailleurs de ce pays ne veulent plus d'un régime corrompu au service des exploiteurs, représentés par Giscard, Chirac et Barre : la majorité n'est plus qu'une minorité réactionnaire qui s'accroche au pouvoir. Le premier tour des municipales manifeste donc la volonté populaire d'en finir avec les serviteurs du grand capital ; la poussée de l'union de capital ; la poussée de l'union de la gauche victorieuse dans des dizaines de grandes villes en témoigne ; le succès obtenu, pour la première fois sur le terrain électoral, par les listes révolutionnaires affirme avec éclat l'existence d'un large courant ouvrier et populaire, qui marque ainsi son refus de l'attentisme des partis de l'union de la gauche face aux attaques de la bourgeoisie contre les travailleurs et sa volonté de s'exprimer pour la construction d'un véritable pouvoir des travailleurs pour le socialisme.* »

Le Comité pour l'indemnisation des spoliés des départements d'Algérie (1), que préside M. Gaston Aroles, appelle les électeurs à voter pour les listes d'union de la gauche au second tour, « *la majorité ayant refusé de voter une loi d'indemnisation complète des rapatriés, de réajuster leurs retraites, d'accorder l'amnistie aux patriotes et de faciliter la réintégration des anciens harkis.* »

(1) 49, cours Franklin-Roosevelt, 13005 Marseille.

* * *

« *L'Union des juifs pour la résistance et l'entraide et le Cercle Gaston Crémieux (1) se félicitent du progrès des listes des formations de gauche au premier tour des municipales dans l'ensemble du pays et notamment dans de nombreuses villes de la banlieue parisienne et divers arrondissements de Paris, où vit une dense population juive.* » Ces deux organisations appellent « *la population juive à voter massivement au deuxième tour des élections pour les listes de l'union de la gauche.* »

(1) U.J.R.E., de tendance « progressiste », 14, r. de Paradis, Paris-10e. Cercle Crémieux, « groupe culturaliste et nationalitaire juif », 13, rue du Cambodge, Paris-20e.

Dans les départements

PUTEAUX : la gauche soumet le résultat des élections au tribunal administratif.

La liste d'union de la gauche que conduisait M. Ginter, P.C.F., *a décidé de saisir le tribunal* administratif du résultat du scrutin à Puteaux, où M. Ceccaldi-Raynaud, modéré favorable à la majorité, a été réélu par 8 743 voix contre 5 154 voix à la gauche. Communistes et socialistes estiment que de nombreuses irrégularités expliquent le score réalisé par le maire sortant.

Dans une protestation, portée par voie d'affiches et de tracts à la connaissance de la population putéolienne, les candidats de l'union de la gauche signalent notamment : « *Plusieurs de nos concitoyens n'ont pas reçu, à leur domicile, leur carte d'électeur. Par contre, de très nombreuses personnes domiciliées à l'extérieur de notre commune ont voté à Puteaux. D'autre part, un certain nombre d'électeurs se sont vus radiés sans raison des listes électorales, alors qu'ils demeurent toujours à Puteaux.*

» *D'autres anomalies, tout aussi troublantes, ont également été relevées.* »

SAINT-MALO : les séquelles de l'imbroglio

De notre correspondant

Saint-Malo. — Le verdict est rendu. Les électeurs de Saint-Malo ont désavoué leur ancien maire, condamné à six mois de prison avec sursis pour « *prise d'intérêt* » dans les affaires communales.

M. Marcel Planchet, maire de Saint-Malo, se déclare « *à jamais incapable d'exercer aucune fonction publique* », ne pouvait pas se représenter, mais vingt-deux conseillers municipaux sortants (sur trente-trois) se présentaient à nouveau. Ils n'ont obtenu que 5 815 voix, soit la moitié des suffrages recueillis par M. Planchet, élu dès le premier tour en 1971. Cette liste d'action d'inspiration centriste, conduite par M. Marie-Ange Rehel, adjoint au maire, n'arrive qu'en troisième position après la liste d'union de la gauche (7 183 voix) conduite par M. Chopier (P.S.) et une liste d'Union pour le développement et la prospérité de Saint-Malo, conduite par M. François Debonnet, proche du R.P.R. (6 210 voix). La liste conduite par M. Bernard Mousson (ex-R.I.), n'obtenant que 1 802 voix, est éliminée.

Avant le premier tour, l'union des trois courants de la majorité n'avait même pas été tentée. Elle ne le sera pas davantage pour le second tour. M. Mousson, éliminé, refuse de donner des indications de vote et souligne même avec insistance que « *les deux tiers de ses voix sont des voix de gauche* ».

M. Rehel, espérant toutefois gagner une partie au moins de l'électorat de M. Mousson, refuse d'entendre les appels au désistement que lui lance avec insistance M. Debonnet. Il maintient sa liste et refuse de soutenir un « *candidat inconnu à Saint-Malo, parachuté par M. Bourges* ».

Le différend qui oppose depuis dix ans la municipalité sortante à M. Bourges, ministre de la défense, maire de Dinard, est toujours réel. Battu en 1967 lors d'une élection partielle à Saint-Malo, le ministre n'est pas directement intervenu cette année dans la campagne électorale. La présence de nombreux R.P.R. sur la liste de M. Debonnet suffit cependant à une bonne partie de l'électorat pour voir en M. Debonnet « *l'homme de M. Bourges* ».

M. Rehel refusera-t-il jusqu'au 20 mars de se désister ? Lors des élections cantonales de 1976, une situation analogue s'était présentée : M. Raymond Masson, conseiller municipal (présent aujourd'hui sur la liste de M. Rehel), ne s'était retiré que quelques jours avant le second tour. Son retrait avait permis l'élection de M. Ernest Pinçon (présent aujourd'hui sur la liste de M. Debonnet), contre M. Louis Chopier, candidat unique de l'opposition, aujourd'hui tête de file de la liste de l'union de la gauche.

Le maintien de M. Rehel rendrait probable le succès de l'union de la gauche. Craignant un retrait de dernière heure, l'opposition réserve ses attaques à M. Debonnet et tente de « *récupérer* » les voix socialistes qui se sont portées sur M. Rehel.

Membre du parti socialiste jusqu'en 1974, M. Rehel en avait été exclu après avoir refusé de démissionner de la municipalité qui s'était prononcée en faveur de M. Giscard d'Estaing lors de la dernière élection présidentielle. Il est membre de la fédération des socialistes démocrates. — A.M.

Précisions et mises au point

● *Alès (Gard).* — La liste conduite par M. Gilles (R.I.) devance, avec 4 441 voix, celle de la majorité, conduite par M. Jalu, qui en a obtenu 3 114.

● *Argenton-sur-Creuse (Indre).* — La liste conduite par le maire sortant, M. Frappat, div. g., élue au premier tour, ne comprenait pas de socialistes. Le nouveau conseil municipal est composé de 17 div. g., 5 mod. et 1 R.P.R.

● *Brunoy (Essonne).* .. M. Jacob, qui conduisait une liste au premier tour, sur laquelle figuraient des représentants du parti communiste et du Mouvement des radicaux de gauche, est radical de gauche et non communiste.

● *La Celle-Saint-Cloud (Yvelines).* — La liste du parti communiste, conduite par M. Gervais, a obtenu 1 381 suffrages, et celle du parti socialiste, conduite par M. Gelly, 1 957.

(Publicité)

GRAND ORIENT DE FRANCE

Conférence Publique

le 22 mars 1977 à 20 h. 30

16, rue Cadet, à PARIS (9e)

sur le thème :

L'énergie nucléaire. Combien ? Comment ?

par le Professeur Lew KOWARSKI

La conférence sera suivie d'une discussion à laquelle les auditeurs pourront prendre part.

● *Chantilly (Oise).* — Les vingt-sept candidats de la liste de M. Prader, maire sortant, favorable à la majorité, ont été élus. La composition du nouveau conseil municipal est la suivante : 24 mod. maj., 1 div. g., 1 F.S.D. et 1 C.D.S. Sur cette liste figurait M. Hintermann, secrétaire général de la Fédération des socialistes démocrates, qui a été élu.

● *Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine).* — La liste d'union de la gauche ne comprenait pas de candidats du P.S.U., qui était, en revanche, représenté sur la liste « divers gauche » conduite par Mme Libessart.

● *Dugny (Seine-Saint-Denis).* — La liste opposée à celle de l'Union de la gauche n'était pas une liste de la majorité, mais d'action locale. Son chef de file, M. Larivière, est sans étiquette et non modéré favorable à la majorité.

● *Crandelles (Cantal).* — Le maire sortant, M. Vermenouze, (majorité), président de l'ordre des médecins du département et président de l'Association des maires du Cantal, n'a obtenu que cinq sièges sur onze, les six autres sièges ayant été obtenus par la liste conduite par M. Markarian (P.S.).

● *Mantes-la-Jolie (Yvelines).* — Les radicaux de gauche qui figuraient sur la liste du maire sortant réformateur, M. Jean-Paul David, avaient été exclus du Mouvement des radicaux de gauche avant le premier tour.

● *Marly-le-Roi (Yvelines).* — — La liste d'union de la gauche conduite par le maire sortant, M. Béranger, radical de gauche, a eu 5 élus, dont M. Béranger. Il ne reste donc que 22 sièges en ballottage.

● *Marseille (Bouches-du-Rhône).* — La liste écologiste Opération 2000, qui a obtenu 7,75 % des suffrages dans les sept secteurs où elle était présente, se félicite d'avoir « *prouvé que des hommes et des femmes résolus, sans moyens financiers, étaient capables de faire réagir les Marseillais contre une attitude résignée et passive* » et laisse à chacun le soin de choisir au second tour « *en son âme et conscience les candidats les plus aptes à assurer le mieux-vivre des Marseillais* ».

● *Nice (Alpes-Maritimes).* — Dans le deuxième secteur, le nombre des suffrages exprimés était de 48 880...

● *Nogent-sur-Oise (Oise).* — M. Lenne, maire sortant, nous signale qu'il n'appartient pas au R.P.R. et que la liste qu'il conduit se proclame « apolitique ». La liste d'union de la gauche a obtenu 9 sièges au premier tour ; 12 sièges restent en ballottage.

● *Parthenay (Deux-Sèvres).* — La liste d'union de la gauche conduite par le maire sortant M. Jubien, P.S., a obtenu 26 sièges. Un seul siège reste en ballottage.

● *Pontarlier (Doubs).* — M. Thiébaud (R.I.), qui conduisait l'une des listes opposées à celle de M. Edgar Faure, maire sortant, président de l'Assemblée nationale, nous indique qu'il n'a jamais appartenu au mouvement d'extrême droite Occident, aujourd'hui disparu (contrairement à ce qui était indiqué dans le commentaire dont nous avons fait suivre les résultats des élections municipales dans le Doubs), ni à une autre organisation de la même famille politique, si ce n'est au comité Tixier-Vignancour en 1965. M. Thiébaud fut l'un des animateurs du comité de soutien à la candidature de M. Giscard d'Estaing en 1974.

● *Le Pré-Saint-Gervais (Seine-Saint-Denis).* — M. Coenen, qui conduisait une liste que nous avons présentée comme favorable à la majorité, nous indique que ni ses colistiers ni lui-même n'ont aucune attache politique et qu'ils se réclament uniquement de l'action locale et de l'écologie (cette liste a recueilli 879 voix, contre 2 712 à celle de l'Union de la gauche, qui a enlevé les 27 sièges à pourvoir).

● *Sainte-Geneviève-des-BOIS (Essonne).* — M. Thoreau, chef de file de la liste écologiste, qui a obtenu 1 033 voix, nous précise que sa liste comprenait également des membres du P.S.U., dont lui-même.

● *Vesoul (Haute-Saône).* — La liste de la majorité conduite par M. Chantelat, R.I., a obtenu 26 sièges au premier tour et non 25 comme nous l'avions indiqué dans *le Monde* du 15 mars. La liste d'union de la gauche n'a pas eu d'élu. Un siège reste à pourvoir au second tour.

Venez habiter sur la colline résidentielle du Cannet, et dominez la baie de Cannes.

Venez habiter sur la colline résidentielle du Cannet et dominez la Baie de Cannes.
Avec le charme de ses villas et ses jardins, le Cannet est devenu le Paradis des amoureux de Cannes, de ceux qui aiment la vie de la Côte mais recherchent le calme. Sur la colline du Cannet, et dans un parc de 5.000 m2 avec piscine privée, vient de s'édifier la Résidence Queen, un petit immeuble de 3 étages aux qualités de construction et de prestations exceptionnelles : cuisines aménagées, climatisation, vastes loggias, jardins privatifs en rez-de-jardin. Quant à la vue sur la Rade et sur les Iles, elle est saisissante de beauté et cela, même depuis le rez-de-jardin.
Il reste encore à la Résidence Queen une dizaine d'appartements bien dessinés, pouvant satisfaire les plus difficiles aussi bien comme résidence principale, de loisirs et de vacances, que comme valeur de placement, les prix des appartements étant nettement moins chers qu'à Cannes, à qualité égale.

Le mieux est de venir juger et choisir sur place.



RESIDENCE QUEEN
du studio au 4 pièces, ascenseurs, isolation phonique et thermique soignée. Appartements livrables dès cette année.
Lors de votre prochain séjour sur la Côte, téléphonez-nous à UFFI, nous vous ferons visiter l'appartement-témoin.

Nice, Tél : (93) 87 19 07
Cannes, Tél : (93) 38 39 76

Pour recevoir une documentation, adressez ce bon à Résidence Queen, Les Hauts Bréguières 06110 Le Cannet, Tél : (93) 45 70 99

Nom ____________

Adresse ____________

PARIS HEBDO
spécial élections municipales

● **Progrès de la gauche**
Paris, rien n'est joué
Trois déclarations : Georges Marchais, François Mitterrand, Robert Fabre

● **Deuxième tour très ouvert**
Les tableaux et les analyses détaillées de « PARIS HEBDO »

En vente le jeudi - abonnement : 6 mois : 30 F - 12 mois : 50 F soutien : 100 F - chèque à l'ordre d'André Réau - Paris Hebdo, 120, rue La Fayette - 75010 Paris.

(PUBLICITE)

ILLUSIONS COMPTABLES

Avec ou sans « réévaluation », la Comptabilité traditionnelle « à partie double » ne permet pas de connaître la situation financière réelle des Entreprises, parce qu'elle ne tient pas compte de l'évolution des indices de prix. En période d'inflation, elle affiche des bénéfices très supérieurs à la réalité.

En effet, la « valeur » d'un objet acheté 1 000 F devient 1 050 F lorsque son indice spécifique de prix dépasse de 5 % ce qu'il était au moment de son achat. Si on le revend alors 1 020 F, la Comptabilité « à partie double » affiche un bénéfice de 20 F, alors que, en réalité, il y a une perte de 30 F.

C'est pourquoi elle ne peut pas servir d'outil de gestion.

Pour connaître leur situation financière, les Chefs comptables doivent pratiquer la

COMPTABILITÉ INDEXÉE

pour établir, comme mille Entreprises américaines le font pour l'Exercice 1976, une seconde clôture comptable traduisant la réalité. La publication de cette seconde clôture permet de donner une information valable à toutes les personnes intéressées au premier chef par le succès ou la survie de l'Entreprise.

PATRONS, ACTIONNAIRES, COMITES D'ENTREPRISE.

C'est la

CONDITION NÉCESSAIRE D'UNE BONNE GESTION

La Comptabilité Indexée est enseignée par mon Ouvrage : « SORTIR DE L'INFLATION », que j'envoie par poste tous pays contre versement à l'avance d'une contribution à mes frais d'au moins 100 F français, ou que je remets gratuitement en mains propres lors de leçons d'environ 2 heures que je donne bénévolement dans des villes francophones aux Chefs comptables et aux Professeurs qui se groupent pour me le demander. Téléphoner de préférence le samedi matin

Émile KRIEG : 7, rue d'Anjou. — 75008 PARIS.
C.C.P. 1030-11 Paris. — Téléphone : (1) 265-58-76.

CINQUANTENAIRE de MADELIOS



DU LUNDI 14 AU SAMEDI 26 MARS

DES PRIX CINQUANTENAIRE DANS TOUS NOS RAYONS

des exemples : VESTE sport pure laine 390 F — PANTALON 55 % polyester 45 % laine 130 F — CHEMISE 67 % polyester 33 % coton 50 F — CHAUSSURES semelle cuir 165 F



PLACE DE LA MADELEINE - PARIS OUVERT DE 9 H 45 À 18 H 30 - PARKINGS GRATUITS POUR NOS CLIENTS

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

VOYAGES EN OCCITANIE

III. — *Du pétard au bulletin de vote*

par MARC AMBROISE-RENDU

Par la chanson engagée et par la leçon de grammaire, les occitanistes s'efforcent de persuader treize millions et demi de méridionaux qu'ils ont une langue et une culture qui leur sont propres. En prenant part aux conflits sociaux, parfois en usant de l'explosif, les « ultras » du mouvement tentent à présent d'éveiller une « conscience politique ». Mais tout cela se traduit-il par un projet cohérent capable de séduire les électeurs ? (« le Monde » des 15 et 16 mars).

« *Moi je me suis senti occitan le jour où j'ai compris que les départements viticoles faisaient les frais de la politique algérienne puis de la politique européenne. J'ai appris l'histoire de mon pays, j'ai voyagé, j'ai vu l'opulence des châteaux de la Loire, qui n'a pu être payée que par la misère des châteaux du Midi. Alors, j'ai compris pourquoi ma grand-mère disait en voyant arriver à la ferme certains commis-voyageurs, « méfions-nous, c'est un franciman.* »

Ainsi parle Jean Vialade, l'un des leaders des comités d'action viticole, ces commandos créés en marge des syndicats pour défendre les vignerons du Languedoc. Ce grand gaillard grisonnant, aux allures romantiques, marche en tête de toutes les manifestations malgré ses cinquante ans et ses multiples responsabilités. Il est à la fois régisseur d'un domaine de 150 hectares, propriétaire-exploitant de 20 hectares de vigne, président de la coopérative de Ribaute (Aude) et vice-président du syndicat des vignerons de Carcassonne (huit mille exploitants).

« Jeannot » Vialade, c'est quelqu'un que l'on écoute et que l'on suit dans le Midi viticole. Il y a dix ans, les vignerons clamaient en français : « *Nous voulons vivre !* » Aujourd'hui, il n'est pas une seule de leurs manifestations d'Arles à Carcassonne, sans que l'on voie s'élever des banderoles « *Volem viure al païs !* »

« *La solution de nos problèmes,* continue Vialade, *c'est l'Occitanie. Nous prendrons en main notre destin, nous ne verserons plus la T.V.A. pour construire le périphérique de Paris. Défendre la viticulture c'est aussi défendre notre façon de parler, de vivre, une culture, une civilisation.* » « Jeannot » n'explique pas comment une région occitane plus autonome trouverait mieux que Paris une solution à la surproduction du vin. Il ne dit pas non plus que l'amalgame entre l'occitanisme et « le pinard » déplaît à nombre de militants d'autres régions non vinicoles. Mais sa démarche est caractéristique. Elle montre comment les thèmes occitanistes pénètrent dans les esprits à l'occasion de conflits locaux ou corporatifs.

Au Larzac, les leaders des « 103 » ne sont pas « oc », mais sur la porte de certains de leurs hommes on peut lire « *Aici parlam occitan* » : « Ici on parle la langue d'oc. » Cet été, à la fête du mouvement Lutte occitane, au pied des ruines de Montségur, on argumentait furieusement contre le futur parc national du Haut-Ariège, alors que le plus souvent les « oc » sont très proches des mouvements écologiques. Pourquoi cette opposition ? Parce qu'il s'agit d'un projet « parisien », de la mainmise de l'Etat centralisé sur un morceau du pays d'oc.

Ceux qui viennent du froid

Dans la Creuse et la Haute-Vienne, les militants « oc » se battent contre les plantations de résineux pour des raisons écologiques, économiques et politiques. « *C'est le type même de la spéculation coloniale* », explique Pierre Desrozier, professeur de mathématiques au collège technique de Feltin (Creuse). « *De grandes sociétés achètent la terre, empêchent les jeunes d'ici de s'installer, plantent des résineux, arrosent avec des défoliants lancés d'hélicoptère, font exploiter les forêts par les ouvriers turcs, vendent le bois à des papeteries installées ailleurs et empochent les bénéfices à Paris. Un pouvoir occitan ne permettrait pas cela.* »

Dans les régions à « vocation touristique », comme les Cévennes et le Périgord, c'est l'invasion des résidents secondaires venus du froid qui excite la colère des militants régionalistes. Las de dénoncer les méfaits d'une politique qui tend à faire de leur pays « le bronze-cul de l'Europe », ils passent aux actes. « Farem tot petar », on fera tout sauter, est le titre d'un mystérieux mouvement auquel on prête plusieurs « attentats » dans le Midi.

Des villas appartenant à des Belges ou à des Hollandais ont curieusement flambé, ici ou là, dans les Cévennes. A Sarlat (Dordogne), pendant la nuit du Jour de l'an 1976, ce sont les vitrines des agents immobiliers qui ont volé en éclats « à titre d'avertissement ». Au milieu de l'été, les bureaux de l'office départemental du tourisme à Périgueux ont été soufflés par une bombe. « *Le Périgord n'est pas à vendre.* »

La police n'a pas mis la main sur les dynamitéros. Certes, le 21 octobre 1975, après une série d'explosions dans le Languedoc, les inspecteurs des renseignements généraux tiraient de leur lit une cinquantaine de leaders « oc » bien connus. Ils passèrent vingt-quatre à quarante-huit heures en prison. Voilà qui rappelle tout à fait les rafles opérées chez les militants bretons après chaque vague d'attentats du Front de libération de la Bretagne.

En Occitanie, comme en Armorique, on discrédite les têtes politiques des mouvements régionalistes en leur passant les menottes pour quelques heures. On rassure l'opinion. Mais est-ce par calcul ou par impuissance que les policiers n'arrêtent jamais des « combattants de l'ombre » ? Sans doute, tant qu'il n'y a pas mort d'homme, ne veut-on pas risquer un procès politique qui tournerait à l'exaltation des « héros » et réveillerait les sentiments particularistes. Ceux-ci existent donc. Peut-être aussi les militants jouissent-ils d'une complicité générale. Sans informateurs, la police est aveugle. Cette hypothèse est encore moins favorable au « pouvoir parisien ».

Celui-ci, pourtant, solidement appuyé sur les notables locaux ne s'inquiète guère. Il constate que les chansons, les cours de langue d'oc, les « manifs » et les pétards ne débouchent sur aucun projet politique. Il lui suffit de lire les manifestes des deux mouvements les plus en pointe, Lutte occitane et Volem viure al païs (V.V.A.P.), pour s'en convaincre. Sous la violence des mots, on ne trouve qu'un régionalisme bien tempéré.

Où sont donc les penseurs de l'occitanisme ? L'un des plus radicaux, François Fontan, fonda le Parti national occitan en 1959. Objectif : l'indépendance. Il réside en Italie où l'autonomisme occitan trouve de chauds supporters dans la province de Cuneo. Ceux-ci y ont même conquis deux municipalités. Mais de ce côté de la frontière, en dehors de quelques dizaines de partisans, personne ne veut plus entendre parler de François Fontan.

Il faut donc grimper jusqu'au hameau de Campestre, sur le Larzac, pour rencontrer Robert Lafont, cinquante-trois ans, auteur d'une vingtaine de livres en occitan (poésie, roman et théâtre) et d'une quinzaine d'autres en français, destinés à « vendre » l'idée occitaniste. On le trouve au coin de la cheminée. Titulaire de la chaire — la seule d'ailleurs — de littérature occitane à l'université de Montpellier, ce pourrait être un mandarin. Il a pourtant osé descendre dans l'arène politique lors des élections présidentielles de 1974. Il devait être le candidat des minorités régionales, mais il ne réussit à glaner que quatre-vingt-dix-sept signatures de notables sur les cent nécessaires. Cette fausse sortie l'a convaincu qu'il n'avait pas de destin politique. « *On ne s'improvise pas représentant du peuple,* dit-il en tisonnant. *Au reste, j'ai trop à faire : mes étudiants, qui seront enseignants d'occitan, un roman en cours, une étude de linguistique, des manifestations auxquelles j'assiste pour m'informer, des débats au rythme d'un par semaine...* »

Que revendique-t-il ? Un meilleur enseignement de la langue d'oc à tous les niveaux scolaires et universitaires, un statut d'autonomie pour la culture, c'est-à-dire les livres, des disques, un théâtre, un cinéma, une radio, une télévision « oc », un pouvoir socialiste régional, qui mettrait en route un plan de mise en valeur des ressources locales pour tirer l'Occitanie du sous-développement volontairement entretenu par Paris.

Robert Lafont ne cache pas que, pour faire aboutir ce projet, il compte beaucoup plus sur l'arrivée de la gauche au pouvoir que sur les seules forces des occitanistes. Ceux-ci, d'ailleurs, en sont également convaincus, qui récusent à la fois les gauchistes et la majorité. Pour sortir du ghetto, les militants « oc » choisiront le programme commun.

Main tendue

Les dirigeants socialistes ne refusent pas la main qui leur est tendue. En décembre dernier, un colloque d'économie régionale s'est tenu à Narbonne, sur l'initiative du mouvement V.V.A.P. M. Georges Frêche, député socialiste de l'Hérault, participait aux travaux. L'un des socialistes présents a dit aux Occitans : « *Organisez-vous ; prenez vos responsabilités. Nous sommes à vos côtés pour continuer les discussions.* »

A Limoges, lorsque le V.V.A.P. a organisé avec succès une « quinzaine occitane », en mai 1976, la municipalité socialiste a prêté gratuitement la salle des fêtes et le matériel nécessaire.

Mais les occitanistes ne peuvent guère se faire d'illusion sur le degré de sympathie qu'éprouve le parti communiste à l'égard de leurs idées. Il leur suffit de voir ce qui se passe à Limoges. M. André Dexet est journaliste à *l'Echo du Centre,* l'un des derniers quotidiens communistes. C'est aussi un fin connaisseur de la langue d'oc. Sous le nom de Panazô, il se produisit à Radio-Limoges pendant douze ans. Les tracteurs, disait-on, s'arrêtaient lorsque passaient à l'antenne ses histoires drôles, dites en patois.

M. Dexet a publié un journal en « oc » qui tirait à quinze mille exemplaires. Depuis des années, il se bat pour faire admettre à l'intérieur de son parti la revendication régionale. Bien sûr, il a sa chronique occitane dans *l'Echo.* Bien sûr, celui-ci a consacré un cahier de neuf pages à la question dans le numéro spécial marquant son trentième anniversaire. Mais ces mêmes pages dénonçaient comme une illusion l'idée que l'Occitanie a été colonisée. Il s'agit simplement d' « une part de la France déchirée par le capitalisme ». On ne promet aux « oc » qu'un seul « droit nouveau » ; celui d'apprendre et de parler leur langue. André Dexet soupire : « *Le parti est encore beaucoup trop timide.* »

En dehors d'un flirt avec les socialistes, les occitanistes n'ont donc pas grand-chose à attendre des partis politiques. Il n'en va pas autrement dans les autres provinces à la recherche d'une identité. Les mouvements régionalistes sont seuls à mener leur combat. Mais en pays d'oc, plus qu'ailleurs, les thèses sont encore trop floues, les choix trop nébuleux pour être compris de la population. Robert Lafont avoue : « *Je suis plus connu à Paris qu'en Occitanie.* »

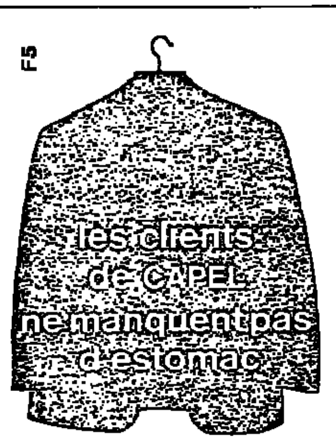
Pour être prophètes en leur pays, les occitanistes devront bien un jour élaborer un projet politique clair. Il leur faudra pour cela passer du sentiment à la raison, du rêve à la réalité, de la contestation à la proposition. Un très long chemin...

FIN

Le Monde de l'éducation

NUMÉRO DE MARS

LES COMMUNES ET L'ÉCOLE



• Magasin principal : 74 boulevard de Sébastopol 75003 Paris, 272.25 09.
• Capel Rive Gauche : centre com. Maine-Montparnasse 75015 Paris, 538.73.51.
• Capel Madeleine : 26 bd Malesherbes 75008 Paris, 266 34.21.



vous montre comment apprendre, chez vous

une LANGUE en 3 mois

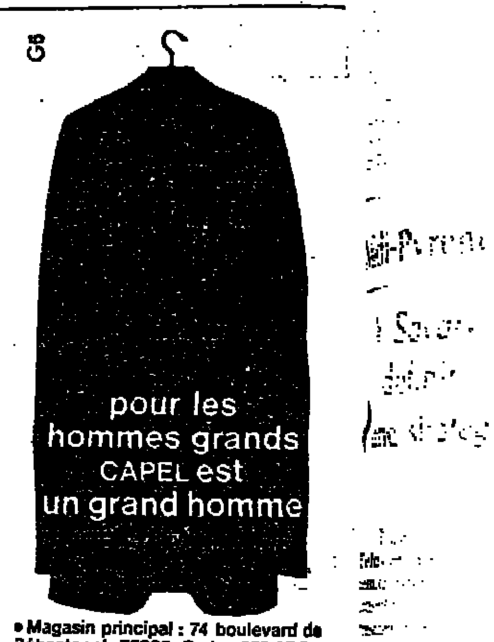
Linguaphone : une nouvelle méthode audio-visuelle active, basée sur le dialogue. Sur cassettes ou sur disques. Se pratique chez soi. 28 langues enseignées : allemand, anglais, espagnol, italien, etc.

GRATUIT

En échange de ce bon, vous recevrez gratuitement une brochure illustrée et un disque ou une cassette de démonstration. (Cochez la case de votre choix).

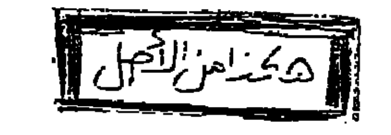
Nom ______
Prénom ______ Age ______
Profession ______ Tél. ______
N° ______ Rue ______
Code postal ______
Localité ______
Quelle langue voulez-vous étudier ?
______ 11/2585

LINGUAPHONE
12, rue Lincoln - 75008 Paris
Belgique, rue du Midi, 54-1000 Bruxelles
Suisse C.P. 215 bd Helvétique, 17-1211 Genève 3



• Magasin principal : 74 boulevard de Sébastopol 75003 Paris, 272.25.09.
• Capel Rive Gauche : centre com. Maine-Montparnasse 75015 Paris, 538.73.51.
• Capel Madeleine : 26 bd Malesherbes 75008 Paris, 266.34.21.





D'UNE RÉGION À L'AUTRE

Rhône-Alpes

Les citoyens et l'avenir de leur cité

• A Lyon et à Chambéry les habitants prennent la parole

• A Grenoble, on la leur donne

Lyon. — On a beaucoup parlé de « participation » au cours des dixièmes journées sociales régionales, organisées récemment par l'association la Chronique sociale de Lyon sur le thème « Le citoyen et sa ville », journées auxquelles ont participé plus de cent vingt personnes (1). D'où vient cependan que les élus, à quelque parti qu'ils appartiennent, se soient montrés aussi discrets dans un débat qui les concernait au premier chef ? S'ils ne détiennent pas, et parfois il s'en faut de beaucoup, tous les pouvoirs dans la construction et l'aménagement des villes, ils restent les « décideurs ». Quel candidat n'a pas en ce moment dans son programme municipal une référence à la « concertation » ou au « dialogue » ?

De notre correspondant régional

Le rôle des élus est fondamental dans l'établissement d'une véritable participation. Il peut être négatif : à Lyon, a rappelé par exemple M. Régis Neyret, membre du comité économique et social de la région Rhône-Alpes, ardent défenseur des quartiers anciens, la commission extra-municipale du Vieux-Lyon, créée par M. Louis Pradel au lendemain de son élection en 1958, n'a jamais été réunie. Mais ce rôle peut être aussi positif : Grenoble et Chambéry, pour ne citer que ces deux exemples, ont tenté d'associer les habitants à la définition de projets d'urbanisme importants.

Etait-ce de la participation ? Oui, dans la mesure où les citoyens ont été interrogés sur la finalité même des opérations. Certes, à Chambéry, la municipalité a dialogué plus par contrainte que par désir, poussée par treize associations qui avaient exigé, après une étude sérieuse du dossier, la conservation de la caserne Curial (5 hectares) — la seule de style Empire existant encore en France — que les élus dans leur majorité vouaient à la démolition. Sans doute, les coups de baguette sur les doigts que cette municipalité a reçus encore de la part du tribunal administratif de Grenoble — saisi par l'association Vivre à Chambéry — conduisant à annuler entre autres le permis de construire du monstrueux silo à voitures de la place Henri-Dunand, ont-ils incité les élus à se mettre davantage à l'écoute de la population.

Le concours d'idées pour l'aménagement de l'espace Curial, auquel quarante-trois équipes d'urbanistes ont participé au départ, a permis ainsi à près de quatre mille Chambériens de prendre connaissance des projets et à huit cents d'entre eux de porter un jugement sur les cinq maquettes retenues par le jury.

A Grenoble, où la consultation des usagers — avec des imperfections certes — est entrée dans les mœurs depuis plus longtemps, la volonté d'interroger les Grenoblois sur l'avenir des terrains de la caserne Hoche (treize hectares) a été plus spontanée.

Ces deux exemples — dont seul le premier a été évoqué aux journées sociales — conduisent à deux observations : la participation, si elle est sérieusement entreprise, entraîne des dépenses et allonge les délais de réalisation. Elle exige aussi et surtout une compétence et une forme d'esprit, notamment une « *ouverture aux critiques* », que les élus dans leur majorité sont loin de posséder aujourd'hui. N'est-ce pas la raison principale qui les fait abandonner si aisément parfois leurs pouvoirs aux techniciens ?

Comment organiser alors les rapports entre l'élu, le technicien et le citoyen pour déboucher sur une véritable concertation ? Pour M. Charles Lambert, président de la Société française d'urbanisme, « *il n'est pas possible de poursuivre le dialogue de sourds* » auquel on assiste actuellement. « *Il faut*, selon lui, *revendiquer un véritable statut de la participation.* »

Pourquoi ne pas *nommer* des « médiateurs » ayant la confiance totale des populations ?

L'unanimité s'est faite au moins sur un point essentiel : la participation ne s'improvise pas, elle s'apprend. Ne s'appellera jamais « participation » la présentation froide, formelle, de deux ou trois maquettes dans un lieu difficile à découvrir et, de plus, fermé le dimanche.

« *Il faudrait surtout que l'on consulte les citoyens au moment de la détermination des grandes orientations d'urbanisme* » a encore souhaité M. Charles Lambert. Mais les usagers d'aujourd'hui sont-ils capables de prendre des décisions qui engagent l'avenir d'un quartier, voire de leur ville tout entière, pour les vingt ou trente années à venir ? N'ont-ils pas pour préoccupation première — et normale après tout — la qualité de leur vie présente ? Et puis, « qui » consulter ? Quels sont les critères de « représentativité » ? « *Certaines associations ne confisquent-elles pas les pouvoirs de leurs mandants ? D'autres n'abusent-elles pas du paternalisme ? D'autres encore ne forment-elles pas des « comités bidons ? »*, s'est interrogé M. Régis Neyret. Même si elles sont presque toujours le résultat d'un manque de participation, les actions des associations de défense nées spontanément autour de projets controversés constituent, selon *M. Paul Scherrer*, président de l'Union des comités de Lyon, un « *bilan considérable* ».

BERNARD ELIE.

(1) *La Chronique sociale de Lyon*, 7, rue du Plat, 69288 Lyon Cedex 1.

Midi-Pyrénées

M. Savary propose à M. Barre de définir « d'un commun accord » une stratégie de développement

De notre correspondant régional

Toulouse. — D'un épais dossier constitué par une équipe d'élus de toutes tendances, de fonctionnaires, de membres du comité économique et social, d'universitaires, de syndicalistes, le conseil régional de Midi-Pyrénées a extrait un ouvrage que son président, M. Alain Savary, vient d'adresser au premier ministre et à tous les membres de son gouvernement.

Dans les commentaires de l'ouvrage qu'il a préfacé, le président de l'établissement public régional procède à une *cruelle analyse* de la situation économique dans les huit départements de la région qui détient un triste record avec cinquante mille chômeurs recensés au 31 janvier 1977. A cette même époque, les offres d'emploi ont encore diminué. Pour dix-huit demandeurs, il n'y a qu'une offre. Cette constatation amène M. Savary à demander à M. Raymond Barre d'engager le gouvernement dans une « *politique rigoureuse, volontariste et décentralisée de développement économique* ». En créant cent mille emplois, par exemple, ainsi que l'a déjà demandé le conseil régional.

D'autres « options significatives » sont mises en exergue : valorisation du potentiel agricole de Midi-Pyrénées, de manière à freiner l'exode rural ; préservation du potentiel industriel régional par la définition et l'application de certaines « politiques sectorielles nationales » comme le programme prospectif en coopération européenne pour l'aéronautique, le plan de conversion dans les industries des cuirs, peaux et textiles, une aide à la restructuration du bâtiment et des travaux publics.

M. Alain Savary se prononce pour la création d'un tissu dense de petites et moyennes entreprises dans les secteurs en croissance et demande que soit « *régénéré le milieu décisionnel régional* » en renforçant les échelons décentralisés des banques, des administrations, ainsi que les états-majors. On empêcherait ainsi que la région, frappée de plein fouet par la crise, voit ses capitaux investis dans d'autres régions plus développées. Une banque régionale pourrait alors retenir l'épargne locale et l'investir dans les P.M.E. des huit départements de Midi-Pyrénées.

Dans la conclusion de sa lettre, M. Alain Savary propose au premier ministre : « *Un plan spécial de développement devrait être proposé au conseil régional et mis au point d'un commun accord. Faute d'une telle initiative dans un proche avenir, le redressement deviendra extrêmement difficile.* »

Et dans la présentation de *Un avenir pour Midi-Pyrénées*, M. Savary déclare d'ailleurs qu'« *en décidant d'utiliser au mieux son pouvoir de décision, le conseil régional n'a pas eu le sentiment que son initiative était contraire à l'esprit, sinon à la lettre, de la loi du 5 juillet 1972, non plus qu'aux déclarations du premier ministre invitant les régions à élaborer leur propre plan* ». — L. P.

(1) *Un avenir pour Midi-Pyrénées*, 337 pages, 20 F. Éditions Privat, 14, rue des Arts, 31000 Toulouse.

ÉQUIPEMENT

QUALITÉ DE LA VIE

CENT SOIXANTE-DIX MILLE PHOQUES CHASSÉS OU MASSACRÉS ?

Le coup de gourdin...

Montréal. — *La chasse — pour certains le « massacre » — des bébés phoques a commencé, le mardi 15 mars, autour des îles de la Madeleine et sur les rives du Labrador, dans le golfe du fleuve Saint-Laurent. Les pêcheurs de l'endroit et les bateaux norvégiens venus spécialement pour cela, seront cette année autorisés à ramener cent soixante-dix mille peaux. Parmi les différentes espèces de phoques, seuls ceux du Groenland seront chassés, la peau de leurs petits restant d'un blanc immaculé jusqu'à la troisième semaine.*

Les chasseurs ont en face d'eux les représentants de plusieurs organisations de défense de l'environnement et de protection des animaux. Le directeur de la Fédération internationale pour la protection des animaux, M. Brian Davies s'est rendu sur place où il a fait venir plusieurs hélicoptères dans lesquels il espère embarquer des journalistes. Jusqu'à lundi, il était resté dans son hôtel devant lequel l'attendait une foule hostile de pêcheurs accompagnés de leurs familles.

Le journaliste suisse Franz Weber, qui a récemment créé une *fondation pour la protection* de la nature portant son nom, a, lui aussi, projeté de conduire sur les terrains de chasse des journalistes et des photographes. Il a proposé de créer dans la province de Terre-Neuve une usine de fourrure synthétique. Mais, outre que cela ne donnerait pas de travail à tous ceux qui sont aujourd'hui chasseurs de phoques dans cette partie du pays, cela n'apporterait pas de solution aux habitants des îles de la Madeleine.

Les membres de la fondation Green Peace, dont le siège est à Vancouver, se trouvent également sur les lieux, mais ils ont refusé de dire comment ils s'y prendraient pour interrompre la chasse. Ce sont sans doute les plus déterminés. Ils sont parvenus à empêcher, au cours de l'été 1976, la capture d'une centaine de baleines par des navires soviétiques dans le Pacifique (ils avaient également tenté, mais *vainement, de perturber* les essais atomiques français à Mururoa)

La chasse aux phoques dans la région est très ancienne, puisque Jacques Cartier l'avait vu pratiquer par des Indiens en 1534. Il y a très lontemps auss ique les

De notre correspondant

populations des environs ont pris l'habitude de se rendre sur les banquises où les phoques femelles mettent bas, au début du mois de mars. A cette période de l'année la pêche est impossible pour tous ceux qui n'ont pas de très gros équipements, et le chômage touche, dans les îles de la Madeleine, par exemple, plus de 90 % de la population active. L'année dernière, quatre mille personnes ont participé à cette campagne de chasse qui a rapporté à l'économie de la région environ 3 600 000 dollars. Les pêcheurs affirment en outre que le terrain peuplé par les phoques et leurs mères est à *l'origine de la diminution de certaines* espèces de poissons dans cette zone.

La connaissance du système écologique dans lequel évoluent ces phoques n'est pas parfaite, et, si les pêcheurs exagèrent vraisemblablement en les accusant de manger trop de poissons, les *protecteurs des animaux ne sont* pas davantage à même de prouver que la chasse va faire disparaître les phoques du Groenland. Depuis 1967, la réglementation de *la chasse aux phoques de l'Atlantique* relève de l'ICNAF (Commission internationale des pêches de l'Atlantique nord). Le recensement des phoques s'effectue par *photographie*, (on utilise des films ultra-violets sur lesquels apparaissent distinctement les fourrures blanches des petits), en profitant du fait qu'ils se concentrent fortement à l'époque de la mise bas.

Selon cette méthode, les experts de l'ICNAF ont calculé que la population de ces animaux était en hausse depuis 1973 et qu'il y avait eu trois cent mille petits en 1975, pour un nombre total d'un million deux cent mille phoques. C'est à partir de là qu'a été obtenu le chiffre de cent soixante-dix mille prises autorisées en 1977. De 1971 à 1974, les prises ont toujours été inférieures au contingent établi, mais elles lui ont été supérieures au cours des deux dernières années.

Vers l'affrontement

C'est surtout la façon dont ces phoques sont tués qui a soulevé des vagues d'indignation dans le monde entier. Venus des côtes par bateau, les hommes avancent au milieu des troupeaux de phoques et défoncent le crâne des petits d'un coup de gourdin, tandis que les mères, à quelques pas de là, s'agitent avec furie. Les zoologues ne savent pas si ces mères subissent un traumatisme psychologique. Il semble, d'autre part, que, *du fait de la fragilité de leur* crâne, les bébés phoques ne souffrent pratiquement pas. Mais le sang sur la banquise et sur cette peluche blanche, sous un ciel qui peut être d'un bleu limpide, est un spectacle assez horrible.

A cela, les habitants de la région demandent ce qui se passerait si l'on montrait, à l'heure du dîner, sur les écrans de télévision européens, la façon dont on égorge les cochons dans certains abattoirs. Les populations pauvres, à l'extrême pointe atlantique du Canada, ont besoin de cette chasse pour vivre, et il semble que le gouvernement canadien *soit décidé à les soutenir.*

En attendant l'affrontement entre les pêcheurs et les protecteurs des animaux, si celui-ci doit avoir lieu, les colonnes réservées aux lecteurs dans les journaux canadiens sont remplies de lettres virulentes à l'égards des étrangers — et en particulier suisses — qui prétendent donner des leçons au Canada. Ainsi cette lettre d'un Québécois qui affirme : « *Les âmes supersensibles pleurent sur les phoques qui ont l'air gentils avec leurs beaux grands yeux, mais personne ne parle du cochon parce qu'il a une sale gueule... Ces moralistes me font penser à mon père qui était toujours saoul et qui nous faisait la morale.* »

ALAIN-MARIE CARRON.

[M. Franz Weber est accompagné dans sa croisade par Mme Brigitte Bardot. L'actrice avait récemment fait parvenir à l'Élysée une lettre *dans laquelle elle demandait* son appui au président de la République. M. Valéry Giscard d'Estaing a fait savoir à la comédienne qu'il suivait son action avec la plus grande attention, et qu'il allait demander à M. Vincent Ansquer, ministre de la qualité de la vie, d'entrer en contact avec les professionnels français de la fourrure pour connaître les mesures que ces derniers comptaient prendre au sujet de l'importation de peaux de bébés phoques.

Si ces conversations n'aboutissaient pas, on envisage, à l'Élysée, d'interdire par décret les importations de peaux de bébés phoques.]

CHUTE A LA BOURSE AUX FOURRURES DE COPENHAGUE

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Ces jours-ci, les prix des peaux de phoque ont baissé de 30 % à la Bourse aux fourrures de Copenhague (qui depuis quelques années est devenue l'un des centres internationaux de pelleterie les plus importants d'Europe). Il ne s'agit pas ici des peaux des bébés phoques, dont le sort bouleverse actuellement l'opinion mondiale, *mais de celles des phoques adultes* chassés par les Esquimaux du Groenland.

Toutefois, il est indéniable *que tout le bruit fait ces dernières semaines* autour des massacres du Labrador a contribué à faire hésiter les acheteurs de peaux de phoques adultes, qui ont peur de ne pouvoir peut-être écouler leur marchandise.

Devant cette situation, l'association Knapp, qui défend au *Groenland les intérêts des chasseurs* et des pêcheurs locaux, a déjà annoncé qu'elle allait demander des compensations pécuniaires pour les pertes que ses membres avaient subies à cause de ces chutes de cours, les ventes de peaux de phoques constituant leur principale ressource.

CAMILLE OLSEN.

CONSTRUCTION NAVALE

LA FRANCE REMONTE DU SIXIÈME AU QUATRIÈME RANG MONDIAL

Londres (*A.F.P.*). — La production mondiale de navires de commerce a connu en 1976 un déclin pour la première fois depuis quinze ans (— 0,8 % par rapport au record établi en 1975), indiquent les statistiques du Lloyds. Les observateurs notent la « performance » des chantiers français dont la production, en hausse de 45 %, a permis à la *France de remonter* du sixième au quatrième rang des constructeurs. Le Japon reste de loin en tête avec 46,8 % du marché, malgré une chute de 6,6 %. La Suède a repris la seconde place à l'Allemagne fédérale (qui passe au troisième rang) avec un accroissement de 14,9 %. A la cinquième place demeure la Grande-Bretagne, suivie de l'Espagne et du Danemark.

La part des pétroliers dans la flotte mondiale est tombée de 66 % à 58 %.

[Ces statistiques ne reflètent que très imparfaitement la situation de la construction navale dans le monde, qui traverse une crise grave. En 1976, les lancements ont connu un chute de 13,5 % et les commandes ont enregistré une diminution beaucoup plus sensible. Etant donné le délai de fabrication des navires, c'est en 1977 et en 1978 qu'on appréciera, chiffres à l'appui, l'ampleur des difficultés apparues il y a deux ans.]



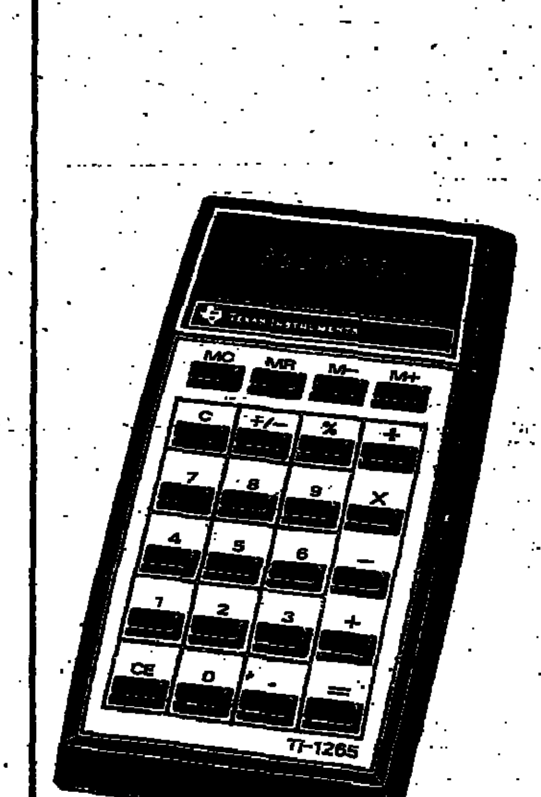
MÉTHODES MATHÉMATIQUES EN URBANISME

Stage organisé par l'Institut d'Urbanisme de l'Académie de Paris

QUARANTE HEURES, DU 25 AU 29 AVRIL 1977

Inscriptions : Université de Paris VIII, Service de la Formation Permanente - Route de la Tourelle - 75571 PARIS CEDEX 12

Tél. : 374-12-50, poste 389 - 374-92-28



Pour 89 F. ttc.
une calculatrice
de poche...
de bureau

- Calculatrice de poche.
- Affichage 8 grands chiffres verts.
- 4 opérations, pourcentage, constante automatique.
- Virgule flottante.
- Mémoire.
- Fonctionnement sur pile.
- Adaptateur secteur en option.
- Poids : moins de 125 gr.

La TI-1265 n'est pas qu'une calculatrice de poche.

Certains fabricants considèrent qu'une calculatrice de poche n'est pas faite pour être utilisée sur une table.

Avec la TI-1265 Texas Instruments démontre le contraire.

Le grand affichage vert et l'inclinaison de l'écran donnent à la TI-1265 une lisibilité parfaite que ce soit pour une utilisation dans la main ou sur la table. Un socle antidérapant lui procure une stabilité parfaite quelque soit le plan de travail.

TI-1265 la calculatrice de poche... de bureau.

A l'origine des calculatrices électroniques, une invention de Texas Instruments : le premier circuit intégré.

TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

Galeries Lafayette
HAUSSMANN-MONTPARNASSE-BELLE EPINE
- NICE-MONTPELLIER-LYON-NANTES

SCIENCES

LE JAPON POURRA-T-IL RETRAITER SON COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE ?

Le premier ministre japonais, M. Fukuda, se rend, la semaine prochaine, à Washington, pour y rencontrer le président Carter. D'après le « Guardian » du 16 mars, les discussions porteraient entre autres sur *la mise en service, prévue pour cet été,* d'une usine japonaise de retraitement de combustibles nucléaires irradiés. Construite à Tokaimura, à 150 kilomètres au nord de Tokyo, cette usine a une capacité de traitement de 0,7 tonnes par jour, soit un peu plus de 200 tonnes par an, ce qui ne couvre pas les besoins japonais. Le Japon fait retraiter du combustible en Grande-Bretagne et négocie actuellement un nouveau contrat avec la Grande-Bretagne et la France.

La politique américaine actuelle est de limiter très sévèrement le retraitement des combustibles nucléaires, générateur d'un plutonium aisément convertible en bombes, et de s'opposer à l'entrée de tout nouvel Etat dans le petit groupe de pays qui disposent de facilités de retraitement. D'où les difficultés *faites à la France et à l'Allemagne* fédérale en ce qui concerne la fourniture d'ateliers de retraitement au Pakistan et au Brésil respectivement. Il est donc probable que le président Carter est peu favorable à la mise en service de l'usine japonaise et, comme le Japon dépend entièrement des Etats-Unis pour son approvisionnement en uranium enrichi, ces derniers disposent de moyens de *pression considérables.*

MÉDECINE

A Paris

UN SEUL NUMÉRO D'APPEL POUR CONNAITRE LE MÉDECIN DE GARDE

Pour permettre aux Parisiens d'appeler le médecin de garde de leur arrondissement, la chambre syndicale des médecins de Paris (affiliée à la Fédération des médecins de France) a décidé de mettre à leur disposition un numéro de téléphone unique (578-15-00). Les coordonnées de ce praticien continueront à être données dans les pharmacies et les commissariats. Cette permanence des soins sera assurée la nuit et le dimanche, à partir du 1er avril.

Cette initiative est vivement contestée par la Fédération des amicales des médecins de Paris, qui a déjà suscité la création d'un service de garde dans le 14e arrondissement. L'absence d'un service de garde durant la journée lui semble grave, dans la mesure où elle favorise le développement de structures parallèles comme l'AUMP ou SOS-Médecins. En outre, regroupant un nombre important de généralistes, cette organisation estime qu'elle doit être associée à la conception de toute structure permettant d'assurer à Paris une permanence des soins médicaux.

○ RECTIFICATIF. — Le président du Syndicat des kinésithérapeutes de groupe de la région parisienne est M. Boisson et non le docteur Poisson, comme nous l'avons indiqué par erreur dans un article du « Monde de la *médecine* » du 2 mars.

RÉVISIONS BAC
4e, 2e, 1re, BEPC
aux vacances de PAQUES
dans la plus belle campagne de France, une école moderne
COURS PRIVÉ MINERVA
Château de l'Épine
36 - CIRON Tél. (54) 37-99-07
Documentation sur demande :
INSTITUT GAY-LUSSAC 75, rue d'Anjou. 75008 PARIS Tél. : 387-34-63
COURS MINERVA 4, av. de Verdun 94 - ST-MAURICE Tél. : 368-99-23
Cours vacances en août ou septembre
Année scolaire
de la 6e aux terminales A, B, C, D.

EMPLOI-FORMATION
Entreprises - particuliers - étudiants
parlez
ANGLAIS
« English Home »
ESPAGNOL
« Centre Audiovisuel del Colegio de España »
• PARIS : Cours ouverts toute l'année, tous niveaux.
• ANGLETERRE - ESPAGNE : Stages intensifs, juillet, août
ALLEMAND - PORTUGAIS
« Interlingua »
COMPAGNIE EUROPEENNE DE FORMATION PERMANENTE
9, boulevard Bonne-Nouvelle
75002 Paris - Tél 233-67-08
ANGLAIS - ESPAGNOL

Picard surgelés.
Maintenant 2 magasins à Paris
Profitez des framboises en hiver
du boudin blanc en été
de 450 produits toute l'année
et de 30 produits différents
en promotion chaque mois.



PICARD
Paris 15e - 16 rue Castagnary
Tél. 250.04.37 - 250.04.19
(Parking réservé devant le magasin).
Paris 17e - 159 rue de Rome
Pavillons-sous-Bois - 22 bd Roy
Cergy - Z.I. des Béthunes Saint-Ouen-l'Aumône
Melun - 7 rue Eugène Briais.

ÉDUCATION

M. André Henry au secours de l'université de Vincennes

Dans la recherche des moyens de sa survie, l'université de Paris-VIII (Vincennes) a trouvé un allié : M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), invité par les sections syndicales de l'université à venir, mardi 15 mars, constater sur place les conséquences pratiques des restrictions budgétaires et à évoquer avec les « vincennois » la perspective du transfert de Paris-VIII à Marne-la-Vallée (le Monde *du 27-28 février).*

Pour cette première visite à Vincennes d'un secrétaire général de la FEN, M. Henry, accueilli par les réactions passionnées et contradictoires propres à Paris-VIII, aurait sans doute souhaité apporter une bonne nouvelle, après son entretien avec Mme Saunier-Seïté lundi 14 mars. Mais il n'a pu offrir aux « vincennois » que la vague promesse du secrétaire d'Etat que « l'expérience de Paris-VIII serait étendue à d'autres universités ». *M. Henry a cependant offert le soutien de sa Fédération à l'université. Il a proposé à ses interlocuteurs de les aider à obtenir de la Ville de Paris le renouvellement du bail pour le terrain actuellement occupé par l'université dans le bois de Vincennes.*

Le secrétaire général de la FEN s'est également engagé à retourner voir le secrétaire d'Etat aux universités, avec les propositions des responsables de Vincennes. Mais celles-ci tendent à se transformer en préalables : « Nous refuseront toute solution qui toucherait l'expérience et qui sacrifierait les non-bacheliers et les salariés qui fréquentent Vincennes », *a déclaré M. Pierre Merlin, président de l'université. M. André Henry s'apprête donc à devenir le médiateur d'un dialogue difficile.*

Ph. Bg.

— Libres opinions —

VINCENNES : l'université étouffée

par MICHEL BEAUD (*)

PERIODIQUEMENT l'information resurgit : Vincennes est en difficulté ; l'université de Paris-VIII — c'est ainsi que la nomment les brochures officielles — est en danger de mort. Paradoxe : cette université où s'inscrivent chaque année trente mille étudiants et qui, en quelques années, a réussi à bénéficier d'une renommée mondiale, le pouvoir en annonce la fermeture pour 1978 ou 1980 (la création d'une nouvelle université à Marne-la-Vallée pouvant en offrir l'occasion).

Contrairement à ce que disent ou diront les porte-parole officiels, ce n'est pas principalement un problème de location des terrains : l'emprise concédée par la Ville de Paris est négligeable par rapport à ce que la même ville a accordé dans le bois de Boulogne à des clubs pour privilégiés. Ce n'est pas principalement un problème de bâtiments : ceux-ci souffrent seulement de manque d'entretien (faute de crédits), et pourront servir encore pendant de longues années : les détruire serait, à une moindre échelle que La Villette, un nouveau, et absurde, gâchis.

La réalité est qu'à peine l'avait-il créée au lendemain de mai 1968, le pouvoir regrettait d'avoir mis en place Vincennes et s'efforçait de limiter le « mal », comme nous le notions dès 1971, « *en bridant, en brimant, parfois même en brisant l'essentiel du travail, des efforts, des recherches qui s'y développent* » : crédits accordés à chaque rentrée nettement en dessous du nécessaire, et rallonge accordée en cours d'année, sous pression des Vincennois, mais trop juste et trop tard : menaces ou attaques contre les diplômes ; refus quand la nécessité s'en est fait sentir, d'ouvrir d'autres universités aux non-bacheliers et aux salariés ; refus des postes nécessaires pour les personnels administratifs, techniques et d'enseignement, d'où le gonflement d'emplois précaires de vacataires, contractuels, chargés de cours. Pour cette année et pour la rentrée prochaine, de nouvelles menaces se font jour ou s'aggravent : contre les étudiants étrangers, contre les enseignants associés (français et étrangers), contre les chargés de cours payés sur heures complémentaires.

Pourtant nous restons attachés à Vincennes, non par inertie ou facilité, mais, malgré les difficultés, à cause de ce qui a pu y être entrepris et réalisé : ouverture aux non-bacheliers ; large accueil des salariés et des étrangers désireux de recevoir l'enseignement qui y est dispensé ; mode d'enseignement moins magistral, moins répressif qu'ailleurs ; mode d'organisation moins hiérarchique et moins « militaire » ; attention plus grande apportée aux problèmes de notre temps ; coexistence et souvent coopération des multiples démarches liées à des disciplines différentes...

Et nous savons qu'au fond, Vincennes est menacée principalement parce que la liberté de pensée, d'expression, d'analyse et de *critique y a été portée un peu au-delà de ce que le pouvoir tolère.*

Car nous ne pouvons pas ne pas évoquer les récentes révélations sur la Trilatérale (1). Cette conférence lancée par Nelson Rockefeller au début des années 70, réunit des dirigeants publics ou privés des trois pôles du monde capitaliste : Etats-Unis, Europe occidentale, Japon ; parmi ses membres, des responsables qui ont récemment accédé à des postes de haute responsabilité : Jimmy Carter et une grande partie de son état-major pour les Etats-Unis et Raymond Barre pour la France. Au cours d'une de ses sessions, cette conférence a analysé le caractère « ingouvernable » des démocraties modernes et prôné leur *reprise en main* soit par la *méthode douce* (contrôle de l'information et de l'enseignement notamment), soit par la méthode forte.

Nous devons prendre conscience de ce que, en ce moment, en France, est mise en œuvre une stratégie de « restriction » de la démocratie : reprise en main de l'information (radio, télé, affaire du *Parisien libéré*, main basse sur *le Figaro*, *France-Soir* et des journaux de province par le groupe Hersant...) ; reprise en main de l'enseignement (réformes successives des trois cycles, traitement de cheval ou opérations chirurgicales pour les universités ou les U.E.R. indociles ; menaces sur les I.U.T...). Au-delà de Vincennes, c'est beaucoup plus qui est menacé.

C'est pourquoi, nous qui travaillons à Vincennes, nous savons que, en défendant notre lieu et notre outil de travail, nous contribuons, à notre échelle, à défendre, au-delà de Vincennes, l'Université, la liberté d'enseigner, de penser et d'apprendre et plus encore, la démocratie

(*) Ancien président de l'université Paris-VIII Vincennes, professeur à l'U.E.R. d'économie politique.

(1) Voir *le Monde diplomatique* de novembre 1976 et *l'Unità* du 11 février 1977.

CADRES, ENSEIGNANTS, JEUNES,
EN VIVANT DANS UNE FAMILLE AMERICAINE,
VOUS DECOUVRIREZ MIEUX LES U.S.A.
EXPERIMENT est un organisme d'échanges internationaux dont l'objectif est de favoriser la compréhension entre tous les hommes de toutes les races et de toutes les religions.
EXPERIMENT vous initiera à la vie américaine et vous permettra d'améliorer votre anglais.
Nous vous proposons également d'autres destinations : le Brésil, l'Inde, l'Irlande, le Japon, le Mexique...
experiment France
Pour un monde plus ouvert
(association loi de 1901, membre de l'UNESCO (B), agréée par le Commissariat Général au Tourisme n° 69 016)
89, rue de Turbigo, 75003 Paris - Tél. : 278-50-03
Je désire recevoir votre documentation
Nom
Adresse

REDOUTANT UNE BAISSE DU « NIVEAU SCOLAIRE »

Deux syndicats de la FEN et la Fédération Cornec constituent un « front commun » contre la réforme Haby

Les responsables des deux principaux syndicats de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) — celui des instituteurs et des professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.) et celui des enseignements de second degré (SNES) — ainsi que la Fédération des conseils de parents d'élèves (Fédération Cornec) ont présenté, mardi 15 mars, une plate-forme commune contre la réforme Haby, dont l'application est prévue pour la rentrée de septembre 1977. Toutefois, pour l'instant, seul le SNI a lancé une consigne de boycottage (le Monde *du 12 février).*

L'accord entre les trois organisations, qui ne concerne que la classe de sixième, porte sur cinq points : « *Pas de classes de plus de trente élèves* » ; « *maintien des horaires actuels* » (les actions de soutien, par exemple, amputent ces horaires d'une heure par semaine en français, en mathématiques et en langue vivante) ; « *maintien de tous les dédoublements pour travaux dirigés* » (soit dix heures par semaine) ; « *mise en œuvre d'enseignements de soutien par des dotations supplémentaires d'heures incluses dans le service des professeurs de chaque classe et mise en place d'enseignements de rattrapage, grâce à la création provisoire de groupes à effectifs réduits (quinze élèves au maximum)* » ; « *attribution des moyens nécessaires pour assurer une réelle gratuité* ».

« *Nous ne pouvons accepter*, a notamment déclaré M. Raymond Métro, secrétaire général de la Fédération Cornec, *qu'on diminue le niveau scolaire de nos élèves.* » Ce sera pourtant, selon lui, la conséquence d'une part de l'amputation des horaires par le « *soutien* », d'autre part de... la réduction des cours à cinquante minutes. « *Au bout de trois ans*, a-t-il ajouté, *une année de programme aura sauté.* »

« Les dangers de la réforme »

A partir de cette analyse commune, les trois organisations ont décidé de diffuser prochainement, à plusieurs millions d'exemplaires, un document « *dénonçant les dangers de la réforme* ». Elles entreprendront ensuite une campagne de signatures auprès de la population et éventuellement des actions communes au niveau départemental.

Le « front commun » qui unit le SNI et le SNES est exceptionnel. Il a, selon M. Maurice Pique, du SNI, une « *importante signification* ». Les deux syndicats sont, en effet, animés par deux tendances opposées au sein de la FEN, le premier par « *unité, indépendance et démocratie* » (proche des socialistes), le second par « *unité et action* » (proche des communistes).

Si l'accord s'est fait sur des revendications, les trois organisations n'ont pas, pour autant, décidé de boycotter ensemble l'application de la réforme Haby. Seul le SNI a pris une telle décision uniquement pour l'école primaire. Il a menacé de le faire pour la sixième, mais, à ce niveau, le SNES n'envisage pas encore de boycotter la réforme.

« *Nous tirerons le moment venu*, a précisé M. Camy-Peyret, secrétaire général du SNES, *les conclusions sur les actions à venir si c'est nécessaire. Mais nous ne partons pas battus* ».

● *Grèves d'enseignants* mardi 15 mars à l'appel du Rassemblement national des maîtres auxiliaires. Le mouvement, selon le ministère, a été différemment suivi suivant les académies. Faible dans celles de Lyon, d'Orléans, de Tours et de Dijon, il aurait touché dans l'académie de Nantes 34 % des professeurs d'enseignement général de collège, 29 % des professeurs de lycée et 20 % des enseignants des collèges d'enseignement technique. Quatre-vingts pour cent des enseignants de l'académie de Grenoble étaient en grève, selon ses organisateurs.

Cette journée de grève a été décidée le 6 mars, au cours d'un rassemblement qui a réuni à Paris deux mille maîtres auxiliaires (*le Monde* du 8 mars). Les grévistes veulent obtenir l'assurance que les maîtres auxiliaires en fonction cette année seront réemployés à la prochaine rentrée.

● *Grève dans un C.E.T.* — Au collège d'enseignement technique de la rue Condorcet, à Montreuil (Seine-Saint-Denis), 60 % des élèves de deuxième année de C.A.P. se sont mis en grève, mardi 15 mars. Ils entendent par là protester contre la mauvaise qualité des repas et demandent que leur passage en classe supérieure soit facilité.

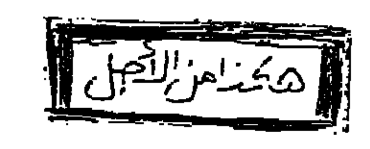
● *Une session de formation* consacrée aux « problèmes de politique économique » est organisée par l'Institut d'études politiques de Paris sous forme de dix séances de trois heures chacune ; ces séances, destinée à des cadres supérieurs souhaitant actualiser leurs connaissances, auront lieu, à partir du 21 avril, à raison d'une chaque mardi, de 16 heures à 19 heures, et seront animées en grande partie par les professeurs d'économie de l'I.E.P. Les thèmes abordés : la croissance française, les liens entre l'analyse et la politique économique ; échanges et problèmes monétaires extérieurs ; la politique industrielle ; monnaie, politique monétaire et système bancaire ; la politique des prix ; problèmes nouveaux de la politique fiscale ; la politique de l'épargne et du marché financier ; la politique sociale ; la politique de l'énergie.

★ Renseignements et inscriptions : I.E.P. Formation continue, 27, rue St-Guillaume, 75341 Paris Cedex 07. Tél. 260-39-60.

LE MONDE diplomatique
Numéro de mars
LES ISRAÉLIENS FACE A L'O.L.P.
(Amnon Kapeliouk)
LA CRISE EN GRANDE-BRETAGNE
(Ralph Miliband)
Le numéro : 5 F
5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.
Publicat mensuelle du « Monde »
(En vente partout.)

Se perfectionner, ou apprendre la langue est possible en suivant
LES COURS D'ANGLAIS DE LA BBC
cours avec explications en français
Documentation gratuite :
EDITIONS DISQUES BBCM
8, rue de Berri. - 75008 Paris





AÉRONAUTIQUE

L'AFFAIRE DASSAULT

Des membres de la commission d'enquête parlementaire ont acquis la conviction que certaines des révélations de M. de Vathaire étaient fondées

« Pas de scandale, mais des problèmes », reconnaît, en résumé, dans son rapport, la commission d'enquête parlementaire — dix députés de la majorité et cinq de l'opposition (1) — sur l'utilisation des fonds publics alloués aux entreprises privées ou publiques de construction aéronautique. C'est au début du mois prochain que l'Assemblée nationale décidera de rendre public ou non le contenu de ce rapport d'enquête.

Quatre mois de travail trouvent leur conclusion dans un rapport dactylographié de cent quatre-vingts feuillets environ, auquel sont annexés les procès-verbaux de certaines auditions, et, à leur demande, les commentaires des représentants socialistes et ceux des députés communistes qui ont participé à la commission d'enquête. Les parlementaires ont, pour l'essentiel, dénoncé l'incohérence de la politique de construction aéronautique civile conduite, depuis une vingtaine d'années, par l'Etat, qui a toléré des pratiques industrielles contestables et une non moins évidente dilapidation des fonds publics. En outre, plusieurs membres de la commissoin ont acquis la conviction que certaines des révélations de M. Hervé de Vathaire, l'ancien directeur des services comptables de M. Marcel Dassault, étaient fondées.

A l'origine de la création de cette commission d'enquête parlementaire, on s'en souvient, les révélations de M. Hervé de Vathaire sur la gestion comptable de plusieurs sociétés contrôlées par M. Marcel Dassault, député (R.P.R.) de l'Oise, le principal fournisseur de l'armée de l'air française. En fait, la commission d'enquête ne s'est pas contentée d'examiner le seul cas du groupe Dassault-Breguet, et elle a étendu son analyse à l'utilisation des fonds publics par toutes les entreprises, privées ou publiques, de construction aérospatiale.

Le gouvernement ne semble pas avoir apporté à la commission tout le concours requis par certains des parlementaires désignés par l'Assemblée nationale. C'est ainsi que l'audition de hauts fonctionnaires de l'inspection générale des finances ou du contrôle général des armées a été refusée par leur autorité administrative de tutelle. D'autre part, la commission n'a pas eu accès aux rapports, demeurés secrets à ce jour, de M. Pierre Mayer et du contrôleur des armées Lambert sur l'industrie de l'armement en France et la commercialisation des matériels à l'étranger.

De sa propre décision, enfin, la commission n'a pas annexé, à la fin de son rapport, les procès-verbaux de toutes les auditions de responsables auxquelles elle a procédé. En particulier, les procès-verbaux des auditions de certains hauts fonctionnaires — tels MM. Jean-Laurens Delpech, ancien délégué ministériel pour l'armement ; Claude Abraham, directeur général de l'aviation civile, et Hugues de l'Estoile, directeur de l'industrie au ministère de l'industrie et de la recherche — ont peu de chances, à l'heure actuelle, d'être reproduits en marge du rapport officiel. De même, n'ont pas été annexés les procès-verbaux des auditions des dirigeants des compagnies aériennes françaises, tels MM. Pierre Girodet (Air France), Robert Vergnaud (Air Inter) et Antoine Veil (Union des transports aériens).

En revanche, à côté d'annexes techniques composées principalement de notes rédigées par la délégation ministérielle pour l'armement, avant qu'elle ne soit transformée en délégation générale, le rapport parlementaire devrait inclure les procès-verbaux des auditions de plusieurs ministres — MM. Yvon Bourges, ministre de la défense ; Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement ; Michel Durafour, ministre délégué aux finances, et Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports — et de certains présidents-directeurs généraux, actuels ou anciens, de firmes aéronautiques.

L'audition de M. Dassault a été l'occasion, pour des représentants de la majorité et pour les députés de l'opposition membres de la commission, de confirmer la précision et l'authenticité des remarques de la Cour des comptes ou de la commission de vérification des comptes des entreprises publiques sur la gestion financière des sociétés aéronautiques.

Régulièrement, ces deux organismes mettent en évidence l'existence de gaspillages dus au non-remboursement, par les industriels intéressés, de redevances ou d'aides accordées par l'Etat à un projet aéronautique.

En la matière, les sociétés nationales utilisent autant que les entreprises privées le droit que leur reconnaît l'Etat de ne pas rembourser les avances consenties. Cette tolérance peut être considérée comme une aide indirecte à l'exportation, dès lors qu'elle permet à l'industriel concerné de pratiquer des prix de vente compétitifs. Mais, dans le cas présent, la question demeure de savoir si l'Etat n'entend pas, de cette façon, avantager une société au détriment d'une autre. Pour la construction de l'avion d'affaires Mystère-20, Dassault-Breguet a ainsi perçu, à titre d'avances remboursables, 36,7 millions de francs, contre 9,3 millions de francs pour la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), qui fabrique pourtant 56 % de la valeur de l'appareil.

L'Etat a accepté de même que soit reportée au trois cent vingtième exemplaire produit l'exigence de remboursement de ses avances dans la construction du court-courrier Mercure par Dassault-Breguet. Le Mercure a été vendu à dix exemplaires seulement à Air Inter...

D'une manière générale, la commission d'enquête a observé combien la situation privilégiée du groupe privé en France avait placé Dassault-Breguet en position d'imposer à la construction aéronautique nationale des contrats de sous-traitance qui l'ogilbent à traiter à perte. La contribution de la SNIAS à la construction du Mystère-20, sous la maîtrise d'œuvre de la société privée, s'est soldée par un déficit important. La sous-capitalisation des sociétés nationales, en particulier celle de la SNIAS, est, au demeurant, à l'origine de leurs difficultés financières, dès lors qu'elles doivent supporter des emprunts bancaires, et donc des P.-D.G. actuels ou anciens, de firmes aéronautiques.

L'audition de M. Dassault a également permis à la commission parlementaire de définir le processus — légal ou simplement toléré et consacré par l'usage — par lequel la société aéronautique, *allocataire de fonds publics*, a subi des ponctions financières au profit d'une ou de plusieurs entreprises privées, qui échappent à tout contrôle gouvernemental.

En dépit du secret fiscal qui leur a été opposé par le gouvernement, certains des membres de la commission d'enquête ont acquis la conviction que des révélations de M. de Vathaire étaient fondées. Il a été confirmé, en particulier, que le groupe aéronautique Dassault-Breguet reversait, depuis plusieurs années, des droits de licences et des loyers indexés d'immeubles ou de terrains industriels à la Générale immobilière Marcel Dassault (G.I.M.D.), une société à l'abri de toute investigation. Dès lors, le contrôle du gouvernement sur la destination des crédits publics a été rendu partiellement inopérant par le transfert des actifs de la société aéronautique vers la G.I.M.D. et par l'appauvrissement de l'entreprise cotée en Bourse au bénéfice d'une société mère, plus discrète.

Cependant, la commission d'enquête a estimé que le problème de l'incompatibilité du mandat parlementaire exercé par M. Dassault avec ses fonctions d'actionnaire majoritaire d'une société débitrice de l'Etat ne relevait pas de sa compétence. Elle s'est toutefois inquiétée des conditions dans lesquelles le député R.P.R. de l'Oise avait recruté des anciens fonctionnaires, civils ou militaires, rémunérés à temps plein ou partiel, pour assurer ses relations avec ses bailleurs de fonds ou ses clients.

Si les représentants de la majorité ont paru plus soucieux de mettre en accusation la gestion des entreprises nationales — à l'exception de la SNECMA, souvent citée en exemple, — tandis que les élus de l'opposition ont préféré dénoncer la confusion des intérêts privés et l'indulgence des pouvoirs publics dans l'affaire Dassault, la commission d'enquête a retrouvé en revanche son unanimité pour critiquer l'incohérence des choix aéronautiques civils arrêtés par le gouvernement depuis l'abandon de Caravelle.

La commission parlementaire ne propose pas de politique de remplacement, mais elle observe que l'absence d'une véritable administration chargée de la coordination, en France, des activités aéronautiques — ou tout au moins une trop grande dispersion des responsabilités entre divers ministères — est préjudiciable à la définition d'une politique des programmes qui ne se contenterait pas de consolider le monopole de Dassault.

Au travers de leurs critiques des orientations actuelles, les membres de la commission manifestent une volonté d'accroître encore la coopération européenne en matière aéronautique, de préférence à la recherche d'une collaboration avec les Etats-Unis dans laquelle risqueraient de se dissoudre l'industrie européenne et, singulièrement, la construction française.

Des membres de la commission ont regretté que les gouvernements successifs aient lancé des projets concurrents, tels le Mercure, en collaboration avec Douglas, et des versions nouvelles de l'Airbus. La politique s'impose aujourd'hui, selon la commission, de préserver, dans un esprit européen, les chances de l'appareil franco-allemand et de la famille d'avions qui en sera dérivée.

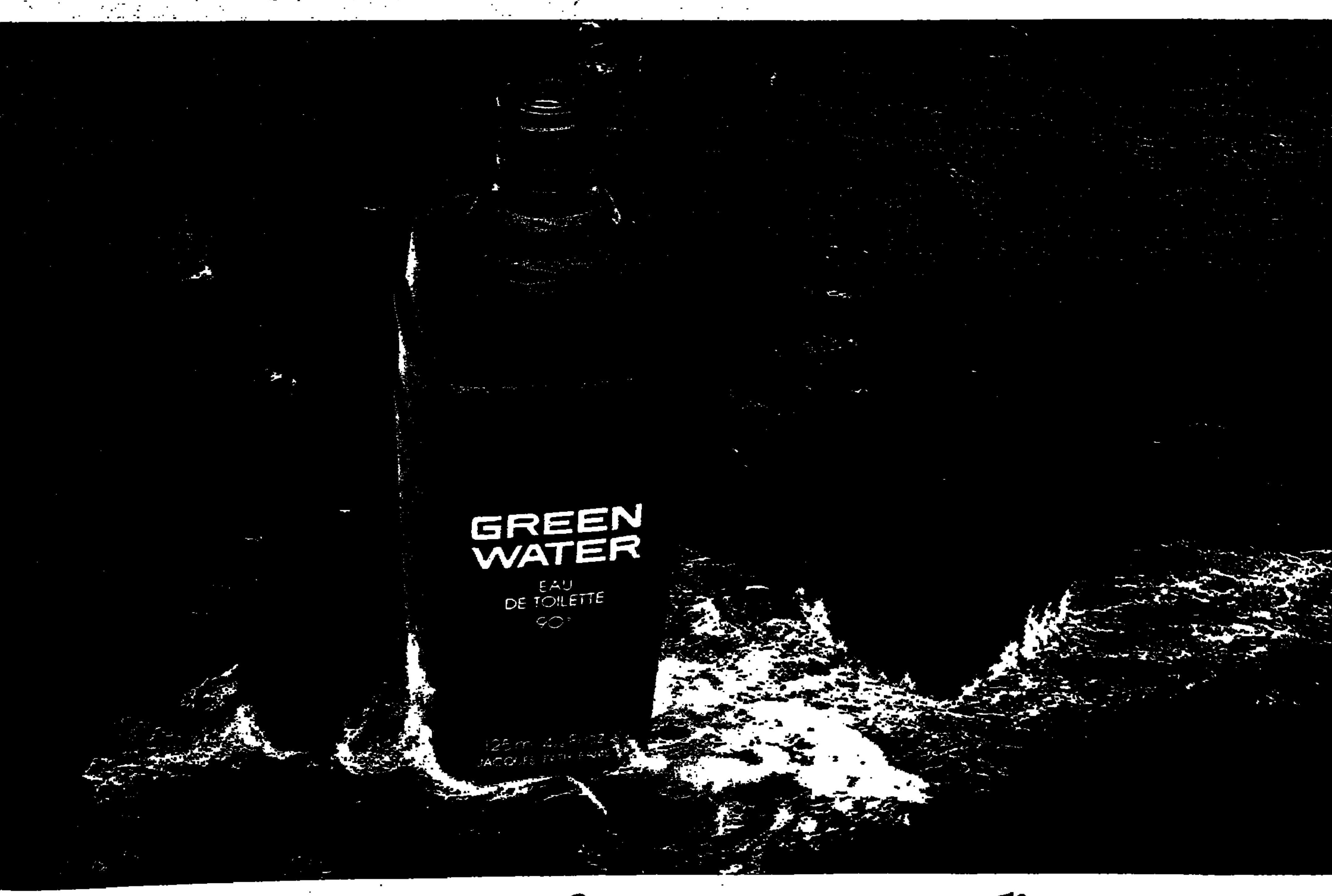
(1) Il s'agit pour le R.P.R. de MM. Crespin (Marne), Cressard (Ille-et-Vilaine), Le Theule (Sarthe), Limouzy (Tarn), Plantier (Pyrénées-Atlantiques) et Raynal (Cantal) ; pour les républicains indépendants de MM. Chamant (Yonne) et Gerbet (Eure-et-Loir) ; pour les réformateurs de MM. Montagne (Eure) et Partrat (Loire) ; pour les socialistes et les radicaux de gauche de MM. Cot (Savoie), Forni (Territoire de Belfort) et Labarrère (Pyrénées-Atlantiques) ; pour les communistes de MM. Kalinsky (Val-de-Marne) et Montdargent (Val-d'Oise).

LOCKHEED A CONÇU DEUX PROJETS D'UN AVION CONCURRENT DE L'AIRBUS

Londres (*A.F.P.*). — La société américaine Lockheed a annoncé, mardi 15 mars, à Londres, qu'elle étudie actuellement la construction d'un concurrent de l'Airbus européen, une version bi-réacteur de son avion gros-porteur Tristar, qui est tri-réacteur. Ce nouvel avion fait l'objet de deux examens distincts. Le premier type, qui serait le Tristar-600 ou L-1011-600, aurait de nombreux points communs avec le Tristar actuel.

Le second type est appelé par les responsables de Lockheed « *avion court-moyen courrier à technologie avancée* », et son immatriculation provisoire est L-1011-600-A. Il serait doté, comme le 600, du fuselage raccourci du Tristar, mais bénéficierait, en outre, d'ailes modernes à profil « *super-critique* », qui améliorent l'aérodynamisme et la précision du pilotage et diminuent le poids total et la consommation de carburant. Certaines parties, notamment la voilure et la dérive, seraient faites des matériaux composites, plus légers, plus rigides et plus durables.

Le 600-A, comme le 600, seraient équipés de deux réacteurs Rolls-Royce RB-211 modifiés développant une puissance moindre que ceux déjà en service, mais d'un rendement supérieur.



Green Water, vif et vert comme l'océan.

Une ligne complète de produits pour homme : eau de toilette, after shave, mousse à raser, déodorants spray et stick, savon.

JACQUES FATH - PARIS

NEOGRAVURE, PARIS.

SOCIÉTÉ

Le gouvernement américain envisage de libéraliser la législation sur l'usage de la marijuana

La nouvelle administration américaine pourrait prochainement assouplir la législation en vigueur sur l'usage de la marijuana. Le docteur Peter Bourne, directeur du bureau de lutte contre l'abus des drogues — et conseiller du président Carter pour les questions sociales et scientifiques, — a en effet présenté au Congrès les grandes lignes d'un projet qui « décriminaliserait » la consommation de la marijuana.

Le docteur Bourne a cependant précisé qu'il ne s'agissait pas de légaliser l'usage de cette drogue, mais seulement de ne plus considérer ceux qui s'y adonnent comme criminels. Ceux-ci ne risqueraient plus d'être condamnés à des peines d'emprisonnement mais à de simples amendes ; de « crime pénal », l'usage de marijuana deviendrait donc « offense civile » sans notification au casier judiciaire.

Recommandant l'adoption de cette législation au niveau fédéral, l'administrateur laisserait toutefois chaque Etat libre de se donner la loi qui lui convient. La libéralisation envisagée ne concernerait pas les trafiquants. Le docteur Bourne a également indiqué que l'administration « réexaminait très soigneusement sa position sur la cocaïne ». Depuis quelques années, plusieurs Etats américains avaient adopté une législation plus « souple » et, dans d'autres, les instances judiciaires s'étaient montrées de moins en moins sévères à l'égard des « consommateurs » traduits devant les tribunaux.

Une drogue entrée dans les mœurs

De notre correspondant

New-York. — Il y a quatre ans, un jury de Norfolk (Virginie) condamna David Etheridge à cent vingt années de prison (sentence qui fut ensuite réduite par *le juge à quarante années)* pour possession d'un sachet (25 grammes) de marijuana et tentative de le vendre. A la même époque, le gouverneur de l'Etat de New-York, Nelson Rockefeller, soumettait à l'assemblée législative, à Albany, un projet de loi prévoyant *que tout trafiquant de drogue* serait automatiquement condamné à la prison à perpétuité.

M. Nixon avait qualifié la drogue d'*« ennemi public numéro 1 »*, et déclenché une vigoureuse action répressive contre les trafiquants. Beaucoup d'eau a *coulé depuis lors dans le Potomac*, et l'usage de la marijuana est passé dans les mœurs de la classe moyenne. Le problème de la drogue s'est dépolitisé : la récession, l'inflation et le chômage préoccupent plus les Américains aujourd'hui que la toxicomanie. Lentement mais sûrement les autorités fédérales ont amorcé un virage en direction de la « *décriminalisation* » (ce qui ne signifie pas légalisation) de la marijuana.

L'attitude du public a tellement évolué que Mme Rosalyn Carter, l'épouse du président, n'a pas hésité à se dire, publiquement, favorable à ce que la possession d'une petite quantité de marijuana ne soit plus considérée comme un crime. Peu après, on apprit que le fils aîné du président, Jack, avait été chassé de la *marine*, à l'âge *de dix-sept* ans, pour avoir fumé de la marijuana. Six Etats (Alaska, Colorado, Oregon, Californie, Maine, Ohio) ont aboli les sentences criminelles pour la possession de marijuana, et cinq Etats (New-York, New-Jersey, Michigan, Minnesota, Hawaï) sont sur le point de suivre leur exemple. La Commission nationale pour la marijuana (créée par M. Nixon), l'Association nationale pour l'éducation, l'Association américaine du barreau, le Conseil national des églises et l'Association médicale américaine préconisent toutes la décriminalisation de l' « *herbe* ».

Selon une statistique récente du Conseil de l'abus de la drogue, trente millions d'Américains ont fumé, au moins une fois, de la marijuana. Une étude de cette organisation affirme qu'elle n'est pas plus dangereuse que l'alcool ou le tabac. En fait, la marijuana fait aujourd'hui partie des loisirs de la classe moyenne.

Cette drogue ne représente, toutefois, que 15 % de la consommation. L'héroïne en représente 60 % et les autorités estiment que sept cent cinquante mille Américains s'y adonnent et que, malgré la répression, la situation dans ce domaine a empiré. C'est vrai pour les grandes villes et New-York *vient en tête, si l'on en juge par* le nombre de trafiquants appréhendés, et par le doublement en deux ans du nombre des morts. Le Mexique a remplacé la Turquie et le Triangle d'or comme principale source d'approvisionnement.

Le grand programme de méthadone — substance qui permet de compenser la privation d'héroïne — entrepris il y a huit ans par le gouvernement n'a pas donné les résultats escomptés. Huit cents cliniques spécialisées fournissent à quatre-vingt-neuf *mille toxicomanes leur dose de méthadone*. Selon une étude récente, 70 % des toxicomanes ainsi traités se remettent tôt ou tard à l'héroïne. Les centres de méthadone sont vivement critiqués, par ailleurs, pour diverses raisons : ils attirent de « *mauvais éléments* » dans les quartiers où ils se trouvent, et ne règlent pas en profondeur les problèmes psychologiques des drogués.

La consommation de la drogue, loin d'être nouvelle aux Etats-*Unis où on consomme*, d'autre part, 12 milliards de cachets médicamenteux divers, y est chronique. L'usage de l'opium était très répandu au dix-neuvième siècle au sein de la classe moyenne : on estime qu'au début de notre siècle quatre cent mille Américains s'y *adonnaient. Les administrations* successives ont tenté de lutter contre le fléau, tantôt par des moyens répressifs, tantôt par des moyens médicaux, ou éducatifs.

Que la toxicomanie américaine résulte de causes psychologiques, historiques ou sociologiques, il est sûr qu'en termes purement économiques la demande surpasse aujourd'hui l'offre, pour ce qui est de l'héroïne. Le problème ne pourra vraisemblablement pas être résolu par les seules méthodes répressives.

LOUIS WIZNITZER.

Une condamnation en Californie

MILLE HEURES DE SOINS GRATUITS

Los Angeles (A.F.P.). — Accusé de détenir et de revendre de la cocaïne, un médecin renommé de Los Angeles, le docteur Aaron Lax, a été condamné, mardi 15 mars, à soigner gratuitement, pendant *mille heures*, les malades d'une institution charitable de la ville. Il devra également verser 100 000 dollars d'amende et subir douze années de mise à l'épreuve.

Agé de soixante ans, le docteur Lax, *installé à Beverly-Hills*, était connu pour soigner les célébrités du cinéma et de la musique « pop ». C'est un de ses « clients » qui l'a dénoncé après lui avoir acheté de la cocaïne à 100 dollars le gramme. Le médecin se ravitaillait chez *un pharmacien de Los Angeles* qui préparait lui-même la drogue dans son officine.

La métropole californienne a la réputation d'être la capitale mondiale de la cocaïne. Selon certains rapports de police, des chanteurs se feraient ainsi payer leurs prestations « en nature », c'est-à-dire en cocaïne. Récemment, Mlle Angelica Huston, fille de l'acteur John Huston, a été inculpée après avoir été trouvée en possession de la même drogue, ce qui était déjà arrivé l'année dernière à l'épouse de Woody Allen, Mme Louise Lasser.

UNE RENCONTRE INTERNATIONALE A PARIS

Le développement de la presse féministe

Environ deux mille femmes ont participé, samedi 12 mars, à Paris, à une rencontre européenne de la presse « féministe », organisée par le collectif de rédaction d'un hebdomadaire en préparation, « Histoire d'Elles » (1). A côté des représentantes de la plupart des publications françaises, on notait la présence de femmes venues d'Allemagne, de Belgique, d'Espagne, de Grande-Bretagne, d'Italie et des Etats-Unis.

En France, cela avait commencé dans l'humour grinçant : le 26 août 1970, quelques femmes *manifestaient à l'Arc de triomphe* en l'honneur de « la femme du soldat inconnu ». Dès ce moment, c'est la grande presse qui, par analogie avec le Women's Lib américain, a donné au mouvement ce nom de M.L.F. (Mouvement de libération des femmes) que les *militantes ont repris*.

En avril 1971, après la publication par *le Nouvel Observateur* du « manifeste des 343 » — femmes qui déclarent avoir subi un avortement — est créée l'organisation Choisir, animée par Mᵉ Gisèle Halimi. De 1971 à 1973, *Le torchon brûle déploie ses six* numéros, mais le mouvement se refuse à toute action extérieure, à toute production littéraire, en invoquant *« l'impréparation des femmes »* et *« la récupération inhérente à toute production »*.

Après les Journées de dénonciation des crimes contre les femmes, en 1972, et la Foire des femmes, en 1973, se crée la Ligue du droit des femmes, qui publie *les Nouvelles féministes*. Le Glife, Groupe de liaison et d'information femmes-enfants, s'installe dans un local du quartier des Halles, à Paris, et accueille pendant deux ans les réunions de femmes de tous bords. Confrontée à la désorganisation croissante du centre, Michèle Baron, jusque-là responsable de l'information, quitte les lieux pour lancer *l'Information des femmes*, avec l'appui d'une rédaction qui estime que *« l'information est un instrument de lutte indispensable à l'élargissement du mouvement »*.

Le dernier numéro du *Torchon brûle* lance l'idée d'une maison d'Edition Des Femmes. Rapidement, cette formule se concrétise, puisque dès 1973, le collectif Psychanalyse et Politique entre en possession d'une librairie à Paris et édite une cinquantaine de titres. A cela s'ajoute la parution, en 1974, du *Quotidien des femmes*, publication épisodique exprimant les « urgences politiques » du groupe.

A l'heure actuelle, la presse des « nouvelles femmes » persiste, selon la formule d'une participante, sous la forme de *« petits machins militants illisibles fonctionnant à coup de souscriptions »*. Mais la presse féminine établie ouvre, avec succès, ses colonnes aux idées féministes tout en ne cessant de célébrer, dans d'autres pages, « la femme éternelle ». C'est là ce que *les pures et dures* du mouvement qualifient de *« compromis qu'une syllabe sépare de la compromission »*.

Toutefois, il arrive que le succès couronne aussi l'entreprise des féministes. C'est le cas des revues *les Cahiers du Grif* (belge) et *Sorcières* (française), cette dernière étant animée par Xavière Gauthier. C'est le cas d'*Effe* (la lettre F) (2) ce beau mensuel militant italien qui, depuis 1973, vend 30 000 exemplaires, aidé par l'apparition de la très féministe Radio-Donna, qui diffuse deux heures par jour sur les ondes d'une « station libre » de Rome. Et puis, il y a, pulvérisant toutes les prévisions, le succès d'*Emma* (3), ce mensuel allemand, né en janvier 1977 et tirant à 300 000 exemplaires. C'est que *Emma*, lancé par la féministe allemande Alice Schwarzer (4) parle de tout ce qui peut intéresser les femmes, et pas seulement les militantes. Cela va de l'interview de Romy Schneider à des conseils pratiques pour se passer du plombier, du portrait d'une lectrice de quatre-vingt-trois ans à une satire des talons hauts. Ainsi, la presse des « nouvelles femmes » qui longtemps ne prêcha que les déjà « converties » semble-t-elle prête à s'adresser à des couches sociales plus larges. Alice Schwarzer, qui a milité en France au M.L.F. de 1969 à 1974, fait maintenant remarquer : *« Le patriarcat, désormais tout le monde sait ce que c'est... alors, il faut parler d'autre chose. »*

MICHÈLE SOLAT.

(1) Histoire d'Elles, 33, rue de Bagnolet, 75020 Paris, *tél. 373-35-23.*

(2) Effe, Piazza Campo Marzio 7, 00186, Rome (Italie).

(3) Emma, Kolpingplatz, la 9 Cologne (République fédérale d'Allemagne)

(4) Alice Schwarzer, auteur de *la Petite Différence et ses grandes conséquences*, Editions des femmes, *339 pages*, 28 F.

LES PUBLICATIONS DE LANGUE FRANÇAISE

FRANCE

Bulletin des femmes travailleuses en lutte, 1973, tire à cinq mille exemplaires, 3 F, rythme de parution irrégulier ; 70, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 Paris, tél. 357-34-79.

Choisir, 1973, tire à cinq mille exemplaires, mensuel, 5 F ; 102, rue Saint-Dominique, 75007 Paris, tél. 705-21-48.

L'Information des femmes, 1975, tire à cinq mille exemplaires, mensuel, 3 F ; 14, rue Saussier-Leroy, 75017 Paris, tél. 622-34-23.

Les Nouvelles féministes, 1974, tire à mille exemplaires, 3 F, rythme de parution irrégulier ; B. P. 370, 75625 Paris Cedex 13.

Les Pétroleuses, 1974, tire à cinq mille exemplaires, 3 F, rythme de parution irrégulier ; B. P. 25, 75860 Paris Cedex 18.

Le Quotidien des femmes, 1974, tire à soixante mille exemplaires, *1,50 F*, rythme de parution irrégulier ; 70, rue des Saints-Pères, 75007 Paris, tél. 544-54-83.

Sorcières, 1975, tire à sept mille cinq cents exemplaires, cinq numéros par an, 15 F ; 14, rue de l'Armorique, 75015 Paris, tél. 306-80-10.

BELGIQUE

Bécassines en lutte, 1976, tire à mille exemplaires, mensuel, 30 francs belges ; 1 E, avenue de la Couronne, 1050 Bruxelles.

Les Cahiers du GRIF (Groupe de recherche et d'information féministe, 1973, tire à cinq mille exemplaires, cinq numéros par an, 150 francs belges ; 14, rue du Musée, 1000 Bruxelles.

CORRESPONDANCE

Une doctrine ancienne ?

Nous avons reçu de M. André Perot, secrétaire général de la Condition masculine, la lettre suivante :

Je crains que votre article « Les croisés du sexe fort », paru dans *le Monde* du 15 février, laisse penser que notre mouvement s'est donné une couleur politique. Vous parlez en effet de *« réflexe conservateur »*, de militants *« très classe moyenne »* qui montent *« aux créneaux contre le féminisme qu'ils jugent de gauche »*.

Or, ce n'est pas un réflexe conservateur que de prendre acte de l'évolution de la condition féminine pour rechercher une nouvelle définition de la condition de l'homme qui, elle aussi, doit évoluer. D'autre part, nous ne savons pas si la majorité de nos adhérents proviennent des classes moyennes, tant nous sommes peu intéressés par ces problèmes d'opinion politique ou de catégories sociales. Ce qui est vrai, cependant, c'est que les questions du divorce, qui sont au nombre de nos préoccupations, touchent fréquemment les classes moyennes où les divorces sont les plus nombreux et les incidences des pensions alimentaires plus sensibles.

En tout état de cause, on ne *voit pas en quoi le désir, pour un* homme divorcé, d'assurer la garde de ses enfants traduit un « réflexe conservateur » ou de « classe moyenne ».

Quant au féminisme qui ne serait que « de gauche », il faudrait être un bien mauvais observateur de la vie politique actuelle pour l'affirmer. Nous constatons néanmoins que la vogue du féminisme a plus de prise dans les milieux de gauche plus portés sans doute au renversement des traditions. Mais, maintenant que ces traditions sont renversées sur de nombreux points au profit du féminisme, nous espérons que tous les partis politiques de « mouvement » s'intéresseront à la défense des droits masculins et surtout de l'enfance, trop ignorée du féminisme. C'est le féminisme qui est une doctrine ancienne, c'est notre action qui procède d'un esprit nouveau tendant à redéfinir les statuts respectifs de l'homme et de la femme dans notre société.

Automatique et toujours inégalé!

Aujourd'hui encore, le champ de mesure de l'Autoreflex reste le seul à s'adapter automatiquement à la focale de l'objectif utilisé : c'est la pondération variable KONICA! Cet avantage majeur, toujours exclusif, s'ajoute à l'exceptionnelle simplicité et logique d'emploi de ce 24 x 36 réflex à automatisme total, avec présélection de la vitesse. Compact et léger, mais très robuste, il est servi par un viseur très lumineux, *ultra* confortable et par un procédé riche d'objectifs de très grande qualité!

KONICA AUTOREFLEX TC

Konica TC AUTOREFLEX

la réussite au bout des doigts!

Depuis des années, des dizaines de milliers de photographes amateurs heureux vérifient à chaque instant les avantages de la légendaire lignée des 24×36 reflex automatiques Autoreflex de Konica.
Peu de marques suscitent un tel engouement de la part de leurs possesseurs!

Le miracle Konica: oublier la technique, et pourtant réussir!

SCOP departement KONICA, 27 rue du Fg-Saint-Antoine, 75540 Paris Cedex 11

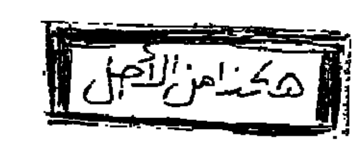
CRÉATION STUDIO HAGER

MO'3

BON Je désire recevoir votre documentation Konica
Nom
Adresse complète
A retourner à Scop, 27 rue du Fg-Saint-Antoine, 75540 Paris Cedex 11

NOTRE Télex POUR VOS COMMUNICATIONS
Vous nous téléphonez vos messages. Nous les télexons. Vos correspondants nous répondent par télex : nous vous téléphonons.
étrave SERVICE TELEX
345.21.62 + 346.00.28
38, Avenue Daumesnil, 75012 PARIS





Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

A Jouy

FLEURONS ET FLEURETTES

UNE bergère en robe à paniers, des poules, un petit pont, une ou deux vaches derrière une barrière de bois, l'ombre d'un arbre pour conter fleurette... Rousseau, le retour à la nature et à l'innocence, Marie-Antoinette au Hameau de Versailles. Des scènes rustiques, les plaisirs de la ferme, l'« Escarpolette », une fable de la Fontaine, en camaïeu rouge, sépia ou bleu. C'est généralement l'image que l'on se fait de la toile de Jouy, dont les motifs, exhumés par les fabricants de tissu d'ameublement et de papiers peints, ont fait fureur dans les grands magasins, il n'y a pas si longtemps.

Une image un peu fausse. La manufacture d'Oberkampf à Jouy doit sans doute une bonne part de son succès à ces scènes champêtres que dessinait pour elle Jean-Baptiste Huet, mais il n'y eut pas que cela. Une jolie exposition nous le rappelle à Jouy-en-Josas, qui marque l'inauguration du musée Oberkampf, un petit musée municipal logé dans une partie du château de Montebello, sur les hauteurs. Il possède un honnête fonds d'échantillons et de tissus, mais qu'il faut restaurer ; et pour bien commencer, il a dû faire quelques emprunts, notamment au musée de Mulhouse, un grand frère imbattable en matière d'impression sur étoffe.

***

En fait, à Jouy, il reste peu de témoignages évidents de la formidable activité de la manufacture d'Oberkampf dans la deuxième moitié du dix-huitième siècle et au début du dix-neuvième. La manufacture du bord de la Bièvre, dont l'apogée se situe dans les premières années du siècle dernier — elle employait alors plus de douze cents ouvriers — périclita après la mort de son fondateur, Christophe-Philippe Oberkampf (1738-1815), fut fermée en 1843, et par la suite rasée. Et des centaines de milliers de planches d'être dispersées.

Une bonne soixantaine de toiles imprimées, créées par la manufacture de 1760 à 1830, montrent la diversité de la production de Jouy, qui supporte la comparaison avec les tissus émanant d'autres centres d'indiennage à la même époque, comme Rouen et même Nantes, qui n'ont pas cette finesse ni ce chic.

La manufacture a produit des tissus inspirés des toiles indiennes et persanes, aux motifs multicolores fabuleux, fleurs pour parsemer les tissus de robes, et dont on peut apprécier la qualité dans des catalogues d'échantillons. Ces motifs-là pourraient bien ressortir un printemps prochain.

***

La présentation des panneaux de toiles s'accompagne de documents utiles pour situer l'entreprise familiale Oberkampf, expliquer les techniques employées, montrer les progrès réalisés, de la planche de bois à l'impression au rouleau de cuivre, et les différentes opérations. Josette Bredif, qui s'occupe du musée, aurait aimé exposer aussi des dessins de Huet, d'Hippolyte Lebas, de Demarne, de Pinelli ou d'Horace Vernet qui travaillèrent pour la manufacture. Mais ce musée est jeune et, pour obtenir des prêts importants, il faut d'abord faire ses preuves.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Château de Montebello, Jouy-en-Josas, jusqu'au 31 mai. Les mardis, mercredis, samedis et dimanches de 14 à 18 heures.

PROMENADES A GRENOBLE, DIJON ET TROYES

Des bouquets, des tombeaux et des dieux

LE musée de Grenoble consacre une exposition à Fantin-Latour. C'est une bonne idée. Malheureusement, quoique Fantin soit né à Grenoble, il n'y a plus beaucoup de Fantin au musée de Grenoble. Il y a quelques natures mortes, dont l'une, exquise, dite *Nature morte des fiançailles*. Quelques copies des maîtres que Fantin fréquenta assidûment au Louvre lors de son apprentissage chez Lecoq de Boibaudran. Quelques portraits : *le sien, qui fut son premier envoi* au Salon (de 1859), où il fut refusé, celui de sa femme, celui de Louise Riesener, qui est une œuvre d'une tenue et d'une dignité des *plus estimables*.

Beaucoup de dessins, dont les études pour les groupes fameux du Jeu de Paume : *l'Hommage à Delacroix, l'Atelier des Batignolles, Autour du piano*. Et plus encore de ces lithographies vaporeuses, idéalistes, chastement passionnées, remarquables d'exécution et un peu tièdes d'inspiration, où il a dit tout son amour pour la musique, qui était d'abord pour lui la musique allemande. Comme l'a écrit J.-E. Blanche dans un essai très admiré de Proust, qui est une des plus fortes pages de la critique d'avant guerre : *« Mystérieuses théophanies ! Toute cette Allemagne qui baignait de poésie si touchante l'intérieur de M. et Mme Fantin-Latour ! Ils croyaient au génie allemand, aux vertus, à la supériorité allemande, comme un Allemand y croit. »*

Si cette exposition ne nous dit pas tout de Fantin, elle nous donne envie d'en savoir davantage. Fantin, en effet, c'est un cas. Il a été le peintre de la bourgeoisie sérieuse et intellectuelle, de cette bourgeoisie libérale, voltairienne, économe, qui, tout en sentant un peu le renfermé, admirait prudemment la nature à travers Michelet et à laquelle il destinait ces innombrables tableaux de fleurs, qui convenaient parfaitement au goût du plus floral des siècles. Car aucun siècle n'a autant que le siècle dernier aimé les bouquets, les serres, les plantes vertes, les cache-pot, et, lorsqu'on voit une nature morte de Fantin, on pense aussitôt à la famille de Manet, aux *frileux intérieurs de Mallarmé*, à l'enfance de Proust, pour l'évoquer encore, et à l'appartement du boulevard Malesherbes avant que *ne s'y insinuent les catleyas 1900 d'Odette et les chrysanthèmes japonais de Mme Verdurin*.

Un « popiste » anglais

Degas appelait l'atelier de Fantin *« la tente orléaniste »*. Et c'est bien ce que fut Fantin-Latour : un orléaniste se tenant à égale distance de la résistance et du mouvement, très réservé à l'égard de l'Ancien Régime (celui des académies) et flirtant modérément avec la Révolution. Grand ami de Manet, dont il a laissé un portrait superbe, aujourd'hui à Chicago, il a fort bien vu où allait la peinture moderne, comme le montrent les tableaux du Jeu de Paume, mais il n'a jamais jeté ses bouquets par-dessus les moulins, il n'a voulu être que le premier, ou le dernier, des intimistes. Citons une dernière fois Jacques Blanche : *« Mieux que personne au courant de la littérature et de l'art de France et d'ailleurs, son corps semblait amarré aux rives de la Seine, entre le pont des Saints-Pères et l'Institut, pour lequel il avait un secret penchant, mais où il ne se décida pourtant jamais à briguer un siège, par fierté et peur du ridicule. »*

Donc nous réclamons une grande exposition Fantin. On ferait venir les Fantin de Lyon, ceux de Saint-Etienne, les Fantin de Paris, les Fantin du Nord, les Fantin d'Amérique (l'Amérique a toujours aimé Fantin et aujourd'hui se passionne pour lui). Cela serait superbe, cela ne coûterait pas tellement cher et les demoiselles du musée de Grenoble donneraient certainement à cela la plus belle tournure, lesquelles nous régalent par ailleurs d'une exposition *Hamilton*. Richard Hamilton, un popiste anglais, pas papiste, popiste, et qui est même à l'origine du développement du pop'art outre-Manche. *Un artiste très curieux qui, après de bons débuts dans la foulée Picasso-Klee*, consacre sa causticité à la critique du design et des produits de la société de consommation, avec des variations parascatologiques sur les effets d'une tisane purgative typiquement anglaise qui nous ont rappelé, bien sûr, Swift.

Voilà pour Grenoble. Passons aux Etrusques. Cette transition manque évidemment de souplesse, mais nous n'en avons pas trouvé d'autre pour annoncer l'exposition présentée au Musée archéologique de Dijon : « Aspects de l'art étrusque dans les collections du Louvre. » Il s'agit d'une exposition itinérante organisée par le département des antiquités grecques et romaines : elle rassemble une centaine de pièces, dont certaines sont inédites (ainsi une étrange coupe à masques humains du sixième siècle) et dont la plupart passent un peu inaperçues dans la présentation actuelle, en vérité fort désuète, des collections de ce département.

Le parcours de l'exposition obéit au plus louable souci didactique : après les bronzes des nécropoles villanoviennes (900-700 environ avant J.-C.), l'époque archaïque est évoquée par des terres cuites d'inspiration ionienne ou attique, des canopes, des urnes funéraires, par quelques-unes de ces délicieuses statuettes à propos desquelles on a souvent évoqué Giacometti, par ces antéfixes encore où se manifestent « l'exubérance décorative, l'agressivité simplificatrice, la naïveté, l'humour » et le goût des « stylisations hardies jusqu'à la caricature » qui caractérisent le travail des artisans étrusques.

Certaines de ces antéfixes, des têtes de nègre en particulier, font paraître un peu pâles les productions plus distinguées de l'époque classique et accentuent par comparaison la crudité maladroite des pièces postérieures. D'ailleurs, on ne nous dore pas la pilule : on nous montre les temps forts, on ne nous cache pas les faiblesses de l'art étrusque et c'est très bien, une civilisation ne se comprend pas qu'à travers les chefs-d'œuvre qu'elle produit, et l'on expose même, *ad usum delphini*, un ciste funéraire qui est un faux, d'ailleurs très convenable, du siècle dernier. *La présentation est agréable, le catalogue parfait* : il est rare que l'on apprenne tant de choses en si peu de pages. Voilà une exposition modèle et telle qu'on devrait *les multiplier tant que ne sera pas entreprise* la nécessaire réorganisation des divers départements d'antiquités du Louvre.

Dijon-Paris. L'autoroute ? Bof ! Un petit *crochet par Troyes ne fera pas de mal*, malgré l'état affreux des routes dans le département : Troyes où nous attend une exposition Natoire. Natoire, un des grands *oubliés du dix-huitième siècle que l'évolution* du goût désigne aujourd'hui aux recherches des jeunes historiens et, en particulier, des pensionnaires de l'Académie de France à Rome, dont Natoire fut pendant près de vingt-cinq ans directeur.

« Natoire, l'un des grands oubliés du dix-huitième siècle... »

Né en 1700, élève de Lemoine, comme Boucher, plus tard son ami et son rival, premier prix de peinture en 1721, Natoire *revient à Paris après quelques années de* fructueux apprentissage romain. Fort à la mode, il est alors honoré de commandes importantes : les tentures de *Don Quichotte et de Marc-Antoine pour Beauvais et les* Gobelins, les panneaux (toujours en place) *de l'Histoire de Psyché* pour le salon ovale de l'hôtel de Soubise, décoré par Boffrand, *qui sont peut-être ce qu'il a dit de plus vif* et de plus charmant. Quatre séries destinées au château du contrôleur des finances Orry : *les Saisons* (perdues), *l'Histoire des Dieux (avec un très bon Ganymède), l'Histoire de Clovis* (le sujet est neuf, la manière ne l'est guère), *l'Histoire de Télémaque*, plus suave encore que la prose du Cygne de Cambrai. Et *enfin la chapelle de l'hospice des Enfants-*Trouvés, où il retrouve Boffrand, un des plus importants ensemble religieux du dix-huitième siècle, détruit avec l'édifice lui-même lors *du désengagement de la façade de Notre-*Dame.

Une réhabilitation fanatique

En 1751, il succède à Jean-François de Troy comme directeur de l'Académie. C'est l'apogée de sa carrière, c'est aussi le début de son déclin. Brave homme, vieux garçon placide et pieux, sans grande autorité, semble-t-il, sur des pensionnaires fort turbulents, il demeure étranger au milieu romain (lequel *déteste d'ailleurs la colonie artistique française*), vit entre son jardin du Campo Vaccino et les sites alors divins de la campagne romaine, vieillit doucement auprès de sa *sœur et d'un de ses frères qui est prêtre* et dont il fera son héritier. En 1775, on le remplace par Vien (l'heure de David est proche, qui arrive à Rome la même année) ; en *1777, il meurt à Castel-Gandolfo sans avoir* revu la France.

Quelques œuvres importantes pendant ces longues années romaines : deux toiles pour la cathédrale de Besançon, dont une *Descente de croix, qui est d'un très grand effet*, et le plafond de Saint-Louis-des-Français (1754-1756) qui lui valut les sarcasmes de Mengs et de Winckelmann. Mengs, Winckelmann, plus tard Vien et David : dès 1760, Natoire est hors de course, et le goût du siècle, Diderot en tête, n'attache plus grande importance à l'équilibre (fragile, un peu superficiel) qu'il avait essayé de réaliser entre les séductions du style rococo et la grande manière, « le choix des sujets nobles, le sens de la pureté du dessin, l'attention aux modèles antiques, qui étaient innés en lui » (Georges Brunel).

Le peintre ? Disons-le tout net et sans craindre la tempête, à moins d'être partie prenante dans cette réhabilitation presque *fanatique de l'autre dix-huitième siècle* à laquelle nous assistons aujourd'hui (et à laquelle nous applaudissons), il faut beaucoup de bonne volonté pour considérer avec ferveur tel *Triomphe de Bacchus ou Toilette de Vénus*, dont le métier est excellent, le coloris vif, singulier, provocant, mais dont les gracieux visages disent une sorte de conviction hâtive, la *fatigue d'un répertoire*, l'impossibilité de dépasser ses limites et même de les apercevoir. Mais quel dessinateur ! Qu'il s'agisse des figures d'académie, des études, des portraits, des scènes prises sur le vif *(Un bal, Un atelier)*, voilà un maître. Et pour le vif, en voici qui feront fléchir les plus sceptiques : les lavis et les aquarelles de Rome, de Frascati, de Nemi, merveilleux de justesse, de sensibilité lumineuse, de séduction romanesque, Armide ou une compagne égarée de Diane étant toujours là pour poser sa main sur votre front. Les paysages de Natoire, qui annoncent les chefs-d'œuvre du tournant du siècle, devraient assurer le succès de l'exposition : de Troyes, celle-ci ira à Nîmes, qui est la ville natale de notre vieil ami, et terminera sa carrière à la villa Médicis. Elle sera complétée par une présentation, de mai à juillet, au château de Compiègne, de la tenture de *Don Quichotte*.

ANDRÉ FERMIGIER.

LIBÉRER LA MUSIQUE ANCIENNE



Là, tout n'est plus ordre et clarté

CELA ressemblait d'abord à une toquade de musicologues : les cantates de Bach jouées sur des instruments d'époque pas toujours très bien maîtrisés, avec des voix d'enfants en guise de soprano, voilà qui ne manquait ni d'intérêt ni de piquant... D'ailleurs dans le même temps il paraissait suffisamment de versions *modernes*, et certaines d'une qualité indiscutable, pour rassurer ceux qu'une révision un tant soit peu radicale aurait effrayés, le *« baroque » en musique étant paradoxalement* devenu peu à peu symbole de confort et d'ordre immuable. En outre, lorsqu'une culture se nourrit essentiellement de la connaissance présumée du passé, une remise en cause de l'interprétation des textes classiques (style, réalisation, phrasé, instrumentation) est certainement la chose la plus dérangeante. On imagine les réticences que peut soulever un nouvel éclairage appliqué à certaines partitions réputées connues, parfois rabâchées, des dix-septième et dix-huitième siècles, redécouvertes progressivement depuis la fin du dix-neuvième et jouées, faute de documents — et parce que cela semblait aller de soi — comme si elles avaient été écrites la veille, selon les conventions du solfège moderne.

Le mal n'était pas bien grand au début parce que, pour les solistes tout du moins, le romantisme n'avait pas étouffé l'idée qu'un interprète ne doit pas se borner à *exécuter* ce qui est écrit au pied de la lettre, mais utiliser la notation comme un support en allant aussi loin que le permet ce « goût » (moins empirique qu'on l'a cru longtemps) auquel font référence tous les auteurs classiques. C'est ainsi que, de Busoni à Pablo Casals, en passant par des artistes aussi différents que Wanda Landowska ou Wilhelm Furtwaengler, nous possédons quantité d'exemples d'interprétations parfaitement irrévérencieuses envers les habitudes du dix-huitième siècle, mais fidèles à un certain esprit de liberté et cohérentes en elles-mêmes.

C'est seulement depuis une trentaine d'années que les choses se sont gâtées : soucieux de se débarrasser d'un romantisme qui n'était d'ailleurs plus très authentique, les interprètes, en rejetant certaines traditions rendues caduques par le manque de pratique, ont cherché le salut dans un respect absolu du texte : toutes les croches doivent être rigoureusement égales, il ne faut pas presser le mouvement dans un crescendo quel que soit le registre et les problèmes que cela pose, chaque son doit tendre vers une perfection abstraite... En croyant assainir l'interprétation de la musique ancienne on avait seulement réussi à la stériliser, la rendant par là totalement inoffensive, donc commercialisable. Tôt ou tard ce répertoire, joué à contresens, devait se révéler un fond sonore idéal pour les supermarchés.

Pour qu'un art aussi élitiste que celui qui s'est épanoui aux dix-septième et dix-huitième siècles ait pu devenir aussi immédiatement accessible deux cents ans plus tard lorsqu'avaient disparu tous les critères raffinés permettant de l'apprécier, il faut qu'il ait été singulièrement adapté au goût des nouveaux maîtres. En déclarant *« la jeunesse a besoin d'ordre et de clarté, c'est pour cela qu'elle aime Jean-Sébastien Bach »*, Karl Münchinger se montre un serviteur zélé de ce que nous devons appeler l'ancienne école, animée, quoi qu'il y paraisse, par le même *esprit de pureté et de rigueur que l'école* de Darmstadt prônant le sérialisme intégral.

Mais certainement aujourd'hui « la jeunesse » réclame quelque chose d'autre — en parfaite concordance là aussi avec la libéralisation de l'écriture d'avant-garde, — une interprétation plus souple, plus libre, « sophistiquée », différente si possible à chaque exécution. Or cela correspond parfaitement à ce que nous apprend la redécouverte des textes anciens, des traités de composition ou des méthodes instrumentales. D'autre part, on peut aujourd'hui reproduire les instruments anciens avec une fidélité accrue, on commence à les maîtriser et l'on peut se faire une meilleure idée, compte tenu de leurs limites, des interprétations qu'ils imposent (parce qu'à cette époque on n'écrivait pas *pour*, mais *d'après* l'instrument).

Depuis vingt-cinq ans, la France était restée à l'écart d'un mouvement qu'elle avait fait éclore en sortant de l'ombre tout un répertoire oublié, mouvement qui s'est développé en Suisse, en Belgique, aux Pays-Bas (où se trouvent actuellement les meilleurs interprètes de la musique ancienne). Dans ce contexte, la création récente de l'Institut de musique et de danses anciennes d'Ile-de-France fait figure d'événement. Il organise des concerts (Max von Egmond et William Christie le 18 avril, Frans Brueggen, Anner Bijlsma et Gustav Leonhardt le 24 mai), prépare pour septembre la résurrection de *Pigmalion*, acte de ballet de



Jean-Philippe Rameau, édite une revue *les Goûts réunis ; enfin, il propose* des ateliers pour la musique vocale

S'il ne s'agit pas d'une première initiative en ce domaine, du moins celle-ci, *semble-t-elle*, en associant *la danse et la* déclamation dramatique, offrir de sérieuses garanties pour l'avenir de plus en plus menacé par l'imposture des musiciens *médiocres qui se mettent, faute de* mieux, à la musique ancienne...

GÉRARD CONDÉ.

★ Institut de musique et de danse anciennes d'Ile-de-France. Directeur : Philippe Beaussant. Renseignements, 35, rue Henri-de-Régnier, 78000 Versailles.

EN BREF

Le cinéma, la société et l'histoire

Le deuxième Festival international de critique historique du film, organisé par les Amis du cinéma de Perpignan et la Cinémathèque de Toulouse, aura lieu au Palais des congrès de Perpignan (tél. 61-33-54) du 26 mars au 3 avril. Thème choisi : le film policier, reflet de sociétés et, jour par jour, « Le populisme et le crime » (avec *Judex*), « films policiers allemands » et « Le dossier du vampire de Dusseldorf », « films policiers français » « *Cops* et *G-men*, la crise économique et le *new deal* », « Panorama du film noir américain » (avec un hommage à Henry Hathaway), « Le Guépeou se dégèle » (films polonais, soviétique et tchèque), « *Police, politique, policiers et politiciens en Italie* » (Rosi et Petri), « corruption à l'américaine ».

« Cinéma et histoire », pour les Journées cinématographiques de Valence (du 1er au 7 avril), animées par Jacques Grant et Jacques Petat, rédacteurs à *Cinéma 77*. Thème : « Les années 50 vues par leur cinéma » (faillite et recherche des morales), avec des films de Y. Allégret, Bresson, Carné, Cayatte, Daquin, Duvivier, Grémillon, Guitry, Tati, pour la France, et d'Antonioni, Cottafavi, Fellini, Lattuada, Matarazzo, Risi, Rossellini, pour l'Italie. La journée du 7 avril sera consacrée à « Rossellini et l'histoire », avec projections de *Descartes*, *Pascal*, *Saint-Augustin*, *le Messie* et *l'Age des médicis*. Roberto Rossellini sera présent.

★ Rens. : Centre culturel de Valence, 7, rue des Sœurs-Grises. Tél. 43-42-33.

Deux stages musicaux

Pratiquer la musique, toutes les musiques, professionnels et amateurs mêlés : un mot d'ordre qui préside à de nombreuses expériences aujourd'hui.

A la Sainte-Baume, recherche et méditation autour de partitions de notre temps : du 31 mars au 6 avril, des ateliers (chant, instruments, écoute, postures corporelles et respiratoires), des concerts (Inde, Iran, Moyen Age occidental, chaque soir à 21 h.), des conférences, le tout à des tarifs indexés sur les revenus de chacun.

A Laon, stage « musique ancienne et folklore » : du 4 au 9 avril, concerts et causeries, mais également un ciné-club, et l'opinion des spécialistes sur Guillaume de Machaut ou sur la tradition orale .

★ Rens. : Centre international de la Sainte-Baume. Tél. 04-50-19 ; stage de Laon : chez Anne Le Lay, 56, rue Charles-Laffitte, 92200 Neuilly. Tél. 700-63-94.

Premier concours de jazz d'Aquitaine

Réservé à tous les musiciens amateurs français, Sigma organise, les 26, 27 et 28 mai, le premier concours de jazz d'Aquitaine. S'inscrivant dans le programme des activités de Sigma Jazz Focus, cette manifestation est ouverte à tous les solistes, petites et grandes formations de toutes tendances, du New Orléans au jazz rock. Les musiciens amateurs intéressés doivent faire parvenir leur candidature par écrit avant le 15 avril. D'autre part, Sigma Jazz Focus, présente en avril le trio de Sam Rivers (les 14 et 15) : un Festival de films de jazz (les 18, 19, 20) : Ella Fitzgerald, Tommy Flanagan et Joe Pass (le 21) ; Art Blakey et les Jazz Messengers (le 22). En mai : Enrico Rava (les 11 et 12) : Count Basie (le 18) : Cecil Taylor en solo et en *quintette*, ainsi que le quartette de Barney Wilen (sous réserves, les 27 et 28 mai).

★ Rens. : Sigma, entrepôt Lainé, rue Ferrère, 33000 Bordeaux. Tél. (56) 44-60-27.

Le Bolchoï sur pellicule

Les danseurs du Bolchoï sont à Paris. Aucun balletomane ne l'ignore. Du 26 mars au 4 avril, l'événement est complété par une manifestation baptisée « Festival » : dix jours de projection de films. *Spartacus, la Belle au bois dormant, Roméo et Juliette, le Lac des cygnes, Anna Karénine* : tous les spectacles de la troupe, *ici sur pellicule*, visibles dans la salle Bleue du Palais des congrès.

Le Festival international du film magyar

Les Hongrois sourient d'eux-mêmes aujourd'hui

« *QUELQUE part en Europe* » : c'était il y a longtemps. C'était la guerre et, aussi, en Hongrie, le pouvoir des Croix fléchées, sinistres archanges d'un fascisme importé, nationaliste et antisémite. *Quelque part en Europe*, le film de Géza Radvanyi, a été réalisé juste après la tourmente, en 1947. Cette œuvre, vite devenue classique, a été le signe du réveil, l'annonce d'un printemps fragile. Ailleurs en Europe, à pareille époque (1946-1948), d'autres cinéastes comme Vittorio de Sica (*Sciuscià*), Roberto Rossellini (*Rome ville ouverte*), Joseph Losey (*le Petit Garçon aux cheveux verts*), racontaient la même histoire : celle des enfants ballottés, des adolescents marqués.

Budapest. Février 1977. Les hôtes du Festival international du film magyar étaient invités à une fête de famille. En effet, la société Hungarofilm (chargée de distribuer le cinéma hongrois à l'étranger) avait organisé, en hommage à Geza Radvanyi, un anniversaire. Les trente ans de son film ont été célébrés dans la grande salle du cinéma Voros-Csillag, comble. On a revu, ou vu, l'aventure d'une bande d'enfants rescapés du massacre, groupe étrange constitué au hasard des jours, des rencontres, errant en quête de nourriture à voler. Ces jeunes chapardeurs, redoutés des villageois veilleurs de poulaillers, sont recueillis par un solitaire, chef d'orchestre qui a fui le monde pour oublier la guerre, et qui attend au fond d'un château en ruine les temps meilleurs, la musique retrouvée. Le vieux sage (ou lâche) est, par la présence de cette horde, contraint de rentrer dans la vie, dans la lutte. Il protégera les gosses, les défendra, justifiant leur vagabondage nuisible.

Emouvant éloge du pacifisme. *Quelque part en Europe* a été baptisé « *chef-d'œuvre du néo-réalisme hongrois* » (sous-entendu « *inspiré par le cinéma italien, influent à l'époque* »). Tout est plus simple, à propos d'un film aussi fort, les images n'ont pas besoin du discours : On est encore ici au temps du muet. C'est cela, tout est plus simple : « *Mon film, à ce moment-là, c'était un peu comme une caresse* », dit, dans un sourire, Geza Radvanyi, tout modeste, racontant comment il avait recruté ses « petits » dans un collège populaire maintenant disparu, comment ils avaient tourné et vécu ensemble. « *Ils m'escortaient : aucun ennemi n'aurait pu m'approcher.* » Le cinéaste rit, un verre à la main. Il est de ceux dont on dit : « *Un bon rieur* », vraiment. Il parle avec Andràs Kovacs, aujourd'hui réalisateur et qui fut un de ses « acteurs », parmi les aînés. Toute l' « équipe » est venue pour les retrouvailles. Les gamins au front lisse sont des messieurs mûrs, un peu engoncés dans leur costume de ville. Il y a aussi une femme, élégante dans sa longue robe vert pâle : la jeune fille énigmatique du film a gardé son mystère, son regard. Elle est là, silencieuse.

Par le studio Bela-Balasz

Ce moment a sûrement été le plus important de la semaine à Budapest. Semaine intense. On désirait « voir » le plus possible : regarder les films inscrits sur la liste officielle du Festival, et ceux qui, à côté, étaient projetés dans divers studios de la ville. A la demande. La centralisation de la distribution — nationalisée — offre au cinéphile étranger l'avantage de pouvoir ainsi solliciter sans difficulté la projection de tout film hongrois ancien ou récent — sans parler ici des ressources offertes par la Cinémathèque (1).

Une trentaine de films — longs métrages surtout — entraient dans la sélection de cette année. Quelques-uns avaient déjà été présentés au cours du dernier festival où à l'étranger. Comme ceux de Judith Eleck ou d'Itsvan Dardai. La Hongrie produit environ vingt films par an ; ceux-ci sont financés par la direction générale de la cinématographie, rattachée au ministère de la culture, les deux studios, Hunnia et Mafilm, en assurent, à parts égales, la fabrication. Une entreprise unique gère la distribution à l'intérieur du pays, plus ou moins bien, semble-t-il. En dehors de l'industrie existe le studio Bela-Balasz offert aux jeunes cinéastes, comme un champ d'expérimentation, un champ libre (qu'il s'agisse des sujets choisis ou des techniques utilisées). Depuis *1961, tous les étudiants diplômés* de l'Ecole du cinéma sont passés par le studio Bela-Balasz, prenant part pour un temps aux décisions, aux projets.

Dans ce creuset s'est formée la nouvelle vague hongroise, une génération de réalisateurs qui, en 1956, étaient encore des étudiants, sinon des lycéens.

La plupart des images montrées en février étaient celles de ces cinéastes, riches d'un enseignement sérieux, et instruits de l'exemple des cinématographies étrangères — souvent de bons exemples, suivis parfois à retardement (qu'importe).

Une histoire vraie

Peut-être faut-il mettre à part *Labyrinthe*, d'Andràs Kovacs. Cela pour diverses raisons. Né en 1925, l'ami de Geza Radvanyi est « avant » les autres, dans le temps, mais aussi un peu « à côté » par sa manière : son style, ses préoccupations, s'inscrivent dans une cohérence, la ligne qu'il creuse depuis *les Intraitables* (1964), *Jours glacés* (1966), *les Murs* (1968), posant toujours la même question : l'individu est-il victime des circonstances ou peut-il être responsable, changer les choses, sa vie à lui et la vie collective ? *Labyrinthe* est un long film en noir et blanc, un film fait de monologues et de dialogues, l'image venant en sus — surcroît dont le réalisateur se soucie moins. Il dit lui-même avec humour : « *Je suis un cinéaste radiophonique.* » Andràs Kovacs a le goût du paradoxe et *Labyrinthe* prouve son art d'interroger les contradictions. Le héros du film est un metteur en scène qui ne parvient pas à achever son film : il est mécontent du jeu de l'actrice, Anna, dont la vie privée est, à ce moment-là, difficile. Le tournage interrompu, Anna suggère de modifier son personnage en rapport avec sa personnalité à elle, submergée par la jalousie. L'histoire du film est une histoire vraie : un ami, ministre, l'a racontée au cinéaste, mais vient lui suggérer de ne pas tourner l'épisode du suicide d'un directeur d'usine *(« Il est dangereux de soulever ce genre de problèmes... »)*.

Le metteur en scène construit son film comme il l'entend. Il est attaqué de toutes parts, chacun souhaitant trouver dans le film sa propre justification. Sa vérité s'affronte à la vérité des autres. Et même son ancienne femme retrouvée lui sera hostile. Conclusion d'Andràs Kovacs : l'artiste doit défendre sa vérité, son rôle est de révéler *aux autres ce qu'ils ne voient pas ou* ne comprennent pas. Tout en les écoutant.

Après la projection du film, Andràs Kovacs a répondu aux questions des spectateurs hongrois, insistant sur la fonction sociale de son travail, proposant des « réponses » : « *Si j'ai tort, je l'admets, mais si j'ai raison... il faut analyser pourquoi, oser dire la vérité. Les metteurs en scène doivent traduire, affronter la réalité. Il est cependant difficile de s'orienter en ce moment. La société hongroise est complexe.* »

« *Il n'y a pas de grands changements, donc il n'y a pas de grandes œuvres* ». Selon lui, l'intellectuel (donc le cinéaste) doit prendre ses responsabilités. Le conflit imaginé pour les besoins du scénario doit impliquer le public, le concerner. A en croire les réactions de son auditoire, le cinéma-vérité d'Andràs Kovacs y réussit. Ce cinéaste est aussi — ce qui est fréquent en Hongrie — réalisateur pour la télévision. Il ajoute : « *Restent toujours ceux qui disent : « Nous ne comprenons pas », et pire, ceux qui affirment : « Nous ne comprenons pas ceux qui disent comprendre* ».

Le film *Labyrinthe* vaut moins par ce qu'il est que par ce qu'il éclaire : il permet d'appréhender le cinéma hongrois en général, de sentir le rôle des images dans ce pays, la considération dont bénéficient les cinéastes en tant que tels. Ce n'est pas un hasard si dans la liste des signataires hongrois de la Charte des 77, on ne trouve pas un seul nom de cinéaste. Leur signature a un poids tel qu'ils ont hésité à s'engager, ou refusé de le faire.

Pourtant... les plus intéressants, les plus réussis de tous les films présentés à Budapest sont des films, d'une certaine façon, « politiques ». Des thèmes reviennent constamment : la période du fascisme est très exploitée, aussi bien par un autre « ancien », Zoltan Fabri *(le Cinquième Sceau)* que par Laslo Ranody *(la Petite de l'assistance)*, une fillette des années trente, vue par Judith Eleck qui a écrit le scénario. L'histoire plus lointaine est aussi un sujet privilégié : celle du dix-neuvième siècle troublé dans *Le vent siffle sous leurs pieds*, un western de la puzsta — la grande plaine — par Gyorgy Szompas. Histoire encore avec *Segesvar* — ou *les créateurs d'un mythe* — d'Andras Lanyi, une réflexion sur l'utilisation du poète Petofi, bafoué puis « récupéré », ou bien encore avec *le Rôle étrange* de Pal Sandor, qui montre les victimes de la Terreur blanche, après la chute de la République des conseils en 1919.

Le mur n'est pas traversé

A côté de l'histoire-refuge, biais par lequel sont dites des choses d'aujourd'hui, il y a aussi la vie quotidienne en Hongrie, peinte avec une finesse souvent à la limite de la subversion. Les caricatures pleines d'humour du Parti, des tracasseries administratives, de la routine aliénante, d'une certaine inégalité, ne dépassent justement jamais « la limite », le mur n'est pas traversé, le mot n'est pas dit... Le croquis exact et drôle reste griffure, ne devient pas véritable critique. On demeure entre les lignes, ouvertement. Et le public rit. Les Hongrois sourient d'eux-mêmes. Dans leur pays on parle.

Parmi ces films témoins, et témoignages : *le Voyage en Angleterre* d'Istvan Dardai, fiction-documentaire sur la difficulté de faire avancer les idées neuves chez les paysans, les paysannes en particulier, *Neuf Mois* de Marta Meszaros, qui raconte la situation d'une jeune femme, mère célibataire qui travaille à l'usine en préparant des examens et prendra le risque d'un second enfant qu'elle aura seule (le deuxième homme qui l'aime refusant de la voir travailler, lui refusant sa liberté). Marta Meszaros — qui était la femme de Miklos Jancso — poursuit elle aussi son chemin féministe, sans agressivité mais très efficacement. Il faut citer encore *Hors jeu* de Peter Szacz, *Un piano dans les airs* de Peter Basco et *Foot à l'araignée* de Janos Rozsa, qui, chacun à leur manière, sont des « photographies » de la vie du pays.

(Dessin de CHENEZ.)

Un tramway dans la campagne

Deux films de cette année se sont dégagés nettement, sans longueurs, très « travaillés », de bons films en un mot. *Le Sabre*, réalisé par Jaros Domolky raconte l'aventure du sous-directeur d'une usine qui, séjournant en Autriche, vend sa voiture pour acheter un sabre hongrois, historique, afin que celui-ci revienne au musée national de son pays. Accusé de trafic de devises, il est renvoyé, puis soupçonné de folie. Après diverses péripéties il sera « réhabilité », transformé en héros par les journaux : « *Ici, les choses changent vite* », dit un des personnages.

Enfin, le film d'Istvan Szabo : les *Contes de Budapest*. Retour à l'après-guerre, dans un monde bouleversé où l'on suit pendant une heure et demie, très courte, les sans-abri qui fuient la dévastation et vont pleins d'espoir vers la ville, où peut-être, ils pourront manger et revivre. Ils y vont sur un vieux tramway jaune abandonné sur la rive du fleuve. Ils l'ont remis sur les rails, le poussent dans la campagne. Les obstacles se multiplient ; le groupe, rejoint par d'autres vagabonds, grossit. Les drames surviennent, vite oubliés, à cause de la nécessité. Istvan Szabo le réalisateur de *l'Age des illusions* est allé au bout de l'allégorie. Ses images ont la couleur des rêves. C'est bien vrai qu'à Budapest roulent des tramways jaunes.

MATHILDE LA BARDONNIE.

(1) Voir dans *le Monde* du 8 janvier 1976 : « La cinémathèque de Budapest », par Louis Marcorelles.

Th. SAINT-GEORGES
PROLONGATION



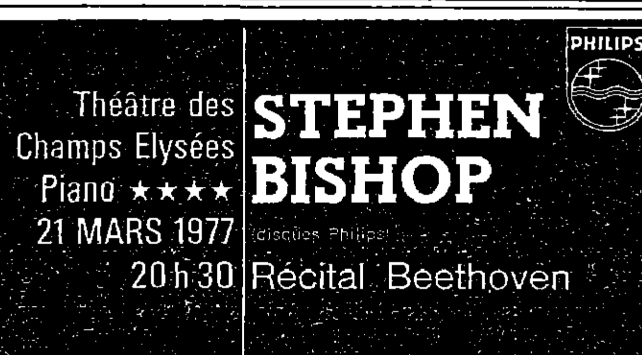
de
Montherlant
« Brûlant comme la glace. » le Monde
« Qui aime Montherlant doit aller au St-Georges. Le souffle passe. » le Figaro
« Performance d'acteurs. » France-Soir
Loc. : TRU. 63-47

PETIT ODEON 18 H 30
jusqu'au 27 mars
GUERRE AU TROISIÈME ÉTAGE
de Pavel KOHOUT
Texte français : Henry BERGEROT
mise en scène : Denis LLORCA

ON NE BADINE PAS AVEC L'AMOUR
D'ALFRED DE MUSSET
par la compagnie MORIN-TIMMERMAN
jusqu'au 2 avril
Musset coulé dans le moule de Brecht (l'Aurore)
AU THEATRE 13
24 rue Daviel Paris 13e
tél. 589.05.99

LE CENTRE DRAMATIQUE DE NANTERRE
ET LE THEATRE DES 2 RIVES
présentent au
THEATRE DES AMANDIERS
7, av. Pablo-Picasso à Nanterre
du 10 au 26 mars 1977 à 20 h. 30
Dimanche 15 h. 30,
relâche dimanche soir et lundi
LE L.S.B.
SALAMANDRES' BUSINESS
Places - 25 F - Adhérents : 12 F
Métro : Nanterre-Préfecture
204-18-81

STAGE THÉATRE ET POÉSIE
CENTRE DE BEAUREGARD-BELLEU 02200 SOISSONS
du 4 au 9 avril 1977
Programme :
— Formation du comédien (expression corporelle, vocale, improvisation)
— Diction de poèmes
— Dramatisation d'une poésie (transposition dynamique, plastique et sonore)
Thème : Miguel-Angel ASTURIAS, poète guatémaltèque, Prix Nobel de littérature 1967.
Responsable : Claude VARRY, conseiller technique et pédagogique EXPRESSION DRAMATIQUE
Coût : 260 F (hébergement et repas compris)
Renseignements et inscriptions :
DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
Tour Perret, 3e étage, place Alphonse-Fiquet,
80039 AMIENS CEDEX - Tél. : (22) 91-88-86.

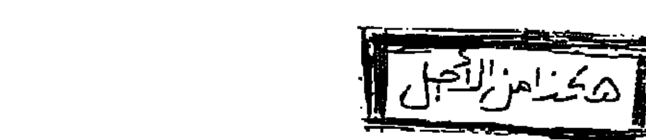


S. BISHOP a enregistré pour Philips les Bagatelles pour piano, de Beethoven - disque n° 6500 930
PHILIPS

15 DERNIÈRES
AVANT REPRISE
EN JUILLET
BOUFFES-PARISIENS
LA BELLE HELENE



de
Jacques Offenbach
4, RUE MONSIGNY 75002 Paris. 073 87 74
Soirée 20h45, sauf dimanche et lundi
Dimanche, matinées 15 h. et 18 h.



ORIENT ET OCCIDENT AU FESTIVAL DE RENNES

Peut-on encore parler de tradition?

C'est par un récital du luthiste irakien Mounir Bachir donné sous la voûte surhaussée d'une église du treizième siècle que s'est achevé le 13 mars le quatrième Festival des arts traditionnels de Rennes, suivi par un public nettement plus important que les années précédentes : selon les organisateurs, plus de dix mille entrées ont été enregistrées pour une cinquantaine de spectacles. Peu d'échappées hors des locaux de la Maison de la culture, à l'exception de quelques manifestations dans l'église Saint-Germain et de rares animations de rue. En revanche, le programme de ces onze jours s'articulait de façon plus cohérente que l'an dernier : centré essentiellement sur une comparaison entre nos traditions occidentales et celles des autres peuples, il sollicitait cette fois la réflexion plutôt que le le seul ébahissement.

En dehors de la soirée consacrée à une rencontre entre deux artistes spécialisés dans la musique ancienne de l'Occident et deux autres venus du Proche-Orient, on aura compté parmi les moments les plus marquants du Festival le rituel tibétain, la musique surfi turque, les musiciens du Nil et les manifestations de musique et de danse de l'Inde.

Cette année, le Festival de Rennes a sans doute gagné son pari. Mais il serait regrettable que, prisonnier de son succès, il devienne un simple phénomène de mode. Passés les premiers enthousiasmes, les premiers émerveillements, sans doute est-il temps de s'interroger sur le propos d'une telle entreprise. Et d'abord, sur le sens même du mot tradition.

DANS les arts traditionnels, il faut distinguer d'abord ce que l'on a pris l'habitude d'appeler folklore. Bien qu'il soit censé désigner diverses formes d'expression populaire, ce terme évoque principalement les divertissements collectifs qui, de tous temps, ont surgi dans la plupart des pays du globe à l'occasion des fêtes : danses, chants, etc. Généralement très codifiés, les systèmes structurels qui les régissent sont en principe assez simples afin de permettre la plus large participation. Mais le mot folklore a pris aujourd'hui un sens péjoratif, et ceci à cause d'un grand nombre de groupes professionnels qui dépendent d'organismes culturels ou commerciaux — quand ce n'est pas directement d'un gouvernement — et qui, trop souvent, affadissent des traditions dont ils tendent à conserver la lettre plutôt que l'esprit. Des exceptions existent heureusement. Mais s'il est relativement aisé de garder une authenticité dans les pays où la tradition s'affirme bien vivante, il est évidemment loin d'en être de même dans ceux où son oubli se révèle si profond que l'on se sent contraint de procéder à une re-création. Et en l'absence de références précises, il est souvent bien difficile à l'observateur de se faire une idée sur l'authenticité des spectacles auxquels il assiste, ses réactions dépendant inévitablement, et pour une large part, de sa propre subjectivité.

Des dictons et des contes

A Rennes, les controverses n'ont pas manqué d'aller bon train. Ainsi on a beaucoup apprécié le luthiste et le violoniste de l'île de Crète, mais pas les danseurs. Ou bien l'inverse... Peu de jugements définitifs ont été émis sur le spectacle impeccablement huilé des montagnes de Bavière : professionnalisme outrancier ou reflet de l'âge d'un pays ? Par contre, on se retrouvait en terrain plus connu avec les manifestations celtiques, et si les chants et danses des îles Féroé (1) pouvaient apparaître à la longue assez monotones dans leur répétitivité un peu rudimentaire, il ne serait venu à personne l'idée de mettre en doute l'authenticité de leur caractère. Et bien qu'il s'agisse, cette fois, de *création* théâtrale, la jeune troupe de semi-amateurs du Bereju de Colombie a emporté l'adhésion de l'ensemble du public en mêlant avec une contagieuse conviction des musiques, des chants, des poésies, des mimes et des danses issus d'un même fonds commun dans des spectacles tragicomiques basés sur des dictons ou des contes. Mais on peut se demander *si une certaine limitation*, qu'elle soit volontaire ou involontaire, ne tend pas à passer pour vertu en matière de traditions populaires : c'est assurément la virtuosité, le professionnalisme trop évident qui nous dérangent et nous apparaissent aujourd'hui suspects.

Fascination et imposture

Selon un curieux phénomène de mise en cause de l'*ego*, à Rennes, les artistes dont l'authenticité était la plus discutée avaient la particularité de se présenter seuls, ou nettement détachés de leurs compagnons. Tel l'Indien sioux Tony Shearer qui, par ses mélodies à la flûte et ses longs récits, fascinait les uns, tandis que d'autres allaient jusqu'à le considérer comme un imposteur... Ou encore le traceur de « Vee Vee » du rite vaudou de Haïti. Mais cette fois encore, sur quels critères un non-initié peut-il juger ce qui lui échappe quasi totalement ? En revanche, il n'était nullement nécessaire d'être un expert pour se rendre compte que la voix melliflue de la chanteuse vénézuélienne appartenait au bel canto européen plutôt qu'à la tradition populaire de son pays.

Autre question que l'on pouvait se poser lors de ce Festival : une authenticité véritable implique-t-elle nécessairement une certaine naïveté ? Qui est le plus authentique du conteur togolais qui, vivant à chaque instant sa tradition, n'a aucune gêne à y incorporer quelques rudiments d'anglais fraîchement appris, ou de l'artiste capable de se distancier de celle-ci pour en approfondir les règles ? En d'autres termes, faut-il considérer la tradition comme le reflet d'une forme d'existence communautaire spécifique ou bien comme une entité artistique autonome ?

Dialogue avec le silence

Nous arrivons enfin à la tradition « savante », et c'est peut-être là qu'ont été mis en lumière les problèmes les plus aigus. A la suite d'un colloque qui a réuni pendant deux jours une quinzaine de musicologues et de musiciens de plusieurs pays sur le thème des rapports établis aujourd'hui entre les musiques d'Orient et la musique médiévale d'Occident, et de deux concerts donnés par le Florilegium Musicum de Paris et l'Ensemble des Sacqueboutiers, une double rencontre mettait en présence, d'une part, le joueur de zarb (2) iranien Djamchid Chemirani et le spécialiste de flûte ancienne, René Clemencic (fondateur du célèbre Clemencic Concert) et, de l'autre, les luthistes Mounir Bachir et Karl Heinz Böttner, respectivement à l'oud (3) et au luth médiéval.

Sur certaines miniatures des *Cantigas de Santa-Maria, d'Alphonse* Le Sage, figurent côte à côte une musique chrétienne et une musique musulmane apparemment en parfaite harmonie. Cela n'a guère été le cas lors des fameuses rencontres tant il apparaissait clair que, à moins de déviations stylistiques d'une part ou d'autre, les structures formelles ne pouvaient se compléter. Si la rencontre Chemirani-Clemencic avait le mérite de montrer les différences fondamentales entre les rythmes des deux musiques, celle de Mounir Bachir et Karl Heinz Böttner ne pouvait qu'être vouée à l'échec. C'est que le maître irakien de l'oud est un cas unique dans le monde musical arabe : s'il mêle jusqu'à des hauteurs inconnues avant lui les subtilités de l'art des *maquam*-s (4) avec une richesse d'inspiration qui fait de lui un des improvisateurs les plus bouleversants de son époque, il fait entrer dans son jeu un certain nombre d'éléments jusque-là absolument étrangers à la culture arabe : des nuances *pianissimo*, des *glissandos*, et surtout un abandon de toute régularité de *tempo*, et même de toute continuité rythmique, abandon qui le conduit à un véritable dialogue avec le silence. Un art quasi psychanalytique selon la formule heureuse du Dr Chabrier. Mais le paradoxe veut qu'un amateur de musique contemporaine européenne rompu aux discontinuités de la musique sérielle soit bien plus à même de comprendre cet art qu'un auditeur arabe non prévenu. Dès lors peut-on encore parler de tradition ? Ne vaudrait-il pas plutôt évoquer une création individualiste dont certains aspects sont issus de la tradition arabe, et d'autres plus proches d'une contemporanéité occidentale, ce qui n'est à nos yeux nullement infamant.

DANIEL CAUX.

(1) Petites îles de la mer du Nord dépendant du Danemark.

(2) Instrument de percussion en bois de mûrier recouvert d'une peau et joué à mains nues.

(3) Luth arabe.

(4) Les modes arabes.

★ Les musiciens du Nil sont jusqu'au 31 mars au Théâtre-Club Campagne Première.



LES CRÉTOIS AVAIENT MENÉ LE BAL

LE Festival des arts traditionnels de Rennes s'est ouvert par des spectacles de danse. D'autres leur ont succédé : évolutions serpentines des Crétois communiquant leur exaltation d'appartenir à une civilisation millénaire, danses populaires de Bavière où d'étranges fêtes masquées rappellent un vieux fond de croyance animiste, flamenco gitan de Grenade, danses savantes de l'Inde (Kathak — que certains donnent pour origine au flamenco — Odissi), enfin une initiation à la gestuelle du cérémonial vaudou.

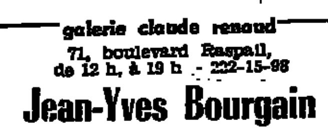
Ce choix ne procède pas d'un goût de l'exotisme et du pittoresque ; il tend au contraire à retourner aux sources de la danse populaire, à gommer l'image dénaturée, voire frelatée, qu'en donnent trop souvent les ballets dits folkloriques, ces somptueux dépliants touristiques à l'usage des publics occidentaux. La place privilégiée qu'est en train de prendre la danse dans cette recherche des arts traditionnels annonce une renaissance d'une forme de représentation par quoi s'est exprimée la vie sociale et religieuse, individuelle et collective avant que l'évolution de l'humanité n'en dissocie les éléments.

A Rennes, il ne s'agissait pas de reconstituer une danse de musée, mais de montrer au public différents aspects d'une culture d'héritage encore vivante et significative dans son pays d'origine, qu'il s'agisse de danses populaires axées sur les gestes quotidiens ou de danses à caractère religieux.

Transportés dans le cadre austère de la Maison de la culture, privés de leur environnement naturel, ces spectacles ont perdu il est vrai, une certaine dimension ; pourtant, ça n'est pas gênant. On pourrait dire qu'à la limite le spectateur entre dans le cadre laissé libre par sa propre imagination. Etendu à un nombre de groupes que l'on peut souhaiter encore plus important, plus concentré à l'avenir, une telle confrontation fait ressortir plus de points communs que de différences. Ce sont les mêmes angoisses et les mêmes aspirations qui de tout temps ont mené l'homme à travers la plénitude de la danse.

Dans l'esprit de Chérif Khaznadar, directeur de la Maison de la culture, la rencontre qui peut se produire à Rennes entre les différentes troupes est essentielle. C'est peut-être à la cafétéria, ouverte à tous, que se sont passées les choses les plus intéressantes, quand les Crétois ont mené le bal en démontrant les subtilités de leurs cabrioles renversées, que les jeunes filles de la troupe soudain initiées aux rythmes de la Colombie ont été rappelées à l'ordre par une duègne moustachue et que les danseurs des îles Féroé approchés timidement ont participé à leur tour à cet échange de motifs et de pas.

MARCELLE MICHEL.


galerie claude renoud
71, boulevard Raspail, de 12 h. à 19 h - 222-15-98
Jean-Yves Bourgain
La légende intérieure
du 17 mars au 16 avril

GALERIE CARACTERES
7, r. de l'Arbalète. Paris - 337-06-98
KROL
Du 15 mars au 16 avril

CENTRE D'ART INTERNATIONAL
99, boulev Raspail (6e). 548-58-42
ŒUVRES des JEUNES ARTISTES
UNION SOVIETIQUE
T.l.j. sauf samedi et dimanche

Atelier Seize
Rodolphe PLANQUETTE
Gaston COPPENS
Dessins - Aquarelles - Pastels
Exposition du 17 mars au 15 avril 1977
Vernissage jeudi 17 mars, 18 h.
142, rue de la Pompe, Paris (16e).
tél. 727-36-03

Galerie PRINCIPE
12, rue de la Ferronnerie, 1er. 233-18-11
de 12 h à 19 h
Marc LANDOWSKI
« Terre »
3 mars - 4 avril

LA HUNE
14, rue de l'Abbaye
VIEIRA DA SILVA
Mars 1977

LA MANDRAGORE
Galerie d'Art et d'Essai
13, rue Mayet (6e) - 566-95-90
JEAN-JACQUES GIRAUD
Du 16 au 29 mars

Walter A. M. VERNIN
Peintre flamand
Galerie La Roue
au 16, rue Grégoire-de-Tours.
Exposition jusqu'au 26 mars 1977
Tél. : 033-46-70.

GALERIE HORIZON
21, rue de Bourgogne-7e - 555-58-27
Inauguration
PETEREIT
Du 17 mars au 23 avril

GALERIE LOUISE LEIRIS
47, rue de Monceau-2e - 522-57-35
ANDRÉ MASSON
28 tableaux
3 mars - 9 avril

JOAQUIN FERRER
LE POINT CARDINAL

88e SALON DES INDEPENDANTS
Perspectives Israéliennes
Horizon Jeunesse
GRAND PALAIS 10 MARS - 3 AVRIL

GALERIE LAMBERT
14, r St-Louis-en-l'Ile, Paris-4e
Tél. : 325-14-21
Le zoo de Peggy Goldstein
Sculptures en bois et Dessins
Exposition du 3 mars au 2 avril 77

Galerie VERCAMER
3 bis, r. des Beaux-Arts - 633-18-90
GENEVIEVE
LASSUS
PEINTURES - DESSINS
Du 15 mars au 2 avril

GALERIE BENO D'INCELLI
43, rue de Miromesnil, Paris (8e)
225-10-16
MARYAN
Peintures et Pastels
2 au 29 mars

DEBORAH TAFT
tapisseries
GALERIE SIN'PAORE
15, rue Etienne-Marcel, PARIS
236-61-77 - Jusqu'au 30 avril

ART MODERNE
JAUBERT S.A.
10 MARS - 9 AVRIL
J. JOËTS
(1884-1959)
Peintures
Aquarelles
Dessins
75, FBG SAINT-HONORE - VIIIe
- 266-64-70

Musée national d'art moderne
l'Œuvre de
Marcel Duchamp
Février - Mai 1977
Centre Georges Pompidou

Galerie Passali
33, rue de Miromesnil, PARIS (8e) - 265-46-96
CALY
JEAN PICART LE DOUX
TAPISSERIES D'AUBUSSON
Vernissage le 17 mars de 17 h. à 21 h.

galerie nichido
61, rue du Faubourg-Saint-Honoré - 75008 Paris - 266-82-86
NICOÏDSKI
Premier Prix Nichido 1976 - « Rencontre avec le Japon »
Peintures et dessins
EXPOSITION PROLONGEE JUSQU'AU 28 MARS

MIREILLE MIAILHE
10 MARS - 9 AVRIL
ARTCURIAL
centre d'art plastique contemporain
9 avenue matignon paris 8. 256.70.70
du mardi au samedi de 10 h 30 à 19 h 30

Galerie de France
3, Fg Saint-Honoré - Paris 8e
SERGE POLIAKOFF
60 gouaches 1946-1969
ZUSH
première exposition à Paris
10 MARS - 16 AVRIL

DU 18 MARS AU 24 AVRIL
LA BANDE DESSINÉE CANADIENNE DEPUIS 1900
HELEN FRANCES GREGOR : CONTREPOINTS
TAPISSERIES
THE GRAND WESTERN CANADIAN SCREEN SHOP
SÉRIGRAPHIES
centre culturel canadien 5, rue de constantine, 75007 paris, M° invalides.
551.35.73
3 galeries ouvertes ***tous les jours*** de 9h à 19h.

Une sélection



« Ciné Follies » vu par Bonnaffé.

Cinéma

LE CASANOVA DE FELLINI

Ou le séducteur réduit à un sexe infatigable et mécanique. Entièrement tourné en studio, ce film, d'une beauté funèbre, est traversé d'éclairs, de visions, de monstres, de fêtes lugubres. Fresque d'une imposture, réalité travestie, masque de mannequin du comédien Donald Sutherland devenu la plus surprenante des créatures felliniennes. La course au plaisir de ce Casanova homme-objet, c'est aussi la décomposition, la mort d'une civilisation (la nôtre) qui s'écroule sous les parures du dix-huitième siècle.

L'UNE CHANTE L'AUTRE PAS
d'Agnès Varda

Deux femmes se libèrent en découvrant, chacune de son côté, la collectivité des femmes. Elles apprennent à devenir autonomes, cohérentes, à vivre leur sexualité et leur maternité : comédie et mélodrame, fiction romanesque et témoignage d'une époque (des années 60 à nos jours), où la condition féminine a considérablement changé. Chez Varda, on rit, on pleure et on chante. Une œuvre chaleureuse à l'égard de tous ses personnages, et de ses spectateurs. Thérèse Liotard et Valérie Mairesse y sont, merveilleusement, des anti-stars.

CINÉ FOLLIES
de Philippe Collin

Il y avait, en France, dans les années 30, des films où l'on chantait, pour un oui pour un non, dans des décors de rues, de boîtes de nuit, de théâtre et de music-hall. Philippe Collin a choisi des séquences de certains de ces films — qu'on ne revoit jamais à la télévision, — il les a réunies par d'amusantes idées de liaison pour composer une sorte de comédie musicale avec des interprètes qui furent tous célèbres, même dans les seconds rôles. C'est une façon d'écrire l'histoire jamais faite d'un cinéma français qui rendrait irréels, à force d'insouciance et d'euphorie, les luttes sociales, la crise économique, le fascisme et les menaces de guerre.

PAIN ET CHOCOLAT
de Franco Brusati

Pour conter les épreuves d'un ouvrier italien immigré en Suisse, perdu entre deux mondes et qui se sent étranger sur la Terre, Franco Brusati manie sur un ton très particulier, très personnel, l'humour et l'émotion. Et Nino Manfredi atteint une dimension chaplinesque.

PROVIDENCE...

Plongée dans l'univers mental d'un vieil homme — un écrivain — qui, au cours d'une insomnie provoquée par la maladie et la souffrance, s'abandonne à ses chimères et transforme les membres de sa famille en personnages de roman, révélant ainsi ses propres sentiments. Resnais explore la conscience et, avec superbe, fait coexister le réel et l'imaginaire.

...et MURIEL OU LE TEMPS D'UN RETOUR
d'Alain Resnais

A Boulogne-sur-Mer, ville reconstruite au passé perdu, une femme court à la recherche de ses souvenirs, de sa vérité, au moment où elle retrouve un ancien amant qui vit dans le mensonge. Un jeune homme tente d'accumuler des témoignages sur la guerre d'Algérie, qui l'a traumatisé. Temps du retour sur soi-même et de la mémoire émiettée, déchirement et mystère de la conscience humaine. Sur un scénario et des dialogues de Jean Cayrol, le plus beau, le plus significatif des films de Resnais.

MÉLIÈS TEL QU'EN LUI-MÊME

Seize films de Georges Méliès (dont certains coloriés au pochoir) projetés à la bonne vitesse du cinéma muet, avec accompagnement de piano dans l'esprit de l'époque. Pour redécouvrir un art toujours vivant, les sources du spectacle cinématographique.

LE TRÉSOR DE LA SIERRA MADRE
de John Huston

Des vagabonds qui se sont faits chercheurs d'or trouvent, au terme d'une aventure harassante, un échec absurde. Walter Huston, le père de John, qui joue avec Humphrey Bogart, reçut l'Oscar de l'interprétation. Autres Oscars : scénario et réalisation. C'était en 1948. Une reprise importante.

— ET AUSSI : *Nuit d'or*, de Serge Moati (une esthétique flamboyante et l'inquiétant Klaus Kinski) ; *le Jardin de pierres*, de Parviz Kimiavi (la fable du berger pauvre iranien, de l'art et de la religion). *Irène, Irène*, de Peter Dal Monte (à la recherche du sens de la vie et du mystère féminin) ; *Je demande la parole*, de Gleb Panfilov (une femme soviétique entre sa fonction officielle et sa vie privée) : *Des journées entières dans les arbres* (Madeleine Renaud et la petite musique de Marguerite Duras) ; *Jour de fête*, de Jacques Tati (un facteur rural sur son vieux vélo) ; *le Prête-Nom*, de Martin Ritt (Woody Allen contre le maccarthysme) ; *Cette sacrée vérité*, de Leo McCarey (le modèle étincelant de la comédie américaine d'avant guerre) : *l'Ombre des anges*, de Daniel Schmid (des masques dans une Nekropolis) ; *Edvard Munch, la danse de la vie*, de Peter Watkins (hommage inspiré et fraternel au peintre du cri).

Théâtre

LOIN D'HAGONDANGE
à la Porte Saint-Martin

Exilés sur une planète morte, loin de la ville où le temps continue de courir, un homme et une femme essaient de se rejoindre à travers l'amour, de vivre enfin pour eux-mêmes, mais ils ne savent pas, ils n'ont jamais su, ils ont toujours servi à quelqu'un à quelque chose. Le regard de Patrice Chéreau sur les héros anonymes de Jean-Paul Wenzel : un événement.

L'ONCLE VANIA
à l'Odéon

Débordé de travail, surtout depuis que des usines sont implantées dans la campagne et que les ouvriers y ont des accidents, le docteur Astrov trouve, néanmoins, le temps de défendre le sort des forêts, des rivières, et de secouer son vieux copain Vania, qui s'éteint de mélancolie. Mise en scène passionnante de Jean-Pierre Miquel, confirmation d'une actrice exceptionnelle : Françoise Bette dans le rôle de Sonia.

LE NUAGE AMOUREUX
à la Cité internationale

A la Cité internationale, Mehmet Ulusoy et ses camarades français et turcs reprennent le chef-d'œuvre de Nazim Hikmet, conte d'images et de couleurs sur la paix, la guerre, le bonheur. Un enchantement populaire.

HISTOIRES DE L'ONCLE JAKOB
au Récamier

Des histoires drôles pour le courage de vivre, pour résister à la mort par tous les moyens, par tous les espoirs, en attendant l'inévitable, la déportation. C'était au ghetto de Lodz, c'était une situation extrême, racontée ici avec les seules ressources d'une théâtralité pure. Le théâtre interroge l'histoire. (Jusqu'au 20.)

VERS BATHORY
à Essaïon

— Voir notre article page 21.

LE GRAND PARLER
au Théâtre Essaïon

Contes fabuleux des Indiens guaranis coulés dans le creux de l'oreille par les comédiens de l'Atelier Philippe Adrien, arroseurs géants explorant la petite île de Robinson. Une méditation fiévreuse à partager. (Jusqu'au 18.)

— ET AUSSI : *La Jeune Fille Violaine* (magnifique combat avec l'ange) ; *Etrange pâleur* aux Blancs-Manteaux (Jean Bois, poète de l'invective) ; *la Jeune Lune* à la Cartoucherie (des inventions par milliers) ; *les Dames du jeudi*, au Studio des Champs-Elysées (les petits fours du souvenir) ; *les Mirabelles* à la Cour des miracles (les travestis se sophistiquent) ; *l'Otage* au TEP (pour Sylvie Genty) ; *Guyette Lyr* au théâtre d'Edgar (un oiseau-clown qui fait des siennes).

Musique

PELLÉAS ET MÉLISANDE
vu par Jorge Lavelli

Après Idoménée *et* Faust, *Jorge Lavelli met en scène* Pelléas et Mélisande, *de Claude Debussy ; la limpidité de son regard, son absolue sensibilité à la musique, devraient s'accorder avec ce chef-d'œuvre que tant d'interprétations ont montré inépuisable, parce qu'essentiel. Avec Frederica von Stade, Richard Stilwell, Gabriel Bacquier et Roger Soyer, sous la direction de Lorin Maazel (Opéra de Paris, les 18, 22, 26 et 29 mars).*

UN CYCLE BUCQUET
au Marais

Avide de prodiguer toutes les richesses d'un tempérament exceptionnel, la pianiste Marie-Françoise Bucquet donne cinq concerts de suite au Centre culturel du Marais : « Voyage de do en do », de Cabezon à Xenakis, en passant par Bach, Schubert, Takemitsu, Kagel, etc. (le 21 mars) ; première audition en France de quatorze trios de Haydn (avec Jean Leber et Alain Meunier, les 23, 25 et 28) ; Grande fugue *de Beethoven à quatre mains (avec Lise Jacob, le 30). Toute la musique vit sous ses doigts (26, rue des Francs-Bourgeois, Paris-3e).*

JOURNÉES DE CHANT CHORAL

L'Institut de musicologie de Strasbourg organise, du 17 mars au 27 avril, de brillantes « journées de chant choral », qui s'ouvrent avec les Saisons *d'H. Sauguet, et la* Symphonie de psaumes *de Stravinski, trois cents jeunes interprètes sous la direction de J.-S. Béreau (Palais des fêtes, le 17) et un concert de musique médiévale par le Florilegium Musicum de Paris (église Saint-Etienne, le 23).*

BERIO, BOULEZ, HOLLIGER
par l'Orchestre de Paris

L'IRCAM entraîne l'Orchestre de Paris dans les mers mouvementées de la musique actuelle, mais sous la conduite d'un nautonier d'expérience, Pierre Boulez. Programme de grand intérêt : Atembogen, *de Heinz Holliger, qui met en évidence* « l'aspect physique des événements sonores, sons-bruits du souffle ou de l'archet » *composant le tissu sonore ;* Laborintus II, *de Berio, écrit à la demande du Groupe de recherche musicale, pour le sept centième anniversaire de Dante, œuvre de haut lyrisme ; et* Rituel à la mémoire de Maderna, *de Boulez, une cérémonie assez stupéfiante (Pleyel, le 23 mars).*

— ET AUSSI : l'IRCAM au Conservatoire : le soliste contemporain (du 16 au 19) ; intégrale Beethoven, par le *Quatuor Amadeus (Gaveau, les 18 et 19)* ; *le Couronnement de Poppée*, de Monteverdi, avec T. Zylis-Gara et E. Tappy (Radio-France, le 17) ; Ensemble 2e2m : Pablo, Xenakis, etc. (TEP, le 17) ; Animation en Charentes par l'Orchestre de Lille (Barbezieux, le 17 ; Saintes, les 18 et 25 ; Cognac, le 21 ; La Rochelle, le 22 ; Angoulême, le 24) ; *Quatuor* Parrenin (église N.-D. de Boulogne, le 18) ; Journée Ballif (Radio-France, le 19, à 14 h. 30 et 20 h. 30) ; Schubert, par U. Reinemann et M. Nordmann (Conciergerie, le 19, à 17 h. 30) ; Schubert, par G. Hartman et C. Ivaldi (le 20, à 11 h.) : Beethoven, par l'Orchestre Lamoureux, direction P. Paray, le 20, à 17 h. 45) ; ACIC : Xenakis, Takemitsu, Bussotti, Lachartre, etc. (musée Guimet, le 21 à 17 h. 15, 19 h. et 21 h.) ; Schoenberg, Liszt, Beethoven, par l'Orchestre philharmonique, dir. J.-P. Izquierdo, avec R. Gianoli (Radio-France, le 22) ; une semaine, avec J. Estournet (Essaïon, du 22 au 26) : Mozart, par M.-J. Pires (Gaveau, le 23, à 18 h. 45).

Expositions

ANDRÉ MASSON...

L'année dernière on fêtait les quatre-vingts ans d'André Masson. A Paris étaient présentés deux cents dessins, avenue du Président-Wilson ; tandis que, à New-York, le Musée d'art moderne organisait la brillante exposition qu'accueille aujourd'hui le Grand Palais. Cette exposition, forte de cent quarante-cinq peintures et dessins, concentre l'attention sur deux phases capitales de la création du « peintre-poète » : les années 1924-1929, au service de l' « imaginaire pur » ; les années 1941-1946, celles du séjour américain, du dernier survivant de la génération du surréalisme.

...et ANDRÉ DERAIN
au Grand Palais

Le parcours d'une personnalité d'exception qui débuta dans l'éclat coloré d'une période fauve, avant d'entrer dans le monde intérieur de la peinture muséale, éclectique, cultivée... Un pari sur l'absolu. Derain a préféré risquer l'échec plutôt que de s'assurer une réussite provisoire.

DESSIN CONTEMPORAIN
à l'ARC

Une exposition à trois voix. Pierre Léonard confronte un choix de dessins de quinze artistes (Beuys, Ipoustéguy, Gäfgen, Christo, Titus-Carmel...). Jean-Marc Poinsot, avec Saytour, Viallat, Grand, Clareboudt et d'autres, s'est plutôt tourné vers le travail d'atelier. Liliane Touraine s'est inspirée de la phrase de Stravinski : « La musique c'est d'abord de la calligraphie » et propose des partitions d'une soixantaine de compositeurs.

LE « GRAND VOYAGE » de Francisco Goya
aux « Puces » de Saint-Ouen

Une tour de bois de six mètres de haut, des plates-formes, des passerelles, tout un « complexe » visuel et audiovisuel pour une lecture nouvelle de l'œuvre gravé de Goya. Un spectacle-exposition coproduit par la Maison de la culture de Saint-Denis et la municipalité de Saint-Ouen et réalisé avec l'aide de la Bibliothèque nationale.

— ET AUSSI : *Jean Hélion, Jean Launois* et *René Auberjonois* au Musée d'art moderne de la Ville de Paris ; *Marcel Duchamp*, au centre Georges-Pompidou ; *Equipo Cronica*, galerie Karl Flinker.

— EN PROVINCE : *Jean Dubuffet*, au Musée des beaux-arts du Havre. *Fantin Latour* et *Richard Hamilton* (lire notre article page 00) au musée de Grenoble. *Natoire*, au musée de Troyes. *La « Domus Aurea » d'Anne et Patrick Poirier*, au CAPC de Bordeaux.

Variétés

COLETTE MAGNY
au Théâtre de la Ville

Chanteuse hors du commun, passionnée, la voix de blues qui plie les mots, les syllabes, Colette Magny chante pour la première fois depuis quatorze ans dans une grande salle à Paris. (18 h. 30). Jusqu'au 19.

CLAUDE NOUGARO
à l'Olympia

Heureux, détendu, simple, Claude Nougaro présente son meilleur tour de chant avec un langage magnifiquement maîtrisé, un puzzle d'images, de larges poèmes arrachés à la vie. (20 h. 45).

ANNE SYLVESTRE
au Palais des Arts

Avec un souffle égal, une inspiration robuste, Anne Sylvestre continue à parler d'elle et des autres, à mettre à jour des émotions ou des sentiments (20 h. 45).

Danse

LE BOLCHOI
au Palais des Congrès

Deux programmes d'extraits de ballets consacrés chacun à un grand compositeur, Tchaïkovski et Prokofiev, trouvent leur unité dans les chorégraphies toutes revues par Grigorovitch.

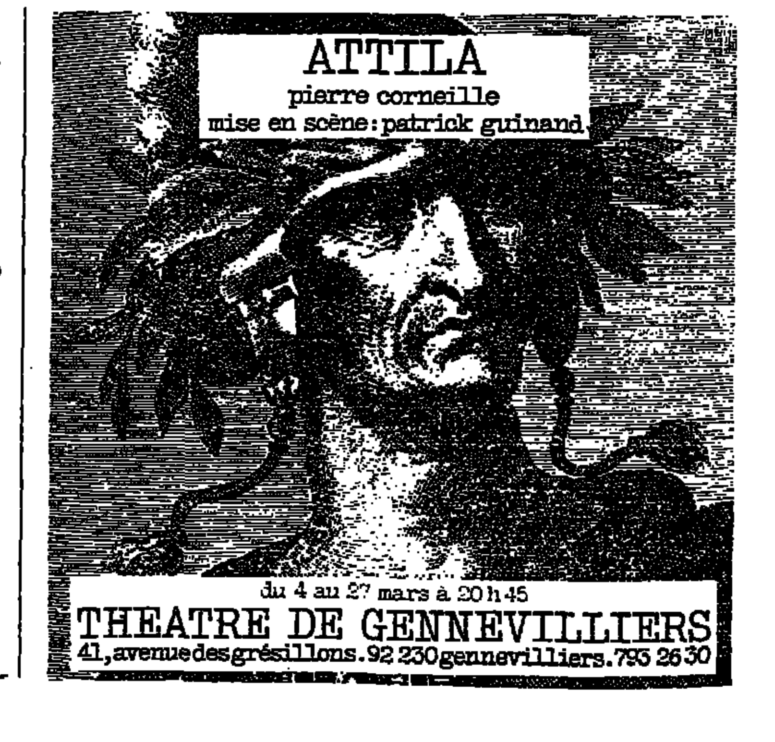
Un ballet de haute école, Don Quichotte, *dans deux interprétations prestigieuses : Vassiliev-Maximova, le 22 ; Bessmertnova-Lavroski, le 23.*

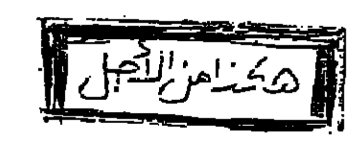
L'ENSEMBLE FOLKLORIQUE D'ISRAEL
aux Champs-Élysées

Les danses traditionnelles, ombres chinoises et show à l'américaine avec deux vedettes de la chanson : Romi Toner et Ruhama.









هكذا من الأصل

Une nouvelle Sonia à l'Odéon

Quand l'abeille actrice fait son miel

AU théâtre de l'Odéon les spectateurs sont soir après soir empoignés, comme l'ont été les critiques, par la présence et le jeu de l'actrice Françoise Bette qui est Sonia dans la pièce de Tchékhov, *l'Oncle Vania*.

L'événement est précieux, parce que cette jeune actrice se conduit sur scène avec une rare retenue. On perdrait son temps à essayer de relever chez elle un seul de ces agréments d'apparat, de ces ornements du dehors, ou bien une seule de ces pratiques au besoin subtiles d'enchantement, qui déterminent parfois l'ascendant d'une comédienne sur le public.

L'aspect de Françoise Bette est simple. Ses gestes sont naturels. Sa voix est franche. C'est le partage inévitable d'une aventure intérieure qui fait que l'attention profonde de chaque spectateur est sollicitée, comme elle l'avait été déjà lorsqu'au concours du Conservatoire, en juin 1974, Françoise Bette avait interprété avec Gérard Ismaël une scène de *Tête d'or* de Claudel, — prestation qui nous avait fait écrire ici même que rien, dans les théâtres « professionnels », n'était alors comparable en beauté et intelligence à cet exercice d'élèves.

L'événement est précieux aussi parce que la richesse d'émotion et de méditation que suscite l'art de Françoise Bette n'implique pas un climat de vedettariat personnel.

D'une part, le travail de cette actrice s'inscrit dans une démarche collective, qui est rigoureuse aussi, celle que Jean-Pierre Miquel a orientée avec cette présentation de *l'Oncle Vania*, et qui a le rare mérite non seulement de laisser la pièce de Tchékhov libre de dire elle-même, tranquillement, ce qu'elle dit, mais de laisser le public lui-même, tranquillement, l'entendre.

Et les phrases de Tchékhov sont si singulières dans leur nudité qu'il faut un certain temps, à chacun des personnages, pour se laisser atteindre par ce que dit l'autre. Et de même pour le public. « *Et le tout*, dit Françoise Bette, *est de ne pas laisser ces silences changer l'esprit, adoucir l'air, le tout est qu'après chaque silence, chaque parole attaque à son tour avec sa vraie vigueur.* »

D'autre part, nous voilà une fois de plus invités à découvrir que l'art d'une grande actrice ou d'un grand acteur d'aujourd'hui a été éveillé par l'enseignement d'Antoine Vitez.

Laissant de côté la richesse « technique » de cet enseignement, nous voudrions insister sur sa sagesse essentielle : Antoine Vitez n'a eu de cesse (n'a de cesse) qu'il ne libère les actrices et les acteurs d'un milieu fermé, d'une vie enclose.

Si distinctives que soient les voies du théâtre, et ses anxiétés, Vitez a appris à ses élèves à nourrir décidément l'art de l'acteur de toutes les valeurs et de tous les échecs d'une vie complète, partagée, sociale, d'une vie d'action, de passion, de méditation.

Il y a bien sûr chez l'acteur, comme chez tout créateur, une part de solitude, et Vitez encourage toujours à vivifier cette solitude, par la lecture il va de soi, mais aussi par l'écriture, la peinture — n'importe quelle ressource active

Il arrive donc à Françoise Bette, ancienne élève d'Antoine Vitez, d'écrire, de dessiner. Le texte que nous publions d'elle n'a pas d'ambition. Mais il est passionnant à lire, parce qu'on y voit l'abeille-actrice faire son miel. On y voit une grande actrice travailler seule, entre les répétitions, et fomenter cette présence non descriptible qui saisit chaque soir les spectateurs de l'Odéon, pour leur bien.

MICHEL COURNOT.



Cet enfant que l'on nous enlève

par FRANÇOISE BETTE

ECRIRE pour mettre sur le papier ce fatras de questions encombrantes, ce grenier d'incertitudes.

Ecrire sous forme de texte à compléter plus tard. Parce que je me dis : pourquoi ne pas prendre ce risque ? Parce que, dans les creux trop longs de mon métier, je ne suis pas certaine de n'être que comédienne.

Histoires drôles ou tristes que je vis chaque jour sur une scène. J'ai très envie de raconter...

Combien de fois n'ai-je pas envié ceux qui n'ont pas besoin d'autres êtres pour exercer leur art. Solitude du comédien dans le théâtre. Se retrouver seule après l'effervescence du travail. Comme si j'accouchais d'un enfant et que tout de suite après on me l'enlevait. Apprentissage du don sans prolongement. Vouée à l'anonymat, l'actrice ne peut même pas choisir l'anonymat. Apprentissage de la discipline, de la docilité, du mot dit pas plus haut qu'un autre, non, je ne veux pas de cette vocation.

Un comédien doit lire, écrire, regarder. On apprend plus à être actrice en regardant une peinture, en écrivant, en faisant son marché ou de la manutention dans une cave d'éditeur qu'en restant dans l'attente d'un coup de fil. Pourquoi réduire notre univers à la chaise placée à côté du téléphone et au bureau de chômage ?

Si je ne suis pas traversée par cette vie que je rencontre à travers l'espace des rues, des maisons, du carré ou du triangle de ciel qui se découvre, d'une rencontre possible, je puis être comédienne, bien sûr, mais une comédienne morte au théâtre, morte à l'art.

Vivre et croire que l'on vit. Croire en ce Dieu qui est en moi, en « mon Dieu ». L'écouter. Sans cela, je ne suis pas ; sans cette foi, je ne suis pas. Je fais partie de cet immense troupeau qui va de gauche et de droite sans penser pourquoi. Je veux ressembler non pas tant à la marchande de légumes qu'au sourire de la marchande de légumes. Pour ce sourire, il faut vivre. Plutôt que de renier « mon Dieu », j'abandonnerais ce métier.

De même, écrire pour se confesser, se rassurer, s'exorciser... non ! Littérature abondante en ce domaine. Autre chose !

Exemple.

Lieu : une pâtisserie.

Personnages : illimités, au choix. Les anchois jeunes vieux cadres employés professeur de français ou de belge retraités femmes veuves divorcées jeunes filles abandonnées enceintes...

Sujet : un cadre sort de sa voiture (belle et grosse voiture). Il entre dans la pâtisserie (Bourdaloue, les gâteaux y sont très bons — suggestion, appétit). Il observe longuement les gâteaux (souligner l'importance du regard).

« Monsieur que désirez-vous ? *(la vendeuse)*.

— Un baba au rhum, un très gros. »

Ici, le monsieur dévore le gâteau en cinq-sept, plutôt en une-deux.

Durée : deux heures, vu l'étude très complexe de chaque mouvement du monsieur.

Sujets à l'infini : il n'y a qu'à ouvrir les yeux. Les sujets nous entourent, mais la foi nous manque. Ou le silence, peut-être aussi. Jamais un temps de repos, de calme, dans cette ville. Le bruit des autres.

Et l'absence des autres ? « Dites donc, courez pas comme ça dans les escaliers, vous faites sortir la poussière ! » « Mariée ou célibataire ?... Ah, vous ne vivez pas seule... Mettez ça aussi, sur le papier. »

Plus tard, j'y penserai. Au théâtre, à travers ces rôles que j'interprète, toutes ces personnes rencontrées, les débris de conversations sans importance transparaissent : ils font que mon corps réagira de telle façon, que ma voix sortira avec telle fluctuation plutôt qu'une autre, que mon regard se posera là plutôt qu'à côté.

Pas si facile.

« Le temps de travail du comédien est un temps de repos, son repos est son travail. » *C'est sûr, mais les périodes de repos sont aujourd'hui beaucoup plus longues que les périodes de travail.*

Alors, j'ai l'impression, pendant ces longues durées d'inertie théâtrale, de gonfler, d'avoir le ventre qui s'emplit de toutes ces histoires, de rêves, de faits de chaque jour, de fumée de cigarette, de vin, d'eau, de projets de refaire le monde... Et j'ai l'impression qu'il va éclater. Et demain je ne joue pas.

Demain, ce sera un jour pâle comme le jour de l'enterrement de ma grand-mère, entre somme et veille, un jour d'aveux ; mais, le jour de l'enterrement de ma grand-mère, il y avait un soleil rouge et puissant, rond comme une orange qui rasait la terre remuée, brune. C'est en pensant à ce soleil que j'enlèverai mon bras et son ombre de sur le papier, la ride de mon front, le lacet de dedans mon cœur, la fumée de cigarette...

La comtesse dans un miroir

Les deux Hélène

LA comtesse hongroise Erzebeth Bathory torturait des jeunes filles, se baignait dans leur sang. Bains de jouvence qui lui valurent d'être emmurée dans son propre château. Quelqu'un lui apportait chaque matin un peu de nourriture par un vasistas, comme à une bête malfaisante. Elle a ainsi vécu trois ans d'obscurité, de silence, de solitude, avant de mourir, et personne ne peut dire ce que furent ces mille jours.

On connaît deux ou trois livres sur elle. Le cinéma ne s'en est emparé que pour en faire une coquette sanglante (si le lifting avait existé, elle n'aurait pas tué), une vamp aux lèvres rouges (Delphine Seyrig se pastichant délicieusement dans un Marienbad ironique) : rien de sérieux, le personnage fait peur. Ludovic Janvier a voulu traverser cette peur, aller « Vers Bathory » (c'est le titre de la pièce) par le moyen du théâtre, terre des monstres. Et puis sans doute a-t-il pensé qu'elle n'était pas « représentable », et il a imaginé une comédienne travaillant à partir de bribes biographiques. Tout le texte est là, dans cette approche professionnelle, démonstrative. Le mythe d'Erzebeth plane, le personnage est la comédienne : Hélène Vincent, blonde, vulnérable, le front haut bombé des vierges flamandes, sans rien de commun avec l'Autre

L'Autre, qui est-elle ? Hélène cherche en elle-même ce qui la rapproche, ce qui l'éloigne de cette femme. Elle était comtesse, psychopathe, son pouvoir était absolu. Au-delà des circonstances sociales, historiques, elle était une femme. Une femme qui a suivi un chemin dont elle a franchi les limites. Quel est le chemin, où sont les limites ? Les tortures, les meurtres ? Erzebeth ne voulait pas un absolu, mais l'éternité de son corps. Elle ne tuait pas pour se protéger des autres, mais pour préserver l'intégrité de son corps. Pour rester belle, séduire. Qui ? Elle. Femme enfermée dans son état de femme.

Ludovic Janvier laisse voir une fureur haineuse contre cet état inaccessible. Le metteur en scène, Pierre Dios, préfère laisser une femme qui s'appelle Hélène explorer les cendres de sa vie pour y trouver les racines du mal d'Erzebeth. Qu'est-ce que le « mal » ? La fureur haineuse contre la féminité se transforme en révolte contre la condition féminine telle qu'elle est vue, vécue, acceptée. Quelque chose qui vient du plus lointain des temps relie les femmes de toujours, de partout. Hélène dit « non » comme Erzebeth.

Donneuses de vie, donneuses de mort, de plaisir... Hélène écarte la mythologie, écoute parler son corps, découvre — effleure plutôt — des ressources que le langage masculin détourne. Dans son miroir, la comédienne Hélène Vincent contemple son image avec un narcissisme attentif, y superpose les masques d'Erzebeth.

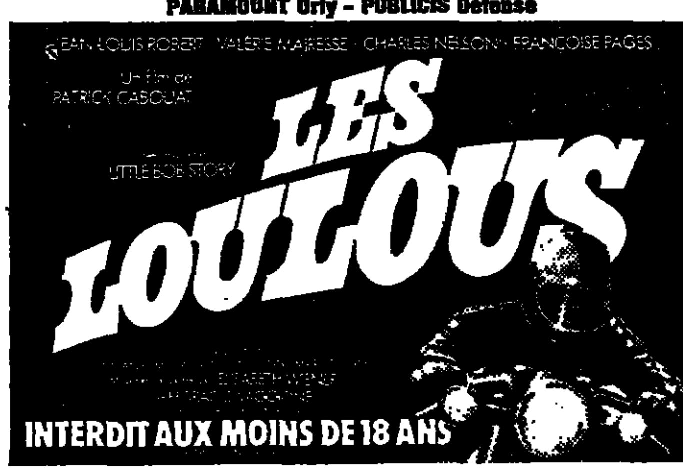
Les clefs proposées par l'auteur ne sont rien : quelques renseignements sur des pratiques épouvantables. Tels quels, ils pourraient faire les titres de journaux spécialisés. Mais le trouble né des mots ? Ludovic Janvier l'exorcise en le faisant endosser par un personnage abstrait, indéfini, « la » comédienne. Hélène Vincent ne se défend pas, elle le prend, s'en nourrit, vacille sans tomber, le jeu et le théâtre la retiennent. Elle suit un mouvement qui vient d'elle et de l'Autre — d'Erzebeth, — pareille à une nageuse qui s'abandonnerait aux courants en spirale d'une mer très profonde, dans le chaud, dans le froid et le bleu qui devient vert. Une nageuse qui battrait des bras et des jambes de temps en temps pour revenir à la surface et voir aussi le ciel. Elle connaît alors quelque chose qui est le « bien » et le « mal » tout à la fois, qui existe par delà les notions, les interdits.

Hélène - Hélène Vincent raconte une histoire de femme et seulement de femme sans rapport avec le texte, puisqu'elle est racontée par elle, à tous. Qui est Hélène Vincent ?

COLETTE GODARD.

★ Essaïon, 22 h.

PUBLICIS MATIGNON - PARAMOUNT OPERA
CAPRI GRANDS BOULEVARDS - MOULIN ROUGE - STUDIO JEAN COCTEAU
PARAMOUNT GALAXIE - PARAMOUNT GAITE - PARAMOUNT BASTILLE
CONVENTION SAINT CHARLES
Périphérie : PARAMOUNT La Varenne - PARAMOUNT ELYSEE II
PARAMOUNT Orly - PUBLICIS Défense





VI[e] FESTIVAL
INTERNATIONAL DE PARIS
DU FILM FANTASTIQUE
ET DE SCIENCE-FICTION

30 films inédits en provenance du monde entier présentés pour la première fois en France en compétition internationale.

Tous les soirs de 20 h. à 24 h.
La soirée : 20 F.

Renseignements :
F.I.P. 525-50-50.

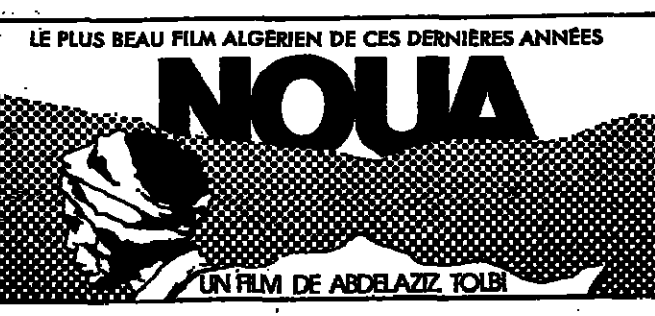
12 AU 22 MARS - GRAND REX
M° Bonne-Nouvelle - PARIS (2e)

RÉCAMIER
6 représentations exceptionnelles



de Jean Racine
Mise en scène Antoine Bourseiller
les lundis 21 et 28 mars, 4 avril
les samedis 26 mars, 2 avril
à 20 h. 30
Matinées dimanche 27 mars à 17 h.
Tél. : 548-63-81

STUDIO DE LA HARPE - JEAN RENOIR - 14 JUILLET BASTILLE



STUDIO DES URSULINES
10, rue des Ursulines (5e)
2e SEMAINE
des
CAHIERS
du
CINEMA
20 films inédits
Débats avec les réalisateurs et les rédacteurs de la Revue

PROGRAMMŒUVRE XIII : INSTRUMENTS, BANDES MAGNÉTIQUES, DANSES, MUSIQUE DE L'INDE, PROJECTIONS



17 h. 15 : 1
théâtralisation du sonore par BOESWILLWALD
musique de l'Inde par TUBLU BANERJEE, flûte

19 h. : 2
■ XENAKIS ■ VANDENBOGAERDE ■ bandes magnétiques
■ TAKEMITSU ■ ANCONA ■ musiques instrumentales
METAFORMES D'E. B. WEILL, chorégraphies de MURIEL JAER

21 h. : 3
■ TESSIER ■ BUSSOTTI ■ VARESE ■ LACHARTRE ■
raga du soir
chorégraphie du silence
avec Tublu BANERJEE, Muriel JAER,
TRIO DESLOGERES
QUINTETTE A VENT DE PARIS

MUSÉE GUIMET
6, place d'Iéna - 75016 Paris
LUNDI 21 MARS
Prix des places : 5 et 10 F l'après-midi
7 et 15 F le soir
Location : FNAC-Alpha, Copar-Orous et sur place une demi-heure avant les séances

ASSOCIATION POUR LA COLLABORATION DES INTERPRÈTES ET DES COMPOSITEURS



Une critique délirante

R.T.L. Rémo Forlani
"Un spectacle à ne pas manquer..."

FRANCE SOIR. Robert Chazal
"Y a d' la joie, ce qui pourrait être le slogan de ce joyeux pèlerinage des années fofolles..."

CHARLIE HEBDO. Pérez
"Il faut absolument voir Ciné Follies..."

L'EXPRESS. Michel Delain
"Une heure et demie de bonheur..."

TÉLÉRAMA. Gilbert Salachas
"Un film qui ne ressemble à aucun autre..."

LE MATIN DE PARIS. C. Jean Philippe
"Ciné Follies est un film épatant..."

Produit et distribué par FILMOLOGIES

ELYSÉES LINCOLN - QUINTETTE - 14 JUILLET BASTILLE - ENTREPOT - ATHENA

Expositions

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33).

Sauf mardi, de 15 h. à 22 h.; samedi et dimanche, de 10 h. à 22 h. (entrée libre le dimanche).

MARCEL DUCHAMP, rétrospective. — Salle des manifestations temporaires. Entrée : 8 F. Jusqu'au 2 mai.

MICHEL SEUPHOR, rétrospective. — Salle d'exposition du cabinet d'art graphique. Jusqu'au 16 mai.

Salle des contemporains

GEHRARD RICHTER. — Entrée libre. Jusqu'au 21 mars.

A PROPOS DE NICE : 1956-1976. — Entrée libre. Jusqu'au 11 avril.

COLLECTIF GENERATION. — Entrée libre. Jusqu'au 18 avril.

Centre de création industrielle (entrée libre)

QUI DECIDE LA VILLE ? — Jusqu'au 10 avril.

QUINZE POSTERS POUR AMNESTY INTERNATIONAL. — Jusqu'au 3 avril.

MUSEES

ANDRE DERAIN. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (231-81-24). Sauf mardi, de 10 h à 20 h. ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi 5 F. Jusqu'au 11 avril.

ANDRE MASSON. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 mai.

QUATRE - VINGT - HUITIEME SALON DES ARTISTES INDEPENDANTS : Perpectives israéliennes - Horizon jeunesse. — Grand Palais (225-49-93). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 3 avril.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU MUSEE D'ORLEANS. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 28 mars.

JEAN HELION. Les marchés (1972-1977). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Du 18 mars au 17 avril.

JEAN LAUNOIS. Peintures. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Du 18 mars au 17 avril.

RENE AUBERJONOIS, peintre vaudois. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 3 avril.

TROIS ASPECTS DU DESSIN CONTEMPORAIN. — ARC 2 du Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 12 avril.

ESPACE V DE PATRICK FLEURY. Environnement électro-acoustique et lumino-cynétique. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, quai de New-York (voir ci-dessus). A 16 heures, diffusion de « la Géométrie de Daniel », œuvre électro-acoustique. Jusqu'au 10 mai.

LA PORCELAINE DE KUSUBE. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; le dimanche, de 11 h. à 18 h. Tous les dimanches, à 16 h., cérémonie traditionnelle du thé par l'école Urasenké. Jusqu'au 21 mars.

GEORGE SAND. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 10 avril.

J. DAU. A travers bois et marais, par monts et par vaux. — Musée de la chasse et de la nature, 60, rue des Archives (277-30-27). Entrée : 6 F. Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 10 avril.

NAISSANCE DES « CAHIERS DU MOIS ». — Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (224-56-38). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 3 F. Jusqu'au 17 avril.

GRANDES DEMEURES ANGEVINES DU XIX[e] SIECLE. L'œuvre de René Hodé entre 1840 et 1870. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (887-24-14). Tous les pours, de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 18 avril.

LE PARISIEN CHEZ LUI AU XIX[e] SIECLE. — Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (277-11-30). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. 30. Entrée : 6 F. Jusqu'au 18 avril.

CENTRES CULTURELS

MAX KLINGER (1857-1920). Œuvre gravé. — Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 avril.

HANS RICHTER ET SON ŒUVRE (1888-1976). — Musée du cinéma, palais de Chaillot. Sauf lundi, de 15 h. à 21 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 mars.

LA BANDE DESSINEE CANADIENNE DEPUIS 1900. - HELEN FRANCES GREGOR, contrepoints, tapisseries. **- THE GRAND WESTERN CANADIAN SCREEN SHOP**, sérigraphies. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Entrée libre. Du 18 mars au 24 avril.

SVEN BUNNEL, sculptures. **- OVE PELLSJO**, peintures. **- PETER PETTERSON**, dessins. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (272-87-50). Tous les jours, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 15 avril.

ANS WORTEL, gouaches. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 27 mars.

WOLFLI, ALOISE, MULLER. Trois créateurs d'art brut. — Porte de la Suisse, 11 bis, rue Scribe (073-00-29). Jusqu'au 19 mars.

FELIX ROZEN, œuvres récentes. — Centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal (331-98-20). Jusqu'au 7 avril.

ÖCHI. Peintures et dessins. — Cité internationale, 21, boulevard Jourdan (589-38-69). Sauf sam. et dim., de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 31 mars.

JAKOBSHAVN. Une ville du Groenland. — Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées. Jusqu'au 3 avril.

AUTOUR DE LA TABLE. — Maison des métiers d'art français, 28, rue du Bac (261-58-54). Jusqu'au 30 avril.

GALERIES

VERA PAGAVA - ARPAD SZENES, dessins. — Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 15 avril.

SERGE POLIAKOFF, soixante gouaches (1947-1969) **- ZUSH.** — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 16 avril.

JEAN ARP - S. TAEUBER-ARP - SEUPHOR. — Galerie Attali, 159, boulevard Saint-Germain (548-37-80). Jusqu'au 16 avril.

POUR LA COLLECTION D'UN AMATEUR : Bonnard, Boullet, Delacroix, Gallière, Levantal, etc. Jusqu'au 16 avril. **ADIEU AUX HALLES.** Dessins et commentaires de P. Levantal, avec un texte de Jean Cassou. — En permanence. Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers (033-47-80).

DESSINS D'AUJOURD'HUI : Alvarado, Delamont, Grenier, Ortiz, Ruiz, With. — Galerie Philippe-Frégnac, 50, rue Jacob (260-86-31). Sauf dim. et lundi, de 14 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 2 avril.

J.-M. MEURICE - J.-P. PERICAUD - J.-P. PINCEMIN. Peintures récentes. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (887-31-51). Jusqu'au 16 avril.

DESSINS : Bodanza, Bouchet, Çako, Cuello, Mathelin, Messac, Morteyrol. — Galerie La Passerelle-Saint-Louis (633-30-53). Jusqu'au 24 mars.

ALDINE. — Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (277-37-92). Sauf dim. et lundi, de 13 h. à 19 h.

AL HELD. — Galerie Roger-d'Amécourt, 4, rue Beaubourg (277-15-12). Jusqu'au 16 avril.

BABOU. Signes extérieurs. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-27). Jusqu'au 2 avril.

BEN, œuvres récentes. — Galerie Daniel-Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 31 mars.

CHRISTIAN BERARD. Gigi de Colette. — Au Pont-des-Arts, 6, rue Bonaparte (033-71-95). Jusqu'au 25 mars.

BLOMSTEDT. — Galerie Daniel-Gervis, 34, rue du Bac (261-11-73). Jusqu'au 16 avril.

MARCELLE CAHN. Peintures, gouaches, collages. — Galerie Denise-René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57). Jusqu'au 25 mars.

MIHAIL CHEMIAKIN. Le ventre de Paris. Poèmes d'Alain Bosquet. — Galerie Carpentier, 48, rue du Bac (222-79-58). Jusqu'au 2 avril.

J.-B. CHÉREAU. — Galerie du Lion, 16, place des Vosges (887-73-28). Jusqu'au 2 avril.

ALAN DAVIE. Tapis muraux. — La Demeure, 6, place Saint-Sulpice (326-02-74). Jusqu'au 27 mars.

DUNOYER DE SEGONZAC. Poésie de la nature. Aquarelles, dessins, gravures. — Le Nouvel Essor, 40, rue des Saint-Pères (584-94-02). Jusqu'au 8 avril.

NINA DRUMMEN. Autels. — Galerie Lillale-François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 26 mars.

EQUIPO CRONICA. La Trame. — Galerie Karl-Flinker, 25, rue de Tournon. (325-18-73). Jusqu'au 5 avril.

JOAQUIM FERRER. L'arbre voyageur. Peintures récentes. — Le Point Cardinal, 12, rue de l'Echaudé. Jusque fin avril.

MIREILLE GLODEK MIAILHE. — Galerie Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 8 avril.

BRION GYSIN. Le dernier musée. — Galerie Raph', 12, rue Pavée (887-80-36). Sauf sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 5 avril.

HEROLD. Œuvres 1936-1976. — Galerie de Seine, 18, rue de Seine (325-32-18). Jusqu'au 31 mars.

MAX JACOB. Cinquante dessins cubistes et documents inédits. — N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Sauf dimanche et lundi, de 15 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 30 avril.

LABISSE. Les quatre cents coups du' diable. — Galerie des Grands Augustins, 16, rue des Grands-Augustins (325-35-85). Jusqu'au 22 avril.

MARC LANDOWSKI. La Terre. — Galerie Principale, 12, rue de la Ferronnerie (233-18-11). Sauf dim., de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 4 avril.

LUBOSKI. — Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (033-78-41). Jusqu'au 16 avril.

LES PETITS BOIS DE MARKBRUSSE. — Galerie Vallois, 20, rue Saint-Denis (508-40-03). Jusqu'au 28 mars.

MARYAN. — Galerie Beno-d'Incelli, 43, rue de Miromesnil (225-10-18). Jusqu'au 29 mars.

JEAN-MICHEL MEURICE. — Galerie Beaubourg 2, 109, rue Saint-Martin (887-31-51). Jusqu'au 16 avril.

KARL MORDTEIN. — Galerie Etienne-de-Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 26 mars.

FRANÇOIS MORELLET. — Galerie N Gillespie-E. de Laage, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 23 mars.

GIANFRANCO PEDUZZI. Chemises. — Galerie Saint-Paul, 22, rue Saint-Paul (887-91-02). Jusqu'au 30 mars.

PENALBA. — Galerie Carmen Martinez, 12, rue du Roi-de-Sicile (278-30-11). Jusqu'au 30 mars.

JEAN-MARIE QUENEAU. Peintures récentes. — Galerie l'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 26 mars.

GILLES SACKSICK. — Galerie Art-Dauphine, 26, place Dauphine (325-61-27). Jusque fin mars.

FRITZ SCHWEGLER. Pheine et Rollenfortsatz. — Galerie Ilanne, 84, rue Quincampoix. Mars.

ZANGS, œuvres de 1953 à 1960. — Galerie Albert Verbeke, 7, place Furstenberg (325-73-92). Jusqu'au 16 avril.

EN BANLIEUE

CRETEIL. Dessins, peintures et sculptures de Montmartre. — Maison des arts et de la culture André-Malraux, place de l'Hôtel-de-Ville (899-90-50). Sauf lundi, de 12 h. à 20 h. ; dim., de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 9 avril.

ISSY-LES-MOULINEAUX. Edgard Naccache. — M.J.C., 31, boulevard Gambetta (642-67-28). Sauf dim., de 14 h. à 23 h. ; sam., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 31 mars.

JOUY-EN-JOSAS. Toiles de Jouy. — Château de Montebello (956-40-03). Sauf lundi, jeudi, vendredi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 31 mai.

MALAKOFF. Joël Frémiot. Peintures. — Centre culturel, place du 11-Novembre. Jusqu'au 2 avril.

SAINT-DENIS. Recalcati. — Lithographies. Théâtre Gérard - Philipe. Jusqu'au 31 mars.

SAINT-OUEN. Le grand voyage de Francisco Goya (œuvre gravé). — Terrain municipal, 35-37, rue Jules-Vallès (845-08-95). Jusqu'au 4 avril.

SAINT-QUENTIN - EN - YVELINES. Le masque d'après la commedia dell'arte. — Maison pour tous, centre des 7-Mares à Elancourt (062-92-81). Jusqu'au 31 mars.

EN PROVINCE

BORDEAUX. Domus aurea, d'Anne et Patrick Poirier. — Exposition I, entrepôt Lainé, rue Ferrère (44-16-35). Jusqu'au 16 avril. Exposition II, Foyer du Grand-Théâtre. Jusqu'au 27 mars.

GRENOBLE. Fantin Latour. Une famille de peintres au dix-neuvième siècle. — Richard Hamilton. Musée, place de Verdun (44-63-22). Jusqu'au 12 avril.

LYON. Nouvelle subjectivité. — Centre d'échanges Lyon-Perrache. Tous les jours, de 11 h. à 21 h. Jusqu'au 27 mars.

MACON. Dessins étranges, objets et sculptures insolites. — Centre d'action culturelle, avenue Charles-de-Gaulle (38-79-11). Jusqu'au 27 avril.

MARCQ-EN-BARŒUL. Pignon. — Centre d'art Septentrion (78-30-32). Jusqu'au 11 avril.

MARSEILLE. Charles - Louis La Salle. — Peintures et dessins. Galeries de la Vieille Charité, 2, rue de l'Observatoire. Jusque fin avril. Trois villes, trois collections. Musée Cantini, 19, rue Grignan (54-77-75). Jusque fin mars.

NANTES. Ekkehart Rautenstrauch. — Musée des beaux-arts, 10, rue Clemenceau (74-53-24). Jusqu'au 12 avril.

REIMS. Léonard de Vinci. Inventeur, peintre, chercheur. — Maison de la culture André-Malraux. Jusqu'au 30 mars.

SAINT-DIE. Bernard Ory, trente ans de sculpture. — Nouveau Musée, 11, rue Saint-Charles (56-26-08). Jusqu'au 9 avril.

TROYES. Charles-Joseph Natoire. — Musée (43-49-49). Jusqu'au 4 avril.

VENCE. Fred Deux, dessins récents. — Galerie A. Chave, 13, rue Isnard (58-03-45). Jusqu'au 8 avril.

PHOTOGRAPHIE

LA PHOTOGRAPHIE CREATRICE AU XX[e] SIECLE A TRAVERS LES COLLECTIONS DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE. 158 auteurs, 379 photographies. — Musée national d'art moderne, Centre Beaubourg (277-12-33). Jusqu'au début avril.

ENGENE ATGET, BERENICE ABBOTT. — Galerie Zabriskie, 29, rue Aubry-le-Boucher. Jusqu'au 26 mars.

AGNES VARDA et JEROME X. L'une chante, l'autre pas. — Contre-jour, 19, rue de l'Ouest. Jusqu'au 15 avril.

POL GORNIEK. Les gueules noires. — FNAC-Etoile, 26, avenue de Wagram. Jusqu'au 26 mars.

PATRICK WARD. — La photogalerie, 2, rue Christine (033-90-05). Mars.

DANIEL MASCLET. — Galerie Agathe-Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe. Jusqu'au 2 avril.

DIDIER BAY, IAN BREAKWELL, H. FRIDFINNSSON, J. GERZ, P.-A. GETTE. — Galerie Barna, 80, rue du Bac (548-87-98). Jusqu'au 16 avril.

W. MAYWALD. Cent artistes, trente ans d'instantanés. — 10, rue de la Grande-Chaumière (033-95-91). Jusqu'au 23 avril.

KARL BLOSSFELDT. Plantes. — Galerie Jacques-Bosser, 30, rue de Lille (261-10-47).

GAMMA 1977. Dixième anniversaire. — Galerie Nikon, 1, rue Jacob (633-25-17). Mars.

JAMES KLOSTY. $E = MC^2$: les ballets Merce Cunningham. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70). Mars.

RICHARD KALVAR - BRUNO - BERNARD PLOSSUT. — Centre d'animation des activités culturelles *municipales, 2 bis, rue Pierre-*Vaillant-Couturier, Athis-Mons.

GERARD MAROT. Transparences. — Théâtre Jean-Vilar, place Stalingrad, Suresnes (506-75-18). Jusqu'au 26 mars.

CLAUDE RAIMOND - DITYVON. Regard sur un exil : les immigrés. — Maison de la culture d'Amiens. Jusqu'au 30 mars.

HERVÉ GLOAGUEN. — Galerie Gloux, 22, avenue du Docteur-Nicolas, Concarneau. Jusqu'au 5 avril.

DESCAMPS ET CHEVALEYRE. — Maison des Etats-Généraux, Chinon. Jusqu'au 27 mars.

PHILIPPE SALAUN. — Galerie Nicéphore, 8, rue de la Gare, Bollwiller. Jusqu'au 27 mars.

ARMAND VIAL - PIERRE RICHARD. — Musée Nicéphore-Niépce, Chalons-sur-Saône. Mars.

UGC NORMANDIE · COLISÉE · BRETAGNE · HELDER · ABC (Gds Bds) · MADELEINE · CARAVELLE · NATION
VICTOR HUGO · CONVENTION GAUMONT · FAUVETTE · MISTRAL · UGC ODÉON · ST-GERMAIN HUCHETTE
CYRANO/Versailles · FRANÇAIS/Enghien · PATHÉ Belle Epine · ARTEL/Rosny · TRICYCLE/Asnières · ARTEL/Nogent
CARREFOUR/Pantin · VÉLIZY 2 · ARIEL/Rueil · PARINOR/Aulnay · FLANADES/Sarcelles · GAUMONT/Evry.

RAYMOND DANON et ALAIN DELON présentent

ALAIN DELON JEAN YANNE

dans

ARMAGUEDON

un film d'ALAIN JESSUA

d'après le roman de DAVID LIPPINCOTT Editions Flammarion

avec RENATO SALVATORI et MICHEL DUCHAUSSOY

Musique de ASTOR PIAZZOLLA

Une co-production LIRA FILMS-ADEL PRODUCTIONS - FILMES SpA

Producteur associé exécutif NORBERT SAADA

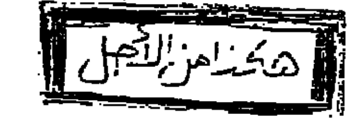
Produit par ALAIN DELON

Pour tous renseignements concernant
l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures,
sauf les dimanches et jours fériés)

ANNE SYLVESTRE
nouveau récital
PALAIS DES ARTS
JUSQU'AU 26 MARS
325 rue St-MARTIN - 75003 PARIS
LOC. 272.62.98 COLLECT. 236.92.87 20h45







هكذا من الأصل

Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-95-26), le 17 (abt J), à 20 h. ; les 21 (collec. étudiants) et 23 (abt D, dernière), à 19 h. 30 : Don Juan ; les 18 et 26, à 19 h. 30 ; le 22 (abt H), à 20 h. : Pelléas et Mélisande ; le 19, à 19 h. 30 (dernière) : Spectacle de ballets I ; le 20, à 18 h. 30 : Pierrot lunaire, de A. Schoenberg ; le 25, à 19 h. 30 : Spectacle de ballets II (le Fils prodigue ; Afternoon of the Faun ; l'Oiseau de feu ; Etudes).

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (278-79-95), grande salle (D. soir, Ma.), à 20 h. 30 ; mat. dim., 16 h. : Iphigénie Hôtel.

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 19, 21, 22 (salle réservée) et 24 (salle réservée), à 20 h. 30 : le Mariage de Figaro ; le 23, à 14 h. 30 (abt mauve) et 20 h. 30 : le Cid.

CHAILLOT (727-81-15) (D., L.), Grand Théâtre, 20 h. 15 : Gilles de Rais. — Gémier, 20 h. 30 : Transit.

ODEON (325-70-32), (D. soir, L.), 20 h. 30 : l'Oncle Vania.

PETIT-ODEON (L.), 18 h. 30 : Guerre au troisième étage.

T E P (636-79-09) (J., D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. dim., à 15 h. : l'Otage (dernière le 20) ; à partir du 22 : la Panique et Cie ; le 17, à 20 h. 30 : Ensemble 2e 2m ; les 23 et 24, à 20 h. : Cinéma.

PETIT TEP (636-79-09) (J. D. soir., L.), à partir du 22, à 20 h. 30 : Risibles Amours.

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (D., soir, L. et Ma.), 20 h. 30 ; mat. sam., 14 h. 30, et dimanche, 14 h. : Volga.

NOUVEAU CARRÉ (277-88-40) (D. soir. L.), à 21 h. : mat. dim., 16 h. : la Dame de la mer ; à 20 h. (salle Papin 1) : Lettre à mon fils ; mer., sam. et dim., à 15 h. 30 : Cirque à l'ancienne.

THEATRE DE LA VILLE (887-35-39) (D., L.), 18 h. 30 : Colette Magny (dernière, le 19) ; à partir du 22 : Semaine internationale de la guitare ; les 16, 22 et 23, à 20 h. 30 : Jacques ou la soumission ; L'avenir est dans les œufs ; les 17, 18 et 19, à 20 h. 30 : les Brigands ; le 21 : le Trouvère (film).

Les théâtres de Paris

AIRE-LIBRE (322-70-78) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Katherine Mansfield ; 22 h. 30 : Viole d'amour.

ANTOINE (208-77-71) (L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : les Parents terribles.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23) 20 h. 45 : l'Ecole des cocottes (dernière le 19).

ATELIER (606-49-24) (L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Faiseur.

ATHENEE (073-82-23) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Equus.

BIOTHEATRE (261-44-16) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. : la Jeune Fille Violaine.

BATEAU-THEATRE BASILE (D., L.) 22 h. : Yves Riou.

BOUFFES DU NORD (280-28-04) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Nuit de l'iguane.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : La jeune lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras. — Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : le Parcours vénitien.

CENTRE CULTUREL DU 17e (227-68-81) (D. soir, L., Mar.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Fando et Lis.

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (278-86-85) 21 h., mat. sam. à 16 h. : Ecoute le bruit de la mer (dernière le 19).

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Chers zoiseaux.

COMEDIE-CAUMARTIN (073-43-41) (J.) 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

DEUX-PORTES (797-25-45) (J., V., S., L., Mar.) 20 h. 30 ; dim. à 17 h. : Dernier bal.

EDOUARD-VII (073-87-90) 21 h. : Amphitryon 38 (dernière le 19) ; (L.) 18 h., sam. à 15 h., 16 h. 30 et 18 h. : l'Amour de la liberté (spectacle audio-visuel sur Beethoven).

ELYSEE-MONTMARTRE (606-38-79) (D.) 20 h. 45, mat. sam. à 17 h. : Une femme presque fidèle.

ESSAION (278-46-42) 20 h. 30 : le Grand Parler (dernière le 18) ; (D., L.) 22 h. : Vers Bathory.

FONTAINE (874-74-40) (L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. : Grandeur et misère de Marcel Barju.

GYMNASE (770-16-15) (L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. : Une aspirine pour deux.

HUCHETTE (326-38-99) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 17 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

GAITE-MONTPARNASSE (633-16-18) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Fraises musclées.

LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Pour 100 briques, t'as plus rien maintenant.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. : les Mains sales.

MADELEINE (265-07-09), reprise à partir du 21 à 20 h. 30 : Peau de vache (sous réserves).

MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. : Au plaisir madame.

LA MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Acapulco madame.

LE CONNETABLE (277-41-40) (L.), 22 h. : la Voix humaine.

MONTPARNASSE (326-89-90) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Même heure, l'année prochaine.

MOUFFETARD (336-02-87) (D., L.), 20 h. 30 : Tumeur cervykal.

NASHVILLE (073-53-50), 20 h. 30 : la Barre.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Nina.

ORSAY (548-38-53), I : Le 19 à 20 h. 30, le 20 à 15 h. et 18 h. 30 : le Nouveau Monde ; les 16, 17, 18, 22 à 20 h. 30 : Harold et Maude. II : Le 19 à 20 h. 30, le 20 à 15 h. et 18 h. 30 : la Plage ; les 16, 17, 18 et 22 à 20 h. 30 : Madame de Sade.

PALACE (770-44-37) (L.), 19 h. : Coulisse-coktails ; 22 h. 30 : Gabriel.

PARIS-NORD (228-43-42), 20 h. 30 : Macbeth ; 22 h. 30 : Pierrot. (Dernières le 19.)

PALAIS-ROYAL (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Cage aux folles. Le 21 à 20 h. 30, le 19 à 14 h. 30 : Rencontres (les Métamorphoses d'Arlequin).

PLAISANCE (273-12-65) (D.), 20 h. 45 : la Reine de la nuit.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 20 h. 45, sam. à 20 h. 30 et 22 h. 30 : Lady Strass. (A partir du 18.)

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 15 h. : Loin d'Hagondange.

PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : le Pavé de l'ours ; le Tombeau d'Achille.

RECAMIER (548-63-81), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : Histoires de l'oncle Jakob (dernière le 20) ; le 21 à 20 h. 30 : Phèdre.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : le Maître de Santiago.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Dames du jeudi.

STUDIO THEATRE 14 (078-89-14), les 17 et 19 à 20 h. 30 : Abraham et Samuel.

THEATRE D'ART (508-08-41), V. à 20 h. 30, sam. et dim. à 18 h. 30 : la Femme de Socrate.

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre (D., L.), 21 h. : le Nuage amoureux. — La Galerie (D., L.), 21 h. : la Paix. — La Resserre (D., L.), 21 h. : Bérénice.

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 30 : Guyette Lyr.

THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 45 : Electre ; 22 h. 30 : Jeanne et ses copines.

THEATRE DE MENILMONTANT, le 19, à 21 h., le 20, à 15 h. : la Passion à Ménilmontant.

THEATRE OBLIQUE (805-43-42) (L.), 21 h. : les Bonnes.

THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar.), à 20 h. 30, mat. dim., à 17 h. : Jose.

THEATRE DES 400 COUPS (633-01-21) (D.), 20 h. 30 : l'Amour en visites.

THEATRE EN ROND (ex-EUROPEEN) (387-88-14), à partir du 21, à 20 h. 30 : le Dibouk.

SALLE VALHUBERT (584-30-60), Mar., V., S., Mar., à 20 h. 30 ; dim., à 15 h. : Turcaret.

THEATRE 13 (589-05-99) (D soir, L. Mar.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : On ne badine pas avec l'amour.

THEATRE TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., à 15 h. : l'Oiseau de bonheur.

TROGLODYTE (222-93-54) (D., L.), 21 h. : Gugozone.

VARIETES (233-09-92) (L.), 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. : Fifi de Broadway.

Les cafés-théâtres

AIRE-LIBRE (322-70-78), le ven., à 18 h. 30 : Chansons de femmes.

AU BEC FIN (296-29-35), 21 h. : la Collection ; 22 h. 15 : la Pluie en sens inverse ; 23 h. 30 : Deux nanas dans le folklo.

BLANCS-MANTEAUX (277-42-51) (D.), 20 h. 30 : Etrange pâleur ; 21 h. 45 : Au niveau du chou.

CAFE D'EDGAR (326-13-68) (D.) I. 21 h : J.-M. Thibault ; 22 h. : Je vote pour moi. — II 22 h. 15 (V. et S. + 23 h. 45) : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L.), 20 h. 15 : Topiques ; 22 h. : Une pitoyable mascarade.

AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D., L.), 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : Pourquoi pas moi ? ; 23 h. 30 : Pardon, je m'excuse.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : Napoléon lave plus blanc (jusqu'au 19) ; à partir du 21 : What a fair foot ; 22 h. : les Mirabelles (jusqu'au 19) ; à partir du 21 : Jacques Debronckard.

LE FANAL (233-91-17) (D.), 20 h 15 (S. + 22 h. 15) : le Président.

LE PETIT CASINO (747-62-75) (D.), 21 h. 15 : Partez du pied gauche ; 22 h. 30 : Cami.

LA VEUVE PICHARD (278-67-03) (L.), 20 h. 30 : Marianne Sergent. (D., L.), 22 h. 30 : la Revanche de Louis XI.

LE SELENITE (633-53-14) (Mar.) : I. 20 h 30 : Je fus zombule ; 22 h. : Côté cour, coté en bourse. — II. 22 h 30 : Jeanne au boucher.

LE CONNETABLE (277-41-40) (L.), 20 h. 30 : C'est pas la mer à boire ; 23 h. 30 : C'est très important.

LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.) I. 20 h. 30 : Toto Bissainthe ; 22 h. 30 : Salut les moutons. — II. 20 h. 30 : Teresa Rebull ; 21 h. : Bobby Few ; 23 h. 30 : Club Antobini.

LA TANIERE, I. Les 17, 18, 19, à 20 h. 45 : J.-C. Marchant ; 22 h. 30 : Vania chante Coutet. — II. Les 17, 18 et 19, à 20 h. 45 : les Moutons sont dans la rue.

Les théâtres de banlieue

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), les 16, 18, 19 et 22 à 20 h. 30 ; le 20 à 17 h. : le Météore.

ANTONY, Théâtre Firmin-Gémier (961-25-29), le 18 à 20 h. 45 : Tartuffe.

BEZONS, Théâtre (982-20-88), le 19 à 21 h. : Cora Vaucaire et Francesca Solleville.

BOULOGNE, T.B.B. (603-60-44), les 16 et 17 à 14 h. et le 18 à 10 h. : Arlecchino, l'Amore e la fame ; les 18 et 19 à 20 h. 30 et le 20 à 15 h. 30 : Kikuno-kai (ballets classiques et traditionnels du Japon).

COLOMBES, M.J.C.-Théâtre (782-42-70), le 18 à 20 h. 30 : Martin Eden ; le 22 à 20 h. 30 : Zouc.

CRETEIL, MAC (899-94-50), les 18 et 19 à 20 h. 30 : Cosi fan tutte ; le 20 à 16 h. : Orchestre J. Barthe (Bach).

CHAMPIGNY, Théâtre G.-Philipe (880-96-28), le 19 à 21 h. : Mikis Theodorakis.

CHOISY-LE-ROI, (890-89-79), le 20 à 16 h., à la cathédrale Saint-Louis : Ensemble Guillaume de Machaut (musique des trouvères et troubadours).

CERGY-PONTOISE, CAC (030-46-01), Théâtre des Louvrais, les 18 et 19 à 21 h. : l'Avare ; cathédrale Saint-Maclou, le 19 à 21 h. : Ensemble instrumental et chœurs Monteverdi (Mozart, Bach).

CLICHY, Théâtre de l'ARC (270-03-18), les 16, 17 et 19 à 21 h. : Georges Dandin.

CHELLES, CC (957-98-98), le 18 à 20 h. 30 : Orchestre de l'Ile-de-France (Bach, Vivaldi).

EVRY, Théâtre de l'Hexagone (077-93-50), le 20 à 16 h. : Roméo et Juliette (Ballet de Wallonie).

ELANCOURT, A.P.A.E.C. (062-82-81), le 19, à 20 h. 30 : Une belle journée ; les Assiettes (Commedia dell'arte).

FONTENAY-LE-FLEURI, C. Pablo Neruda (460-20-65), le 19, à 21 h. : En attendant Godot.

GENTILLY, Eglise Saint-Saturnin, le 19 à 21 h. : Trio Nordman (Rameau, Marais, Mozart, Fauré, Debussy).

GENNEVILLIERS, Théâtre municipal (793-26-36), les 18, 19, 21 et 22 à 20 h. 30 ; le 20 à 17 h. : Attila, roi des Huns.

GOUSSAINVILLE, Théâtre P.-Eluard (988-99-52), le 19 à 21 h. : Rétroscope.

MAISONS-LAFFITTE, Eglise Saint-Nicolas (912-14-71), le 18 à 21 h. : Orchestre P.-M. Portales, dir. : Ricardo Miravet (musique ancienne d'Amérique latine) ; le 19 à 21 h. : Orchestre Pro-Arte 78 (le Messie, de Haendel).

MARLY-LE-ROI, Maison J.-Vilar (958-74-87), le 19 à 21 h. : Quatuor de clarinettes de Paris (Poulenc, Haendel, Mozart, Carles, Arrieu).

MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45), le 22 à 21 h. : Un loup à cinq pattes.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (204-18-81), (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. Dim. à 15 h. 30 : Salamandre's business.

RUEIL-MALMAISON, Espace (749-77-22), le 17 à 21 h. : Ballets de Marseille R. Petit (Pink Floyd, Carmen, l'Arlequin).

SURESNES, Théâtre J.-Vilar (506-57-18), le 18 à 21 h. Arlequin, l'amour et la faim.

SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (243-00-59), les 18, 19 à 20 h. 30 ; le 18 à 16 h. 15 : Falstafe ; le 22 à 20 h. 30 : la Surface de réparation.

SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), le 22 à 21 h. : Puissance quatre (musique contemporaine).

SUCY-EN-BRIE, Eglise Saint-Martin, le 19 à 21 h. : Chorale Saint-Martin (du Grégorien à G. Fauré). MJC (883-41-00), le 17 à 21 h. : Pietro et Mireille (folk).

SAINT-MICHEL-SUR-ORGE, salle des fêtes (901-11-38), le 19 à 21 h. : Magma.

SURVILLIERS, Eglise, le 19 à 21 h. : Quatuor à cordes J.-N. Molard (Beethoven).

VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), le 17 à 21 h. : Orchestre de chambre de Versailles, dir. : B. Wahl (Mozart) ; les 18 et 19 à 21 h. : Bernard Haller ; le 20 à 15 h. : Tartuffe ; le 22 à 21 h. : Pygmalion.

VILLEPREUX, Théâtre du Val de Gally (462-49-97), le 20 à 17 h. : les Menestriers.

VITRY, Théâtre J.-Vilar (680-85-20), le 19 à 21 h. : Ensemble instrumental J.-M. Leclair (Purcell, Webern, Hindemith, Leclair, Bartok).

LE VESINET, CAL (976-32-75), le 17 à 21 h. : Ballets de Marseille R. Petit.

YERRES, CC (948-38-06), le 18 à 21 h. : Krijuel ; le 9 à 21 h. : Ensemble instrumental de la vallée d'Yerres (Durante, Schütz, Purcell).

Concerts

MERCREDI 16 MARS

BIBLIOTHEQUE ESPAGNOLE (11, av. Marceau), 18 h. 30 : Maria-Luisa Cantos (Chopin, Ravel, Debussy, de Falla).

GAVEAU (225-29-14), 18 h. 45 : Antoine Goulard et Geneviève Martigny (Prokofief) ; 20 h. 30 : Amadeus Quartet (Beethoven).

CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE, 20 h. 30 : Ircam (le soliste contemporain).

ECOLE ALSACIENNE (109, rue N.-D.-des-Champs) à 18 h. 30 : Ch. et C. Brière, D. Keller-Salmon (Schubert, Brahms, Wolf, Ravel).

JEUDI 17 MARS

RADIO-FRANCE (224-33-61), 20 h. 30 : Nouvel Orch. Phil et chœur de R.F., dir. : C. Farncombe (Monteverdi : le Couronnement de Poppée).

CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE, 20 h. 30 : voir le 16.

GALERIE NANE-STERN, 20 h. 30 : F. Cohan et F. Whitelaw (Geminiani, Krebs, Haendel, Bach).

THEATRE DE L'EST PARISIEN, 20 h. 30 : Ens. 2E 2M, dir. : J. Mercier, chœurs, M. Couraud, E. Chojnacka (de Pablo, Levinas, Xenakis, Kessl).

FACULTE DE DROIT ASSAS, 21 . : B. L. Gelber (Beethoven).

CORTOT (924-80-16), 21 h. : Ch. Cey et P. Sarandopoulo.

GAVEAU, 21 h. 15 : Trio de Munich (Beethoven, Mozart).

VENDREDI 18 MARS

SORBONNE, amphi Richelieu, 12 h. 30 : Trio Fontanarosa (Loeillet, Schubert, Mendelssohn).

GALERIE NANE-STERN, 20 h. 30 : J. Cohan (Telemann, Bach, Paganini, Debussy).

HOTEL HEROUET, 20 h. 15 : Trio Revival, avec Simone Escure (Bach).

CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE, 20 h. 30 : voir le 16.

RADIO-FRANCE, 20 h. 30 : M. Sartova, E. Sternlicht et E. Chojnacka (Szymanowski, Hasquenoph).

GAVEAU, 20 h. 30 : Amadeus Quartet (Beethoven).

CORTOT, 20 h. 45 : M. Tagliaferro (de Bach aux contemporains).

SAMEDI 19 MARS

RADIO-FRANCE, 10 h. : Répétition du concert du soir ; 14 h. 30 : Mise en question ; 16 h. 30 : Film : l'Homme et la musique (Ballif) ; 20 h. 30 : Orchestre National de France, dir. : M. Soustrot (Rameau, Debussy, Ballif, Varèse, Mahler).

THEATRE DU JARDIN D'ACCLIMATATION, 15 h. 30 : Claude Puyalte (musique européenne, musique espagnole).

THEATRE DE LA MADELEINE, 17 h. : Jean-Philippe Collard (Liszt, Schumann, Brahms).

CONCIERGERIE, 17 h. 30 : U. Reinemann et M. Nordmann (Schumann, Schubert).

HOTEL HEROUET, 20 h. 15 : voir le 18.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, 20 h. 30 : voir le 16.

GAVEAU, 20 h. 30 : voir le 18.

DIMANCHE 20 MARS

EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 10 h. : F. Moreau (Marchand, Bach, Brahms, Alain, Dupré, Vierne).

THEATRE D'ORSAY (548-38-53), 11 h. : G. Hartman et Ch. Ivaldi (Schubert).

CONCIERGERIE, 17 h. 30 : Voir le 19.

PLEYEL (227-88-73), 17 h. 45 : Concert Lamoureux, dir. : P. Paray (Mozart, Schubert, Paray).

NOTRE-DAME-DE-PARIS, 17 h. 45 : M. Mason (Bruck, Taylor, Carr, Albright, Ives).

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : Michel Jolivet (orgue).

EGLISE DES BILLETTES, 17 h. 45 : L. Urbain et M. Leclerc (Vivaldi, Telemann, Bach, Buxtehude, Vierne).

HOTEL HEROUET, 18 h. : A. Olivier et W. Voguet (Haydn).

OPERA, 18 h. 30 : G. Pludermacher, A. Ringart et E. Guiot (Pierrot Lunaire d'A. Schoenberg).

ESSAION, 18 h. 30 : Françoise Petit (Schubert).

LUNDI 21 MARS

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, (225-44-36), 20 h. 30 : S. Bishop (Beethoven).

EGLISE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER, 20 h. 30 : G. Litaize (Bach, Messiaen, Litaize).

ESSAION, 20 h. 30 : Ars Antiqua de Paris (Machaut, Dufay, musique du Moyen Age).

GAVEAU, 20 h. 30 : G. Haimovsky (Brahms, Chopin, Messiaen).

THEATRE ATHENEE LOUIS-JOUVET, 21 h. : (073-82-23) : S. Neuhaus (Chopin, Scriabine).

CORTOT, 21 h. : F. Delasge (Mozart, Chopin, Debussy, Liszt, Wagner).

CENTRE CULTUREL DU MARAIS, 21 h. : Marie-Françoise Bucquet (Concert animation).

MARDI 22 MARS

BIBLIOTHEQUE ESPAGNOLE, 18 h. 30 : Rodriguez (Corelli, Beethoven, Frank).

RADIO-FRANCE, 19 h. : Concert-Lecture ; 20 h. 30 : Nouvel Orch. phil., direction : J.-P. Izquierdo (Schoenberg, Liszt, Beethoven).

ESSAION, 20 h. 30 : Ensemble Rameau et Estournet (Leclair, Geminiani, Rameau).

EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 20 h. 30 : P. Gaza (Franck).

ORATOIRE DU LOUVRE, 21 h. : Maîtrise de l'Oratoire, dir. : H. Hornung (Mozart).

EGLISE SAINT-MEDARD, 21 h. : Orch. du Bachal et Petits Chanteurs de Saint-Louis (Vivaldi, Pergolèse : Stabat Mater).

CHOPIN-PLEYEL, 21 h. : R. Roivainen et P. Koskimies (Vivaldi, Wolf, Sibelius, Delage, Chausson).

THEATRE DE LA CITÉ UNIVERSITAIRE, maison H. Heine, 21 h. : I. Konig et E. Jungbluth (Schumann, Brahms, Wolf, Schoenberg, Mahler).

Variétés

Le music-hall

BOBINO (033-30-49), (D. soir) 20 h. 30, mat. dim. à 14 h. 30 et 18 h. 30 : G. Brassens (dernière le 20) ; à partir du 22 à 20 h. 30 : Gilles Vigneault.

OLYMPIA (742-25-49), 21 h. : Claude Nougaro (dernière le 20), le 21 à 21 h. : Pierre et Marc Jolivet ; à partir du 22 à 21 h. : Georges Moustaki, avec Astor Piazzolla.

PALAIS DES SPORTS (250-79-80), (D. soir, L.) 21 h., mat. mer. à 15 h., sam et dim à 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holiday on ice.

LA PENICHE (205-40-39), 20 h. 30 : Jean-Paul Farre (dernière le 20).

THEATRE PALACE (770-44-37) (L.) 20 h. 30, mat. dim. à 16 h 30 : Dzi Croquettes.

PALAIS DES ARTS (272-62-98), (D.) 20 h. 45 : Anne Sylvestre.

STADIUM (583-11-00), le 17 à 21 h. : Los Indianos.

Les opérettes

(Voir salles municipales.)

BOUFFES-PARISIENS (073-87-94), (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. : la Belle Hélène.

HENRI-VARNA MOGADOR (285-28-80) (J., D. soir, L.) 20 h. 30, mat. mer., sam. et dim. à 14 h. 30 : la Belle de Cadix.

THEATRE MARIGNY (256-04-41), (Mar., J., D. soir) 21 h., mat. dim. à 14 h. 45 et 18 h. 30 : Nini la chance.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : R.P.R. ou le nouveau-né a une vieille barbe.

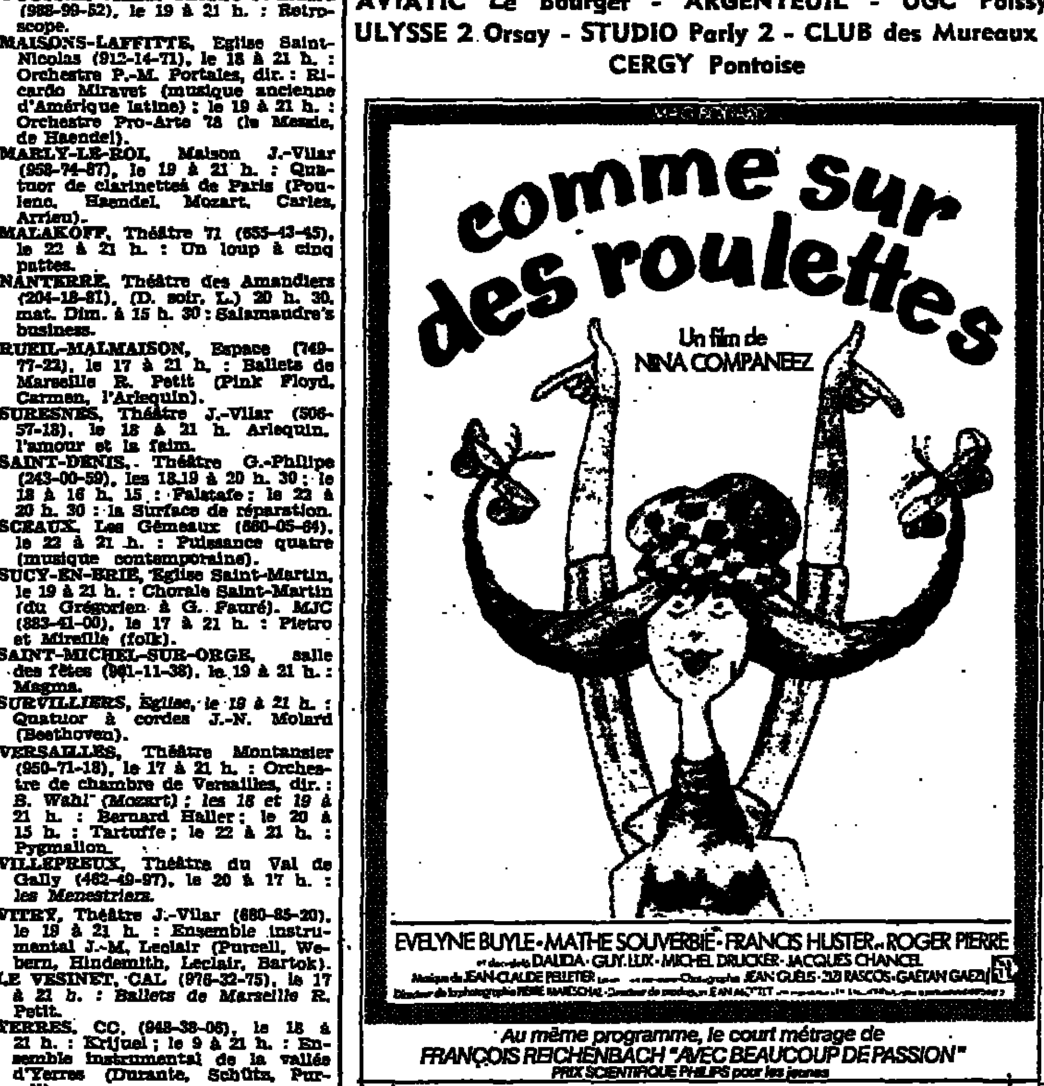
DEUX ANES (606-10-26), (Mar.) 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Marianne, ne vois-tu rien venir ?

DIX-HEURES (606-07-48), (D.) 22 h. : Monnaie de singe.

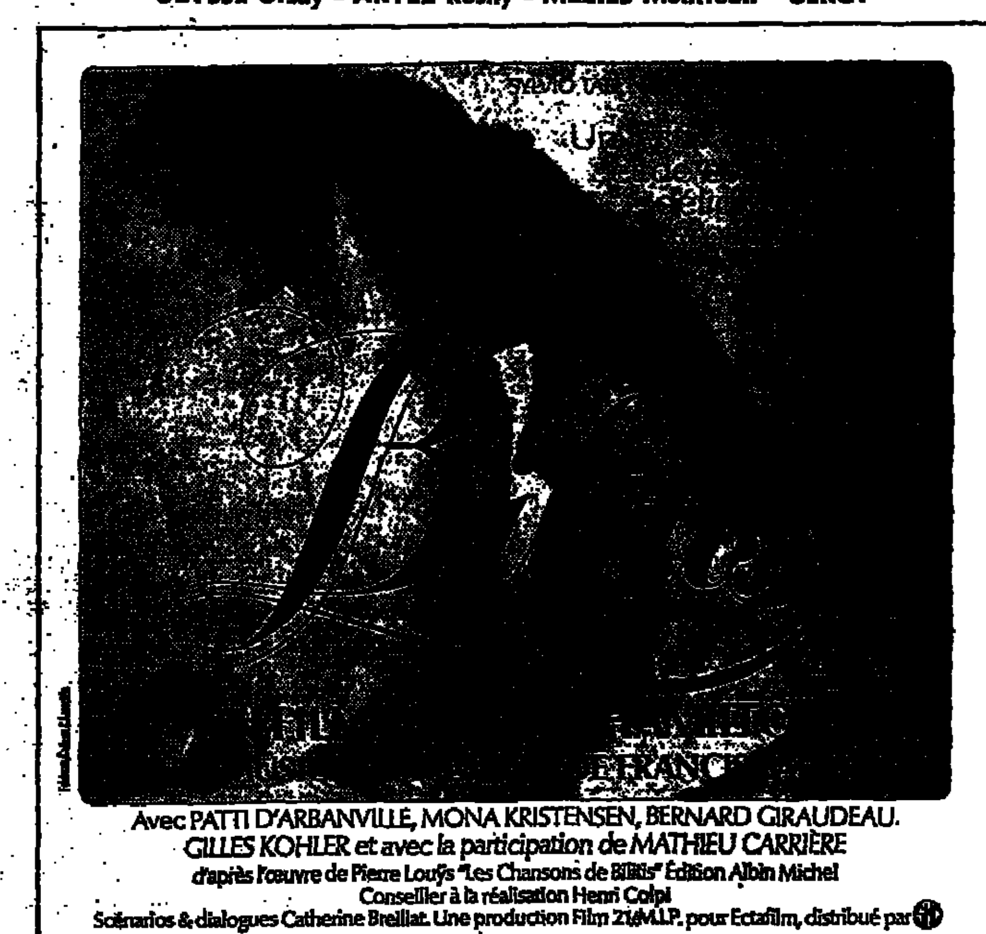
BALZAC-ELYSEES v.f. - PANTHEON v.o. - MAXEVILLE v.f.
SAINT-LAZARE PASQUIER v.f. - CLICHY PATHE v.f. - ATHENA v.f.
PARLY 2 - FLANADES Sarcelles - LE PERRAY Sainte-Geneviève-des-Bois
GAMMA Argenteuil



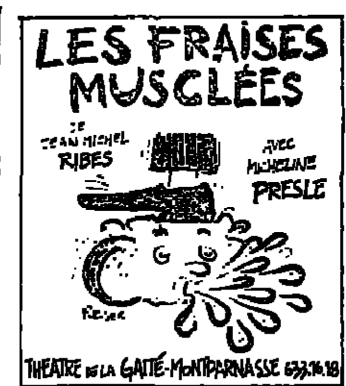
MARIGNAN - BALZAC - MAXÉVILLE - CLICHY PATHÉ - LA FAUVETTE - CAMBRONNE - QUARTIER LATIN
MONTPARNASSE PATHÉ
Périphérie : PATHÉ Champigny - GAUMONT Évry - AVIATIC Le Bourget - ARGENTEUIL - UGC Poissy - ULYSSE 2 Orsay - STUDIO Parly 2 - CLUB des Mureaux - CERGY Pontoise



UGC ERMITAGE - FRANCE ÉLYSÉES - REX - UGC OPÉRA - UGC DANTON - MIRAMAR - MISTRAL - MAGIC CONVENTION - UGC GOBELINS - LIBERTÉ gare de Lyon - LES 3 SECRÉTAN - LES 3 MURAT
Périphérie : CYRANO Versailles - C 2 L St-Germain - CARREFOUR Pantin - ARTEL Nogent - ARTEL Villeneuve - PARINOR Aulnay - ARGENTEUIL - ULYSSE Orsay - ARTEL Rosny - MÉLIÈS Montreuil - CERGY

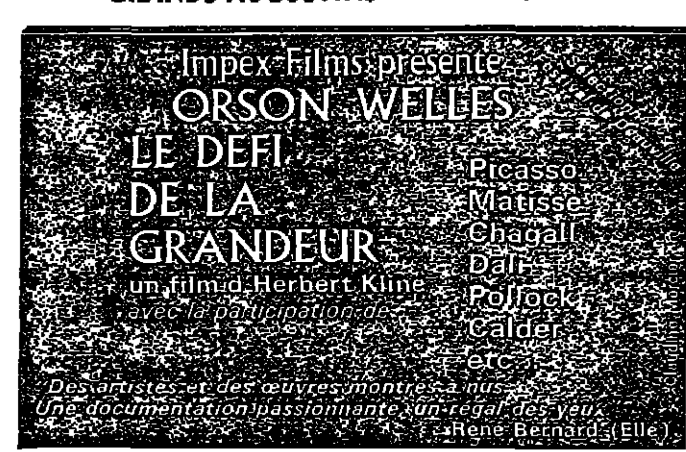


espaces 77
Porte de la Suisse 11 bis rue Scribe (9e) (côté gauche de l'Opéra)
3 DERNIERS JOURS
jusqu'au 19 Mars de 11h à 19h.
Exposition
Wölfli, Aloïse, Müller.
Trois créateurs d'Art Brut
PRO HELVETIA : 073.00.29



26, rue de la Gaîté, Paris (14e)
Métro Montparnasse, Edgar-Quinet, Gaîté

GRANDS-AUGUSTINS - 3 HAUSSMANN





Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (724-24-24)

MERCREDI 16 MARS. — 15 h., Sous le plus grand chapiteau du monde, de C.B. de Mille ; 18 h. 30, Kid from Spain, de L. Mac Carey ; 20 h. 30, Angel, de E. Lubitsch ; 22 h. 30, L'as de pique, de M. Forman.

JEUDI 17. — 15 h., le Dernier Milliardaire, de R. Clair ; 18 h. 30, les Neiges du Kilimandjaro, de H. King ; 20 h. 30, le Voleur de bicyclette, de V. de Sica ; 22 h. 30, Tout va bien, de J.-L. Godard.

VENDREDI 18. — 15 h., l'Homme à la caméra ; Trois chants sur Lénine, de D. Vertov ; 18 h. 30, With a song in my heart, de W. Lang ; 20 h. 30, Ames perdues, de D. Risi (en présence de l'auteur) ; 22 h. 30, les Camisards, de R. Allio ; 24 h. 30, Sapho, reine de Lesbos, de P. Francisci.

SAMEDI 19. — 15 h., l'Aurore, de Murnau ; 18 h. 30, la Lettre du Kremlin, de J. Huston ; 20 h. 30, la Garçonnière, de B. Wilder ; 22 h. 30, Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère... (version intégrale, en présence de l'auteur).

DIMANCHE 20. — 15 h., Hello Dolly, de G. Kelly ; 18 h. 30, la Belle de Moscou, de R. Mamoulian ; 20 h. 30, Hiroshima, mon amour, de A. Resnais ; 22 h. 30, Tristana, de L. Bunuel ; 24 h. 30, Mark of the Vampire, de T. Browning.

LUNDI 21. — Relâche.

MARDI 22. — 15 h., Amok, de F. Ozep ; 18 h. 30, Question d'habitude, de Y. Fafoutis ; l'Absorption en 257, de V. Vasseas ; Abysses, de D. Pantazidis ; Opera, de A. Velissaropoulos ; 22 h. 30, Kierion, de D. Theos.

Les exclusivités

A CHACUN SON ENFER (Fr.) (**) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy - Pathé, 18e (522-37-41).

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

L'AUTRE FRANCE (Alg., v.o.) : Studio St-Séverin, 5e (033-50-91).

BARRY LYNDON (Anglais, v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23), les Templiers, 3e (272-94-56) en sem., Colisée, 8e (359-29-46), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : les Templiers, 3e, s. et d., Impérial, 2e (742-72-52), Diderot, 12e (343-19-29).

LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Rotonde, 6e (633-08-22), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

LA BATAILLE DU CHILI (All., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont Rive gauche, 6e (548-26-36), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont - Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Français, 9e (770-33-38), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

C'EST TOUJOURS OUI QUAND ELLES DISENT NON (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71), Bonaparte, 6e (326-12-12).

CINE FOLLIES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Athéna, 12e (343-07-48), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LA COMEDIE DU TRAIN DES PIGNES (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).

LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Calypso, 17e (754-10-68).

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40)

LA DECHEANCE DE FRANZ BLUM (All., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount - Marivaux, 2e (266-55-33), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Calypso, 17e (754-10-68).

DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).

EDVARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71)

L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LE GANG (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

GIACOMO MATTEOTI (It., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

IRENE, IRENE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LE JARDIN DE PIERRE (Ira., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) : La Seine, 5e (325-95-99), La Pagode, 7e (705-12-15).

LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e 329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Saint - Ambroise, 12e (700-89-16), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

JULIETTE ET L'AIR DU TEMPS (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-78), La Clef, 5e (337-90-90)

LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43), *Studio - Raspail, 14e (326-38-98)*, Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), Gaumont - Convention, 15e (828-42-27).

MARATHON-MAN (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

1900 (It., v.o./v.f.) (**) (deuxième partie) : Les Templiers, 3e (272-94-56).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

NUIT D'OR (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325 - 71 - 08) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23).

L'OMBRE DES ANGES (All., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329 - 42 - 62) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89 ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LES PASSAGERS (Fr.) (*) : Gaumont-Théâtre, 2e (231 - 33 - 16) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE PAYS BLEU (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06).

LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (Fr.-Can., version angl.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

LE PIRATE DES CARAIBES (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93).

LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Murat, 16e (288-99-75).

PROVIDENCE (Fr., version angl.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544 - 25 - 02) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18 - 03) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).

QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Dragon, 6e (548 - 54 - 74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Omnia, 2e (233 - 39 - 36) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

QU'EST-CE QUE TU VEUX JULIE ? (Fr) : La Clef, 5e (337-90-90).

RENE LA CANNE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Colisée, 8e (359-29-46), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

REGG'S AND BACON (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-31).

REQUIEM A L'AUBE (Fr.) (*) : Le Marais, 4e (278-47-86).

LE ROI DES BRICOLEURS (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

SALO (It., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86). H. sp.

SCRIM (Holl., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

SERVANTE ET MAITRESSE (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Biarritz, 8e (723-69-23), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75).

LA TOUBIB DU REGIMENT (It., v.f.) : Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 6e (033-20-12), Elysées Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46), Les Images, 18e (522-47-94).

UNE FEMME, UN JOUR (Fr.) (*) : Ternes, 17e (380-10-41).

UNE FILLE COUSUE DE FIL BLANC (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

VERTIGES (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; v.f. : Balzac, 8e (359-52-70), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Athéna, 12e (343-07-48), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE VOYAGE DES DAMNES (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

Les films nouveaux

COMME SUR DES ROULETTES, film français de Nina Companeez : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Palace, 5e (359-52-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

NOUA, film algérien de A. Tolbi, v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

ENQUETE SUR LA SEXUALITE, film italien de P. P. Pasolini, v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

ARMAGUEDON, film français d'A. Jessua (*) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Caravelle, 18e (387-50-70).

NETWORK, film américain de Sydney Lumet, v.o. : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis - Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre (18e) (606-34-25).

LES LOULOUS, film français de P. Cabount (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount - Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

BILITIS, film français de David Hamilton (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; U.G.C. - Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-90-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

DEUXIEME SEMAINE DES CAHIERS DU CINEMA, v.o. : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19). Films inédits : voir Festivals.

LE DEFI DE LA GRANDEUR, film anglais de Herbert Kline, v.o. : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; *Haussmann, 9e* (770-47-55).

FIN DU MONDE, NOSTRADAMUS AN 2000, film américain de T. Masuda (*), v.f : Rex, 2e (236-83-93) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

POURQUOI ? film français d'Anouk Bernard (16 mm) : Haussmann, 9e (770-47-55).

Les grandes reprises

CETTE SACREE VERITE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

EASY RIDER (A., v.o.) ; Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H. Sp.

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Argos, 2e (233-67-06).

JOUR DE FETE (Fr.) : Capri, 2e *(508-11-69) ; Paramount-Marivaux*, 2e (266-55-33) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).

IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

MELIES TEL QU'EN LUI-MEME (Fr.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44), H. Sp.

MURIEL (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00).

MY FAIR LADY (A., v.o.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74).

L'OBSEDE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), H. Sp.

LA MONTEE AU CIEL (A., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).

LE PONT DE LA RIVIERE KWAI (A., v.o.) . La Pagode, 7e (605-12-15).

PERSONA (Suéd., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39), D., L.

REGLEMENTS DE COMPTES A OK CORRAL (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40), (sf Mar.).

LE SILENCE (Suéd., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39), Mer. à Sam.

TORA, TORA (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LE TRESOR DE LA SIERRA MADRE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Action-République, 11e (805-51-33).

TRISTANA (Esp., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

Les séances spéciales

ALICE'S RESTAURANT (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 22 h. 5.

L'AFFICHE ROUGE (Fr) : Le Seine, 5e (325-95-99), à partir de 14 h. 30.

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er, à 20 h.

L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 14 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 20 (sauf dim.).

JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 18 h. 30.

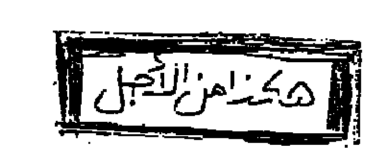
MORT A VENISE (It., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

LA NOUVELLE ROUTE DE L'OPIUM (Fr.) : Palais des Arts, 3e, à 12 h. 05.

SON NOM DE VENISE DANS CALCUTTA DESERT (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 15 (sauf dim.).

PUBLICIS ÉLYSÉES (v.o.) - PUBLICIS SAINT-GERMAIN (v.o.) - BOUL'MICH (v.o.) - MARIVAUX (v.f.) - CAPRI GRANDS BOULEVARDS (v.f.)
PARAMOUNT MAILLOT (v.f.) - PARAMOUNT MONTMARTRE (v.f.) - PARAMOUNT ORLÉANS (v.f.) PARAMOUNT MONPARNASSE (v.f.)
PARAMOUNT GOBELINS (v.f.) - PARAMOUNT PASSY (v.f.) - CONVENTION SAINT-CHARLES (v.f.) - VILLAGE NEUILLY (v.f.)





Cinéma

Les festivals

IIe SEMAINE DES CAHIERS DU CINEMA (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), mer., 14 h., 20 h. : Underground ; 16 h., 22 h. : le Goût de la farine ; 18 h. : Deux fois ; jeu., 14 h., 22 h. : l'Angoisse du gardien de but au moment du pénalty ; 16. : Trobriands Crickets ; 18 h. : Deux fois ; 20 h. : News from home ; ven., 14 h. : Winnifred Wagner ; 16 h. : People's war ; 18 h., 20 h., 22 h. : Sur et sous la communication (I., II., III.). sam., 14 h. : Cockfighter ; 16 h., 22h. : Dora et la lanterne magique ; 18 h., 20 h. : La Scopone Scientifico ; dim., 14 h. : non communiqué ; 16 h. : Anatomie d'un rapport ; 18 h. : Gitirana ; 20 h. : Safrana ; 22 h. : Fortini-Cani ; lun., 14 h. : Fortini-Cani ; 16 h., 22 h. : Tras Os Montes ; 18 h. : la Chasse ; Art naïf et répression en Haïti ; 20 h. : Portugal ; mar., 14 h., 20 h. : Processus ; 16 h. : Biographie ; 18 h., 22 h. : les Trois Conseils.

VIe FESTIVAL INTERNATIONAL DE PARIS DU FILM FANTASTIQUE ET DE SCIENCE-FICTION, Le Rex, 2e (236-83-93), jusqu'au 22, mer, 20 h. : le Mangeur de temps ; 20 h. 10 : Lady Dracula ; 22 h. : Godzilla and the Smog Monster ; jeu., 20 h. : Une seconde jeunesse ; 20 h. 10 : les Hommes d'une autre planète ; 22 h. : The Crazies ; ven., 20 h. : les Marchands d'armes ; 20 h. 10 : Claustropobie ; 20 h. 15 : Soudain les monstres ; 22 h. 10 : Things to Come ; sam., 20 h. : le Miroir ; 20 h. 15 : Alucarda ; 22 h. 15 : Squirm ; dim., 20 h. : Un grain de sable dans le mécanisme ; 20 h. 10 : le Nouveau Voyage au centre de la Terre ; 22 h. : Un été mystérieux ; lun., 20 h. : l'Oiseau de nuit ; 20 h. 15 : Emilie, l'enfant des ténèbres ; 22 h. 10 : Nighmare in blood ; mar., 20 h. : l'Empreinte ; 20 h. 15 : les Monstres de l'Apocalypse ; 22 h. 15 : les Survivants de l'infini.

FELLINI (v.o.), Studio des Accacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Fellini-Roma ; 15 h. : les Clowns ; 16 h. 30 : Amarcord ; 18 h. 30 : Huit et demi ; 21 h. : Satyricon ; 23 h. : la Dolce Vita.

BRANDO/NICHOLSON (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer. : Easy Rider ; jeudi : Chinatown ; ven. : la Comtesse de Hongkong ; sam. : Five Easy Pieces ; dim. : Reflets dans un œil d'or ; lun. : Profession Reporter ; mar. : King of Marvin's Garden.

DUSTIN HOFFMANN (v.o.), Boîte à films, 17e (754-51-50), 14 h. 30 : Little Big Man ; 18 h. 45 : Lenny ; 20 h. 45 : Macadam cow-boy ; 17 h. 45 : John and Mary ; 19 h. 30 : Chiens de paille.

CINEMA DIFFERENT (v.o.) Boîte à films (17e), 13 h. : Easy Rider ; 15 h. 30 : Nos plus belles années ; 16 h. 45 : Mort à Venise ; 21 h. 30 : Délivrance ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise ; ven. et sam. à 23 h. 30 : Jeremiah Johnson ; 24 h. : Panique à Needle-Park.

L'AMERIQUE VUE PAR FRED WISEMAN (v.o.), Le Marais (4e) (278-47-86), mer. : Hospital ; jeu. : High School ; vend. : Law and Order ; sam. : Wellfare ; dim. : Essene ; lun. : Basing Training ; mar. : Primate.

SUR LA ROUTE (v.o.), Olympic (14e) (542-67-42), mer., jeu. : Macadam à deux voies ; ven. : Sugarland Express ; sam. : Zabriskie Point ; dim. : Point limite zéro ; lun. : la Ballade sauvage ; mar. : Last American Hero ; sam., de 24 h. à l'aube : Nuit blanche de la bande annonce.

ALAIN RESNAIS : Olympic (14e) (542-67-42), mer., sam., mar. : Hiroshima mon amour ; jeu. : Stavisky ; ven., lun. : Je t'aime, je t'aime ; dim. : La guerre est finie.

Région parisienne

YVELINES

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : René la Canne. — Olympia (966-11-53) : Mat., Titi gros Minet ; soir., Survivre.

CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. Conflans (972-80-96) : Armaguedon ; Quand la panthère rose s'emmêle ; la Fin du monde.

LA CELLE - SAINT - CLOUD, Paramount-Elysées 2 (969-89-58) : I : les Loulous ; II : Marathon Man ; mat. soir., Nashville (v.o.) ; mer., sam., dim., à 14 h. 30 : les Escapades de Tom et Jerry.

LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : Quand la panthère rose s'emmêle ; les Passagers ; Vertiges ; le Pays bleu ; Comme sur des roulettes.

MANTES, Domino (092-04-05) : Armaguedon ; Quand la panthère rose s'emmêle ; Bilitis.

LES MUREAUX, Club A et B (474-04-53) : Transamerica Express ; Comme sur des roulettes. — Club X et Y (474-94-46) : les Passagers ; la Fin du monde.

POISSY, U.G.C. Poissy (965-07-12) : Servante et maîtresse ; la Petite Fille au bout du chemin ; Quand la panthère rose s'emmêle ; Comme sur des roulettes.

SAINT - GERMAIN - EN-LAYE, C 2 L (963-04-08) : Transamerica Express ; Bilitis.

VELIZY (946-24-26) : Jour de fête ; Armaguedon ; les Passagers ; Lâche-moi les baskets.

VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Transamerica Express ; Dersou Ouzala ; Bilitis ; Armaguedon ; Casanova de Fellini ; Jour de fête. — C 2 L (950-55-55) : le Bal des vampires.

ESSONNE (91)

BUSSY-SAINT-ANTOINE, Buxy (900-50-82) : Transamerica Express ; Providence ; René la Canne ; le Toubib du régiment.

BURES-ORSAY, Ulis (907-54-14) : Quand la panthère rose s'emmêle ; Bilitis ; Comme sur des roulettes ; Transamerica Express.

CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Transamerica Express ; Bilitis ; le Pirate des Caraïbes.

EVRY, Gaumont (077-06-23) : les Passagers ; Armaguedon ; Casanova, de Fellini ; Quand la panthère rose s'emmêle ; Comme sur des roulettes.

GIF-SUR-YVETTE, Val (907-44-18) : la Marche triomphale ; le Désert des Tartares ; Barry Lyndon.

GRIGNY, France (906-49-96) : le Gang ; Centre terre, 7e continent.

GRIGNY-LA-GRANDE, Borne (905-79-60) : le Jouet.

SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, les 4 Perray (016-07-36) : le Pays bleu ; les Révoltés de l'an 2000 ; Jour de fête ; Vertiges.

VIRY-CHATILLON, Calypso (921-85-72) : Jour de fête.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Casanova de Fellini ; Armaguedon ; Lâche-moi les baskets.

BAGNEUX, Lux (655-81-43) : le Juge Fayard, dit le Sheriff.

BOULOGNE, Royal (605-06-47) : le Gang ; Mer., S., D. à 14 h. 30 : la Ronde joyeuse de Tom et Jerry.

LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : Mer., S., D. en mat. : les Rescapés du futur ; Mer. À D. en soirée : Une fille cousue de fil blanc.

NEUILLY, Le Village (722-83-05) : Network.

PUTEAUX, La Défense (788-29-34) : les Loulous ; les Filles soumises au plaisir (**).

RUEIL, Ariel (749-48-25) : les Passagers, Armaguedon ; Studios (749-19-47) : la Marche triomphale, Servante et maîtresse, le Pirate des Caraïbes.

SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64) : Mer. 21 h. : Un enfant dans la foule ; V. 21 h. : Fous à délier ; S. 21 h. : Shanghai express.

VAUCRESSON, Normandy (970-28.60) : Jour de fête, le Désert des Tartares.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-18) : le Désert des Tartares ; M. Klein ; Demain, les mômes.

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : Polices parallèles ; lâche-moi les baskets ; Bilitis ; Armaguedon.

BOBIGNY, Centre commercial (844-69-70) : le Gang ; le Pirate des Caraïbes ; la Torture.

EPINAY-SUR-SEINE, Epicentre (243-89-59) : le Juge Fayard dit le Sheriff ; les Passagers ; Centre Terre, septième continent.

DRANCY, Trianon (284-00-10) : Centre Terre, septième continent.

LE BOURGET, Aviatic (284-17-86) : Quand la panthère rose s'emmêle ; Comme sur des roulettes ; Servante et maîtresse.

MONTREUIL, Méliès (858-45-33) : Transamerica Express ; Bilitis ; le Bal des vampires.

PANTIN, Carrefour (843-38-02) : Bilitis ; la Fin du monde ; A nous les petites Anglaises ; Armaguedon ; C'est toujours oui quand elles disent non ; Transamerica Express.

ROSNY, Artel (876-11-31) : Servante et maîtresse ; Lâche-moi les baskets ; Jour de fête ; Bilitis ; Armaguedon ; Transamerica Express.

SAINT-OUEN, Alhambra (254-02-27) : les Hommes du président ; le Juge Fayard dit le Sheriff.

VAL-DE-MARNE (94)

BRY-SUR-MARNE, l'Ecran (871-14-44) : les Douze Travaux d'Astérix.

CACHAN, la Pléiade (253-13-58) : le Gang. Mardi soir : American Graffiti (v.o.).

CHAMPIGNY, Multiciné (706-03-04) : Quand la panthère rose s'emmêle ; Casanova de Fellini ; Comme sur des roulettes ; les Passagers ; la Bataille de Midway.

CRETEIL, Artel (898-92-64) : Transamerica Express ; Jour de fête ; A nous les petites Anglaises ; Servante et maîtresse ; Providence ; Lâche-moi les baskets.

JOINVILLE-LE-PONT, le Royal (883-22-26) : Barry Lyndon ; Profession reporter.

LA VARENNE, Paramount (833-59-20) : les Loulous ; la Fin du monde ; Casanova un adolescent...

LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : Transamerica Express.

MAISONS-ALFORT, Club (207-71-70) : le Pays bleu ; René la Canne ; Centre Terre 7e continent.

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Armaguedon ; Pain et chocolat ; Bilitis ; Lâche-moi les baskets. Artel-Port (871-01-52) : Jour de fête.

ORLY, Paramount (726-21-69) : la Toubib du régiment ; les Loulous.

THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : la Bataille de Midway ; Quand la panthère rose s'emmêle ; le Pays bleu ; Armaguedon.

VILLENEUVE-ST-GEORGES, Artel (922-03-54) : Bilitis, Transamerica Express ; la Fin du monde.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (951-00-07) : Transamerica Express ; la Fin du monde ; le Dur, le Mou, le Pigeon ; A nous les petites Anglaises ; la Ville sans shérif ; Bilitis. — Gamma (981-00-03) : les Passagers ; Barry Lyndon ; Comme sur des roulettes ; Vertiges.

CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Bilitis ; comme sur des roulettes ; Servante et maîtresse ; Transamerica Express.

ENGHIEN, Hollywood (417-00-44) : Transamerica Express. — Le Français (417-00-44) : Lâche-moi les baskets ; Armaguedon ; le Pays bleu ; Jour de fête. — Marly (417-00-44) : Quand la panthère rose s'emmêle.

SAINT-GRATIEN, les Trois Olympic (989-21-89) : King-Kong ; 1900, première partie ; les Clowns.

SARCELLES, les Flanades (990-14-33) : la Fin du monde ; Armaguedon ; Vertiges ; les Passagers ; Transamerica Express.

Cinéma en province

Les exclusivités

BORDEAUX. — A chacun son enfer : Marivaux (48-43-14) ; la Bataille de Midway : Gaumont (44-13-38) ; le Casanova de Fellini : Club (52-24-17), Gaumont ; Des journées entières dans les arbres : Concorde (91-77-88) ; Dersou Ouzala : Français ; (52-69-47) ; Jour de fête : Français ; le Juge Fayard dit le shérif : Ariel (44-31-17) ; Lâche-moi les baskets : Marivaux ; la Marche triomphale : Marivaux ; les Mille et Une Nuits : Concorde ; Nuit d'or : Ariel ; la Petite Fille au bout du chemin : Gaumont ; Pinocchio : Concorde ; Providence : Ariel ; René la Canne : Gaumont ; les Rescapés du futur : Ariel ; Salo : Ariel ; Sartre par lui-même : Concorde ; la Toubib du régiment : Ariel ; Une fille cousue de fil blanc : Français.

GRENOBLE. — Armaguedon : Paris (44-05-27) ; C'est toujours oui quand elles disent non : Ariel (44-22-16) ; le Casanova de Fellini : Gaumont (44-16-45) ; Dersou Ouzala : Grand-Place (09-67-10) ; le Juge Fayard dit le shériff : Grand-Place ; Lâche-moi les baskets : Gaumont ; Nuit d'or : Stendhal (96-34-14) ; Pain et chocolat : Stendhal ; le Pays bleu : Gaumont ; les Passagers : Gaumont ; la Petite Fille au bout du chemin : Paris (44-05-27) ; le Pirate des Caraïbes : Royal (96-33-33) ; Quand la panthère rose s'emmêle : Gaumont ; René la Canne : Paris ; les Révoltés de l'an 2000 : Grand-Place ; le Roi des bricoleurs : Grand-Place ; Une fille cousue de fil blanc : Eden (44-06-72), Grand-Place ; Vertiges : Gaumont.

LILLE. — A chacun son enfer : Ariel (54-68-35) ; Affreux, sales et méchants : Métropole (55-22-58) ; Alice ou la dernière fugue : Ariel ; l'Apprenti salaud... pour rire : Capitole (54-78-46) ; la Bataille de Midway : Ritz (55-23-57) ; Bilitis : Concorde (57-22-05) ; Centre terre 7e continent : Splendide (56-46-16) ; le Casanova de Fellini : Pathé (57-32-71) ; Dersou Ouzala : Kinopanorama (54-78-46) ; Jour de fête : Cinéac (55-02-01) ; le Juge Fayard dit le shérif : Ariel ; Lâche-moi les baskets : Métropole ; Monsieur Saint-Yves : Ariel ; Orange mécanique : Métropole ; le Pays bleu : Pathé ; la Petite Fille au bout du chemin : Pathé ; Providence : Ariel ; la Toubib du régiment : Concorde ; Une fille cousue de fil blanc : Ariel.

LYON. — L'aigle s'est envolé : U.G.C. Scala (42-15-41) ; Alice ou la dernière fugue : C.N.P. Grolée (37-38-87) ; Affreux, sales et méchants : C.N.P. Grolée ; A chacun son enfer : U.G.C. Concorde (42-15-41) ; Barocco : Ritz (52-17-67) ; la Bataille de Midway : Palais des congrès (24-15-83) ; Barry Lyndon : Pathé (42-61-03) ; le Casanova de Fellini : Tivoli (37-33-05), Royal (37-31-49) ; Centre terre, 7e continent : Pathé ; Cocorico, M. Poulet : C.N.P. Caluire (23-68-08) ; Cours après moi que je t'attrape : U.G.C. Part-Dieu (62-68-04) ; Des journées entières dans les arbres : C.N.P. Lyon (27-28-25) ; Daddy : Ateliers (37-46-30) ; les Diablesses : Canut (28-34-91), Zola (84-36-28) ; Fellini Roma : Cinématographe (37-24-84) ; Flipper City : Canut ; Gina : Ateliers ; le Graphique de Boscop : C.N.P. Lyon ; le Grand Départ de Martial Raysse : le Cinéma (39-09-72) ; le Harem : Cinématographe ; Huit et Demi : Cinématographe ; Janis Joplin : Fourmi (60-84-89) ; Jonas : Fourmi ; Je, tu, il, elle : Fourmi ; Jour de fête : Paramount (42-01-53), U.G.C. Concorde, U.G.C. Part-Dieu ; le Juge Fayard dit le shérif : Paramount ; Lâche-moi les baskets : Pathé ; Legacy : Ateliers ; Lisztomania : Canut ; Maman Kusters s'en va au ciel : C.N.P. Grolée ; la Marche triomphale : Fourmi ; Métropolis : le Cinéma ; 1900 (1re partie) : C.N.P. Villeurbanne (68-23-07) ; 1900 (2e partie) : C.N.P. Caluire ; Mort à Venise : Fourmi. Nuit d'or : U.G.C. Concorde ; le Pays bleu : Comœdia (58-58-88), Tivoli ; la Petite Fille au bout du chemin : Pathé ; les Passagers : Tivoli, Comœdia ; le Pirate des Caraïbes : U.G.C. Scala, U.G.C. Part-Dieu ; le Prête-nom : Ambiance (28-14-84) ; Providence : U.G.C. Part-Dieu, Duo (37-05-55) ; Quand la panthère rose s'emmêle : Bellecourt (37-09-05), Tivoli ; René la Canne : Gémeaux ; les Révoltés de l'an 2000 : U.G.C. Scala ; Sérail : C.N.P. Lyon ; Taxi Driver : C.N.P. Villeurbanne ; Todo Modo : C.N.P. Lyon ; la Toubib du régiment : Gémeaux ; Trans America Express : U.G.C. Scala, U.G.C. Part-Dieu, Cinéjournal (37-88-92), Chanteclair (28-13-65) ; Une fille cousue de fil blanc : U.G.C. Concorde, U.G.C. Part-Dieu ; Viol et Châtiment : U.G.C. Concorde ; le Voyage au bout du monde : Canut ; Week-end sauvage : U.G.C. Scala ; Wild Party : C.N.P. Lyon.

MARSEILLE. — A chacun son enfer : Hollywood (33-74-93), Odéon (48-35-16) ; Autant en emporte le vent : Capitole (48-27-61) ; la Bataille de Midway : Rex (33-82-57). Pathé (48-14-45) ; Blue Jeans : K 7 (48-42-79) ; Casanova, un adolescent à Venise : Paris (33-15-59) ; Cœur de verre : Breteuil (37-75-89) ; C'est toujours oui quand elles disent non : Capitole, Ariel (33-11-65) ; Comme sur des roulettes : Odéon, Hollywood ; Délivrance : Chambord (77-15-24) ; Farenheit 451 : Breteuil ; la Folle Escapade : K 7 ; le Gang : Pathé ; la Horde sauvage : Breteuil ; Jour de fête : Hollywood ; le Juge Fayard dit le shérif : K 7 ; Lâche-moi les baskets : Pagnol (49-34-79). Chambord ; Nous nous sommes tant aimés : César (37-12-80) ; Nos plus belles années : Capitole ; Pain et chocolat : Capitole, Ariel ; les Passagers : Hollywood, Pagnol, Rex ; le Pays bleu : Paris, César ; le Prête-nom : Chambord ; la Petite fille au bout du chemin : Pathé ; le Pirate des Caraïbes : Capitole ; Providence : Festival Vieux-Port (90-28-77) ; Quand la panthère rose s'emmêle : Rex, Pathé ; René la Canne : Pathé, César ; les Révoltés de l'an 2000 : Capitole ; le Roi des bricoleurs : K 7 ; Soleil vert : Capitole ; Tommy : Ariel ; la Toubib du régiment : K 7 ; le 7e voyage de Sinbad : Pathé ; les Valseuses : Majestic (33-38-32) ; Viol et Châtiment : K 7 ; Wanted : Pathé.

NICE. — A chacun son enfer : Escurial (88-10-12). Balzac (85-18-34). le Bal des vampires : Mercury (85-81-98) ; la Bataille de Midway : Gaumont (88-39-88) ; le Casanova de Fellini : Monte-Carlo (87-28-95) ; Cocorico, Monsieur Poulet : Rio (85-86-95) ; le Désert des Tartares : Méliès (85-86-95) ; l'Esprit de la ruche : Rio ; Jour de fête : Paramount (87-71-60) ; Lâche-moi les baskets : Concorde (88-39-88). Maman Kusters s'en va au ciel : Méliès ; les Naufragés de l'île de la Tortue : Paris-Palace (85-18-03) ; le Pays bleu : Concorde ; le Prête-nom : Méliès ; René la Canne : Paris-Palace ; la Revanche d'un homme nommé cheval : Forum (88-55-80) ; Sœurs de sang : Mercury, Variétés (87-74-97) ; la Toubib du régiment : Avenue (88-87-79). Une fille cousue de fil blanc : Paramount.

RENNES. — Armaguedon : Ariel (79-00-58), Zem (30-09-85) ; la Bataille de Midway : Paris (30-25-55). le Casanova de Fellini : Bretagne (30-56-33) ; Jour de fête : Club (30-86-20) ; Lâche-moi les baskets : Ariel ; Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère : Club ; Providence : Ariel. Sérail : Boîte-à-Films (30-52-40). la Soupe au canard : Boîte-à-Films.

ROUEN. — Armaguedon : Club (71-37-76), Gaumont (71-84-98) ; Barocco : Club ; Casanova, un adolescent à Venise : Eden (71-24-00) ; Dersou Ouzala : Eden ; Gator : Le France (71-41-98) ; Jour de Fête : Eden ; le Juge Fayard dit le sheriff : Club ; Quand la panthère rose s'emmêle : Club ; le Pays bleu : Gaumont ; la Petite Fille au bout du chemin : Gaumont ; René la Canne : Gaumont ; Sœurs de sang : Club.

STRASBOURG. — A nous les petites Anglaises : Capitole (32-13-32) ; la Bataille de Midway : Vox (32-15-11) ; Casanova, un adolescent à Venise : Ariel ; Festival des droits de l'homme : Alpha (33-10-45). Club (32-13-30) ; Lâche-moi les baskets : Rit's (32-45-51) ; la Marche triomphale : Capitole ; le Pays bleu : Rit's ; la Petite Fille au bout du chemin : Rit's ; les Passagers : A.B.C. (32-17-66) ; Quand la panthère rose s'emmêle : Rit's ; René la Canne : Capitole ; le Roi des bricoleurs : Capitole ; Salo : Capitole ; un Eté 42 : Kléber (32-19-83) ; le Voyage des damnés : Arcades (32-45-28).

TOULON. — A chacun son enfer : Royal (92-32-55) ; la Bataille de Midway : Raimu (92-21-42) ; le Casanova de Fellini : Gaumont (92-00-17) ; Dersou Ouzala : Royal ; Il était une fois dans l'Ouest : Strasbourg (92-20-30) ; le Juge Fayard dit le Sheriff : Raimu ; Lâche-moi les baskets : Gaumont ; la Marche triomphale : Rex (92-79-30) ; Nous nous sommes tant aimés : Ariel (93-52-22) ; Pain et chocolat : Ariel ; la Petite Fille au bout du chemin : Gaumont ; le Pirate des Caraïbes : Ariel ; René la Canne : Gaumont ; les Révoltés de l'an 2000 : Ariel ; Salo : Ariel ; la Toubib du régiment : Raimu.

CENTRES CULTURELS ETRANGERS

CENTRE CULTUREL CANADIEN
5 rue de Constantine - 7e
Mercredi 23, à 20 h. 45
« VOLCANO - AN INQUIRY INTO THE LIFE AND DEATH OF MALCOLM LOWRY »
Long métrage couleur ONF suivi d'un commentaire par Maurice Nadeau

MAISON DU DANEMARK
142 avenue des Champs-Élysées - 8e
EXPOSITION
UNE VILLE DU GROENLAND
Ts les jrs de 12 h. à 19 h., jeudi de 12 h. à 18 h., dim. de 15 h. à 19 h.

CENTRE CULTUREL PORTUGAIS
FONDATION GULBENKIAN
51 avenue d'Iéna - 16e
En collaboration avec le Département de Portugais de Paris VIII-Vincennes
COURS DE PORTUGAIS
Tous les lundis et les mercredis de 18 h. à 20 h.
Premier cours le 14 mars 1977

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS
11 rue Payenne - 3e
EXPOSITION
SVEN BUNNEL, peintures
OVE PELLSJO, sculptures
PETER PETTERSSON, dessins
T.l.j. de 14 h. à 18 h., jusqu'au 15 avril
Vernissage jeudi 17 à 18 h.
ENTRÉE LIBRE



COLISEE v.o. - BILBOQUET v.o.
P.L.M. SAINT-JACQUES v.o.
TEMPLIERS v.o./v.f. - IMPERIAL v.f.
Périphérie : ALPHA Argenteuil

PLUS DE 700.000 SPECTATEURS A PARIS
et le succès continue
COLISÉE vo
GRANDS AUGUSTINS vo
PLM ST-JACQUES vo
IMPÉRIAL vf
ATHENA vf
FRANÇAIS / Enghien
ARTEL / Villeneuve St. Georges
PARAMOUNT / Orly
FLANADES / Sarcelles



VILLE DE CHAMPIGNY
Service Municipal de la Culture
Office de la Culture, des Arts et des Loisirs
SAMEDI 19 MARS à 21 h.
au C.M.A. Gérard-Philipe
54, boulevard du Château, 94500 Champigny - Tél. : 880-96-28
CONCERT
MIKIS THEODORAKIS
Chants de déportation, sur des poèmes de Yannis Negropondis et Mikis Theodorakis.
Romancero Gitan, sur des poèmes de Federico Garcia Lorca.
L'Otage sur un texte de Brendan Behan.
Chansons de la patrie amère, de Yannis Ritsos
Canto general de Pablo Neruda.
Chansons pour Andréas, sur un poème de Mikis Theodorakis.
Grecite sur des poèmes de Yannis Ritsos.
Les Ballades sur un poème de Magnolis Anagnostakis.
Musique et direction :
MIKIS THEODORAKIS
20 F adhérents - 25 F non-adhér.
Tarif spécial pour groupes et collectivités
Location des places :
2, r. Gambetta, 94500 Champigny.
Tél. : 706-07-50
et au C.M.A. Gérard-Philipe.

THEATRE DE LA VILLE
20 h 30
places 16,50 F et 29 F
16 - 22 - 23 mars
jacques ou la soumission
l'avenir est dans les œufs
ionesco
mise en scène
LUCIEN PINTILIE
17 - 18 - 19 - 24 - 25 mars
dimanche 20 à 14 h 30
6 dernières
les brigands
SCHILLER
mises en scène
ANNE DELBEE
18 h 30
une heure sans entracte 12,50 F
jusqu'au samedi 19
colette magny
2, place du Châtelet
tél. 887.35.39

SALLES CLASSÉES CINÉMAS d'ART et d'ESSAI
(A.F.C.A.E.)

STUD. ST-ANDRÉ-DES-ARTS 1
30, rue Saint-André-des-Arts, 326-48-18
12 h. et 13 h.
SANTHALA
NAISSANCE
de Frédéric LEBOYER
14 h. 15, 15 h. 45, 17 h. 15, 18 h. 45, 20 h. 15, 21 h. 45
SCRIM
de Jacob Bilt
24 h.
ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX
de Sidney POLLACK

STUD. ST-ANDRÉ-DES-ARTS 2
30, rue Saint-André-des-Arts, 326-48-18
12 h. et 24 h.
L'EMPIRE DES SENS
de Nagisa OSHIMA
14 h., 16 h., 18 h., 20 h., 22 h.
IRÈNE, IRÈNE
de Peter DEL MONTE

ST. BERTRAND 29, rue Bertrand SUF. 64-66
EASY RIDER
de Peter FONDA
L'OBSÉDÉ
de William WYLER avec Terence STAMP

ST. MARIGNY Carré Marigny, 75008 PARIS
Entrée sur la droite du Théâtre. 225-20-74
MY FAIR LADY
70 mm - son stéréo

STUDIO CUJAS 20, rue Cujas 75005 Paris
Tél. : 033-89-22
FRENZY (v.o.)
d'Alfred HITCHCOCK

MULTI CINÉ
LE CASANOVA DE FELLINI
HAUTEFEUILLE. QUINTETTE
CASANOVA Un adolescent à Venise
ELYSEES-LINCOLN/HAUTEFEUILLE
QUAND LA PANTHÈRE ROSE S'EM-MÊLE
ELYSEES-LINCOLN/MONTE-CARLO DRAGON/ST. ST-GERMAIN/NATION
CINÉ FOLLIES
QUINTETTE
L'ESPRIT DE LA RUCHE
HAUTEFEUILLE
CRIA CUERVOS
37e semaine
QUINTETTE

Studio SAINT-SÉVERIN 12, rue Saint-Séverin (métro Saint-Michel) - ODE. 50-91
D.I.F.T.M. présente L'AUTRE FRANCE
un film algérien d'ALI GHALEM
« Un film important, sincère et sobre. » LE PROVENÇAL
« C'est de plein fouet que l'on reçoit ce document choc. » TELERAMA
« Une certaine manière de vivre, de penser, de travailler, de lutter d'aimer. » MATIN DE PARIS
« Une certaine forme de poésie pleine de fraîcheur, qui suscite l'espoir de vivre Un bon film en somme. » L'ALGÉRIEN EN EUROPE
« Cette fois, ALI GHALEM a négocié un virage important à la fois dans la façon plus vigoureuse, plus politique, de poser le problème de l'émigration. » EL MOUDJAHID
« Un très beau regard sur la province et Paris. » QUOTIDIEN DE PARIS
« Tous les travailleurs sans distinction de nationalité, car la souffrance, comme la lutte, est commune. » RÉVOLUTION AFRICAINE
« La misère sexuelle, les dortoirs sordides, les marchands de sommeil et les harcèlements policiers. » JEUNE AFRIQUE
« Les expulsions, les arrestations arbitraires et les disparitions inexpliquées se multiplient. » L'HUMANITÉ
« En quête d'un monde meilleur. » VOIX DU NORD
« Ce film donne une place de choix à la femme maghrébine. » Mohammed KHAIR-EDDINE



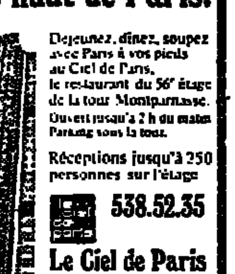
En complément du programme : « les Ajoncs » et « les 3 Cousins », de René Vautier
Pour les projections non commerciales écrire à « Diffusion Internationale des Films du Tiers-Monde », 94, rue Pixerécourt. — 75020 PARIS.

CABARETS











TSAREVITCH

1, rue des Colonels-Renard 754-72-89

DINERS ET SOUPERS - SPECTACLE à partir de 20 h. 30

V. POLIAKOFF - Djen TATLAN - CRISTINA

Kostia KOTLAROW - Katia d'ALBIEZE - G. BORODO

J. MALVAUT et ses triganes avec le virtuose cymbaliste P. SANDOR

VOTRE TABLE CE SOIR

• Ambiance musicale ■ Orchestre P.M.R. : Prix moyen du repas. - J... h. : ouvert jusqu'à... h.

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24 16, rue Coquillière, 1er. T.l.jrs	Ouv. jour et nuit. Chans. et music. de 22 h. à 6 h. du mat. av. nos animat. Spéc. alsac. Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
CHEZ HANSI 548-96-42 3, place du 18-Juin, 6e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 h. du mat. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
LE SIMPLON 324-51-10 1, Fg Montmartre, 9e. T.l.jrs	19 h. à 1 h. mat. Huitres et coquillages. Poissons et viandes grillées. Spécialités Franco-Italiennes. MENU avec spéc. 38 F Service compris.

DINERS

RIVE DROITE

LE TROU DES HALLES 508-80-13 47, rue Saint-Honoré, 1er. Ouv. dim.	Cuisine Française à l'ancienne. Vue sur le trou. P.M.R. 50 F. Banquets. Repas d'affaires. F/mardi.
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e. T.l.jrs •	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 22,70 F s.n.c., le midi et le soir jusqu'à 1 heure du matin, avec ambiance musicale.
LES NOCES DE JEANNETTE T.l.jrs 14, rue Favart, 2e. 742-05-90	Jusqu'à 22 h. (samedi 23 h.). Cadre Second Empire. Cuis. franç. tradit. Menus 50 et 70 F avec vins à discrétion. Salons 10 à 100 couverts.
LA POULARDE LANDAISE 359-20-25 4, rue Saint-Philippe-du-Roule, 8e	Chez Jeannine. Une rustique auberge de campagne. Foie gras frais maison. Spécialités du terroir. Fermé samedi et dimanche.
COPENHAGUE ELY. 20-41 142, Champs-Elysées, 8e. F/dim.	De midi à 22 h. 30. Spécialités danoises et scandinaves : hors-d'œuvre danois, festival du saumon, mignons de rennes, canard salé.
NAPOLEON T.l.jrs 227-99-50 23, av. Friedland, 8e. Jusq. 22 h. 30	G P. Baumann, créateur des célèbres choucroutes au poisson, au confit de canard, vous les présente sur sa carte parmi d'autres ainsi que le choix de spécialités de la mer dont maints chroniqueurs ont parlé.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e T.l.jrs	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 22,70 s.n.c., le midi et le soir jusqu'à 1 h. 30 du matin avec ambiance musicale.
LE BELUGA 723-79-05 66, rue François-1er, 8e. F/dim.	Caviar, saumon fumé, brochette de poissons, ris de veau aux coquilles Saint-Jacques, steack de canard.
LA CHAMPAGNE 874-44-78 10 bis, place Clichy, 9e. F/dim.	24 h. sur 24. Fruits de mer, coquillages. Réputé pour ses viviers de homards et langoustes, loups, rougets grillés, sa bouillabaisse.
TERMINUS NORD 824-48-72 23, rue de Dunkerque, 10e. T.l.jrs	Brasserie 1925. De 11 h. à 0 h. 15. Spécialités alsaciennes. Foie gras frais. 18 F ; choucroute, jarret.
BOUQUET DU TRONE 343-26-19 8, avenue du Trône, 12e. T.l.jrs	Jusqu'à 1 heure du matin. Salle au 1er. Cadre confortable. Ses poissons, ses grillades, carré d'agneau provençal, onglet au poivre vert.
AU CHARBON DE BOIS 288-77-49 10, rue Guichard, 16e. F/dim.	Jusqu'à 22 h. 30 la Grillade (préparée devant vous par nos grillardins) dev. gastronomie. Menu 32,50 F. 2e rest. 16, r. du Dragon, 6e, 548-57-04.
BAUMANN ETO. 16-16 - 754-01-13 64, av. Ternes, 17e. F/dim., lun. midi	Une gamme incomparable de choucroutes. Son banc d'huitres, ses spéc. d'Alsace. On sert jusq. minuit. Nos choucroutes classiques à emporter.
MAISONNETTE RUSSE ETO. 56-04 6, rue d'Armaillé, 17e. F/dim.	Déjeuners d'affaires, dîners d'ambiance. Ses spécialités russes, borcht, caviar, saumon fumé, chachlik, vodka.
AUBERGE DES DOLOMITES 38, rue Poncelet, 17e. 227-94-56	Déjeuners d'affaires. Diners. Parking gratuit. F/dim. Spéc. Poissons. Aïoli, Bourrides, Bouillabaisse sur commande. Vins de propriété.

RIVE GAUCHE

LE VIEUX BISTRO 033-18-95 14, r. Cloître-Notre-Dame, 4e. T.l.jrs	Jusqu'à 23 h. Andouillette au Sancerre 22. Moules farcies à l'oseille 19. Civet de canard 24. Bourguignon 18. Onglet échalotte 24.
LA GRILLERIE 633-08-32 • 5, rue du Petit-Pont, 5e T.l.jrs	Jusqu'à 23 h. 30, cadre médiéval. Déj., Diners aux chand. Sa formule à 21 h. : Salade aux noix, pavé de charolais, pom. allumettes. Sa carte.
BISTRO DE LA GARE 59, bd de Montparnasse, 6e T.l.jrs	MICHEL OLIVER propose pour 25,50 F s.n.c., sa nouvelle formule « 3 hors-d'œuvres - 3 plats au choix » jusqu'à 1 heure du matin.
SAVOYARD 326-20-60 16, rue des Quatre-Vents, 6e. F/lun.	Vins et spécialités savoyardes. Fondue savoyarde 30 F (2 pers.), Fondue bourguignonne 26 F (1 pers.), Raclette sur commande 16 F (1 pers.)
LAPEROUSE, 326-68-04 51, quai Grands-Augustins, 6e. T.l.j.	On sert jusqu'à 23 h. Grande carte. Menus S.C. : Déj. 60 F. Diner 90 F et menu dégustation avec 7 spécialités. Ses salons de 20 à 40 couverts.
LA CHOUETTE 59, rue de Seine, 6e 633-21-59	Du nouveau... à SAINT-GERMAIN-DES-PRES : dans un cadre original dégustez des spécialités normandes. Menu 45 F. Ses cidres et calvados.
BRASSERIE DU MORVAN T.l.jrs 16, Carrefour Odéon, 6e. 033-96-91	Jusqu'à 2. Charcuteries du Morvan. Ses plats chaque jour renouvelés ; Bœuf bourguignon 14, Potée du Morvan 18, Petit Salé 18, Fruits de mer.
AU CHARBON DE BOIS 548-57-04 16, rue Dragon, 6e. F/dim.	Jusqu'à 23 h. la Grillade (préparée devant vous par nos grillardins) devient gastronomie. Menu 32,50, 2e rest. 10, r. Guichard, 16e, 288-77-49.
ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs Face église St-Germain-des-Prés, 6e	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 22,70 s.n.c., le midi et 24,20 F le soir jusqu'à 1 h. 30 du matin avec ambiance musicale.
LA COMMANDERIE 222-35-98 15, rue Bernard-Palissy, 6e. F/dim.	Diners-Soupers aux chandelles dans une cave du XIIIe. Grillades au feu de bois. Côte de bœuf. Ses poissons.
LES VIEUX METIERS 588-90-03 • 13, bd Auguste-Blanqui, 13e. F/lun.	Ecrevisses flambées. Langouste grillée. Poulette mousserons. Canard cidre. Pâtisserie maison. Sancerre Roland Salmon. Bourgogne Michel Malard. Cuisine Michel Moisan. Souper aux chandelles. 50 à 90 F.

DINERS - SPECTACLES

ALCAZAR 62, rue Mazarine, 6e.	Diners 21 h. - Spectacle 23 h. Nouvelle revue : « Boum à l'Alcazar ». Réserv. à partir 10 h. : 329-02-20, 633-64-94, 326-53-35. Ouvert dimanche.
BARCELONA 824-47-66 9, rue Geoffroy-Marie, 9e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 h. du matin. Spéc. espagnoles : Paella Valentina, Zarzuela, Gambas à la Plancha, Calamares à la Romana. Spectacle de chants et de danses d'Espagne : flamenco et guitares.
L'OREE DU BOIS 722-94-92 Porte Maillot. T.l.jrs	Marcel BEKIER présente : « RIEZ NOUS FERONS LE RESTE... » Menu 135 F, vins compris, service en sus.

DINERS DANSANTS

VILLA D'ESTE ELY. 78-44 4, rue Arsène-Houssaye, 8e.	A 20 h. 30, spectacle à 22 h. 30, avec Isabelle AUBRET, P.-J. VAILLARD, J. MEYRAN, Jean FREJAC, A. ASTOR. Menu suggest. 90. Vendredi, samedi et veilles de fêtes 100 F.

SOUPERS APRÈS MINUIT

A L'ESCARGOT MONTORGUEIL 38, rue Montorgueil (1er). Ouvert tous les soirs - 236-83-51.

BOFINGER 5, rue de la Bastille, ARC. 87-82. OUVERT DIM. - Parking facile Déj., din., soup. - Banc d'huitres

WEPLER 14, place Clichy, 522-53-29. SON BANC D'HUITRES. Foies gras frais - Poissons.

TERMINUS NORD T.l.jrs 824-48-72 Brasserie 1925. Spéc. alsaciennes, 23, rue de Dunkerque, 10e.

LE POLICHINELLE 233-28-92 « Caves voûtées anciennes, cuisine nouvelle ». Jusq. 2 h. mat., 33, r. Tiquetonne, 2e. F/dim., sa. mid.

LE PETIT ZINC r. de Buci (6e) ODE. 79-34. Huitres. Poissons. Vins de Pays.

CHARLOT Ier 522-47-08 Parking. MERVEILLES DES MERS Coquillages. Poiss. (pr. Gaumont) 128 bis, bd Clichy. Jusq. 2 h. mat.

JULIEN Tous les soirs Jusq. 1 h. 30 (sf dim.) 16, rue du Fg-Saint-Denis, 10e 770-12-06.

LE PICHET 68, rue P.-Charron, 359-50-34. Spécialités campagnardes GRILLADES - FRUITS DE MER PATISSERIES PAYSANNES.

GUY 6, rue Mabillon, 033-87-61 Saint-Germain-des-Prés. SOUPER BRESILIEN Feijoada - Churrascos - Camaroes

CHEZ EDGAR 4, rue Marbeuf, 359-85-92. SPECIALITES de POISSONS et FRUITS de Mer Grands Crus de Bordeaux. F/dim.

LA CLOSERIE DES LILAS 171, bd du Montparnasse, 326-70-50, 033-21-68. Au piano Yvan Meyer.

DESSIRIER T.l.jrs - 754-74-14 9, pl. Péreire (17e) LE SPECIALISTE DE L'HUITRE Poissons - Spécialités - Grillades

LE MUNICHE 27, r. de Buci, 6e 633-62-09 Choucroute. Spécialités.

LE LOUIS XIV 8, bd St-Denis, 203-56-56. Huitres - Fruits de mer - Gibiers Parking. Fermé lundi et mardi.

RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

Dr. Livingstone, je présume ?

Passant l'autre après-midi près d'un poste éteint, vous appuyez au hasard sur un bouton, comme ça, pour rien, pour voir, et vous entendez, étonné, avant même de distinguer quoi que ce soit à l'écran, le fameux « Docteur Livingstone, je présume ? » L'image se précise et, oui, là, au bord du lac Tanganyika, devant trois ou quatre cases misérables, c'est bien cela, c'est bien eux... Sous le casque colonial, le visage fatigué, ému du jeune Stanley retrouvant, le 3 novembre 1871, après des mois d'épuisantes recherches à travers l'Afrique centrale à la tête d'une colonne de porteurs décimés, le docteur Schweitzer de l'époque, le vieux, le merveilleux Livingstone.

Une rencontre légendaire, l'exemple même de la pudeur, du self-control britanniques, le début d'une trop brève amitié, l'avant-dernière étape d'une longue quête, pour ne pas dire une enquête — elle a passionné l'opinion à la fin du siècle dernier — pour trouver les sources du Nil.

Il s'agissait, diffusée à 15 heures par Antenne 2, d'une de ces séries dont la B.B.C. a le secret, la reconstitution d'un moment de l'histoire, d'un tournant de la science, les tenants et les aboutissants d'une découverte. Les Anglais sont les maîtres du genre. Ils plantent leurs caméras à la croisée d'un destin et d'une idée (Pasteur et la rage, Cook et l'Océanie, Darwin bientôt et la sélection naturelle), ils compulsent les archives, brossent des décors, repèrent des extérieurs, louent des costumes, engagent des comédiens, confient à la voix d'un excellent acteur, en l'occurrence James Mason, des bribes de commentaires empruntées aux lettres, aux Mémoires, aux journaux des témoins. Et ce n'est pas ridicule, absolument pas, au contraire, cela sonne juste, vrai.

C'est même ce qui distingue ces productions des films du même ordre, Marie Curie, Freud, Edison. Hollywood en raffole, cette impression d'authenticité, cette façon d'expliquer sans la réduire, d'illustrer sans l'aplatir une réflexion, une démarche intellectuelle, une énigme posée à l'inlassable curiosité des hommes. Avec tout ce que cela peut comporter évidemment de dangers, de suspense, d'hostilité de la part des gens en place, des officiels.

Tournée sur place à grand frais — l'équipe est restée près de six mois entre Zanzibar et le lac Victoria, — programmée en semaine à 21 h. 30 sur B.B.C. 2, la chaîne culturelle, et rediffusée dans la foulée, le samedi, à 20 h. 30, A la recherche du Nil aurait pu passer ici à une meilleure heure d'écoute. Quand on pense à tous ceux que cela pouvait intéresser, aux enfants des écoles en particulier, et pas seulement eux (combien d'entre nous connaissent cette étonnante aventure ?), on se demande pourquoi les responsables d'Antenne 2 ont cru devoir la réserver aux seuls malades et retraités. Elle méritait mieux. Elle méritait, en particulier, l'attention de nos auteurs de feuilletons. Cela aurait pu leur servir d'exemple.

CLAUDE SARRAUTE.

MERCREDI 16 MARS

CHAINE I : TF 1

20 h. 25, Football : Liverpool - Saint-Etienne en Coupe d'Europe des clubs champions ; 22 h. 10, Documentaire : Sur les traces d'Ulysse, par E. Bradford, adapt. A. François, prod. C.B.S.

Bradford, historien et explorateur britannique, a sillonné la Méditerranée sur les traces d'Ulysse, pour tenter de démontrer que le héros d'Homère a réellement existé. L'équipe de la télévision américaine a refait le même périple (Cette émission sera programmée ultérieurement en cas de prolongation du match Liverpool-Saint-Etienne.)

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Série : Switch ; 21 h. 25, Magazine d'actualité : Combien d'enfants pour demain ? reportages suivis d'un débat, réal R. Sangla ;

(Voir tribunes et débats.)

22 h. 55, Jazz : Earl Hines spécial (A salute to Louis Armstrong), par J.-Ch. Averty ; 23 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30 (R.), Un film, un auteur : « la Chatte sur un toit brûlant », de R Brooks (1958), avec E. Taylor, P. Newman, B Ives, J Carson, J. Anderson.

Une famille sudiste divisée par un conflit d'intérêts à l'approche de la mort de son patriarche Le fils cadet, qui souffre d'un traumatisme psychologique, laisse sa femme sexuellement frustrée

Détournement vers l'étude de mœurs d'une pièce « psychanalytique » de Tennessee Williams dont l'homosexualité était le ressort principal Forte tension dramatique.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., La musique et les hommes... Le solfège à l'école, par F Delalande et G. Reibel ; 22 h. 30, Entretiens avec... H. Damisch ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Musique au présent... Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction L. Vis, avec H. Holliger, C Saneva, J Chamonin : « Lamantins » (J Koerner) ; « Chemins IV » (L. Berio) ; « Cristal » (F. Bayle) ; « Siebengesang » (H. Holliger) ; 22 h., Cordes pincées ; 0 h 5, Le violon sur le toit : poèmes et programme musical ; 1 h., Musique de la rue.

JEUDI 17 MARS

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 14 h., Les vingt-quatre jeudis.

20 h. 30, Magazine d'actualité : L'événement, prés. J. Besançon (Le deuxième tour des élections municipales, et après ?).

(Voir tribunes et débats.)

22 h. 25, Emission musicale : Arcana (Les musiques mécaniques, première partie), de M. Le Roux ; 23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

De 12 h. 45 à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 15 h. 5, Série : Le Saint.

20 h. 30, Téléfilm : « Scott Fitzgerald à Hollywood », réalis. A. Page, avec T. Weld, J. Miller.

Arrivé à l'issue de sa belle carrière et de son grand amour, l'auteur de « Tendre est la nuit » revoit ses succès, en « flash back ».

22 h. 40, Magazine : Vous avez dit bizarre, de M. Lancelot ; 23 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30 (R.), Les grands noms de l'histoire du cinéma : « la Mandarine », d'E. Molinaro (1971). Avec A Girardot, Ph. Noiret, M Renaud, M.-H. Breillat, M Head, J.-C. Dauphin.

Une famille qui vit, à l'abri du besoin, dans la fantaisie et le bonheur bohème, voit son ordre troublé par l'arrivée d'un jeune Anglais

Une comédie un peu trop idyllique et très futile sous ses apparences d'étude psychologique, d'après un roman de Christine de Rivoyre.

21 h. 55, Journal.

FRANCE-CULTURE

19 h. 55, Poésie ; 20 h., Nouveau répertoire dramatique de France-Culture ; 22 h. 30, Entretiens avec Hubert Damisch ; 23 h. De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Soirée lyrique en direct de l'Auditorium 104, par la formation de chambre du Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, direction C. Farncombe : « le Couronnement de Poppée » (C. Monteverdi), avec M. Berod, J. Chamonin, A.-M. Rodde ; 0 h. 5, Blues ; 1 h., Relais.

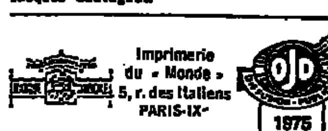
AVEC DES PRIX ET DES BOURSES FR 3 ENCOURAGE LES CREATEURS

FR 3 vient d'instituer des prix et des bourses pour encourager la création. Un prix d'un montant de 20 000 F sera attribué au cours du prochain Festival du livre de Nice, celle-ci est destinée à un scénario original « axé sur les problèmes de notre époque ». Un autre prix de la même importance sera décerné à l'automne à la meilleure mission dramatique des trois chaînes, ce prix FR 3-Albert Ollivier est comparable à celui que l'ancien directeur de l'O.R.T.F. avait créé en 1964.

Au cours de l'année, treize bourses de 20 000 F seront remises à de jeunes auteurs pour des œuvres de fiction « touchant aux grands problèmes de la société moderne ».

D'autre part, la station FR 3-Midi-Pyrénées vient de donner un prix de 50 000 F au lauréat du concours « Raconte le pays », M. Christian Estève, pour son récit « La souche du grand-père », qui sera adapté à la télévision.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

D'une chaîne à l'autre

TRIBUNES ET DEBATS

MERCREDI 16 MARS

— *MM. François Delmas* (R.I.) et *Georges Frêche* (P.S.) sont les invités du magazine de France-Inter, à 19 heures.

— *MM. Yves Guéna* (R.P.R.), *Charles Hernu* (P.S.), *Maxime Gremetz* (P.C.) et *Jacques Dominati* (R.I.) débattent des municipales à Radio-Monte-Carlo, à 19 heures.

— *M. Jacques Chirac*, candidat R.P.R. à la mairie de Paris, est l'invité d'Europe 1, à 19 h. 15.

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du P.S., participe au journal d'Antenne 2, à 20 h.

— *« Combien d'enfants pour demain ? »* est la question posée par le magazine d'actualité d'Antenne 2, à 21 h. 25. Y participent notamment *MM. Pierre Chaunu*, professeur d'histoire moderne à l'université de Paris-IV, et *Emmanuel Le Roy Ladurie*, professeur au Collège de France.

JEUDI 17 MARS

— *MM. Pierre Mauroy* (P.S.) et *Norbert Ségard (maj.)* s'affrontent, à Lille, sur TF 1, à 13 heures.

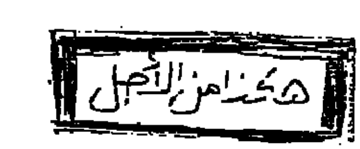
— *M. Paul Winkler*, directeur général de *France-Soir*, s'entretient avec des lycéens, dans le cadre de l'émission « En direct avec la presse », sur TF 1, à 16 heures.

— *MM. Brice Lalonde* (écologie), *Philippe Saint-Marc* (R.I.), *Mme Mireille Bertrand* (P.C.) et un représentant du R.P.R. s'interrogent sur le *« rôle et l'importance de l'écologie dans la campagne électorale »*, à Radio-Monte-Carlo, à 19 heures.

— *M. Jean Lecanuet*, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, président des Démocrates sociaux, est l'invité d'Europe 1, à 19 h. 15.

— *MM. Michel d'Ornano* (R.I.), *Henri Fiszbin* (P.C.), *Georges Sarre (P.S.)* et *Jacques Chirac* (R.P.R.) débattent sur le thème *« Le second tour des élections municipales, et après ? »* au magazine « l'Evénement », de TF 1, à 20 h. 30.





CARNET

Naissences

— Jean-Paul et Janine Chapsen *ont la joie d'annoncer la naissance* de

Cyril,

le 12 mars 1977.

— LL. AA. le prince et la princesse Murat sont heureux d'annoncer la *naissance de leurs filles jumelles,*

Elisa et Pauline,

leurs quatrième et cinquième enfants, le 16 février 1977.

27, boulevard de Beauséjour, 75016 Paris.

— M. Claude Pianson et Mme, née Mathilda Beauvoir, sont heureux d'annoncer la naissance de

Jean-Baptiste,

le 9 mars 1977.

Clinique gynécologique université de Munich.

78720 La Celle-les-Bordes.

— Emile et Béatrix Blessig, née Béatrix de Montvalon, sont heureux d'annoncer la naissance de

Rachel,

le 7 mars 1977.

16, rue des Trois-Conils, 33000 Bordeaux.

Mariages

— Patrick Leclercq et Joy Lee Smith, sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité le 5 mars.

69, boulevard de Beauséjour, 75016 Paris.

Décès

— Mme René Affre, née Bernadette Foex,

M. et Mme Philippe Floutier,

Mlle Anne Affre et M. Marc Rohr, son fiancé,

M. Didier Affre et Mlle Luce-Agnès Trode, sa fiancée,

Mme Paul Affre, M. Jean-Paul Affre,

M. et Mme Lucien Foex-Raffard,

M. et Mme Jean Guerbois et leurs enfants,

M. et Mme Jean Gattin et leurs enfants,

M. et Mme Bernard Lotteau,

M. et Mme Patrick Foex et leurs enfants,

son épouse, ses enfants, sa belle-mère, son frère, ses beaux-parents, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,

Mlle Marthe Fouquet, sa marraine,

Toute sa famille et tous ses amis,

ont la profonde douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. René AFFRE,
ingénieur E.C.P. 48,

survenu le 14 mars 1977 à l'âge de cinquante et un ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 18 mars 1977, à 8 h. 30, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, Paris-16e, suivie de l'inhumation dans la plus stricte intimité, à Villers-Guislain (Nord).

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue Chanez, 75016 Paris.

Priez pour lui.

Ni fleurs ni couronnes.

La direction et le personnel des sociétés C.D.F. Chimie, Helic Van Cauwenberghe, Ripolin - Georget - Freitag, ont la tristesse de faire part du décès de

M. René AFFRE,
membre du directoire de C.D.F. Chimie,
président-directeur général d'Helic Van Cauwenberghe et Ripolin-Georget-Freitag,

survenu subitement le 14 mars 1977, à Grenoble.

Les obsèques auront lieu le vendredi 18 mars 1977 à 8 h. 30, en l'église Sainte - Jeanne - de - Chantal, Paris-16e.

Ni fleurs ni couronnes.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Martine de BARSY,
journaliste à la *télévision.*

Ses amis présentent à sa famille et en particulier à son fils, Laurent Michal, leurs condoléances les plus sincères.

— M. Jules Caratini,

M. Roger Caratini et Mme, née Françoise Pinon,

Les familles Anziani, Deparday et Brotons,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jules CARATINI,
née Céline Anziani,

leur épouse, mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante et grand-tante,

survenu le 14 mars 1977, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 18 mars 1977, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, Paris-14e, à 10 h. 30.

Canari, Haute-Corse.

125, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly.

25, rue Daguerre, 75014 Paris.

— Mme Paul Charléty, son épouse,

M. et Mme Paul Charléty,

M. et *Mme* Gérard Douaire,

ses enfants,

Caroline, Myriam et Anne, ses petites-filles,

Sa famille et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul CHARLÉTY,

professeur honoraire de philosophie, survenu à Chambéry, le 4 mars, à l'âge de soixante et un ans.

L'inhumation a eu lieu à Planaise (Savoie).

2, passage Gambetta, Chambéry.

— Le directeur et le personnel de la société Carnabi International, 31, rue du Limousin, 94 Rungis,

ont le *profond* regret de faire part du décès subit de leur ami,

M. Simon DREYFUSS,
chef de service.

— Mme Yvonne Dornès et son fils,

M. et Mme Jean Balliou et leur fils,

M. et Mme Daniel Dornès, leurs enfants et leur petite-fille,

Mme Roger Dornès, ses enfants et petits-enfants,

Et sa fidèle Charlotte Duval,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre DORNÈS,

survenu le 14 mars, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Par volonté expresse, la défunte a légué son corps à la science.

— Mme Jean Dumail, née Geneviève Allard *et ses enfants,*

Les familles Dumail, Allard et Legrand,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean DUMAIL,
ingénieur E.C.P. aux établissements Fives-Cail-Babcock,

survenu le 15 mars, dans sa cinquante-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 17 mars, à 16 heures, en l'église Saint-Sulpice.

L'inhumation aura lieu le 18 mars, au cimetière d'Ore *(Haute-Garonne).*

52, boulevard Saint-Michel, 75006 Paris.

— Mlle Jeanne Goulin,

Mme veuve René Mourereau, née Goulin,

Les familles Vaux, parents et alliés,

Tous ses amis fidèles,

ont la douleur de faire part du décès de

Juliette GOULIN,
professeur honoraire de lycée.

L'inhumation a eu lieu à Lourmarin (84), le 11 mars 1977.

« Aime ton prochain comme toi-même. »

(Luc 10-27.)

« Vous me laisserez seule, mais je ne suis pas seule. »

(Jean 16-32.)

— M. Pierre Grappin et ses enfants,

M. et Mme Philippe Cambessedes et leurs enfants,

Mme Rose Montefiore,

Mme Colette Baschet et ses enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre GRAPPIN,
née Lucienne Montefiore,

leur épouse, mère, grand-mère, fille, sœur, tante, parente et alliée,

survenu le 14 mars, à Paris-14e.

La levée du corps, 59, avenue Reille, Paris-14e, aura lieu le jeudi 17 mars à 9 h. 30.

L'inhumation aura lieu le même jour à Villevieux (Jura).

Cet avis tient lieu de faire-part.

38, rue du Père-Corentin, 75014 Paris.

— Mme André Janet,

M. Paul-Marie Janet,

Mlle Nicole Janet,

Mme Marc Aureau,

M. et Mme Christian Strohl,

MM. Dominique et François Aureau,

MM. Thierry et Olivier Strohl,

Ses enfants et petits-enfants,

M. et Mme Maurice Janet,

M et Mme Henri Janet,

M. et Mme Jean Piveteau,

M. et Mme Pierre Monbeig,

M. et Mme Etienne Morillot,

M. et Mme Maurice Duvernoy,

Mme *Charles Dumas,*

Ses *frères,* sœurs, *beaux-frères,* belles-sœurs,

La famille Margaillan,

Ses nombreux neveux, nièces et leurs enfants,

Les familles Lacour-Gayet, Marcou, Morillot,

ont la *douleur de faire* part du décès de

M. André JANET,

ancien ingénieur du génie maritime, survenu le 12 mars 1977, à son domicile, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité, le 16 mars, à Forges-les-Bains (Essonne).

8, rue du Four, 75006 Paris.

— *M. et Mme Paul Michel,*

La famille et les amis de

Mme René MARAN,
née Camille Berthelot,

nous prient d'annoncer son décès, survenu à Paris le 7 mars 1977, et de rappeler le souvenir de son mari, René Maran, prix Goncourt 1921.

44, rue des Equarts, 79000 Niort.

— M. et Mme J.-J.-J. Rigal, ses enfants,

Mlle Nicole Rigal, sa *petite-fille,*

Mme Renée Rigaud,

Mme Suzanne Defonte,

ses sœurs,

Mme Tony *Gardette,*

Mme Etienne Nesme,

ses *belles-sœurs,*

M. et *Mme Pierre Lamareille,*

Mlle Thérèse *Defonte,*

ses neveux et nièces,

M. et Mme Marius Nesme,

M. et Mme Paul Rey,

M. Auguste Prave,

M. et Mme Laforêt,

leurs *enfants, petit-enfants et* arrière-petits-enfants,

ses neveux et nièces, petits-neveux et nièces, arrière-petits-neveux et nièces,

Mme P.-F. Demuth,

M. et Mme Edmond Rigal,

ont *la douleur de faire part du* décès de

Mme Henri-Philibert NESME,
née Alice Rigaud,

survenu le 12 mars 1977 dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation *dans* le *caveau* de famille, aura lieu en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Fontenay-aux-Roses, le jeudi 17 mars 1977, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue Guérard,

92260 Fontenay-aux-Roses.

— Le docteur Jean-Luc Pichard, son époux,

David, Valéri et Aude Pichard, ses enfants,

M. Pierre de Vathaire, son père,

Mme Yves Monestier, sa mère,

Mme Joseph Pichard, sa belle-mère,

Mme Michel Arnoux et ses enfants,

Sa belle-sœur et ses neveux,

Les familles Pichard, Souvrain, de Vathaire, de Mecquenem, de Roux, Vilmin, Davet, Gignoux, Caillé, Monestier,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean-Luc PICHARD,
née Marie-Christine de Vathaire,

rappelée à Dieu, le 14 mars 1977, à l'âge de quarante-deux ans.

Les obsèques seront célébrées le 18 mars 1977, à Alès (Gard), suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.

Une messe aura lieu ultérieurement à Paris.

114, rue Castagnary, 75015 Paris.

Au Capet Labescau, 33690 Grignols.

18, rue du Général-Mallaterre, 75016 Paris.

— M. et Mme Daniel-Charles Richon,

M. Bernard-Charles Richon,

M. et Mme Philippe-Charles Richon,

Sa famille, ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. *Charles* RICHON,
président du conseil de surveillance de l'entreprise André Borie,
administrateur de la Compagnie aérienne U.T.A.,
administrateur de la Compagnie internationale de banque,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
grand officier de l'ordre national de Côte-d'Ivoire,
commandeur de l'ordre de Saint-Charles.

Selon ses dernières volontés le *service religieux a été célébré dans* la plus stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

27, avenue de Marigny, 75008 Paris.

[Né le 21 avril 1893, à Lamentin (Martinique), M. Charles Richon, après des études à la faculté de droit de Paris, devient, en 1939, conseiller technique du ministère de la France d'outre-mer puis, la même année, chef de cabinet du ministre des finances (1939-1940). Successivement administrateur (1956), vice-président, président-directeur général, il est nommé, en 1972, président du comité de surveillance de la société des entreprises de travaux publics André Borie. Administrateur de nombreuses sociétés, M. Richon était conseiller honoraire du commerce extérieur de la France et ancien membre du Conseil supérieur de la France d'outre-mer.]

— Mlle Yvonne Charles, sa sœur,

Mme Louis Perrot,

Mme Yvonne Robin,

Mme Raoul Soullé, ses filles,

Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,

M. et Mme Raymond Robin,

Mme Victor Robin,

Ses beaux-frères et belles-sœurs,

M. et Mme Philippe Nouvellet et leurs enfants,

Ses neveux et petits-neveux,

Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul ROBIN,
née Marguerite Charles,

survenu subitement le 10 mars 1977, à Saint-Hilaire-les-Milles, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Tournus, dans la plus stricte intimité.

Résidence Saint-Hilaire, Provence 3, 13290 Les Milles.

Champsemard, 71700 Tournus.

— La direction et le personnel de Technic-Geoproduction, ont le très grand regret de faire part du décès de

M. André TERRIER,
ingénieur des arts et métiers (Cluny 51),
E.N.S.P.M. (58),
directeur de la division géomécanique.

Les obsèques auront lieu le jeudi 17 mars 1977, à 10 h. 45, en l'église de Rueil-Buzenval (92).

147, avenue Paul-Doumer, 92500 Rueil-Malmaison.

— Mme Jules Villard,

M. et Mme Jean-Pierre Causse et leurs enfants,

M. et Mme Didier Molina et leurs enfants,

Et toute la famille,

vous font part du décès de

M. Jules VILLARD,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 15 mars 1977, à Lunéville.

Remerciements

— M. Francis Merlant, et toute sa famille,

remercient des nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion du rappel à Dieu de leur très regrettée

Micheline MERLANT,

21, rue Louis-Lumière, 44000 Nantes.

— M. et Mme Roger Sananes,

Le docteur Patrick Sananes,

remercient leurs nombreux parents et amis de la chaleur des sentiments qu'ils leur ont témoignés dans la grande épreuve qu'ils traversent à la suite du décès du

docteur Philippe SANANES,
chirurgien-dentiste,

et les prient de bien vouloir les excuser de ne pouvoir répondre à chacun comme ils aimeraient le faire.

— M. et Mme Rolland Samama,

M. et Mme Bernard Lévy et leurs fils,

profondément émus par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

Mme Albert WOLFF,

remercient tous ceux qui ont pris part à leur peine.

Anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire du rappel à Dieu de

Jean-Pierre MILLER,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé en union de prières avec les messes qui seront célébrées à son intention le jeudi 17 mars.

Messes

— Samedi 19 mars, à 17 h. 30, une messe d'action de grâce sera célébrée à Issy-les-Moulineaux, 11, rue Jules-Guesde, à l'intention de

Mère M. FÉLIX
(Solange Brebetolle),
ancienne supérieure générale des sœurs de Notre-Dame de Sion,
décédée le 2 février.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Jeudi 17 mars, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, salle Louis-Liard, M. Claude Foucart : « L'aspect méconnu d'un grand lutteur, Louis Veuillot, devant les arts et les lettres ».

— Vendredi 18 mars, à 15 heures, université de Paris-X, salle B 32, M. Claude Chassagny, soutenance sur travaux.

— Samedi 19 mars, à 14 heures, université de la Sorbonne nouvelle, salle Louis-Liard, M. Jacques Brun : « *Un germaniste engagé* — Georg Lukacs. La part de la sociologie de la littérature dans la rénovation de l'exégèse allemande ».

— Samedi 19 mars, à 14 heures, université Panthéon-Sorbonne, amphithéâtre Richelieu, M. Georges Durand : « Vin, vigne et vignerons en Lyonnais et Beaujolais (seizième-dix-huitième siècle) ».

— Samedi 19 mars, à 14 h. 30, université de Paris-Sorbonne, amphithéâtre Bachelard, M. Robert Clavaud : « *Le Ménexène de Platon et la* rhétorique de son temps ».

Attachez vos ceintures...
Savourez
un SCHWEPPES Bitter Lemon :
c'est renversant !

A L'HOTEL DROUOT

Jeudi

EXPOSITION

S. 4. — Meubles, objets d'art 18e.

S. 6. — Beaux bijoux, objets vitr.

S. 8. — Tableaux, objets d'art, meubles et sièges 18e.

S. 14. — Meubles anc. et modernes.

S. 15. — Bx meubles et sièges anc.

S. 20. — Beau mobil. anc. et mod.

VENTE

S. 9. — Tableaux mod. Art 1900.

S. 16. — Tableaux anc. et modernes, bijoux, argent., imp. tapiss.

PRESSE

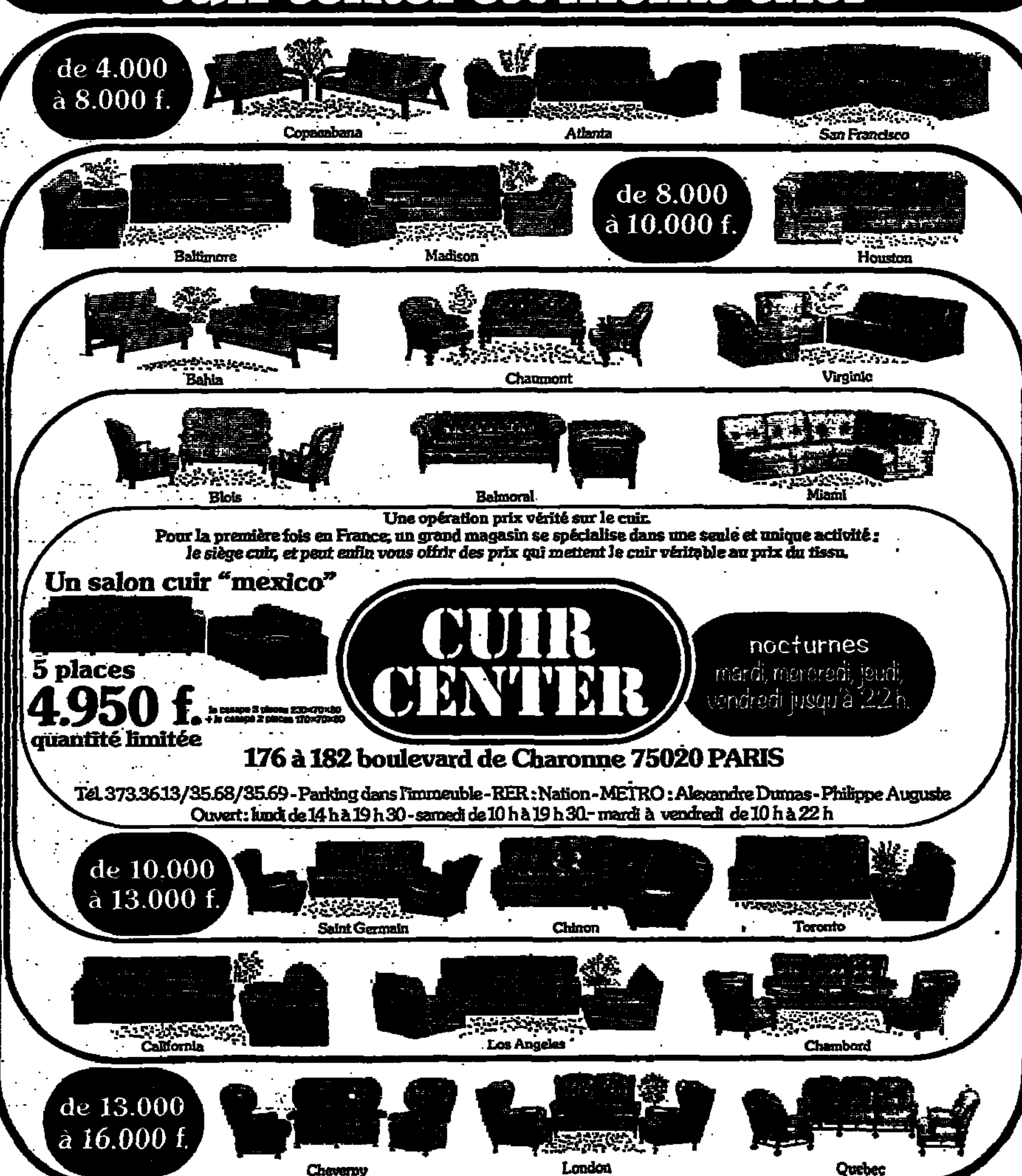
LES LOCAUX DE « SEPT SUR SEPT » ÉVACUÉS

Six journalistes de « Sept sur sept », une des publications du groupe Vaillant (de tendance communiste), qui occupaient lundi les locaux du journal auquel ils collaborent, ont dû les évacuer dans la nuit, contraints « par une trentaine de jeunes gens musclés, munis de barres de fer ». C'est du moins la description qu'en donne, au nom des journalistes, M. André Forestier, rédacteur en chef adjoint de *Sept sur sept.*

Les membres de la rédaction affirment avoir été licenciés en raison du changement de périodicité du journal, la direction ayant décidé de mensualiser l'hebdomadaire. Selon M. Forestier, aucune indemnité ne leur aurait été versée.

Les journalistes licenciés s'étonnent d'autre part « *que plusieurs publications du groupe Vaillant soient imprimées à l'étranger, en Belgique ou dans les pays de l'Est, notamment* ».

● *M. Georges Séguy,* secrétaire général de la C.G.T., vient d'adresser une lettre à M. Raymond Barre, demandant au premier ministre d'ouvrir une enquête après la publication par le Comité intersyndical C.G.T. du Livre « *des documents prouvant de graves violations régissant les sociétés de presse et leur fiscalité par le groupe Amaury* ». Le secrétaire général de la C.G.T. rappelle dans sa lettre que déjà, le 2 mars dernier, MM. Maurice Floquet et Robert Cedovan, secrétaires généraux du Syndicat national des agents de la direction générale des impôts (C.G.T.) et de la fédération des finances C.G.T., avaient adressé une lettre à M. Barre en sa qualité de ministre *de* l'économie et des finances, attirant son « *attention sur ces révélations* » et lui demandant d'ouvrir l'enquête administrative qui s'impose.



JUSTICE

LES SUITES DE L'ÉVASION D'ALBERT SPAGGIARI

M. GÉRARD RANG EST INCULPÉ

De notre envoyé spécial

Nice. — Devinette niçoise : qui, sans avoir fait campagne, a obtenu davantage de voix que les royalistes, au premier tour des élections municipales ? Albert Spaggiari, bien sûr. Après sa fuite du palais de justice, trois jours auparavant, il s'est, en effet, trouvé quelques poignées d'électeurs pour, au prix d'un vote nul, lui exprimer leur admiration. Le « casse du siècle » à la Société générale de Nice avait fait de lui un héros, son évasion l'a presque déifié.

Sauf, bien sûr, dans l'esprit des policiers niçois, qui n'oublieront pas de sitôt le « bras d'honneur » que le chef présumé des « égoutiers » décocha à deux d'entre eux en sautant sur la moto qui le conduisait vers la liberté. Bien que l'enquête administrative faite par l'inspection générale de la police nationale ait écarté toute responsabilité des fonctionnaires de cette administration — l'enquête de la chancellerie a abouti à des conclusions identiques envers le juge d'instruction, M. Richard Bouazis, — les enquêteurs de la P.J. de Nice ont un nouvel affront à laver dans une affaire qui ne les ménagea guère.

Maigre consolation : ils tiennent peut-être l'un des complices de Spaggiari dans l'équipée du 10 mars, M. Gérard Rang, vingt-huit ans, qui serait le pilote de la Kawasaki 900 qui attendait Spaggiari devant le palais de justice. Des témoins l'ont reconnu au cours de séances d'identification, à vrai dire peu probantes. Inculpé de connivence d'évasion, il a été écroué.

En concordance avec les idées admises sur le fric-frac de juillet dernier, M. Gérard Rang présente la double qualité de « droit commun » — inculpé dans une affaire de faux chèques du Crédit agricole remontant à trois ans, il est également soupçonné de participation à un vol de lingots d'or dans une banque niçoise — et de « politique » : adepte, comme Spaggiari, de l'extrémisme de droite, on l'a vu longtemps militer au sein de l'Association générale des étudiants niçois (AGEN), qui s'était donné pour mission la lutte contre la gauche et l'extrême gauche dans les milieux universitaires.

« Bons baisers de Hongkong »

Mais, même s'il fait un inculpé idéal, Gérard Rang fait front aux témoignages et nie les faits qu'on lui reproche. Il n'a certainement pas été aidé, dans son système de défense, par la démarche d'un de ses avocats, Mᵉ Martine Wolf, une stagiaire de vingt-quatre ans, qui aurait sollicité de manière trop pressante des témoignages favorables à son client. On a pu croire un moment à l'inculpation, sur sa propre demande, de cette dernière. Mais l'un des avocats de Mᵉ Martine Wolf, Mᵉ Patrick Trani, indiquait mercredi 16 en fin de matinée que M. Pierre Lasfargue, doyen des juges d'instruction de Nice, n'a pas l'intention d'inculper Mᵉ Martine Wolf.

Cependant, personne, ici, n'est dupe de l'importance de la prise. « *Rang est l'arbre qui cache la forêt : si c'est bien lui qui conduisait la moto, il ne dira jamais où il a emmené Spaggiari* », dit-on. D'aucuns trouvent, d'autre part, curieux que le « cerveau » du « casse » ait pris le risque de renvoyer son complice « *dans la gueule du loup* ». Quoi qu'il en soit, le départ de Spaggiari porte un coup définitif à l'enquête sur le cambriolage, qui piétinait déjà après l'inculpation de treize participants supposés, tous des « droit commun », excepté leur chef : les dix « politiques » demeuraient introuvables. Ou alors, bien qu'on dise que leur chute était proche, intouchables.

Ils le sont aujourd'hui plus que jamais, protégés par la « cavale » de l'ancien parachutiste d'Indochine. Pour combien de temps ? Les policiers niçois sont confiants. « *On le retrouvera*, affirme l'un d'eux. *Il aime tellement la publicité qu'il ne va certainement pas manquer de se manifester. Dans quelque temps, je ne serais pas surpris de trouver un matin, dans le courrier, une carte postale m'adressant ses bons baisers de Hongkong ou d'ailleurs...* »

JAMES SARAZIN.

● *Pour infraction à la loi anti-casseurs*, quatre arboriculteurs de la Drôme ont été inculpés, lundi 14 mars, par M. Girod, premier juge d'instruction au tribunal de Belley. Durant l'été dernier, les producteurs de pêches des départements de la Drôme et de l'Ardèche avaient stoppé et déversé sur le ballast, en gare de Culoz (Ain), le contenu d'une douzaine de wagons de pêches en provenance d'Italie.

● *L'affaire de l'« îlot Saint-Paul »* — La Ville de Paris a chargé Mᵉ Delubac, huissier, d'engager un référé devant le tribunal civil de Paris pour demander l'expulsion de cinq familles de mal-logés, qui se sont installées depuis le 18 février dans des locaux vides de l'« îlot Saint-Paul » (rue Saint-Paul et rue Charlemagne) en voie de rénovation dans le quatrième arrondissement (*le Monde* daté 13-14 mars). Ordonnance à huitaine.

CORRESPONDANCE

M. Detlev Schultz sera-t-il extradé ?

M. Gérard Soulier, professeur à l'U.E.R. de droit de l'université d'Amiens, nous a adressé, à propos de l'affaire Detlev Schultz (le Monde *des 29 janvier, 2 et 8 mars) la lettre suivante :*

Detlev Schultz ne devrait pas être extradé. Des raisons fortes s'y opposent, les unes tenant à l'intéressé, les autres à d'impératives considérations de principe.

Qui est Detlev Schultz ? Un militant politique allemand actuellement détenu à la prison de Colmar et faisant l'objet d'une demande d'extradition que le gouvernement d'Allemagne fédérale prend bien soin d'articuler sur des motifs de pur droit commun. La chambre d'accusation de Colmar ayant rendu un avis favorable à l'extradition le 9 décembre 1976, la Cour de cassation ayant déclaré irrecevable le pourvoi contre cet avis, la décision appartient maintenant au chef de l'Etat.

L'affaire pour laquelle l'Allemagne demande que lui soit livré Schultz est grave : le 7 mai 1976, dans la région de Darmstadt, deux policiers interpellent cinq personnes. Coups de feu. Un policier est tué, l'autre blessé. Les cinq personnes prennent la fuite. Sur les lieux, on trouvera le lendemain une pièce d'identité falsifiée : la photo substituée est celle de Schultz dit la police allemande. Schultz le nie absolument. Il nie avec la même énergie toute participation à cette affaire. Cette pièce d'identité a été reproduite dans la presse allemande. Or, selon ses avocats, il n'est pas possible de dire que cette photo est celle de Schultz, et les autorités allemandes refuseront de communiquer les pièces du dossier.

Mais rien n'autorise ici à juger du fond. Tout permet en revanche d'affirmer que Detlev Schultz est un opposant politique et de présumer que ce fait n'est pas étranger à la demande d'extradition. Schultz a maintes fois affirmé son engagement politique par la parole, l'écrit, par des distributions de tracts dénonçant l'évolution de l'Allemagne, et notamment la condition des prisonniers politiques soumis à de nouvelles formes de torture. De nombreux articles de presse française ou allemande l'ont dénoncé comme un dangereux opposant.

C'est cela qui justifie, conformément au droit et à la jurisprudence française, un refus de l'extradition. Selon l'article 5 de la loi du 10 mars 1927, « *l'extradition n'est pas accordée... lorsque le crime ou le délit a un caractère politique ou lorsqu'il résulte des circonstances que l'extradition est demandée dans un but politique* ». Cette tradition, fondée sur le meilleur libéralisme, a été maintes fois honorée dans des cas d'espèce.

Cette tradition doit être sauvegardée. L'extradition de Schultz constituerait un véritable reniement, un précédent dangereux, et une sorte d'application de la « convention antiterroriste » avant même son entrée en vigueur. L'un des aspects les plus inquiétants de cette convention est le refus de toute considération des *mobiles* des auteurs d'infractions définies de façon purement matérielle par le texte. Le refus de toute prise en compte de la subjectivité du délinquant constitue une amputation de l'individu, la négation de son identité. On voit où engagent de telles conceptions.

Sans compter le danger que constitue un système d'extradition quasi automatique avec des Etats à régime autoritaire. Mais ce danger a été souligné par le chef de l'Etat lui-même.

Detlev Schultz ne devrait pas être extradé (1).

(1) Les personnes désireuses d'apporter leur soutien à Detlev Schultz peuvent écrire à : Centre Vaugirard, 46, rue de Vaugirard, 75006 Paris.

LE REPOS DU PILOTE

La première chambre de la cour d'appel de Paris, présidée par M. André Fusil, a confirmé, le 15 mars, un jugement du tribunal de commerce qui avait débouté, le 24 mars 1975, M. Jean-Claude Bugnet de son action contre Air France à qui il demandait 2 500 000 F de dommages et intérêts.

Le requérant estimait avoir été victime d'une faute lourde de la compagnie qui l'avait licencié — à tort selon lui — pour un incident survenu en juin 1959 à Anchorage (Alaska).

Affecté à la ligne Tokyo-Anchorage en qualité de commandant de bord, M. Bugnet était arrivé en Alaska, le 4 juin, à 12 heures, et il devait repartir le lendemain, à 20 heures. Or il estima qu'il n'était pas suffisamment reposé après une nuit passée dans un hôtel voisin d'un chantier de construction. Et il décida de reprendre seulement les commandes le 6 juin, à 18 heures.

Réintégré au bout de trois mois comme commandant de bord contractuel, ayant bénéficié à soixante ans lorsqu'il prit sa retraite d'avantages identiques à ceux qu'il aurait eus si sa carrière n'avait pas été interrompue, l'intéressé est malvenu d'après la cour d'appel à invoquer une faute de la compagnie.

La cour d'appel observe : (...) « A supposer qu'une fatigue réelle due à une mauvaise nuit l'ait contraint à différer son départ, il doit être constaté qu'il s'est placé volontairement dans cette situation en ne recourant pas aux mesures qu'il lui était facile de prendre pour l'éviter (...) *(Aller dormir dans une chambre plus tranquille qui lui avait été offerte)* (...) (alors que de son côté l'équipage avait bénéficié très largement du temps de repos réglementaire. »

Après le suicide d'Alain Escoffier

LES DEUX MANIFESTANTS DES LOCAUX D'AEROFLOT RESTENT DÉTENUS

Après la manifestation dans les locaux d'Aeroflot le 14 février aux Champs-Elysées, — à propos du suicide par le feu d'Alain Escoffier, — les deux militants d'extrême droite encore détenus, MM. Alain Boinet et Laurent Maréchaux, restent en prison. La chambre d'accusation a confirmé le 15 mars l'ordonnance de M. Louis Chavanac, premier juge d'instruction à Paris, qui les avait placés sous mandat de dépôt le 15 février (1).

L'un des détenus, M. Boinet, nous a adressé de Fresnes une lettre dans laquelle il explique son attitude et proteste contre l'utilisation « électoraliste » qui en a, selon lui, été faite par M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national. M. Boinet écrit notamment : « *Nous sommes des militants révolutionnaires, des militants solidaristes dont l'opposition à l'actuelle majorité de droite est tout aussi radicale que celle que nous manifestons à l'égard de l'impérialisme et du totalitarisme soviétiques (...). Si le regrettable sacrifice d'Alain Escoffier nous a amenés à déposer une gerbe à l'endroit même où il est mort, notre combat contre l'impérialisme américain peut nous conduire à tout moment dans les locaux de telle société multinationale U.S....* »

Nous avons d'autre part reçu une lettre de protestation de M. Jean Maréchaux, père de Laurent, qui écrit : « *Est-il normal que dans notre société libérale avancée un garçon de vingt-quatre ans soit arrêté pour le seul fait d'avoir déposé une gerbe de fleurs ? Où est le crime ? Et surtout où est la liberté ? Le délit d'opinion est-il répréhensible ? Faut-il être de gauche pour émouvoir l'opinion ?* »

Enfin, un « *centre d'information et de propagande pour la liberté* » qui reprend à son compte l'appel à une manifestation, le 20 mars prochain, lancée par le comité Alain-Escoffier dissous depuis (*le Monde* du 16 mars), qualifie, dans un communiqué, la décision de la chambre d'accusation, de « *provocation contre les Français épris de liberté* ».

(1) L'un d'entre eux, M. Jean-Claude Nourry, a été libéré le 9 mars.

● *Le docteur Moricard est condamné pour fraude fiscale.* — Pour avoir fraudé le fisc en omettant de déclarer, selon les experts, 159 000 francs au total de revenus réalisés en 1969 et 1970, le docteur René Moricard, professeur d'endocrinologie, et son épouse, le docteur France Moricard, ont été condamnés chacun à trois mois d'emprisonnement avec sursis, ce mardi 15 mars, par la 11ᵉ chambre correctionnelle de Paris. Le tribunal a ordonné plusieurs publications et affichages du jugement, notamment l'affichage pendant trois mois à la porte du cabinet du docteur France Moricard.

● *La médaille de Mme Françoise Giroud.* — Entendu dans l'après-midi du 15 mars par M. Bernard Hatoux, premier substitut, chargé d'enquêter sur le cas de Mme Françoise Giroud, M. Aimé Hacquart, un des plaignants, a dit qu'il regrettait vivement l'ampleur donnée à l'affaire Françoise Giroud. Il a toutefois ajouté qu'il estimait que l'enquête devait être menée à son terme. M. Robert Chaponet, ancien déporté, a confirmé l'attestation qu'il a donnée à Mme Giroud en déclarant avoir vu un jour son nom avec celui de sa sœur dans une liste de médaillés de la Résistance.

POLICE

Plusieurs organisations dénoncent les « dangers » de la réforme proposée par M. Poniatowski

Les syndicats de police renouvellent ou multiplient, depuis plusieurs mois, leurs prises de position contre la réforme des structures de la police nationale, telle qu'elle est proposée par M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur (« le Monde » daté 21, 27 janvier et 13-14 mars). Dans des communiqués publiés le 15 mars, la Fédération autonome des syndicats de police et plusieurs organisations, telles que la C.G.T., la C.F.D.T.-Police, le Syndicat des avocats de France et la Ligue des droits de l'homme, dénoncent les « dangers » de cette réforme qui a été officiellement présentée le 29 décembre 1976.

La Fédération autonome rappelle qu'« *elle avait situé le problème du maintien des parités gendarmerie-police sur un plan exclusivement indiciaire et s'était opposée à ce qu'on mêle à ce dossier des perspectives de réformes structurelles qui devaient à l'origine faire l'objet de discussions ultérieures* ». La FASP souligne, d'autre part, qu'elle « *ne saurait cautionner un quelconque projet de régionalisation de la police sur lequel elle n'aurait pas eu préalablement à se prononcer et qui, s'ajoutant à la réforme en cours, pourrait remettre gravement en cause le principe démocratique de la séparation des pouvoirs, notamment dans le domaine du maintien et du rétablissement de l'ordre* ».

Dans un communiqué commun, onze organisations (1) indiquent que cette réforme « *a été préparée sans négociations avec les syndicats de policiers et avec la volonté de mettre le Parlement devant le fait accompli, pour éluder tout débat sur le fond* ». Elles ajoutent que « *les dispositions adoptées, qui vont faire l'objet de décrets, révèlent la volonté du pouvoir politique de conférer une place prééminente à la force publique militaire* (gendarmerie) ».

Le communiqué précise, d'autre part, que « *l'intégration, dans un même statut, des commissaires de police, magistrats de l'ordre administratif et judiciaire, représentants de l'autorité publique, et des officiers de la police nationale, commandants de la force publique, aboutit à conférer à une seule et même personne des pouvoirs exorbitants. Celle-ci pourra notamment requérir la force publique pour le maintien de l'ordre, décider de son emploi, faire des sommations, commander la manœuvre, procéder aux interpellations, déférer au procureur de la République après avoir établi la procédure.* »

Les organisations signataires font alors remarquer qu'« *ainsi, un corps unique de commandement de la police disposera de la plénitude des pouvoirs que la tradition républicaine et la Constitution, dans un souci de contrepoids indispensable, ont toujours attribués à des corps distincts de fonctionnaires. Une telle situation a eu un précédent dans notre histoire : sous le régime de Vichy, en 1943.* »

(1) Les signataires sont : Syndicat C.F.D.T. de la police parisienne, Fédération Interco (police départements et préfectures, communaux et Compagnie des eaux), C.F.T.C.-Police (civile), Syndicat des avocats de France, C.G.T.-Police, Confédération C.G.T., Syndicat des commandants et officiers (F.P.O.F.P.-C.G.C.), Syndicat national indépendant des officiers de C.R.S., Ligue des droits de l'homme, C.F.D.T.-Cours et tribunaux, Juristes démocrates.

FAITS DIVERS

A REIMS

Manifestation contre Michel Sardou malgré l'annulation de son récital

Environ deux cents jeunes gens, se réclamant du « collectif antifasciste Sardou » ont défilé, mardi soir 15 mars, dans le centre de Reims, malgré l'annulation du tour de chant que Michel Sardou devait faire ce soir-là. Si le gala a été annulé, officiellement faute de réservations suffisantes, les manifestants, eux, ont revendiqué la responsabilité de ce changement de programme. Dans un tract, le collectif prétend que le show-business a eu peur « de la révolte de la masse ». Le défilé s'est déroulé sans incident.

Partis et mouvements d'extrême gauche avaient appelé au boycottage de ce tour de chant jugé « *fascinant, raciste et sexiste* », et un meeting avait été organisé peu avant le début du spectacle à 1 kilomètre environ du Palais des sports, où devait se produire le chanteur. A la fin de ce meeting, quelque trois cents manifestants distribuant des tracts visant « *les marchands de spectacle et le show-business* » se sont dirigés vers le Palais des sports, où avait pris place un important service d'ordre. Des billes de verre ont été lancées à l'aide de frondes contre les policiers et les véhicules de la tournée. Quelques vitres du Palais des sports et des pare-brise de voitures ont été brisés.

Michel Sardou a néanmoins pu effectuer son tour de chant devant une salle au demeurant assez peu remplie. Les organisateurs indiquent que 1 686 entrées payantes ont été enregistrées. Michel Sardou avait « fait » 2 400 personnes à Besançon en 1976 et 4 500 il y a deux ans.

L'Humanité du 16 mars commente en ces termes les incidents de Besançon : « *Intempestive manifestation : Sardou chante ses idées. Elles ne sentent pas bon. Il a le droit de les chanter. Le principe ne souffre pas d'exception.* »

Afin que vous calmiez votre soif plus rapidement

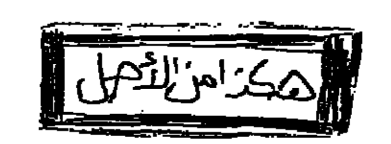


C'est l'affaire de LINDE. Car les chariots LINDE accélèrent le transbordement des marchandises.
Ils transportent les palettes de boissons. Ou les préfabriqués en béton, le bois, les tuiles: tous les produits imaginables.
Dans l'industrie et le négoce. Les chariots LINDE sont dotés de la technique la plus avancée et sont faciles à conduire.
Ils existent dans toutes les versions d'énergie.
Dans les capacités allant de 1,0 à 7 tonnes:
Les chariots LINDE sont à la pointe du progrès en Europe.

LINDE ne conçoit pas que des chariots élévateurs.
LINDE est une société moderne, active dans les domaines des biens d'équipement et des services.
Elle vous offre une diversification des produits résolument orientés vers l'avenir et satisfaisant toutes les exigences de qualité. Société pilote pour la recherche et la technique, LINDE atteint avec plus de 17 000 employés un chiffre d'affaires de 1,8 milliard de DM.



Linde Manutention
Rue de la Croix de l'Orme
Morainvilliers
78630 Orgeval
Tél. 975.73.00



هكذا من الأصل

Membre FDIC



Les responsables d'Etudes Financières de Morgan Guaranty sont des spécialistes du secteur industriel. Voici Richard Johnson, Carol Hallingby, David Jeffrey, du département Transports, visitant une usine aéronautique.

Si vous songez à vous implanter sur le marché américain, songez à Morgan Guaranty

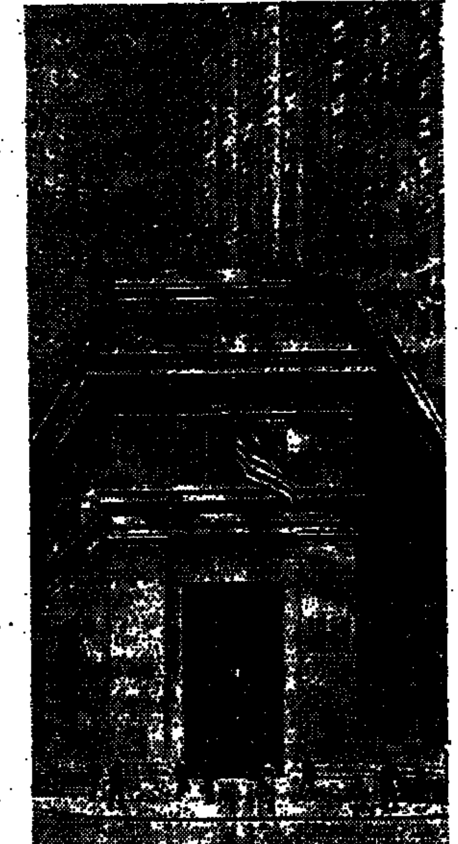
En nombre croissant des sociétés européennes investissent aux États-Unis, que ce soit par le biais d'acquisitions, de fusions, de créations de filiales communes ou encore en y installant directement leurs propres usines.

Et en nombre croissant aussi, les sociétés qui songent à s'implanter aux États-Unis se tournent vers le spécialiste en matière d'opérations bancaires internationales : Morgan Guaranty.

Si une implantation sur le marché des États-Unis fait partie de vos plans, contactez Morgan sur la place financière internationale de votre choix. Nous pouvons vous aider à chaque étape.

Le département Études Financières de la banque Morgan est unique en son genre. Il peut vous fournir une étude en profondeur sur l'industrie qui vous intéresse aux États-Unis; vous dire qui seront vos principaux concurrents et où ils sont implantés; quels sont les règlements dont il vous faudra tenir compte à l'échelon fédéral, à celui des états et des municipalités; vous dire encore si votre plan financier est réaliste.

Si vous êtes en quête de partenaires éventuels ou si vous envisagez d'acquérir une société, les experts de notre département "Financial Services" vous aideront à trouver et à jauger les sociétés dont le profil vous convient. Nous vous mettrons aussi en rapport avec des conseillers en matière légale et comptable quand vous en aurez besoin.



Le moment venu de financer votre entrée aux États-Unis, les spécialistes en Euro-devises de chaque bureau de Morgan pourront vous offrir une gamme de services très étendue.

Quel que soit le montant de l'investissement prévu, notre expérience dans la constitution de groupes bancaires nous permet de vous assurer un financement rapide tout en respectant le caractère strictement confidentiel de votre projet.

Si votre société songe à développer ses activités à l'étranger, songez à Morgan Guaranty. Nous apportons déjà notre concours à la majorité des plus grandes sociétés mondiales et à un grand nombre de plus petites aussi.

MORGAN GUARANTY TRUST COMPANY, 23, Wall Street, New York, N.Y. 10015. En France : 14, place Vendôme, Paris (téléphone : 260.35.60) • AUTRES SUCCURSALES : Londres, Bruxelles, Anvers, Amsterdam (Bank Morgan Labouchere), Francfort, Dusseldorf, Munich, Zurich, Milan et Rome (ouverture 1977), Tokyo, Singapour, Nassau • BUREAUX DE REPRÉSENTATION : Madrid, Beyrouth, Sydney, Hong Kong, Manille, Sao Paulo, Caracas • ASSOCIÉS dans 35 pays • FILIALES BANCAIRES INTERNATIONALES : San Francisco, Houston, Miami (ouverture printemps 1977), Toronto (J.P. Morgan of Canada Limited).

Morgan Guaranty Trust Company

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

REPRODUCTION INTERDITE



emplois régionaux

C.I.T.I.M.A.M.

Service Informatique des Caisses de Mutualité Sociale Agricole de Midi-Pyrénées

RECHERCHE

pour mettre en place un réseau de 100 terminaux

CHEFS DE PROJETS

— Diplômés d'enseignement supérieur ;
— Expérience de conception et de mise en place de grands projets informatiques ;
— Connaissances T.P., bases de données exigées ;
— 5 ans d'expérience minimum.

ANALYSTES

— Formation supérieure souhaitée ;
— Expérience T.P. et programmation nécessaires ;
— 3 ans d'expérience minimum.

Envoyer C.V. détaillé + photo et prétentions à :

C.I.T.I.M.A.M.
500, avenue Monclar-de-Quercy,
82017 MONTAUBAN CEDEX.



groupe pierre fabre

Notre Centre de Recherche emploie 170 personnes (10 % du personnel de l'entreprise).

Nous souhaitons entrer en relations avec un

PHARMACIEN

(HOMME) *qui sera le*

Responsable de la Recherche Pharmaceutique

Ce secteur d'activité comprend :
• *la mise en forme* • *le contrôle analytique.*

Nous retiendrons les candidatures de personnes :
• *diplômées en pharmacotechnie,*
• *ayant effectué quelques années de recherche universitaire,*
• *ayant une expérience confirmée en galénique dans une entreprise industrielle (éventuellement en production).*

Le poste est à pourvoir à CASTRES.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo à

F. CHEVALLIER - Groupe Pierre FABRE
125, rue de la Faisanderie - 75016 PARIS

LA BANQUE HYPOTHÉCAIRE EUROPÉENNE

RECHERCHE

POUR SA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE MARSEILLE

UN JEUNE COLLABORATEUR DE BON NIVEAU

CHARGÉ DE

LA RECHERCHE DU MONTAGE ET DE LA GESTION DES CRÉDITS AUX PROMOTEURS

Une première expérience professionnelle de 2 à 3 années serait appréciée.

Adresser C.V., photo et prétentions à :
B.H.E., 65, cours Pierre-Puget 13006 Marseille

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

recherche pour son

Siège du Sud-Ouest

UN PUPITREUR

sur ORDINATEUR (système complexe) justifiant d'un Bac scientifique et d'une expérience confirmée du matériel I.B.M. type 370 158/168 avec OS ou VS1-2.

Régime de travail : poste en 2 × 8.
Connaissance de la langue anglaise appréciée.

Envoyer C.V. manuscrit et prétentions, no 3.139, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Dans le cadre de son expansion Entreprise Lyonnaise second œuvre bâtiment recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRICITÉ

Le candidat disposant d'une solide expérience assumera poste chef de service électricité étude et réalisation.
Réponse et discrétion assurées.
Envoyer photo, C.V. et prétent. à PUBLISTYL, 47, cours Gambetta, LYON-3e, sous référ. 751.

Laboratoire vétérinaire cherche RESPONSABLE des SERVICES Administratifs, comptables, informatiques, qualification comptables premier ordre, plusieurs années d'expérimentation dans P.M.I. Adresser photo récente, C.V. très détaillé, référence à : Société AUDEVARD et Cie, B.P. 76, 87002 LIMOGES Cedex.

SEITHA

climatisation, conditionnem., air

INGÉNIEURS et TECHNICIENS

CHARGÉS D'AFFAIRES

Leurs missions : coordonner les études, l'approvisionnement des fournitures, le montage, être resp. du budget et du planning, ass. les relations av. les clients.

Envoyer C.V., photo et prét. à CENTRE DE PSYCH. APPLIQ., 104, rue Ney, 69006 LYON, sous no 213.130.

LE DEPARTEMENT DES REACTIFS BIOLOGIQUES d'un Groupe International

recherche

UN JEUNE PHARMACIEN

pour promouvoir ses produits auprès des laboratoires d'analyses privés ou hospitaliers de la Région BRETAGNE.

Le candidat idéal serait :
un ancien interne de préférence
— ayant une bonne connaissance et expérience de la biologie
— le goût des contacts et des déplacements

Salaire : fixe + prime + remboursement de frais

Résidence souhaitée : NANTES

Poste à pourvoir rapidement

Env. CV détaillé, photo + prétentions sous référence 4.134 à

s.n.p.m
168 av. Ch. de Gaulle, 92522 NEUILLY S/SEINE

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE

recherche

POUR SON AGENCE DE PAU

UN INGÉNIEUR ROUTIER

confirmé

Diplôme exigé, minimum 6 ans expérience dans le domaine des études routières (topographie, tracés, terrassements et chaussées, ouvrages d'art, équipements) au niveau études préliminaires, projets détaillés et dossiers d'appels d'offres.

UN JEUNE INGÉNIEUR

Diplômé, minimum 2 ans d'expérience dans le domaine des études routières au niveau des études préliminaires, projets détaillés et dossiers d'appels d'offres.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétent., sous numéro 96704 B. à BLEU Pub., 17, rue Lebel, 94300 - Vincennes, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE

recherche pour une de ses usines située CENTRE DE LA FRANCE

UN JEUNE INGENIEUR MECANICIEN

Après un passage d'environ 2 ans au Bureau d'Etudes où il aura fait progresser la technologie de nos produits, il reviendra mettre à profit cette première expérience pratique du siège de notre société (Paris).

De bonnes connaissances en mécanique des fluides, hydraulique et en anglais sont indispensables.

Adresser C.V. et prétentions No 03.315 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

ENTREPRISE FRANÇAISE DE REMORQUAGE MARITIME EN MÉDITERRANÉE

recherche

UN CADRE DÉBUTANT

Formation supérieure (H.E.C., Sup. de CO., licence en Droit ou Sciences Economiques, etc.).

Connaissance pratique de l'anglais

pour être le

Collaborateur immédiat du Directeur de la Société

Situation d'avenir pour un jeune diplômé dynamique et réalisateur, ayant le goût de l'entreprise et le sens des relations humaines.

Envoyez lettre manuscrite avec photo d'identité et curriculum vitae sous le no 3.193 à CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui tr.

BANQUE SPÉCIALISÉE

recherche

pour ses succursales de Province (villes universitaires)

ATTACHÉS COMMERCIAUX

• 25 ans minimum ;
• Formation bancaire indispensable ;
• Plusieurs années d'expérience commerciale, de préférence dans le domaine du crédit immobilier.
• Ayant du goût pour l'activité et la réussite commerciales.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions no 37.287 PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



offres d'emploi — offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICES (10.000 Personnes)

recherche

DEUX CADRES FONCTION PERSONNEL

Pour l'une de ses principales divisions couvrant la région *Parisienne* (2500 personnes)

Jeune directeur du personnel

120.000 / 150.000 F an

28 ans minimum, il dispose d'une bonne expérience de la fonction personnel acquise de préférence dans une activité de service très décentralisée.
Siège PARIS — Réf 490

Responsable des relations syndicales

90.000 / 120.000 F an

28 ans minimum, il dispose d'une bonne base juridique, d'une expérience des relations sociales de grandes qualités d'écoute et de diplomatie.
Siège PARIS. — Réf 491.

Ecrire en précisant la référence à

GFC 110, rue de Sèvres 75015 Paris

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE spécialisée en télécommunications

recherche pour

SERVICES COMMERCIAUX Banlieue Ouest

2 INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX confirmés

L'un des postes concerne la vente de systèmes de traitement d'images et s'adresse à un ingénieur de formation informatique (matériel et logiciel) ayant au moins cinq ans d'expérience dans un service technique ou technico-commercial.

L'autre poste concerne la prise en charge d'un secteur de ventes aux armées et s'adresse plus particulièrement à un ingénieur Grande Ecole (X, Armement souhaité) ayant cinq à dix ans de pratique professionnelle ou ayant travaillé à un niveau élevé dans une administration militaire.

Pour ces deux postes la pratique de l'anglais est nécessaire et des déplacements en France et à l'étranger sont à prévoir.

Adresser C.V. et prétentions sous no 3.346 à CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris (1er), q. tr.

GCT

recherche pour ses SERVICES ORGANISATION PROCEDURES

INGENIEUR ou CADRE ADMINISTRATIF

EXPERIMENTE

ayant connaissance informatique de gestion souhaitée.

Ecrire avec curriculum vitae sous référ. No 08, COMPAGNIE GENERALE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES - Service du Personnel - 251, rue de Vaugirard, 75740 Paris Cedex 15.

Dans le cadre du recrutement par CONCOURS, organisé par l'administration des PTT

Il est recherché

Pour les besoins de LA DÉLÉGATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE LA RÉGION PARISIENNE

DE JEUNES DIPLÔMÉS (ÉES)

de l'Enseignement Supérieur Scientifique (licence)
ou
de certaines Écoles d'Ingénieurs

POUR POSTES

D'INSPECTEURS DES SERVICES TECHNIQUES

Fonction : encadrement, organisation, gestion, études.

DATES DES ÉPREUVES : 28 et 29 AVRIL 1977

Adressez votre candidature au plus tard LE 18 MARS 1977

à la Direction des télécommunications de Paris
8/10, boulevard de Vaugirard, pièce 610 E
75731 PARIS CEDEX 15
ou téléphonez pour tous renseignements complémentaires au 540.23.29

bleu



SOCIÉTÉ POUR L'INFORMATIQUE — FILIALE INFORMATIQUE DU GROUPE

PECHINEY UGINE KUHLMANN

ÉQUIPÉE DE 2 I.B.M. 370 . 158 MVS
TELETRAITEMENT IMS-VTAM

recherche

Ingénieur (Réf. 1)

GRANDE ECOLE

Ayant 3 ans d'expérience de réalisation d'applications de gestion et solide culture en matériels, réseaux et logiciels de base pour fonction d'expert en architecture de systèmes.

Analyste-Programmeur Système (Réf. 2)

Analystes-Programmeurs et Programmeurs d'application (Réf. 3)

2 ans d'expérience minimum.
Formation B.T.S., D.U.T. ou équivalent.

Envoyer curr. vitae en précisant la référence à :
S.P.I., Service du Personnel,
98, boulevard Victor-Hugo, 92115 CLICHY.

Importante Société de

constructions mécaniques

recherche un

CHEF DE PROJETS

Organisation - Informatique

capable de prendre progressivement en main l'ensemble des aspects de la

GESTION INDUSTRIELLE

de ses unités de production.

Diplômé d'une grande école d'ingénieur, possédant une formation complémentaire en gestion, le candidat a déjà acquis une expérience de 3 à 5 ans en qualité d'analyste puis de chef de projets dans une entreprise industrielle.

Il se verra confier de larges responsabilités (insertion des développements dans un contexte européen, informatique répartie, bases de données...).

La pratique de l'anglais est nécessaire.

Les perspectives de carrière sont celles d'une société multinationale (ce poste est à pourvoir suite à une mutation internationale).

Envoyer C.V. et prétent. sous référence 11.981 M HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL MULTINATIONAL - recherche

AUDITEUR INTERNE

Capable de travailler en équipe avec le Responsable du contrôle des différentes filiales européennes du Groupe.

— Une formation supérieure en comptabilité (DECS ou grande école) est nécessaire ainsi qu'une expérience de 2 à 3 ans dans des fonctions d'audit (de préférence dans un cabinet anglo-saxon).
— Une disponibilité pour des déplacements de courte durée en France et à l'étranger est souhaitée ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais.

Si vous répondez à ces critères et que vous soyez intéressé par une rémunération élevée et une carrière internationale dans un groupe en expansion, écrivez-nous en adressant CV, photo, références et prétentions sous No 77.023 à :

CAPIC 18, rue Volney 75002 PARIS

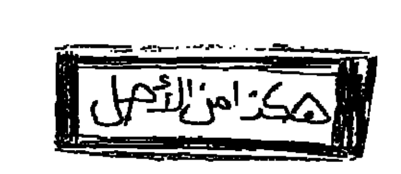
COMITE D'ENTREPRISE

recherche

DIRECTEUR et 10 MONITEURS DIPLOMÉS

pour colonie 7-8 ans en VENDEE - Zone C

Appeler d'urgence : 205-99-33.



REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

SOCIETE D'INGENIEURS-CONSEILS chargée du contrôle de la construction d'un complexe industriel important cherche pour chantier en Afrique :

- 1 ingénieur génie civil

expérience chantiers nécessaire

- 1 ingénieur contrôle des coûts/planning

expérience engineering tous corps d'état souhaitée et chantiers nécessaire.

L'UN DE CES DEUX INGENIEURS-CONSEILS, SUIVANT LEUR NIVEAU, SERA LE CHEF DE L'EQUIPE DE L'INGENIEUR-CONSEIL SUR LE SITE (ENVIRON 6 INGENIEURS). - La durée de la mission en Afrique sera environ de 2 ans. Possibilité de faire suivre la famille début 1978. Envoyer curriculum vitae et prétentions à :

SOFRECO
24, rue Murillo, 75008 PARIS.
Tél. : 622-53-96.

URGENT

COLLINS RADIO FRANCE

recherche le

CHEF DE SON DÉPARTEMENT VENTES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Pour réussir dans ce poste important il faut :
- Une formation supérieure (X, SUP-TELECOM, SUP. ELEC.) ;
- Une solide expérience réussie (6 à 8 ans) de la négociation à haut niveau sur le marché des produits et systèmes télécom ;
- Avoir fait la preuve de ses aptitudes à animer une équipe d'ingénieurs commerciaux ;
- Une parfaite maîtrise de l'anglais.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à :
COLLINS RADIO FRANCE
40, rue de Montlhéry
Silic 127 - 94523 RUNGIS CEDEX.
Réponse et discrétion assurées.

MATRA

développe ses Activités Industrielles et recherche :

INGENIEUR ELECTRONICIEN
Grande Ecole ;
ESE - INPG - ENSEEIHT

— Il participe à la définition des essais du système de contrôle temps réels et aux essais en laboratoire d'intégration.
— Il travaille en étroite collaboration avec le groupe projet et est amené à avoir des contacts extérieurs.
— Le profil recherché concerne un Ingénieur ayant des connaissances en calculateur temps réel.
— *La maîtrise de l'anglais est indispensable.*

Adresser C.V., rémunération souhaitée en indiquant la référence NK 197

MATRA Monsieur KORFAN
BP. n°1 78140 VÉLIZY

IMPORTANTE ENTREPRISE ÉLECTRIQUE

recherche pour travaux

Normandie et Région Parisienne

JEUNE INGÉNIEUR
ou
INGÉNIEUR DÉBUTANT

Nos travaux d'installateur électrique et téléphonique nécessitent un tempérament d'entrepreneur.

Après une période de travail sur les chantiers, le jeune *ingénieur occupera* des fonctions de responsabilité dans notre entreprise.

Adresser C.V. manuscrit et photo à n° 3.460, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

TEKTRONIX

recherche pour
SA DIVISION INFORMATIQUE GRAPHIQUE

ingénieurs commerciaux confirmés

dans le cadre du développement de sa nouvelle ligne de produit terminal graphique intelligent.

Le niveau de négociation et de technicité des produits requiert des candidats :
- Expérience de la vente 2 à 3 ans.
- Bonne connaissance informatique, mini-ordinateur gros système.
- Bonne pratique de la langue anglaise de plus la connaissance du marché de l'informatique sera appréciée

Adresser C.V., photo et prétentions à
TEKTRONIX - Service du Personnel
B.P. 13 - 91401 ORSAY.

offres d'emploi

GROUPE FRANCAIS D'ASSURANCES
recherche

un ANIMATEUR de FORMATION

pour son Centre de Formation Professionnelle

Dans le cadre d'une petite équipe, il aura pour tâches principales :
— l'animation d'exercices pratiques de simulation à la vente,
— la formation aux techniques de l'assurance des agents généraux débutants.

Le candidat devra :
— *être âgé de 25 ans au moins,*
— *être diplômé d'études supérieures,*
— *justifier d'une expérience d'animation.*

Ecrire avec C.V. sous réf. 14.140 à

s.n.p.m PETITES ANNONCES
100 av. Ch. de Gaulle, 92522 NEUILLY S/SEINE

Banque Privée (proximité Étoile)
recherche

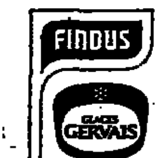
rédacteur contentieux

85.000 +

- Licence en droit privé
- Bonnes connaissances droit des affaires et procédures
- Expérience de 3 ans dans contentieux bancaire ou établissement financier
- Dynamisme et sens des responsabilités.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence 18157 à

sextant



FRANCE GLACES FINDUS

(Crèmes glacées Gervais, Surgelés Findus)

propose un poste de :

CHEF DE PRODUITS JUNIOR

Vous avez acquis 2 à 3 ans d'expérience dans le marketing de produits alimentaires.

De formation supérieure (HEC, ESCP, ESSEC, ESCAE, ou équivalent), vous désirez avoir la responsabilité complète de plusieurs gammes de produits dans une Société en expansion.

Nous vous proposons de vous intégrer au sein du département marketing de notre Société dans laquelle vous pourrez mettre en valeur toutes vos compétences.

Merci d'envoyer votre candidature avec C.V., photo, prétentions, à Xavier BARDIN, 19, cité Voltaire, 75011 PARIS.

FABRICANT DE STRATIFIÉ
recherche

INGÉNIEUR CHIMISTE

CHARGE DE L'EXECUTION DU PROGRAMME RECHERCHES ET DEVELOPPEMENT

Le candidat devra justifier :
— de quelques années d'expérience en milieu industriel ;
— d'une bonne connaissance des résines phénoliques et epoxy ;
— et d'une pratique courante de la langue anglaise.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions, n° 3.483, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

DDB recherche

3 CHEFS DE PUBLICITÉ

2 ANS D'EXPERIENCE MINIMUM DE PREFERENCE SUR BUDGET GRANDE CONSOMMATION

ADRESSER C.V.A. :
Pierre LORDONNOIS, Directeur du Personnel, D.D.B., 115, rue du Bac, 75007 PARIS.

LA SOCIÉTÉ DE SERVICES INFORMATIQUES
S.O.S.I.
RECHERCHE POUR ORLEANS

CHEF DE PROJET

Ayant des compétences systèmes (connaissance matériel CDC souhaitée)
Sa mission comportera l'implantation des applications dans différentes régions

Ecrire avec curric. vitae détaillé et prétentions à :
S.O.S.I. 8, rue Juliette-Dodu
75010 PARIS

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

offres d'emploi

ISOSTA

Industrie Second Œuvre
recherche

UN TECHNICO-COMMERCIAL

2 ans expérience minimum
Pour une mission de Responsable d'Affaires exigeant compétences techniques et réel sens commercial à développer au contact de professionnels du bâtiment.

Poste à *importants objectifs* de développement.

Ecrire avec curric. vitae, photo et prétentions à :
Direction Générale, qui répondra,
33, avenue Sainte-Foy. — 92200 NEUILLY.

Entreprise Internationale de Travaux Publics
recherche pour
la FRANCE et l'ÉTRANGER

AGENTS de SERVICES COMPTABLES et ADMINISTRATIFS de TOUS NIVEAUX

Les candidats devront posséder une bonne expérience de :
— la spécialité ;
— la profession des bâtiments - Travaux Publics ;
— *la langue anglaise.*

La participation à des chantiers à l'étranger serait particulièrement appréciée.

Adres. C.V. manuscrit et photo no 2.625 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui tr

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE FABRICATION DÉCOUPAGE - EMBOUTISSAGE
région parisienne, recherche

DIRECTEUR TECHNIQUE

Formation A.M., ICAM ou équivalent

- Connaissances approfondies de la conception et de la réalisation d'outillages de presses.
- Expérience de bureau d'études, de méthodes et de fabrication de pièces de grandes séries
- Poste à hautes responsabilités, dépendant directement de la Direction Générale.
- Anglais apprécié.

Adresser C.V. et prétentions, à Monsieur LEVALE, 7, *rue Georgette-Agutte* - 75018 PARIS.

BUREAU D'ETUDES - 15e
recherche

INGÉNIEUR béton armé

E.T.P., E.N.S.A.I.S., E.C.P...

Il sera responsable pour les affaires qui lui seront confiées :

- De la technique : calcul, coordination des Etudes tous corps d'Etat.
- De la gestion : équilibre des budgets alloués

Il pourra occasionnellement mener une action technico-commerciale

Le candidat sera âgé de 28 ans au moins et aura acquis, dans un bureau d'études, une expérience similaire et une qualification certaine en coordination des *Etudes* tous corps d'Etat.

Ecrire sous le numéro T 099378 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra

---

IMPORTANT ORGANISME SECTEUR TERTIAIRE
recherche pour son
SECRETARIAT GENERAL PARIS

COLLABORATRICE

(24 ans minimum)

— De formation supérieure (NIVEAU LICENCE)
— Souple et méthodique
— Ayant expérience dans le régime de retraites des cadres
— Poste intéressant, évolutif à moyen terme pour candidate qualifiée.

Envoyer C.V. et prétentions, photo (retournée) sous numéro réf. 1946 à MULTIS, 47, rue des Tournelles 75003, PARIS qui transmettra

---

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
REGION TRAPPES
recherche

1 ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Expérience de deux à trois ans dans l'acquisition et le traitement de données en temps réel

(Niveau D.U.T. et pratique de la programmation en langage Assembleur exigée.

Adresser C.V., photo et prétentions sous n° 3.398 à CONTESSE Publ., 20, av Opéra Paris (1er), qui tr

---

BANQUE PARISIENNE
recherche pour sa
FILIALE IMMOBILIÈRE

CADRE COMMERCIAL

Niveau supérieur. Expérience dans activité commerciale immobilière et connaissances générales souhaitées dans ce domaine. Anglais parlé et écrit. Sérieuses références.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions à :
R.-B. CARRIERES, sous le n° 173,
18, rue Fourcroy — 75017 PARIS, qui transmettra

offres d'emploi

URGENT. Revue de mode en restructuration cherche pour son développement :

UN RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT
Français-anglais parlé
UN DIRECTEUR ARTISTIQUE
UN CHEF COMPTABLE, environ 35 ans
UNE STYLISTE DE MODE
Anglais parlé

Envoyer curriculum vitae et prétentions à MODE INTERNATIONAL, 48, rue Sainte-Anne, 75002 Paris.

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT
recherche

1° UN TECHNICIEN DUT
BTS d'ELECTRONIQUE OU EQUIVALENT
ayant quelques années d'expérience pour assurer la maintenance d'appareils de mesure et d'une centrale d'acquisitions des données et effectuer montages et mesures

2° UN TECHNICIEN
35 ans minimum
DUT GENIE CIVIL BATIMENT OU EQUIVALENT
pour secteur études et recherches dans domaine des matériaux minéraux et éléments de construction correspondants. Expérience dans laboratoire apprec.

Adr. C.V. et prét. M. Bensimhon C.S.T.B., 84, av. Jean-Jaurès, 77420 CHAMPS-SUR-MARNE.

NATION-BASTILLE
P.M.E. EDITION LIVRES
en pleine expansion
recherche

RESPONSABLE SERVICE COMPTABLE

FME ou HME, capable diriger équipe 8 personnes.
Service comprenant :
Comptabilité générale, clients, fournisseurs, comptabilité analytique, toutes déclarations, paye, trésorerie, préparation bilan, comptabilité système informatisé.

Souhaitons personne qualifiée ayant eu poste similaire.
BON SALAIRE.

Se prés. Mme AUZOU
SOFRADIF
1, r. du Dahomey, 75011 Paris
Mo Faidherbe-Chaligny
ou écrire avec C.V.

Société 17e arrondissem. cherche

AIDE-COMPTABLE
pour PAYE, COMPT. GENER.
Ecr. référ. n° 2.803, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire (XIe).

Filiale d'un groupe important spécialisé dans la vente directe recherche pour son département ORGANISATION, INFORMATIQUE

CHEF DE PROJET
Formation :
Grande Ecole scientifique.
Expér. requise 3 à 5 ans dans la conception, la réalisation et la mise en place de systèmes informatiques.
Rémunération : fonction de l'expérience du candidat.
Lieu de travail :
proche banlieue Sud de Paris.
Adr. cand. avec C.V., photo à Sweerts, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, sous réf. 758, qui tr.

IMPTE Sté de Construction d'APPAREILS de MESURES PARIS-13e, *recherche* :
dans le cadre du renforcement des ETUDES

UN DESSINATEUR
ETUDE 2
ayant expérience mécanique et conception des moules par injections matière plastique.
Lieu de travail actuel :
Bd Vincent-Auriol, Paris-13e.
Ecr. *avec C.V. et prétent.* à A.O.I.P., B.P. 301, Paris-13e.

CABINET
EXPERTISE-COMPTAB.
recherche
JEUNE COMPTABLE
2 ans expér. min. pr tenir intégralem. stes comptabilités
LIBRE IMMEDIATEMENT
Env. C.V., *prétent.* Fidey-Paris 42, bd Latour-Maubourg, 75007 PARIS

ENTREPRISE ALIMENTAIRE
banlieue Sud proximité métro

ACHETEUR
EPICERIE-LIQUIDES
(devra participer à la gestion des stocks de l'entrepôt)
possibilité d'avenir pour élément de valeur. Ecrire prétent., C.V. avec photo sous n° 96.608 B à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

T.I.T.N.
Sté de réalisation de systèmes en informatique recherche pour son siège de MORANGIS (proche ORLY)

INSPECTEURS DE MAINTENANCE
débutants et confirmés.
Compétences souhaitées : techniques numériques, mini-ordinateurs, et périphériques.
Env. C.V. et prét., 1, r. Gustave-Eiffel 91420 MORANGIS

Bureau consultant cherche pour supervision forages d'eau longue durée au Proche-Orient

2 TECHNICIENS DE FORAGE
parlant anglais. Communiq. CV, n° T 099.362 M, Régie-Presse, 85 bis rue Réaumur, Paris-2e.

Sté expertise Comptable rech.

COLLABORATEURS

Possédant formation ingénieur grandes écoles, et poursuivant études expertise comptable pour être appelés ultérieurement à fonction de direction.
Ecr. S.F.E.C.F., 2, av. Hoche, 75008 PARIS.

Entreprise Chauffage Climatisation recherche pour région parisienne
1 TECHNICIEN SUPERIEUR
Formation Max. Perret désirée, expérience souhaitée.
1 DESSINATEUR-PROJETEUR
Etude 2 en chauffage climatisation. Adresser C.V. et prét. à S.E.C.C., 15, impasse Dumur, 92111 Clichy

---

BUREAU D'ETUDES FONCIER
recherche
NEGOCIATEURS-ENQUETEURS
FORMATION ASSUREE
Bacheliers, B.T.S. ou équival., connaissances juridiques souhaitées, pouvant se déplacer régulièrement dans toute la France et possédant voiture. Adresser C.V. et photo, SEGAT, 71-73, av. de Saint-Mandé, 75012 PARIS.

CHEF D'ÉQUIPE T.A.
pour section
AJUSTEUR-MOULISTE
spécialisé en moules pour LA COULEE EN GRAVITE DES ALLIAGES LEGERS
O.F.A. - 152, rue des Blains,
BAGNEUX
150 m métro - TEL. : 656-85-50 et samedi, de 9 h. à 11 h.

Recherchons pour MI-TEMPS J.F. 21 ans minimum SECRETARIAT, notions compt. PARL. ALLEMAND, 1.600 F/ms. Se prés. : 119, rue Pelleport, *Paris-20e (rez-de-chaus. gauche).*

METRO HOCHE
Société cherche
AIDE-COMPTABLE
Age minimum 30 ans
Emploi stable - 13e mois.
Ecr. n° 6.454, « *le Monde* » Pub., 5, r. des *Italiens*, 75427 Paris-9e

---

Société internationale
recherche un
INFORMATICIEN
parfaitement bilingue français-anglais pour diriger une installation I.B.M. 32, QUARTIER SAINT-LAZARE
Pr R.V., Mlle Decaux 261-55-75

Importante Sté rech. pour son département informatique Jeune Titulaire Maîtrise Informatique de Gestion.
Ecr. avec C.V. et prétent., à n° 5.237, SPERAR, 12, r. Jean-Jaurès, 92807 Puteaux, qui tr.

T.I.T.N.
Société de services en informatique rech. pour son siège MORANGIS (proche Orly)
INGÉNIEURS
2 ans minimum expérience en commutation téléphonique sur ordinateur.
Envoy. C.V. et prétentions : 1, rue Gustave-Eiffel 91420 MORANGIS

GROUPE DE SOCIETES IMMOBILIERES
recherche

ATTACHÉ (E) DE DIRECTION

Formation juridique et comptable.
Connaissant bien les problèmes de gérance d'immeubles et de baux *commerciaux*.
Dynamique et aimant les contacts humains.
Pouvant assurer travaux de secrétariat.

Adr. C.V. et prétentions sous réf. 64875 à Havas-Contact 156, boulevard Haussmann 75008 PARIS qui transmet.

IMPTE Sté de Télécommunication PARIS (13e) recherche

TECHNICIENS
titulaires DUT ou B.T.S. informatique, pour installation de centraux téléphoniques.
Ces fonctions s'exerceront sur les chantiers de province.
Ecr. avec C.V. et prétentions à A.O.I.P. B.P. 301, Paris-13e.

représentation offres

NE GASPILLEZ PAS vos connaissances
UTILISEZ votre énergie
Votre sens des contacts humains
votre volonté de réussir, devenez

DÉLÉGUÉ CULTUREL

— Formation rémunérée
— Salaires motivants. Fixe + % + Prime.
— Promotion rapide.
— Voiture obligatoire

Ecrire avec curriculum vitae sous le n° 2.055 à : OPF 2 rue de Sèze, 75009 Paris, qui transmettra.

capitaux ou proposit. comm.

TRUST AMERICAIN cherche *GROSSISTES bien introduits, spécialisés dans les* branches suivantes : Montres - Bijoux, Articles-Cadeaux, Tabac, Souvenirs, Cosmétiques et équipement hôtelier. Nous cédons encore, dans diverses régions, notre article hors concurrence :

LA VITRINE DE VENTE ROTATIVE

Nous prions les intéressés de nous adresser leur offre en anglais ou en allemand sous n° 593277 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transmettra.

REPRODUCTION INTERDITE

demandes d'emploi — demandes d'emploi

- JE SUIS SPECIALISTE DES PROBLEMES DE COMMUNICATION FRANCO-ARABES.
- J'exerce depuis 10 ans des fonctions au plus haut niveau dans une Société de conseil et de formation.
- Je souhaite rentabiliser cette expérience au sein d'une importante Société exportatrice de technologie et/ou de biens d'équipement.

Ecrire sous n° 875 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), q. tr.

MENUISIER-ÉBÉNISTE chef atelier et chantier marié 2 enfants recherche poste **AUSTRALIE** ou **AFRIQUE FRANCOPHONE** avec contrat. Ecr. no T 98.728 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

EST OU SUD-EST Ingénieur diplômé, 41 ans, réf. recherche poste contrôle de gestion dans P.M.E., voulant améliorer rentabilité par l'adoption d'outils de gestion simples. L'économie des circuits administratifs, éventuellement l'utilisation de l'informatique. Libre 3 mois après accord. Ecr. no 66.488 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

INGÉN. SOFTWARE
— Moniteur tps reel handlers...
— Saisie données multipostes
— Télécom. batch, interactive
— Gestion stocks, achats...
— Comptabilités, facturation...
Analyse toutes propositions. Ecr. no 607, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Professionnel haut niveau des **ACHATS** (Conditionnement, matières pr. et de la gestion des STOCKS 45 ans. Formation supérieure, nbreuses années expér. industr. de fabrication, produits de gde consommation. Dynamique. Sérieuses références, négociation et organisation, rech. situation en rapport avec expér. Libre rapidement. Ecr. no 03.391, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

HOMME 27 ANS **LIC. DROIT PRIVE** NIV. D.E.S., SACH. REDIGER, 4 a ment., not. compt., exp. jur et contx. Etud. ttes prop. Dave, 43 bis, rue Bénard, 75014 Paris.

ELEVE INGENIEUR C.N.A.M. GENIE CIVIL cherche poste CALCULATEUR DEBUTANT Ecr. no 66.782 REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

CADRE ADMINISTRATIF polyvalent, réception, command. lancements, planning, gestion stocks magasin : réception et livraison, achats, facturation, pouvant s'adapter à ts produits. Faire offre : 937-57-98.

ASSISTANTE DE DIRECTION 35 ans, HEC, J.F., anglais espagnol, expérience immob. et publicité, ch. situation av. responsab., collaborat. de haut niveau, à PARIS. Ecr. no 72.049, I.P.F., 12, rue de l'Isly, 8e.

CADRE COMMERCIAL

35 ans - Formation Sciences Eco - Anglais
4 ans contrôle gestion + 7 ans vtes et adm. comm. France et Export + connaissances informatiques cherche poste responsabilités commerc. ou secrétariat général P.M.E., si possible ORLEANS ou région CENTRE.

Libre rapidement

Ecrire sous le no 614 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

J. F. 32 a. Formation supér. bilingue. Angl.-Franc. 8 a. exp. gestion administrative, méthodique et dynamique, cherche poste cadre administratif Paris. Ecr. no 613 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 34 ans diplômé de droit, av. exercé pend. plus. années fonction sous directeur ds Imp. Sté mutualiste, cherche emploi similaire ou poste direction. Ecr. no 66.460 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

CADRE dynamique, 31 ans E.S.C., 6 ans expér. P.M.E. : gest. administr. et comptable, rech. poste à responsabilité. Téléphone : 370-92-75

INFORMATIQUE DIRECTEUR TECHNIQUE DIPLOME H.E.C. rech. poste responsabilités au sein d'une grande Société de Services. Ecr. no T 99.372 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Société désireuse s'adjoindre **UN CADRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER COMPÉTENT** Format. expert compt. + I.C.G. 47 ans, ayant solide expérience Secrétariat général et contrôle de gestion, connaissant parfaitement tous problèmes de gestion, comptabilité générale et analytique, informatique, direct. personnel et relations sociales. Faire offre à No 3.742, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

Recherche
MISSION NON PERMANENTE

Organisation de service Documentation quelle que soit l'importance et le secteur professionnel.
Etude, mise en place de la circulation de l'information dans l'entreprise. Création, catalogage de bibliothèque, propose également assistance technique, choix d'ouvrages.

Ecrire n° T 99377 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e). ou Tél. : 474-87-13.

INGÉNIEUR C.N.A.M., 30 a. 9 ans expér. électron. industr. analogique + logique + courant fort. ch. poste responsabilités. Etudes. Ecr. No 099 356 M, REGIE PRESSE, 86, rue Réaumur, 75002 PARIS.

J.H. allemand, 26 a., marié, tril. allem., français, angl., diplôme ès lettres, poss. connaiss. techn., ch. emploi stable traduct. et correspond. trilingue, enseignement, emploi bureau. Ecrire : Raimund MARG, 4, rue de la Paix - 93260 LES LILAS

SECRETAIRE de DIRECTION 40 ans, français-allemand, expérimentée. Libre. Ecr. no 616, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

INDUSTRIE ALIMENTAIRE Cadre, 35 ans, marié, nat. allem. Diplôme Ecole all. de Meunerie, act. respons. d'une unité fabr. farines pour enfants/pâtes alimentaires, exp. travaux neufs et product., cherche situation simil. dans entrepr. franc./europ. Pour premiers contacts, écrire no 8.607, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Détenu ch. emploi stable pour liberté conditionnelle, Paris ou province. Bonne cult. générale, niv. licence droit, 27 a., bonne présentation pour contacts, relations humaines. Ecr. no 6.459, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CONSEIL EN GESTION EXPERT-COMPTABLE grande expérience assistance P.M.E., recherche emploi à temps partiel pour assistance direction générale ou direction financière P.M.E. Ecr. no 597 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune femme, 25 ans, dipl. de **L'I.S.I.T** Trilingue Français anglais, allemand ITALIEN COURANT connaissance dactylo. Première expérience : Société commerciale filiale de deux groupes internationaux. Recherche : **RELATIONS INTERNATION.** Ecr. no 2.805, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

— INGENIEUR DOCTEUR — **INFORMATICIEN** 31 ans, expér. logiciel - matériel, applic. graphiques, temps réel, rech Paris ou pr. banl. poste — CHEF DE PROJET — comportant activité recherche dans dom. : microprocesseurs, architecture des calculateurs, processeurs parallèles, réseaux. Ec. No T 99 373 M Régie Presse 85 bis, rue Réaumur, PARIS 2e.

J.F., stages musées, lic. hist. et hist. de l'art, maît. archéologie, conn. dactylo, rech. sit. ou stage salarié. Téléphone : 527-05-83.

SECRETAIRE DIRECTION 5 ans U.S.A., sér. réf. ch. sit. intéress. Paris, prov., étranger. Ecr no 1.253, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

J.H. 25 a., lib. O.M., ing. agri. + stage gest., angl. parlé, ch. poste à respons. Dispon. immed. Ecr. no 604, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

FRANCFORT H. E. C., 32 ans, spécialiste en contrôle de gestion, organisation, informatique, 5 ans d'expérience milieux industriels allemands, bilingue, cherche responsabilités nouvelles. Ecr. no 588, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

propositions diverses

ENTRAIDE CADRES AIDE EFFICACEMENT - **DEMANDEURS EMPLOIS** Adres. lettre + C.V + grande enveloppe retour rédigée. ECIT, 132, rue de la Gare, 95120 ERMONT.

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

cours et leçons

MATH Rattrap. par prof. exp. Px modéré. T. 278-77-71.

occasions

PIANOS neufs 6 300, crédit. Daudé, 75, av. Wagram, WAG. 34-17. Occas. 3 500 - Queue 6 000 Locat.

automobiles

ALFA ROMEO
Exposition. Essais, ventes. Crédit-leasing. Pièces détachées. Mécanique, carrosserie. Modèles disponibles immédiatement.
SFAM-France
23, bd de Courcelles. 75008 Paris. Tél. 292 02 50
40 ter, av. de Suffren. 75015 Paris. Tél. 734 09 35

VEHICULES NEUFS DISPON. CADILLAC FLEETWOOD Limousine CADILLAC SEVILLE BUICK SKYLARCK RENE PETIT S.A. 727-75-92

GARAGE DES ARDENNES — Allegro 1100 — 203-30-75 - 700-25-48

Part. vd PEUGEOT COUPE 504 V 6. Boîte automatique 15 000 Km. Première main. 45.000 F. - 329-01-30 et 56-42.

10 % APPORT SEULEM. **VÉHICULE NEUF** **LANCIA AUTOBIANCHI** Assurances tous risques, vignette comp. sur 4 ans à partir de 628 F T.T.C par mois. **GAR. DU PETIT PANTIN** CONCESSIONNAIRE 127, avenue Jean-Lolive (N. 3), Métro Eglise-de Pantin. 845-21-24 — 843-49-90. MOD. NEUFS DISPONIBLES.

ALFA ROMEO 16 5, r. de la tour, 870 06 04 — 17 97, r. Legendre 627 86 30

B M W 316, 320, 525, 528, 2.8 l, 30 S export 1976 et 1977, peu roulé. AUTO-PARIS XV, 533-69-95 63, rue Desnouettes, Paris (15e)

S.A. BRETAGNE CONCESSIONNAIRE DEPUIS 18 ANS **JAGUAR MINI** LIVRAISON RAPIDE 5, RUE DE BRETAGNE - LEVALLOIS TEL : 270.10.19 - 737.64.40

LANCIA AUTOBIANCHI 13 Bd Exelmans 16e OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNEE 524 50 30

boxes autos

PARKINGS A LOUER SHERATON HOTEL Prix modulés en fonction de vos besoins. Téléph. 073-40-90.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

BEAUBOURG POMPIDOU dans très belle rénovation, gd 3 p., 2 bains, 90 m2, poutres apparentes, tt cft. Jeudi 14-17 h. 3, RUE CHAPON.

BEAUBOURG 325-46-26 160 m2 superbe duplex 5-6 P. TERRASSE. Vue rare. SOLEIL.

TEMPLE PROX. BEAUBOURG 4 P., Spacieux, 3,20 ss/plafond. 110 m2 à saisir - 325-46-26.

Imm. Pierre de Taille, beau séjour, 2 chbres, entr., cuis., w.c., s. de bns., chff. centr. Px 325.000 F. Me voir, 67, av. Arnold-Netter, jeudi et vend.

V. du Temple Blancs-Manteaux 100 m2, 4 P., soleil, calme. Et élevé, asc. - ODE. 42-70.

XVIIe PRES PLACE PEREIRE Vente directe SANS INTERMEDIAIRE Appt bourgeois, 85 m2, 3 pces, cuis., tt cft, entier. remis à neuf. Tél. : 723-28-33.

PTE CHAMPERRET récent Liv. + chbre tt cft, balc., soleil. MARTIN, Dr droit. - 742-99-09.

QUAI AUX FLEURS vue sur Seine, imm. XVIIIe, ravalé luxueux. Liv. coin chbre. Cuisine équipée, bains, W.C., poutres cheminée. Tél. Gar. 375.000 F. - 325-40-66.

ST-GEORGES, 22, rue Victor-Massé, soleil, 6 p. + pce duplex, très bon état, décor. Px 620.000. park. Jeudi 13 h. 30 à 16 h. 30. COURTOIS 265-49-85.

AVENUE TRUDAINE (près) ds bel imm. P. de T., magnif. gd 3 Pces cft. Tél. Px except. vu urgence. Tél. : 225-18-30.

QUAI LOUIS-BLERIOT Beau 4 Pces, ensoleillé, balcon, entrée, cuis. S. de bains, cave. tél. 8e ét. Istg. 520-59-93.

MONCEAU 7 P. 230 m2 + 2 serv sanitaires et cuisine refait neuf, balcon plein soleil, possibilité division en 2 apparts. Jeudi 14 h.-17 h. — 10, rue du Dr-Lancereaux, 5e ét. - 622-07-77.

Près PL des VOSGES 3e et., 5 p. cuis., bains, 100 m2 environ. 400.000 F. Jeudi 14-17 h. 5, rue du Pas de la Mule.

PTE des TERNES 6 P. + 4 serv. 250 m2 gd stand., ét., él. Profes. lib. - 1.300.000 F. - ETO. 45-18.

Métro Jourdain, imm. réc. 110 m2 Gd stand., liv. Dble, 2 ch., 2 s. d. b., ét., El. 520.000 F. 366-45-29.

MARX-DORMOY, part., 4 pces 84 m2, tt cft, bel imm. briq., calm. 280.000 F + park. 206-96-32.

Rue CORTAMBERT magnifiq. appt récept., 4 chbres, 250 m2 env., 3e et. Parfaite distribution. Exclusivité. - 705-22-60.

PELLEPORT luxueux 130 m2, 3 chbres, 2 bns, park, loggia s./jardin. 510.000 F. - 770-75-62.

RESTAURATION D'EPOQUE STANDING TRES BON PLACEMENT GDS STUDIOS TT CONFORT avec poutres. PPAIRE S/PL. tous les jours de 14 h. à 19 h. 41, R. CHAPON. Tél. : 345-55-10.

XVIIIe magnifique 7 p. 185 m2 imm. luxueux, 2e et., asc., balc. ALGRAIN 285-00-50 - 09-54.

RUE DE PASSY Beau Liv. + Chbre de Caractere. TEL. POUTRES - 326-19-10.

Mo ST GEORGES : ATELIER D'ARTISTE, bon imm. liv. + ch., cft. Tél. : 526-38-33

9e dans bons immeubles, contt, 3e étage : **5 P. et 3 P.** possib. reprise de votre logt. Téléphone : 280-59-73.

Métro Bonsergent. Propr. vend studio calme, soleil, ch., entrée, belle cuisine. 272-10-98, h. bur.

PALAIS-ROYAL, très rare, merveilleux appartement 250 m2. — Ecrire boîte postale, M. du Mazet, 186-75062 Paris, Cedex 02 (service no 155), qui transm.

79, AV. PHILIPPE-AUGUSTE Lux. 3-4 p., tt contt, 87 m2, état impeccable, 398.000 F. Jeudi, vendredi. 13 h. à 17 h. 343-13-10.

ILE SAINT-LOUIS STUDIO, cuisine équipée, salle de bains, téléphone, 145.000 F. 325 - 76 - 97.

FOCH/GRANDE-ARMEE. Rue Lesueur, dans imm. stand. 7 p., 300 m2. 1.800.000. — 073 - 40 - 90.

Près CHAMPS-ELYSEES, 4-5 p., 170m2, grand standg. 1.700.000 F. Téléph. OPE. 40-90.

MARAIS. Travaux à finir. Duplex 125 m2 + terrasse 20 m2. Plein ciel. — DAN. 25-62.

BEAUBOURG Rénovation imm. plein soleil, toutes surfaces. 346-58-36 matin, 277-63-37 après-midi.

MUETTE. Bel imm. pierre de taille, 5-6 p., tout confort, chambre service, profession libérale. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

TROCADERO. Stand. tt cft, tél., gd 8 p., chauf. indép., 2 entrées. EXELMANS, 2 p., 3e ét., calme, téléph., tout confort, sur cour. 553-34-24 matin, 233-04-16 apr.-m.

XVIe, DS TR. BX IMM. P. de T. appts occupés, 3, 4, 8 p., tt cft. Prix exceptionnel vu urgence. Téléphone 225-18-30.

VOTRE JARDIN A PARIS Lux. dble living, cuis. équipée, tt cft. 195.000 F. Tél. 229-52-98.

PASSY. Bel appt. calme, salon dble, s. à m., bur., 5 ch., 3 bns, office, cuis., studio de service. Sur place 4, square d'Alboni, le jeudi 17, de 13 h. 30 à 16 h. 30, ou téléphoner matin 387-23-59.

AV. MOZART. Mo JASMIN 3/4 p. 85 m2. 2e ét. sans asc. 500.000 F. — Tél. : 073-40-90.

Mairie 17e, BATIGNOLLES **POUR INVESTISSEURS** dans très bel immeuble **STUDIOS, 2 P., DUPLEX** à rénover ou rénovés. Location et gestion assurées. **GROUPE VRIDAUD** 261-52-25 15, rue de la Paix. Ouvert tous les jours 8-20 h., sauf dimanche.

OPÉRA dans imm. classé, 19, rue Saint-Roc, 3e ét. SANS ascens. Dble séj., cuis. équipée, bains, placards. Tél. 285 000 F. Visite mercredi, jeudi sur place de 11 à 16 h.

FG SAINT-HONORÉ 4e étage, 180 m2, 2 serv. FRANK ARTHUR - 766-01-69.

TROCADÉRO Face Seine et Tour Eiffel, superbe 6 P. 225 m2, luxueux, décoré, boiseries. Etat neuf. Profess. libér. et experts agréés FRANK ARTHUR 766-01-69

20e. IMM. STANDING 1970 Vue panoramique, LOGGIA **LIV + 3 CH.** dépendances 2 bains 120 m2, parking, impeccable. Tél. au 627-78-52

13, PLACE DES VOSGES Restauration de l'HOTEL de ROHAN-CHABOT' APPARTS DE CLASSE EXCEPTIONNELLE **DE 145 M2 A 250 M2** Dans un cadre prestigieux avec JARDIN INTERIEUR A LA FRANÇAISE. Documentation et visites : **SOREDIM** 227-91-45 755-98-57

SACRE-CŒUR Propriétaire vd refait neuf magnifique 2 P., cuis. tt cft 2e s/rue. 140.000 F. Visite sur pl. ce jour et demain 16-19 h. 15, rue André-del-Sarte.

CHAMPS-ÉLYSÉES (même) Pptaire vend TRES BEAU STUDIO tt cft. Tél., étage élevé. Soleil, ascenseur. Téléph. heures bureau. 734-99-75

Paris Rive gauche

13e - Dans imm. standing, neuf, gd Appt 160 m2 avec terrasse 250 m2. 2 Boxes - 336-11-66

PRES AV. SAXE - 5 P. 150 m2, 4e, asc., tt cft, chbre service. Prix 6.000 F/m2 - 285-00-59

VAVIN - Très bel imm. pierre de taille, gd 5 p. tt cft, prof. lib. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09

33, R. de SEINE - Ce jr 17-19 h. 2/3 p., confort. 275.000 F. Soleil.

VIIe, DS BEAUX IMM. P. de T. appts occupés, 2, 3, 4, 5, 7 pces, tout confort. Prix exceptionnel vu urgence - Téléph. : 225-18-30

XVe - Ds BEAUX IMM. P. de T. Appts occupés, 2, 3, 4 pièces, tout confort. Prix exceptionnel vu urgence - Tél. : 225-18-30

VUE IMPRENABLE 4e Porte d'Italie - Gd 3 p. tt cft. Téléphone. Parking - 331-81-11

SAINT-JACQUES (Mo) - Imm. stand., 6e ét., vue Sud, 2 pces 50 m2, cuis., bains, tout contt. 300.000 F - 539-67-52

15e Mirabeau - Part. vd 85 m2 s/terr. Bel. récept. + chbre 7e, étage Sud. Grd conft. 518-28-89.

Av. de Choisy - Imm. réc., stg. Livg 30 m2, ch., cuis. équ., bns 11 m2 terr. 320 000 F. 366-45-29.

RESIDENCE CHAMBORD 1973 Standg. Beau 3 p. + 20 M2 balc. 330.000 F - 535-56-92

5e - Chbre + dche + coin cuis., 3e ét. 50.000. « FAC » 337-69-59.

RASPAIL - BOISSONNADE Balc. - Terrasse - Verdure Gd sél. + 2 p., 90 m2. Parking. ASC. Et. él. ODE. 42-70. Calme.

14e - Tr. beau 5 p., récent, balc. verdure, 6e ét., asc., parking. ALGRAIN - 285-00-59 - 09-54

5e, PRÈS PANTHÉON DANS IMMEUBLE RECENT Sél. 1 chbre, cft. 50 m2. Calme 300.000 F. JOUBERT et ANDRE 766-04-17 P. 260

VUE EXCEPTIONNELLE sur **NOTRE-DAME** dans tr. bel imm. P. de T. APPT 3 P. 73 M2 refait neuf. Vis. 13 h.-16 h., 17 et 18 mars 15, RUE LAGRANGE (5e)

CHAMP-DE-MARS (près) Etage élevé. Vue. Soleil 230 m2. Box. Appt. Serv. 36 m2. FRANK ARTHUR - 766-01-69

RUE DE CONDÉ (6e) IMMEUBLE XVIIIe S. dern. étage mansardé (ss asc.) **92 m2** séj. (poutres, chem.) pte s. à mang., 2 ch. s. de bns, w.-c., cuis., tél., bn état, charme, classe, soleil. 620 000 F exclus. Tél. 771-63-55.

GOBELINS grand 2 Pces cft tél. imm. pierre de t., 93, rue Broca. Visite jeudi 17, de 14 à 18 h. Tél. 331-81-11

LUXEMBOURG **340 m2** dans hôtel du XVIIe classé superbement aménagé et décoré boiseries, parquet Versailles 325-10-56

15e « GRAND PAVOIS » 6e ét. séj. dble plein sud 2 chb., 2 sanit., parking 630.000 - 524-20-77

PONT MIRABEAU Maison particulière 380 m2 + JARDIN. Refait neuf 1.250.000 F. 033-56-72

Région parisienne

Louveciennes près gare, 120 m2, terrasse, jardin privatif. Ogival près gare. 3 P. 95 m2, loggia. Tél. : 603-60-08.

ARGENTEUIL Immeuble de 6 étages, an. 1971. Part. vd appt 3 pces, parf. état, compren. séjour + coin repas, cuis., cellier, 2 ch., sal. de bns, w.c. + cave et par. en ss-sol. Prix 175.000 F + Foncier 21.300 à 5,5 %. Téléch. dom. 982-03-42, 971-65-82 ; bureau 271-67-88.

PANTIN (près mo) Imm. récent, ét. élevé, balcon, Studio tt cft MARTIN. Dr droit 742-99-09.

Rocquencourt (Parc) Appartem. très grand stand. Parc boisé, piscine, tennis. 163 m2, loggia 54 m2, séj., s. à manger + 5 ch. Box ss-sol. Prix justifié. Tél. J.M.B. 970-79-79.

Levallois beau liv. + 2 chbres, cuis., bains, 75 m2, park. Imm. réc. libre ds 2 ans. 293-51-07.

NEUILLY - BD BINEAU Luxueux séjour : 2 ch. Moderne. 5e ét. Terrasse 32 m2. Box. Michel et Reyl - 265-90-05.

LA CELLE-ST-CLOUD Elysée II. Appt excellent état, 92 m2 + 62 m2 jdin, séj. 27 m2, 3 ch. 2 s bains, cuis. équipée, dressing. Box fermé, cave. Très calme. Px 385.000 F. J.M.B. 970-79-79.

PTE ST-CLOUD. Vue s/jdin, séj. + 2 chbres, cuis., bains. Tél. Impeccable. Prix 275.000 F. ROUSSEL - VAL 36-49.

SAINT-CLOUD COTEAUX résidence grand stdg. sur jard., soleil, 6 PCES, 2 s. de b., cuis. équip., 150 M2 + terrasse, balc., caves, park., 950.000 F, poss. chbres et park supplémentaires. — Exclusivité JAGGLI. - Téléphone : 527-09-85.

PLEIN SUD **NEUILLY** BOULEVARD JEAN-MERMOZ FACE JARDIN MAIRIE 4 Pièces, 2 sanitaires, 103 m2. Claude ACHARD. Tél. 637-32-93.

ST-MAURICE Quartier résident. près du bois : écoles, commerç., Mo, 4 Pièces, cuis., s. de b., ref. neuf, cave, gar., 440.000 F Tél. : 368-13-38.

CHATOU - Résidence, standing, rez-de-jdin, dble livg, 2 chbres, parfait état. Parking. 475.000 F. REGY - 577-29-29

LEVALLOIS, 6 Pces tt cft, 138 m2. Imm. standing 1967, park. Px 590.000 F. Créd. Tél. au 627-78-52

NEUILLY Commandant-Charcot superbe appt, 350 m2 env. 6 P. stand. except. 3 s. d. bns, chbres de service, garage 3 voitures. Aff. rare. 622-14-76 - 227-02-83

SAINT-MAUR Part. à Part. Appt 4 pièces 82 m2, lingerie, cuis. aménagée placards, balcon, 3e ét., jardin 10 min RER, gar. 320.000 F Téléph. 283-50-16.

Province

Face à la mer, votre appartement de 3 pièces, au 4e étage, finitions luxueuses, tissu sur les murs, cuisine équipée, climatisation, livraison immédiate. Prix : 387.000 F et studio et 2 Pièces. **LE TIERCE** 1, bd de la Plage, CAGNES-sur-MER.

Urgent - A vdre 3 pces + cuis. transformés, dernier étage. Sud-Est. Décorat. Louis XVI. Prox. Stade de glace. Prix 255.000 F. Dispon. fin juin. (15-76) 42-76-77.

Appt F-4, copropriété. Calme. Et. neuf. pr. centre ville Hyères. Confort. Chauff. individuel. Ch. faibles. Libre : 180.000 F. M. GORZERINO Marcel, avenue de l'Aéroport, 83400 HYERES

appartem. achat

Part. à Part., achète Studio ou 2 Pces, cft, Paris ou porte de Paris, dans immeuble P. de T. Agence s'abstenir. Ecr. no 6.460, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

L'AGENCE LAGRANGE fondée en 1876 (265-53-94) recherche pour clientèle province et étranger, Studios, appts, Paris, Neuilly, Boulogne.

Professeur Université rech. Appartement 6/7 pièces, PARIS ou banlieue Sud - Tél. 253-42-22

ACHETE DIRECT. COMPTANT URGENT, 1 à 3 pièces PARIS avec ou sans travaux, préférence près FACULTE. 873-20-67

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète, urg., STUDIO Paris, préférence 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e - 873-23-55.

URGENT, RECHERCHE 4 à 7 p. Tout confort, 16e, 8e, Rive gauche, Neuilly. MICHEL et REYL - 265-90-05

locations non meublées Offre

Paris

MONTPARNASSE. Studio, cuis., bns, 920 F net. 566-80-31.

17e Entre Maillot et Champerret
FIN DE COMMERCIALISATION IMMEUBLE NEUF, STANDING
Sans frais ni commissions
DUPLEX, 6 PIECES : 140 M2, vue panoramique sur tout Paris, soleil, silence, confort total. 5 PIECES : 111 M2, 4 PIECES : 97 M2.
Tous appts avec plusieurs bains équipés, coiffeuses et armoires de beauté. Très nombreux rangements : penderies, tiroirs à lingerie. Vastes cuisines : éléments, grands éviers inox, tous rangements, hottes aspirantes, v.-o., interphones portes palières blindées.
INSONORISAT. ET ISOLATION THERMIQUE EXCEPTIONN. LABEL CFT ELECTR. TOTAL.
Tous appartements avec téléph., cave, 2 garages.
Dernière semaine commercialisation, sur place, MARABEL S.A., tous les après-midi, 14 à 18 h., sauf dimanche, entrée : 71, RUE BAYEN.

PALAIS-ROYAL - Studio, kitchenette équipée, bains. Téléph. Immeuble standing. Ascenseur. 1.000 F - 551-21-16

Près O.R.T.F. - 2/3 pièces tout contt. 1er ét., imm. stand., tél. 2.045 F C.C. - 073-40-90

21, RUE GUENEGAUD 3/4 p. 75 m2. Tr. bien aménagé. Charme. Tél. Visit. jeudi, de 14 à 17 h., ou téléph. : 326-97-23

Buttes-Chaumont - Bel imm., 140 m2, bel. récept., 3 ch., 2 bns, grande cuis. 3.000 F - 366-45-29.

Grand Studio 35 m2, 11e étage, téléphone, parking. Métro Pelleport. 1.000 F + ch. Téléphone : 797-84-29

Studios cft, 4e, 14e, 15e, 16e, 92, 94 - 795 F à 1.069 F C.C. Libres suite. lover S.A. - 277-97-26

Paris 15e « Le Valmont » 57, rue du Théâtre Dépêchez-vous, il reste : 7 stud., 10 deux-pces, 4 trois-pces, cuis. équ. Tél. et park. à la demande. Locat. sur place ts les jrs de 10 h. à 19 h. - Téléph. 578-83-66

Région parisienne

NEUILLY 7 P. PRTE-MAILLOT, 200 m2, imm. P. de T., parfait état, très clair, chambre de service, téléphone, 4 925 F charges comprises. **COURTOIS** : 266-40-76, 266-40-77.

NEUILLY, boulevard Bineau Appt 3 pces, tél., imm. récent, 2.343 F + 400 charges. Tél. avt 17 h. : 260-88-31 - 260-81-44

locations meublées Offre

Paris

MONTPARNASSE Prox. TOUR Part Bel appt 80 m2, lum., meubles anciens provençaux, 4e et. sans asc., gd. liv., 2 ch., S. de B., tél., cuis. éq., chf. cal ind. gaz, 2.500 F/mois. Pr ts renseign. : 222-05-14.

PRES TOUR EFFEL **MACSON** loue à la SEMAINE QUINZAINE ou MOIS, studios et appts. Tél. 577-54-04.

LES CARLINES DE COMBLOUX

A 4 KILOMETRES DE MEGEVE
Orientées vers le Mont-Blanc, les Carlines de Combloux offrent une architecture traditionnelle de type chalet. Duplex, Mezzanine, charpente apparente : chaque appartement a ses particularités. 19 appartements, du studio au 4 pièces, pour que chacun s'y plaise.

PRIX FERMES ET DÉFINITIFS
RENSEIGNEMENTS : à Paris, 23, rue Brongniart, 92310 SEVRES. — Tél. : 626-80-94
Sur place : Mont-Blanc Immobilier Combloux, tél. : 58-60-94

locations non meublées Demande

Paris

J.F. ch. grand Studio ou 2 Pces, s. de bains, quartier Bastille ou Roquette. Maximum 900 F. Tél. : M. Troncy, 246-82-47, Poste 813 - Agence s'abstenir.

PART. FONCTIONNAIRE ch. : 2 pces, cft, 50 m2, immeuble ancien, repr. accept. 328-24-13.

CHERCHE A LOUER STUDIO 15e arrdt ou limitrophe. Ecr. no 6.442, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Particulier cherche 2 pièces tt cft, balc., soleil, préfér. quartier Buttes-Chaumont. MARTIN, 17, r. Godot-de-Mauroy 75009 PARIS - 742-99-09

locations meublées Demande

Paris

CH. APPTS DE STANDING PR LOCATIONS DE 1 A 12 MOIS OU PLUS. SERIEUSES REFERENCES OFFERTES. PARIS PROMO - 325-88-77

Professeur U.S.A. ch. Appt meublé Paris. 2/3 chbres, août. Ecr. avion : Sheahan, 320 Syndicate Rd. Williamstown, Mass. 01267, U.S.A.

locaux commerciaux

42-44, rue PARADIS (Xe) A VENDRE en copropriété plus de 6 000 m2 libres et occupés. Grands locaux commerciaux, apparts, boutique libre sur rue. Très bel imm. pierre de taille. Prix exceptionnel, très étudié. Pr vis, récept.-bur. vte sur pl. ts les jrs 10/12 h. et 14/17 h. 30.

hôtels-partic.

DENFERT-ROCHEREAU Hôtel partic. 400 m2 en 3 plans jardin. Idéal pour 2 familles. ALGRAIN, 285-00-59, 09-54.

HOTEL PARTICULIER **ST-JAMES** 330 m2 habitables RECEPT. 125 m2, 7 chambres, Gd standing. Terras. - 973-72-75.

fonds de commerce

UFFI COTE D'AZUR met à votre disposition son service spécialisé et exclusif. **HOTEL et COMMERCES** Ecrivez ou téléphonez-nous en précisant ce que vous recherchez. Nous vous adresserons une liste des meilleures affaires sélectionnées à votre intention. UFFI 3, promen. des Anglais, 06000 NICE. Tél. (93) 87-19-07. Renseignements sur tous programmes immobiliers en cours.

ÉCOLE PRIVEE Elémentaire et secondaire INTERNAT ET EXTERNAT PROCHE BANLIEUE PARIS A CEDER AVEC FACILITES. Conviendrait à jeune couple. Ecr. no 595.096 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

BON 17e A vdre, cause séparation Agence imm. ayant fichier très important. Prix intéressant. — 747-87-58.

Tunis vte gde clinique équip. transf. ts loc. hôt. Ecr. Dalpont, 32, rue St-Suffren, Marseille-5.

VOUS VOULEZ VENDRE COMMERCE ou BOUTIQUE. Nous pouvons vous aider efficacement. POINT 8000. 522-22-00 - 834-09-24.

N I C E sacrifions magasin grand stand. près hôtel Méridien. Prom. des Anglais env. 400 m2 sur 2 nivx. F 1.700.000 (prix à débattre). CAMPUS, 45, av Friedland, 75008 PARIS. - RACO 225-71-18.

Boutiques

LA FERME DE SAINT-NOM PROJET CENTRE COMMERCIAL Reste à louer :
— Dépôt boulangerie
— Librairie-papeterie
— Fleuriste
— Hi-Fi
— Chausseur
— Traiteur
F. P. I., M. CLAUSS, 976-07-86.

rech. Paris location boutique avec 2 bureaux. Bon placement, bon quartier. — Tél. : 770-70-55.

ACH. COMPTANT à PARIS Boutique libre avec murs. Tél. : 722-78-99 matin.

bureaux — bureaux

CHAMPS-ÉLYSÉES Pptaire loue un ou plusieurs bureaux refaits neuf. 758-12-40.

VAL D'ARGENTEUIL FACE GARE **PARIS SAINT-LAZARE A 13 MINUTES** **BUREAUX A LOUER** DE 163 M2 A 9.700 M2 **BOURDAIS BUREAUMATIQUE** **227-11-89**

8e, PROPRIÉTAIRE Loue un ou plusieurs bureaux refaits à neuf. Téléph. 758-12-40.

8e, RUE DE LA BIENFAISANCE A LOUER 2.000 M2 BUREAUX NEUFS Petit immeuble haut standing Parkings **SARI 720 14 15**

BOISSY-SAINT-LÉGER Face au R.E.R. 125 m2 bureaux neufs standing équipés, téléphone, 4 parkings. Location immédiate 3, 6, 9. Téléphoner 526-36-03 ou 05.

1 à 20 BURX. Tous quartiers. Locations. Sans pas de Porte. AGENCE MAILLOT - 293-45-55.

A LOUER RUEIL-MALMAISON 2 accès directs R.E.R. 3.500 m2 de bureaux divisibles à partir de 500 m2. Restaurant d'entreprise. Climatisation. Centre Commercial. Renseignements : 720 - 65 - 21.

IXe 100 m2 entre St-Lazare et Gare du Nord 5 pces usage mixte. Très calme. Aménag. stand. neuf. R. de ch. Loyer mens. 1.350. Rep. 85.000. Ecr. sous no 8.574, « le Monde » Publ., 5, des Italiens, qui trans.

VIIIe Proximité Saint-Augustin, dans imm. grand stand., **A LOUER BUREAUX. 293-62-52.**

A louer centre NEUILLY avec bail, 3 pces us. commerc. avec tél. Convient profession libérale. Pr vis. té. à SI.D.R.J. 745-25-80 heures bureaux

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h. au **296-15-01** postes 392 et 364

ANNONCES CLASSÉES

L'immobilier

REPRODUCTION INTERDITE

appartements occupés

BOULOGNE
occupés près église
s/av. et jdin, immeuble rénové.
2 et 3 PIÈCES
CUISINE, DÉPENDANCES
Tél. 766-04-17 - P. 255.

constructions neuves

SAINT-MANDÉ
18, avenue Foch,
5 pièces, 147 m2.
4 pièces, 124 m2.
Parkings.
Tél. 873-24-08

15e, DUPLEIX
53, RUE ROUELLE
dans petite résidence standing de 6 étages privés
3 APPT DE 4 PCES
clés en main. Visite tous les jours sf mardi, 14 h. 30 à 19 h.
SAGE, 5, rue de Calais, 75009 PARIS. Téléph. 874-49-32.

9, r. Geoffroy-Saint-Hilaire (5e),
LE GEOFFROY SAINT-HILAIRE
Imm. de qualité, façade classée. Disponible : 12 apparts luxueux, de la chambre au 4 Pièces. PRIX FERME ET DEFINITIF. Livraison fin du 1er trimestre 77. Visite sur place, tous les jours, de 14 à 19 heures, sauf mardi. SAGE : 874-49-32.

maisons de campagne

Partic. Propriété 50 km. Paris RN1, jard. 3.000 m2, chem., poutr. app., tél., 2 ch., gd liv., loggia, tt cft. 300.000 F. 227-70-25 ap. 20 h.

30 kms de PAU, grande maison ds cadre magnif. av. très belle vue sur Pyrénées. Station ski et mer, 1 h., piscine. Px 750.000 F. S'adresser M. GARRY, 5, av. Honoré-Baradat, PAU.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. La Michodière, Mo Opéra. Seuls frais 300 F. 742-78-93.

immeubles

Recherchons occupés lois 1948 immeubles, queues d'immeubles ou appts PARIS et proche banl. Urgent. - Tél. : 225-18-30.

VIIe. EXCEPTIONNEL - IMM. PIERRE DE TAILLE GRAND STANDING, INDIVIS. A vendre : 3.000.000 de francs. PH: CANET. — AMP. 17-47.

pavillons

CLAMART. Vends pavillon 1930, 6 pièces, tout confort, garage, terrain clos 430 m2 environ. — MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

Prof. ch. pav. 5-6 p., ou terrain Orsay ou env. Dessertenne, 55, av. d'Alfortville, 94600 Choisy-le-Roi.

TAVERNY Part. vend pavillon F 4, tout confort, 250.000 F + C.F. 15.000 F. Tél. : 960-35-86.

terrains

A vendre dans village rural à 5 km. centre de Nantes beau terr. à bâtir viabilisé de 1.304 m2 sur 21 m. de façade. Pour rens. téléph. 958-14-51, après 18 h. 30.

ST-GRATIEN PRES ENGHIEN RESIDENT., CALME, 730 M2, 20 lm. faç. 270.000 F. 989-31-74.

villas

CHEVREUSE. Ds résid. boisée, villa réc. 7-8 p., 2 bns, 2 gar., chemin., 680 m2. 630.000. 052-19-67.

LE PECQ PARC DE GRANDCHAMP
Très belle villa, réception + bureau 70 m2, gde cuis. équip., 3 chbres, 2 bains, garage deux voiture, jard. arborisé 1 000 m2. Affaire exceptionnelle. F.P.I. : 976-87-06.

propriétés

EST, 175 KM.
15 km. lac du DER (5.500 ha). TRES VASTE PPTE BOURG., tt cft, nombr. dépend., 3,5 ha, rivière, étang, vergers, bois. Prix en rapport. — 899-79-23.

ANDRESY, 30 min. St-Lazare. Ppté impec., tt cft, 180 m2 hab. + beau grenier, 1.000 m2 jardin, dépend. EXCEPTIONN. 650.000. VIOLA, Andrésy. Tél. 974-71-47.

NORMANDIE. Belle chaumière 10 p. à rénover + terrain 1 ha environ. 190.000 F. — 278-09-40.

Ancienne mairie-école 75 km. S.-E. Paris, près Provins, 200 m2 habit. + grenier aménag., terr. clos 1.050 m2. Eau, él., bon état. 140.000. Vdu par part. 288-67-40.

Anse Finistère Sud, ppté front mer, 10 p., dépend., 1 ha. Tréger (22), villa 8 p., 3 ha, s/mer. Ppté 7 p., 1 ha 28. Panorama. 20 km. Morlaix, villa 7 p., parc. Vitré (35), jolie mais. 17e à rest. HOUDIARD, B.P. 83, 43 - LAVAL. Téléph. 53-25-21.

30' ETOILE, près DAMPIERRE TRES BEAU MANOIR parf. état, couvert. vieilles tuiles, 10 p., 3 bns, PARC BOISE 10 ha env. Affaire de gd standg. 2.300.000 F. Px justifié. 522-19-41.

65 KM. PARIS-OUEST PROPRIETE 6 pièces, 4 bains, tout confort. JARDIN 6.732 M2. Prix 560.000. A. DUSSAUSSOY « NADEL » 073-97-27 — 073-36-93

LAMORLAYE
500 m., centre, 3.000 m2 parc boisé, ppté hall, salon, cheminée s. à m. bureau, 5 chambres, cuis., salle jeux, bains, w.-c., lingerie, ss-sol, atel. + part. gard., gar. Prix : 685.000 F.
A.C.B. 771, r. Paris, Chapelle Serv. (15-4) 454-60-42

DOURDAN 40 km de PARIS par autoroute
Part. vd ctre ville, rue calme BELLE DEMEURE ANCIENNE 9 gdes pces, gar., jard. possib. 3 appts, indépend. Px 650.000 F Tél. 490-09-78

CHATOU RESIDENTIEL 500 m. R.E.R.
VILLA RECENTE en rez-de-ch. récept. 4 chbres, 2 bains, chbre de service, gar., conft, jardin. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET. - 976-05-90.

VAL DE LOIRE VUE sur VALLEE
Prox. Loire, 20 km. Orléans, ppté rustique parf. état, tout cft, hall, cuis., séj. 75 m2, avec cheminée, 3 chbres + loggia, 2 s. de bns, mais. gardien ou amis, possib. 5/6 P. dépend. sur terr. 3 ha seul tenant. Prix total 650.000 F. Agence PARIS 24, r. Bannier, (45) ORLEANS. Tél. : 87-47-67 et 87-18-74

viagers

9e, gd appt de 200 m2 ds imm. stdg, 1er ét., clair et gai, 7 P. dont b. récept. + 2 serv. S/1 t. 73 a., occup., cpt 100.000 + rte. Ecr. no 603, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

17e ARRDT. Bel imm. P. de T., Appartement 72 m2, tout confort, occupation limitée 7 ans. Compt. 83.000 + 1.000 m. 1 tête 65 ans. Tél. : 742-20-06.

chalets

Part. vend Châlet, LA BRESSE (Vosges), prox. imméd. piste de ski, tt cft, séj., 3 ch., cuis., 2 s. de bns, 350.000 F Tél. (87) 04-22-13, R. Marcellini, 35, rue Ronsard, 57800 MERLEBACH.

fermettes

FERMETTE au BORD du LOIR 2 h. de Paris vers Sud-Ouest. Bâtiment 33 m. long., 7 pièces principales, grenier, atelier, garage, four à pain, cheminées, poutres apparentes, eau, électricité. Arbres fruitiers sur terrain 1.600 m2 bordé par la rivière. Baignade, pêche, bateau. Vendue par particulier. Agence s'abstenir. 270.000 F. Téléphone propriétaire : 283-61-95.

domaines

rech. domaine 200 à 400 hect. Culture Blé et Betteraves non habité pour exploitation person. Ecr. DELON, 56, avenue Saint-Lambert, 06000 NICE.

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Part. vendr. coll. compl. et en parf. état de : Connaiss. des voyages, Connaiss. des arts. Connaiss. de la mer. Connaiss. de la campagne, Vision, Preuves et des centaines de numéros, anciens et récents, de Réalités. Contact : 227-75-95.

Antiquités

Part. vd Cheminée Louis XVI d'époque. T. 541 Les Abrets (38).

Antivol

LOUEZ VOTRE SYSTEME D'ALARME ELECTRONIQUE
contre le vol à partir de 125 F/semaine.
G.P.P. LOCALERTE
6, rue Joannès, 93220 GAGNY.
738-21-02.

Artisans

Artisan peintre ch. ts travaux, toutes distances, même travaux urgents. — Tél. : 456-44-04.

MEUBLES - SIEGES époq. Louis XVI, Directoire. **FLAMBEAUX - BOUGEOIRS - CHANDELIERS** bronze doré et patiné, bronze argenté. Certains socles marbre à bas relief.

PORCELAINE (vases, tasses, statuettes, présentoirs). **GRANDE FABRIQUE du XVIIIe début XIXe siècle. TABLEAUX MINIATURES XVIIIe déb. XIXe siècle. PENDULES, APPLIQUES, LANTERNES** exceptionnelles, époque Louis XVI, Directoire. Empire.

PARTICULIER VEND SPLENDIDES OBJETS. PRIX INTERESSANT - Tél. : (32) 51-24-23

Moquettes

30 à 70 %
sur stock, 10 000 m2, moquette toutes qualités. Tél. : 757-19-19.

Philatélie

TIMBRES ACHETE CHER collection. Tél. : 359-76-98, mat.

Pour les jeunes

EN ANGLETERRE tte l'année sports circuits détente : adolescents et adultes. T. : 833-01-72.

Spécialités régionales (vins)

Profitez des vacanc. de Pâques A. CHAPEAU, viticulteur à Husseau, 37270 MONTLOUIS, vs fera connaître sa production de blanc appell. contrôlée, sec, 1/2 sec, moëll., champagn. brut et 1/2 sec (exp. 12 ou 25 bout.).

Photo

Vends LEICA M4 chromé+LEICAMETER chromé + obj. Summicron 2/50 noir. Très bon état. 261-54-80 h.b., p. 317 483-83-89 s.

Rencontres

Soirées, week-ends à l'étranger, réunions champêtres. 747-13-67.

Ne rêvez plus d'amis avec qui partager vos joies, vos goûts, quels qu'ils soient : artistique, sportif, touristique. Vous les trouverez grâce à « Goûts communs », Colette Lesune, Paris-7e. — Tél. : 548-95-16.

Groupes de rencontres : amitié, développement des potentiels psycho, analyste. Tél. 705-09-63.

Travaux divers

MAISONS - APPARTEMENTS
pour vous aider à les mettre au point, 30 a. expér. chez vous P. WOLFF, technic. bâtiment. Tél. : 344-46-87, matin-soir.

Déménagement

Dgts F.L. service. Tous volumes qualité artisanale, 12, rue Valadon, Paris-7e T. 555-23-48, 23-89.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, Paris (4e) - Téléph. : 033-00-83.

ACHAT TRES CHER bijoux anciens, modernes, 136, rue Legendre, Mo Fourche. Ouvert lundi à vendredi.

Hi-Fi

ACHETE PART. **AMPLI A LAMPE** MAC-INTOSCH OU MARANTZ. TEL. : 961-74-38.

Location Mobilier

LOUEZ des SIEGES de STYLE Louis XIII, XV, Louis-Philippe pour vos réceptions et dîners. Ex. : modèle Louis-Philippe 10 F T.T.C., siège, 24 h.
609-01-77

Bibliophilie

LIVRES ANCIENS XVIIIe - XIXe s.
RELIURES TEXTES IMPECCABLES
PARTICULIER VEND SPLENDIDES OUVRAGES
CERTAINS RARES - PRIX INTÉRESSANT
Tél. : (32) 51-24-23

Spécialités régionales (vins)

GRANDS VINS - TOUS CRUS, CLASSÉS
BORDEAUX
GRAND CLIMAT
BOURGOGNE
GRAND MILLESIME
PARTICULIER VEND — PRIX INTERESSANT
Tél : (32) 51-24-23

Vacances - Tourisme - Loisirs

Spécial Jeunes : tous billets tous horizons : club anglais 28, r. Foss.-St-Bernard. 633-12-19.

ANGLETERRE. Prof. organise séjours équestres ou en famille. TEL. : 350-35-25.

ENNEIGEMENT RECORD dans nos stations. Réservations sans frais : Maison des Hautes-Alpes et Ubaye, 4, av. de l'Opéra, Paris-1er. Tél. : 296-05-08.

Les vacances chaque week-end à 40 minutes de Paris. LE CLUB DE LOISIRS dont vous rêviez. TEL. : 404-42-01.

La Louvesc, Ardèche, alt. 1 050. Hôtel Relais du Monarque **NN Pension 60/100 F net, Ouv. 28/5.

Hôtes payts reç. dans château Emp. aux env. Aix-en-Prov. Tr. beau cadre, parc 6 ha, grand calme, sél. conv. part. aux pers. ayt besoin de détente dans une atmosph. de cult. et de gentill. Ecr. Château-Bas, 13120 MIMET.

NICE Hôtel 2 ETOILES neuf chambre au mois avec T.V. couleur, radio, w.-c., et bains indépendants. Prix : 1 000 F TTC, 8, rue Saint-Michel, à NICE.

EXPEDITION EN LAPONIE juillet ou août. Autres possib. : Asie du Sud-Est et Amérique lat. Avec associat. agréée (no 74 058) : ARVEL, 12, avenue des Brotteaux. 69006 LYON.

Vélos

LOCATION DE VELOS
2, rue du Fer-à-Moulin, Paris-5e. TEL. : 337-59-22.

Yachting

GRÈCE - TURQUIE A LA VOILE
prenons 3/4 personnes
A BORD DE NOTRE KETCH pour CROISIERES SAUVAGES ILES EGEE
INITIATION PERFECTIONNEMENT FARNIENTE
TEL. : 606-44-50 ou écr. Delanty 2, rue Tholozé, 75018 Paris.

A LOUER AVEC SKIPPER KETCH ACIER 1973, 11,50 m. Idéal pour 4 personnes. 200 F par jour. Téléph. : 94-66-62-01.

Cours

DACTYLOGRAPHIE - STENO Méthode accélérée. - 757-86-86.

BAC, C.D.E. vac. Pâques 1 sem. révision intensive, en math. physiq. par agrégé. Banl SUD R.E.R. Tél. : 350-01-27 apr. 17 h.

Prof. Anglais, dipl., langue matern. — 805-58-20.

Menuiserie

MENUISERIE sanitaires travail soigné et rapide. Téléph. : 606-97-73.

Expert

BOUTEMY ET DECHAUT Pierres précieuses, joaillerie, orfèvrerie, 9, rue Saint-Florentin, Paris-8e. Téléph. : 260-34-80.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE


SITUATION LE 16 MARS 1977 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 17-III-77 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 16 mars à 0 heure et le jeudi 17 mars à 24 heures :

Une vaste zone dépressionnaire persistera sur le proche-Océan et l'Europe occidentale. Elle maintiendra sur la France un régime de sud-ouest perturbé.

Jeudi matin, un bande de ciel très nuageux à couvert, avec des pluies éparses, s'étendra des Ardennes et des Vosges aux Landes et aux Pyrénées centrales. Dans la journée, cette zone progressera vers l'est pour affecter le soir les régions s'étendant de l'extrême Nord-Est aux régions méditerranéennes et aux Pyrénées orientales, en prenant un caractère orageux, surtout sur les versants sud des montagnes du Midi. Avant cette arrivée perturbée, des éclaircies matinales seront encore observées des Alpes à la Méditerranée.

Sur le reste de la France, le temps sera ou deviendra plus variable, avec des éclaircies et des nuages qui seront parfois accompagnés d'averses. Ces dernières seront surtout localisées du nord de la Charente aux Flandres.

Les vents, de sud à sud-ouest, resteront assez forts sur les côtes de la Manche et de la Bretagne ; ils se renforceront également sur les côtes méditerranéennes.

Malgré une légère baisse, les températures maximales resteront voisines ou légèrement supérieures à la normale pour cette époque de l'année.

Mercredi 16 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 018,4 millibars, soit 763,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 mars ; le second, le minimum de la nuit du 15 au 16) : Ajaccio, 17 et 2 degrés ; Biarritz, 21 et 15 ; Bordeaux, 20 et 10 ; Brest, 12 et 9 ; Caen, 12 et 10 ; Cherbourg, 11 et 10 ; Clermont-Ferrand, 17 et 9 ; Dijon, 15 et 6 ; Grenoble, 16 et 2 ; Lille, 12 et 9 ; Lyon, 16 et 9 ; Marseille, 19 et 9 ; Nancy, 14 et 5 ; Nantes, 15 et 10 ; Nice, 16 et 8 ; Paris-Le Bourget, 13 et 10 ; Pau, 21 et 6 ; Perpignan, 18 et 6 ; Rennes, 14 et 10 ; Strasbourg, 14 et 6 ; Tours, 15 et 9 ; Toulouse, 19 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 4 degrés ; Amsterdam, 12 et 9 ; Athènes, 18 et 6 ; Berlin, 9 et 1 ; Bonn, 13 et 5 ; Bruxelles, 12 et 10 ; Iles Canaries, 22 et 15 ; Copenhague, 9 et 3 ; Genève, 13 et 1 ; Lisbonne, 19 et 9 ; Londres, 11 et 8 ; Madrid, 19 et 3 ; Moscou, 1 et —2 ; New-York, 18 et 6 ; Palma-de-Majorque, 19 et 2 ; Rome, 18 et 5 ; Stockholm, 4 et 1 ; Téhéran, 16 et 8.

MOTS CROISÉS

PROBLEME No 1 712

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II									
III			■		■				
IV						■			
V							■		
VI		■					■		
VII		■			■	■		■	
VIII		■							
IX	■								
X			■						■
XI				■		■			

HORIZONTALEMENT

I. Jeu de boules. — II. Des entêtés ! — III. Symbole ; Un conduit souterrain. — IV. Ebranla ; Semble avoir une prédilection marquée pour les viandes à l'étouffée. — V. Ne figurent plus depuis longtemps dans les pompes funèbres ; Abréviation. — VI. Maison d'arrêts ; Magnifique prometteur. — VII. Participe. — VIII. Terme d'architecture. — IX. Défient le temps. — X. A un autre nom tout aussi court ; Vraiment peu éclairé. — XI. Pour César, c'était quelque chose ! Fin de participe.

VERTICALEMENT

1. Implique une tenue civile ; Fit piocher des archéologues. — 2. Ne se conserve que dans les endroits très frais ; Revient périodiquement. — 3. Lettres d'invitation ; Tel fut Justinien envers ses amis. — 4. Donnent à beaucoup de gens l'occasion de modifier leur mise. — 5. Pronom ; A souvent la gorge encombrée (inversé) ; Provoquait maints pincements. — 6. Toujours très serré ; Pronom ; Explosif. — 7. Est attiré par tout ce qui brille ; Le plus économique des régimes. — 8. Résume un programme de suppression collective ; On y philosophait. — 9. Font lever le pied.

Solution du problème no 1 711

Horizontalement

I. Direction ; On. — II. Imprimés. — III. Etc. — IV. Nombril. — V. Italie ; Ml. — VI. Térée ; Ria (voir ce mot). — VII. Eli ! Nains. — VIII. Lessives. — IX. Noël ; Sète. — X. Sic ; Et. — XI. Nb ; Passée.

Verticalement

1. Dignité ; Non. — 2. Im ; Otello. — 3. R.P. ; Mariées. — 4. Erable (sirop) ; Slip. — 5. Ci ; Riens ; Ca. — 6. Tm ; Ie ; Ais. — 7. Eel (Lee) ; Rivées. — 8. Ost ; Minette. — 9. Culasse.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 16 mars 1977 :

DES DECRETS

● Relatif aux pouvoirs du préfet de Paris et à l'organisation des services de l'Etat dans le département de Paris.

● Modifiant le décret no 66-614 du 10 août 1966 relatif à l'organisation des services de l'Etat dans la région parisienne.

UN ARRETE

● Modifiant un précédent arrêté fixant la liste et les conditions d'incorporation des additifs aux aliments pour animaux (1).

(1) Ce texte sera ultérieurement publié en fascicule séparé.

Visites, conférences

JEUDI 17 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 17 h. 30, métro Château-de-Vincennes, Mme Oswald : « L'art militaire au Moyen Age ».

15 h., entrée de la basilique, Mme Chapuis : « Vitraux de Suger à Saint-Denis ».

15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Magnani : « Hôtel de Soubise ».

15 h., 6, place des Vosges, Mme Pajot : « Victor Hugo chez lui ».

20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut : « L'Europe romane » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h. 30, 58, rue de Richelieu, M. Moutte : « Exposition à la Bibliothèque nationale » (L'art pour tous).

CONFERENCES. — 18 h. 15, 7, rue F.-de-Pressensé : « La Thaïlande et le bouddhisme » (P.M.V.J.-Voyages).

15 h., Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, M. Michel Melot : « L'estampe ».

19 h. 30, 28, rue Bergère, M. Paul Arnold : « Mystique et religions » (L'homme et la connaissance).

18 h. 30, E.N.P.C., 28, rue des Saints-Pères, M. F. de Labarthe : « Problèmes de développement de l'industrialisation ouverte : le domaine des composants sanitaires ».

17 h. 30, Institut catholique de Paris, R.P. Lauras : « Littérature contemporaine et littérature ancienne de Giraudoux à Ionesco » (Université du milieu de la vie et du troisième âge).

20 h. 30, 6, square Rapp, Mme Maria Brandon-Albini : « La Sardegna a viso scoperto » (Dante Alighieri - Comité de Paris) (entrée libre).

SPORTS

AUTOMOBILISME

LES SIX ROUES DE FERRARI

Après Tyrrell qui a construit et mis en service une monoplace de formule 1 à six roues, après March qui a présenté une six roues qui reste expérimentale, le constructeur italien Ferrari a décidé de s'intéresser à cette solution. Le seul point commun entre les trois voitures tient cependant dans le nombre de roues — six, — chacun des constructeurs s'étant attaché à développer une technique différente.

La répartition des six roues des Tyrrell est désormais bien connue : quatre roues de petites dimensions à l'avant, en tandem, toutes quatre directionnelles, et deux roues à l'arrière. Les Tyrell n'ont pas encore apporté de « révolution » en formule 1, mais ce type de voiture a déjà gagné un grand prix et, le plus souvent, les Tyrrell à six roues comptent parmi les voitures des plus efficaces dans les épreuves de formule 1. Sur la March, les deux roues supplémentaires ont été placées à l'arrière en tandem, mais la voiture est lourde, encombrante et apparemment peu compétitive. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle March a différé l'engagement en compétition de sa six roues et il est même possible qu'après quelques apparitions symboliques le projet soit abandonné.

La solution à six roues retenue par Ferrari apparaît beaucoup plus intéressante que celle choisie par March. Le prototype de formule 1 qu'a conduit Niki Lauda sur la piste d'essais de Nardi comporte quatre roues à l'arrière jumelées deux par deux à la manière des poids lourds. Au demeurant, une telle technique avait été expérimentée par Auto-Union avant la seconde guerre mondiale. Si Ferrari a en définitive choisi la solution des roues jumelées à l'arrière, c'est pour améliorer l'adhérence du train propulseur et mieux assurer la transmission de la puissance du moteur. Chez Ferrari on a reconnu que, avant de commencer la mise au point de cette voiture, des essais avaient été effectués sur une autre six roues, façon Tyrrell, c'est-à-dire équipée des quatre petites roues à l'avant. Il semble que ces essais n'aient pas donné les résultats escomptés.

Ferrari n'a encore rien révélé de précis en ce qui concerne le développement de sa six roues et de son éventuel engagement en compétition. On sait seulement que Niki Lauda a qualifié les essais de « *probants* » et qu'un nouveau châssis spécialement conçu pour recevoir les quatre roues jumelées à l'arrière doit être prochainement construit.

FRANÇOIS JANIN.

BASKET-BALL. — *Vainqueur du match « retour » contre Bologne (95-88), mais battu au match « aller » avec un écart de treize points, Berck a été éliminé, mardi 15 mars, de la coupe Korac.*

BOXE. — *Le champion du monde des poids lourds, Mohamed Ali, ne renoncerait pas à la boxe comme il l'avait annoncé. Il est maintenant question qu'il mette son titre en jeu devant l'Italien Lorenzo Zanon, au mois de mai, à Séoul.*

CYCLISME. — *Le Belge Freddy Maertens reste en tête de la course Paris-Nice, après les deux épreuves de la cinquième étape gagnées respectivement par le Néerlandais Roy Schuiten et le Belge Van Springel.*

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
88 F	175 F	252 F	330 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
188 F	355 F	523 F	690 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
125 F	230 F	335 F	440 F
II. — TUNISIE			
163 F	305 F	448 F	590 F

Par voie aérienne Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Lentilles de contact miniflexibles. Encore plus petites. Plus légères. Plus douces.

A la gamme de ses lentilles de contact spéciales pour yeux sensibles, YSOPTIC vient d'ajouter les miniflexibles : flexibles en raison de leur extrême minceur, ces mini-lentilles au contact très doux sont agréables à porter et totalement invisibles pour votre entourage. Si vous êtes encore réticent ou si vous avez dû renoncer à porter d'autres modèles de lentilles, venez les essayer. Gratuitement. Il y a de grandes chances pour qu'elles vous conviennent.



Informez-vous chez:
YSOPTIC
80, Bd Malesherbes - 75008 PARIS
Tél. : 522.15.52

Documentation et liste des correspondants français et étrangers sur demande.

YSOPTIC

Gotschalk

(PUBLICITÉ)

FAUT-IL UN MONSIEUR CONSOMMATEUR DANS L'ENTREPRISE ?

Journée d'étude le 31 mars au

CENTRE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES AFFAIRES

avec la participation effective de **Mme SCRIVENER**

Renseignements et Inscription

Bernard CATRY
CESA
78350 JOUY-EN-JOSAS
956-80-00 poste 582

LE MONDE diplomatique

PUBLICATION MENSUELLE du **Monde**

Au sommaire du numéro de mars

LE CAPITALISME CONTRE LA DÉMOCRATIE ?
(Enquête de Maurice T. Maschino)

LES ISRAÉLIENS FACE A L'O.L.P.
(Amnon Kapeliouk)

DIPLOMATIE ET DROITS DE L'HOMME
(Donald M. Fraser, *représentant démocrate au Congrès américain*)

DÉFENSE ET SÉCURITÉ DANS L'EUROPE DES CONTRADICTIONS
(Xavier Sallantin)

LA FRANCE ET LA COURSE AUX ARMEMENTS
(Jean Kanapa)

ÉGYPTE : LE REFUS DE L'« APARTHEID ÉCONOMIQUE »
(Mohamed Sid-Ahmed)

LE TIERS-MONDE et l'ORDRE INTERNATIONAL
(Edmond Jouve, Mario Bettati, Mohamed Djalili, Françoise de la Serre, Charles Zorgbibe et Philippe Laurent)

Des évêques français se déclarent solidaires des peuples d'Amérique latine.
Le projet de pacte militaire dans l'Atlantique sud : Pretoria joue la carte de l'Amérique latine (**Robert A. Manning**)
Sénégal : socialisme du verbe dans une économie dépendante (**Howard Schissel**).
Vietnam : idéologie révolutionnaire et pragmatisme économique (**Nayan R. Chanda**).
La crise en Grande-Bretagne : fictions et réalités (**Ralph Miliband**).
La contestation de l'histoire aux Etats-Unis (**Pierre Dommergues**).
POLITIQUE ET LITTÉRATURE : Le roman policier en Union soviétique (**Fédor Tchaptchakhov**).
CINÉMA POLITIQUE : Voix de la théorie.
LIVRES : Peut-on percevoir la Chine dans sa complexité ? (**Jean Daubier**). - Décomposition ou renforcement de la sphère soviétique ? (**Marc Ferro**). - « Plaidoyer pour l'Europe décadente », de R. Aron (**Yves Florenne**).
SUPPLÉMENTS : Oman, vers un Etat moderne. - Identité de la Flandre.

•

L'activité des organisations internationales

•

Le numéro : 5 F
(en vente dans les kiosques)
Abonnement et vente au numéro
5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONJONCTURE

Une lettre du premier ministre sur la hausse des prix en 1977

Nous avons reçu de M. Raymond Barre, premier ministre, la lettre suivante :

Dans un article consacré à la situation économique, qu'a publié *le Monde* en date du vendredi 11 mars 1977, M. Alain Vernholes écrit, à propos de la hausse des prix des matières premières importées, que celle-ci pourrait amener le gouvernement *« à durcir son plan anti-inflation, dans le but d'empêcher les prix de détail de dépasser substantiellement les objectifs qu'il s'est fixés (+ 6,5 % entre janvier et décembre 1977) »*.

Comme j'ai toujours apprécié la qualité et l'objectivité des articles de M. Vernholes, et comme je connais par ailleurs l'audience de votre journal, je désire saisir cette occasion pour préciser un aspect, qui n'a pas été toujours clairement compris, de la politique des prix menée par le gouvernement depuis septembre 1976.

Comme je l'ai indiqué à diverses reprises, le chiffre de 6,5 % n'est pas l'*objectif* que s'est *assigné* le gouvernement pour l'année 1977, mais la *norme* qu'il a fixée pour les décisions de prix et de tarifs qui dépendent de lui, et qui a été, en outre, retenue par les « engagements de modération de prix » conclus par les organisations professionnelles pour 1977.

Le gouvernement n'a pas en revanche fixé d'objectif quantitatif pour les raisons que j'ai analysées devant l'Association de la presse économique et financière le 21 décembre 1976. Permettez-moi de rappeler ce que j'ai dit à ce moment-là :

... « On ne retrouvera pas en trois mois des taux de hausse de prix acceptables en partant d'un rythme annuel de 12 à 13 %. Lorsque j'entends certains parler à ce propos du « pari des 6,5 % » qu'aurait pris le gouvernement pour 1977, je m'étonne de la persistance avec laquelle certains commentateurs confondent une « norme » de prix et un « objectif » de prix.

» L'Etat a choisi pour terme de référence de toutes ses décisions économiques en 1977 une norme de prix de 6,5 %. Ainsi entend-il contribuer à la décélération de l'inflation en se donnant à lui-même une contrainte. Mais je me suis toujours gardé de fixer des « objectifs », ou de prendre des « paris ». Je m'en suis gardé parce que j'ai tiré les leçons de l'expérience déjà faite en la matière en France. Je m'en suis aussi gardé parce que l'évolution effective des prix ne dépend pas seulement des décisions de l'Etat, mais du comportement des agents *économiques qui fixent en France* les prix industriels et ceux des services, des décisions des autorités de la Communauté économique européenne qui fixent les prix agricoles, des décisions des pays producteurs de pétrole et de matières premières, du comportement des opérateurs sur le *marché des changes*.

» Ce qui importe est moins de parvenir à des résultats artificiels et précaires que d'agir durablement sur les facteurs conjoncturels et structurels qui déterminent l'évolution des prix. Le but du gouvernement est que, dès 1977, le *taux* d'inflation en France *ne soit plus un taux à deux chiffres* et que l'inflexion dans l'évolution de nos *prix* soit amorcée dans des conditions telles qu'elle puisse durablement se poursuivre... »

La hausse des prix des matières premières est certainement l'un des facteurs préoccupants non seulement pour la France, mais aussi pour l'ensemble des pays industrialisés. Notre pays doit s'efforcer d'en limiter l'incidence sur le niveau général des prix en modérant l'évolution des autres facteurs qui pèsent sur les coûts de production et en évitant une dépréciation de sa monnaie sur le marché des changes. L'Allemagne fédérale et la Suisse ont à cet égard donné un exemple dont la France a *tout* intérêt à s'inspirer. C'est, en tout cas, l'orientation que le gouvernement a arrêtée pour cette année. J'espère qu'en dépit des difficultés le taux d'inflation en France pour 1977 sera non seulement inférieur à la tendance de 12 % qui était observée au moment où le gouvernement a mis en œuvre le programme de redressement économique et financier, mais encore au taux de 9,9 % enregistré en 1976 grâce à l'efficacité et au succès du « gel des prix ».

[M. Barre reprend la distinction entre « norme » et « objectif » qu'il avait déjà faite dans nos colonnes, le 9 novembre dernier, en réponse à une analyse critique des comptes de la nation présentés au Parlement, qui avait souligné la faible crédibilité de ces comptes dans plusieurs domaines (« le Monde » du 19 octobre). Il n'était pas fait état de cette distinction dans le rapport soumis aux parlementaires, qui constitue chaque année le dossier économique servant à justifier les choix du gouvernement et à en chiffrer les effets. Tant que le gouvernement n'aura pas rectifié les comptes de la nation, les 6,5 % de « glissement » des prix entre janvier et décembre inscrits dans ce rapport demeurent donc la prévision officielle du gouvernement pour 1977, sinon son objectif. M. Barres estimait, il est vrai, en novembre, que le rôle des prévisions était surtout d'« alimenter la réflexion », la comparaison des pronostics des uns et des autres (l'O.C.D.E. vient, pour sa part, d'évaluer le « glissement » français à 8 %) permettant « un débat utile ».

***Au-delà de la querelle de mots,* l'important pour l'opinion est de discerner ce qui peut se passer. M. Barre est certainement dans le vrai en « espérant » que la hausse sera inférieure, cette année, à 9,9 %. L'écart est tellement grand entre les 6,5 % précédemment cités et les 9,9 % aujourd'hui évoqués que la *réalité se situera certainement* entre les deux. Mais où ?]**

DEJA DU TEMPS DE NOS GRANDS-PARENTS
la Rue de Provence
ETAIT LA RUE DE
l'ARGENTERIE et des **BIJOUX**
La tradition se perpétue...
Henri HERMANN
au n° 46
VENTE, ACHAT - NEUF, OCCASION



des **BUREAUX** aussi beaux qu'à Paris

Reliant la rue du Maréchal Foch à la rue Duboué, en plein cœur de Pau, se dresse la **Résidence d'Affaires Foch** : deux immeubles de bureaux reliés par une galerie piétonnière couverte.
L'harmonieuse façade en aluminium et glace, le confort intérieur (climatisation soignée, éclairage incorporé dans faux plafonds, tissus muraux, moquettes épaisses, téléphone installé, possibilité de télex) font que la **Résidence d'Affaires Foch** n'a rien à envier aux plus beaux ensembles de bureaux parisiens.

A Pau, on est fier de cette réalisation.
Renseignements sur place ou à Promofoncia, 4 Pl. de la République 93000 Saint-Ouen - Tél : 255 70 14.

Georges Baloll Conseil

AGRICULTURE

UN AGRONOME ET LES PAYSANS

Quand René Dumont bat la campagne

Six ouvrages en cinq ans, sans parler de dizaines d'articles, sans compter ces *Nouveaux Voyages dans les campagnes françaises* (1). Décidément, René Dumont produit beaucoup. Comme si le vieux professeur d'agronomie était pressé de dire l'angoisse qui le tenaille d'une famine mondiale et d'un cataclysme écologique. Comme s'il accumulait les arguments, pêle-mêle, pour faire choc.

Coureur infatigable du tiers-monde, il revient sur ses premières traces, en France, avec un jeune compagnon de route, François de Ravignan (2). A chacune de leurs haltes, ils nous adressent une carte postale polychrome : le Lauragais et la Thiérache, Pluzunet et Loudéac, Carpentras et Cavaillon, le Puy-de-Dôme et le Gâtinais, la Touraine et les Landes... La collection constitue assurément la meilleure introduction qui soit à la connaissance de l'agriculture française actuelle.

L'individualiste et le coopérateur, l'extensif et l'intensif, la plaine et la montagne, les coteaux et les marais, les céréaliers et les éleveurs, les « gros » et les « petits », la campagne et la ville : toute la diversité, toutes les contradictions du monde rural, sont analysées. Comme les plantes, le paysan a ses racines dans la terre ; mais il est arbre ou roseau, fleur ou épine... Quels enseignements en tire René Dumont ?

« En 1944-1950, le problème agricole français me paraissait simple : je n'en voyais pas toute la complexité et je proposais des solutions à dominante technique. Pour accroître la production, je mettais l'accent sur le tracteur et les engrais, la révolution fourragère ; avec le corollaire de l'agrandissement nécessaire de taille des exploitations qui entraîne l'exode rural ; celui-ci était lors bénéfique pour le reste de l'économie. J'y ajoutais quelques préoccupations sociales en faveur des agriculteurs pauvres et des consommateurs démunis », écrit-il. Depuis, il a beaucoup vu, beaucoup écouté les paysans. Il craint qu'ils ne disparaissent : aujourd'hui, *« le problème nous paraît au contraire d'une redoutable complexité »*.

Avec une humilité peu habituelle, René Dumont reconnaît qu'il hésite, qu'il se heurte à des contradictions. Un exemple : lui, le candidat écologiste aux élections présidentielles est prudent, sinon réservé, à l'égard de l'agriculture biologique. *« Les producteurs n'utilisant pas d'engrais soluble, d'herbicide ni de pesticide chimique, ne tiennent généralement qu'en vendant leur produit plus cher que la moyenne, prétendant qu'ils sont meilleurs pour la santé, ce qui est plus vite affirmé que réellement démontré. »*

Il propose néanmoins pour la politique agricole française un cheminement proche des « voies de gauche » : contrôle des attributions foncières, offices par produit, renforcement des coopératives, prix différenciés selon les volumes de production... Conseils qu'il assortit d'un avertissement « politique » : *« Compter sur l'application mécanique du programme commun (...) pour résoudre toutes nos difficultés serait fort dangereux. »*

Fondamentalement, René Dumont reste obsédé par la misère du tiers-monde, par l'inflation démographique, par la domination alimentaire des Etats-Unis. Alors, il propose que la France et les autres pays du Marché commun fassent « tourner à fond » leur agriculture. Pour pouvoir livrer des céréales, de la poudre d'œuf et du lait aux pays en développement. En attendant que les pays les plus pauvres puissent ne compter que sur leur propre force...

Utopique, encore une fois ? Le monde n'a jamais aimé les Cassandres. Pourtant, ceux qui nous gouvernent ne devraient pas l'oublier : presque tous les diagnostics de René Dumont ont été vérifiés. Trop tard la plupart *du temps...* — A. G.

(1) *Nouveaux voyages dans les campagnes françaises*, René Dumont et François de Ravignan, le Seuil, 318 pages.

(2) Auteur, en collaboration avec Albert Provent, d'un ouvrage à paraître aux Editions du Seuil : *« le Nouvel Ordre de la faim. Révolutions paysannes »*.

IMPOTS

LA MODIFICATION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE LAISSE INTACTE LA RÉFORME

Le projet de loi modifiant la nouvelle taxe professionnelle — qui remplace la patente — sera déposée sur le bureau de l'Assemblée nationale dès la rentrée parlementaire du début d'avril. Quoique le texte ne soit pas encore prêt, on sait déjà que la taxe professionnelle ne sera pas profondément modifiée mais seulement corrigée dans son application.

Telle est la conclusion des travaux du comité parlementaire qui avait été chargé d'étudier les modifications à apporter à la loi du 29 juillet 1975 instituant une taxe professionnelle en remplacement de la patente. On se souvient que la nouvelle taxe avait provoqué les tollés d'un certain nombre de *contribuables — en général des* industriels importants —, qui avaient vu cet impôt local se gonfler aussi brusquement que massivement. De nombreux petits commerçants et artisans ont vu quant à eux leur impôt fortement diminuer.

Pour calmer les protestations qu'avaient provoquées des augmentations dans certains cas aberrantes, le gouvernement avait décidé de limiter à 70 % la hausse de la paxe professionnelle 1976 par rapport au niveau de la patente de 1975. Il semble qu'en 1977 cette formule sera reconduite, mais avec un plafond nettement plus élevé qui pourrait être de l'ordre de 150 à 200 %. L'essentiel des conclusions du comité parlementaire serait d'ajouter à ce « plafond national » un élément proprement communal qui serait la progression des dépenses locales. Plus l'augmentation du budget de la commune serait forte et plus le plafond de limitation des hausses de la taxe professionnelle serait élevé.

● ERRATUM. — Dans notre numéro daté 20-21 février, consacré notamment au calcul de l'impôt sur le revenu, une coquille typographique s'est glissée dans *« le tableau pratique du calcul de l'impôt »* (page 35). A la colonne *« 3 parts-impôt »*, il fallait lire 2 696 et non 696. Nous prions nos lecteurs de nous excuser de cette erreur.

TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

LES ARTISANS DU BATIMENT S'ÉLÈVENT CONTRE LA TENTATIVE DE REGROUPEMENT DES CLASSES MOYENNES

La Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB), qui regroupe quelque cent treize mille entreprises du secteur, s'est prononcée contre les tentatives de regroupement des classes moyennes qui se sont développées depuis plusieurs mois (« le Monde » du 2 mars), avec notamment la création des GIR par MM. Debatisse, Gingembre, Combe, Charpentié et Monnier. Au cours du trente et unième congrès national de la CAPEB, qui s'est tenu les 10 et 11 mars à Vichy, M. Lecœur, président de cette organisation, a dénoncé, nous signale notre correspondant, l'imprécision du terme « classes moyennes » : « Quels liens, quels intérêts communs, entre un artisan cordonnier et un notaire, entre un commerçant et un ingénieur de chez Renault ? », a-t-il déclaré, s'élevant contre « la coupure que l'on semble vouloir établir ainsi entre les salariés et les classes dites moyennes ». Au cours du congrès, les artisans du bâtiment ont également adressé une mise en garde aux pouvoirs publics, leur demandant de respecter les échéances fixées par la loi d'orientation, qui prévoit l'harmonisation de l'imposition et de la protection sociale des artisans avec le régime des salariés avant le 31 décembre 1977.

MATIÈRES PREMIÈRES

NOUVELLE HAUSSE DES COURS DU CAFÉ

Les cours du café ont de nouveau fortement monté à Londres *le mardi 15 mars*, atteignant 4 2.. livres par tonne pour les livraisons à un an et dépassant ainsi de 130 livres le précédent record établi le 7 mars sur l'échéance de septembre. La tension qui se manifeste sur les cours à terme traduit les inquiétudes des opérateurs qui redoutent une aggravation de la pénurie.

A ce propos, l'Organisation internationale du café a indiqué que si la consommation restait du 1er octobre 1976 au 30 septembre 1977 au niveau actuel de 58 millions de sacs de 60 kg par an, les stocks des pays exportateurs seraient ramenés de 13 à 7 millions de sacs, soit l'équivalent du café consommé en six semaines dans les pays importateurs.

FABRICANT - VENTE DIRECTE
COUVERTS ARGENTÉ ET INOX ORFÈVRERIE
FRANOR 70, RUE AMELOT TEL. 700.87.94
M° St-Sébastien. Fermé le samedi.

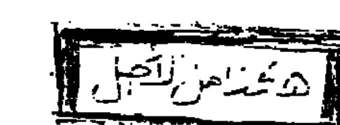


MERIDIEN TOURS
19, Rue des PYRAMIDES _ PARIS 1er _ TEL. 260.31.41

TUNISIE
une terre des hommes

LOCATION DE VILLA 'HAMMAMET'
2 SEMAINES PARIS/PARIS 1120 F
Demandez notre documentation gratuite

NOM/PRENOM=
ADRESSE= VILLE= TEL=



LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

ÉNERGIE

QUAND LES FILIALES DES COMPAGNIES PÉTROLIÈRES ÉTRANGÈRES CONTRE-ATTAQUENT TOUS AZIMUTS...

Longtemps muettes sur les accusations portées contre elles, les filiales des compagnies pétrolières étrangères *opérant* en France viennent visiblement de *décider de changer de tactique.* Successivement Esso-Saf, au cours d'une conférence de presse de son président, M. Lamaison, puis la Shell, dans son bulletin mensuel, ont répondu vigoureusement aux « attaques » lancées par M. Marchais, lors du débat télévisé qui l'opposait à M. Fourcade le 17 février.

L'argumentation du secrétaire général du P.C.F. consistait notamment à opposer les résultats des filiales de compagnies internationales à ceux des sociétés françaises. « *Pour la même chiffre d'affaires*, disait-il, *pour la même quantité de brut traité, les quatre sociétés étrangères opérant en France n'ont réalisé comme profits réels que 2 milliards de francs, soit 4 milliards de francs de moins qu'Elf-Aquitaine.* »

Il faut, répondent Shell et Esso, comparer ce qui est comparable. Alors que les sociétés françaises ont une activité d'exploration-production à l'étranger, les « étrangères » sont essentiellement des sociétés de raffinage et de distribution. Pour ces seules activités, la comparaison des marges brutes d'autofinancement est favorable aux filiales des « majors » de près de 1 milliard de francs en 1975 pour une même part du marché.

Quant à l'idée qu'il est impossible de connaître le prix d'origine du pétrole, les compagnies la rejettent et affirment qu'il n'y a pas de secret. Si marge bénéficiaire il y a, elle est connue puisque publiée par des pays producteurs qui « *ne nous font pas de cadeaux* ».

Au-delà de la présentation de ces arguments bien peu nouveaux, c'est, semble-t-il, aussi l'interventionnisme du gouvernement français en matière pétrolière qui est visé par cette contre-offensive. « *Un pays commence à se dévoyer lorsqu'il décide de ce que fera tout un chacun* », soupire M. Lamaison, qui parle des « *ambiguïtés lors du renouvellement des licences* » de vente de carburants (A 3). « *Aucune profession n'est plus dirigée* », écrit la Shell, qui dénonce une « *réglementation très contraignante et toujours révisable* ». Mais, surtout, Shell accuse cette « complicité » apparente des compagnies et de l'Etat d'être la cause des attaques « politiques » que subissent celles-ci, puisque « *quand on accuse les compagnies on touche l'Etat* ». Au moment où Shell-France et Mobil viennent de déposer un recours auprès du Conseil d'Etat contre le décret du 30 juin 1976, qui a attribué pour trois ans aux sociétés les licences de vente de carburants sur le marché français, cette remise en cause de la loi de 1928 a-t-elle pour objectif d'être entendu à Paris ou plutôt à Bruxelles ? Une nouvelle offensive auprès de la Commission européenne sur l'incompatibilité de cette loi française avec l'article 115 du traité de Rome doit-elle être attendue ?

La concurrence risque donc de se durcir sur le marché français entre sociétés nationales et filiales des multinationales. C'est le moment que choisit la puissance publique pour renforcer son influence au sein des premières. Détenteur de 35 % des actions et de 40 % des droits de vote au sein de la Compagnie française des pétroles, l'Etat n'y était jusqu'à présent représenté que par deux commissaires du gouvernement. Il a décidé de faire jouer ses prérogatives au conseil d'administration en s'attribuant quatre sièges sur douze. MM. Blancard, président de Gaz de France, Geoffroy Chodron de Courcel et Valle viennent d'y être nommés alors que M. Guillaumat — déjà au conseil — se voit lui aussi attribué le titre de représentant de l'Etat. Au siège de la société, qui a souvent été accusée de se conduire comme une huitième « sœur », on fait « *contre mauvaise fortune bon cœur* ». « *Au moins*, dit-on, *les pouvoirs publics auront mieux conscience de nos problèmes.* »

BRUNO DETHOMAS.

FAITS ET CHIFFRES

Agriculture

● CHAMPAGNE : ANNEE RECORD. — 153 495 794 bouteilles de champagne ont été vendues en 1976, soit 25,6 % de plus qu'en 1975, annonce le comité interprofessionnel du vin de Champagne. Cette progression annuelle est la plus importante jamais enregistrée. 115 millions de bouteilles ont été vendues en France, soit près des trois quarts de la production. Les exportations ont augmenté de 34,5 %. L'Italie (6 283 671 bouteilles) a été le premier client étranger des viticulteurs champenois. Elle est suivie de la Belgique (6 238 976), la Grande-Bretagne (5,3 millions), les Etats-Unis (4 millions) et l'Allemagne fédérale.

Étranger

● LE CHOMAGE A DIMINUE en février aux Pays-Bas. Corrigé des variations saisonnières, le nombre de personnes sans emploi s'est établi à 191 000 — 12 % de moins qu'en janvier 4,9 % de la population active néerlandaise. En Suisse, le chômage a régressé en février : 17 538 Suisses sont sans travail, soit 0,6 % de la population active. En revanche, au Canada, le taux « désaisonnalisé » est passé à 7,9 % en février 1977 (7 % un an plus tôt) ; depuis vingt ans, jamais le chômage n'avait été aussi élevé au Canada. — *(A.F.P.)*

● EN ALLEMAGNE FEDERALE, LE PROGRAMME SPECIAL D'INVESTISSEMENTS PUBLICS sera plus élevé que prévu. Il atteindra au total 15 milliards de deutschemarks, *au lieu des 11 milliards prévus* initialement. Dès cette année, des investissements d'un montant de 3,5 milliards de deutschemarks seront réalisés. Ces dépenses publiques, étalées sur les quatre prochaines années, sont destinées à améliorer les infrastructures des transports, l'environnement et le secteur de l'énergie. — *(A.F.P.)*

Ordinateurs

Au sommaire du no du 14 mars 1977

CGE/Sintra : la stratégie de l'araignée. Orsid : un milliard de centimes dans le COM. IBM/Calcomp : pas d'objection votre honneur. Sur le gril : M. François Toutain, directeur général de SEMS. Sur le terrain : Chine : la dialectique dans l'utilisation des ordinateurs... etc

Ordinateurs est diffusé uniquement par abonnements
Un an : 450 FF
12 bis rue Duphot
75001 Paris
Tel : 260.09.41

(PUBLICITE)

Important Groupe possédant très beau local vide proche centre ville MARSEILLE : 1.300 m2 + Bureaux climatisés, plain-pied 2 entrées charretières, étudierait toutes propositions dépôt, location, exploitation en collaboration. Possibilité gestion stock par système I.B.M. du Groupe. — S'adresser S.A.E.E.I., 7, bd Icard, 13010 MARSEILLE - Tél. (91) 79-66-00.

MARCHÉ COMMUN

Les réticences de la Grande-Bretagne risquent de repousser au-delà du 1er avril la fixation des prix agricoles

Les ministres de l'agriculture des neuf pays du Marché commun, qui se sont réunis les 14 et 15 mars à Bruxelles pour examiner les propositions de la Commission sur la fixation des prix agricoles pour la prochaine campagne, se sont séparés sans qu'aucune décision ait été prise. Les différentes délégations étant restées campées sur leur position de départ, la majorité des observateurs redoutent qu'aucun accord ne puisse intervenir avant le 1er avril, date limite fixée par les règlements communautaires. Les ministres se retrouveront le 25 mars.

Par ailleurs, une délégation du Bureau européen des unions de consommateurs (BEUC) a demandé, mardi 15 mars, à M. John Silkin, qui préside les travaux du conseil, un blocage des prix des produits agricoles excédentaires tels que les céréales, les produits laitiers et le sucre. Les consommateurs peuvent difficilement admettre la nécessité d'exporter dans des pays non communautaires des produits agricoles communautaires à des prix subventionnés. Pour survivre, la politique agricole communautaire doit être, selon le BEUC, élargie à une « politique alimentaire » plus ouverte qui tiendrait compte des intérêts des agriculteurs, des industries alimentaires, des distributeurs et des consommateurs.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La majorité des observateurs doutent que les Neuf puissent parvenir à un compromis sur les prix de campagne à l'issue de la session marathon, qui se déroulera du 25 au 28 mars. Au cours de la réunion des ministres de l'agriculture à Bruxelles les 14 et 15 mars, les nombreux problèmes techniques que soulèvent les propositions de la Commission européenne ont été à peine abordés, et la négociation elle-même ne s'est pas engagée, les ministres se contentant de réaffirmer leur position de départ.

En vérité, les Etats membres qui souhaitent, dans l'intérêt des agriculteurs, que l'échéance du 1er avril soit respectée — c'est le cas de la France, des Pays-Bas, de l'Irlande, du Danemark, et aussi de la Commission — redoutent surtout que M. Silkin, le ministre britannique qui préside les travaux du conseil, fasse délibérément traîner les débats. M. Bonnet a exprimé sa préoccupation à ce sujet. De fait, les Anglais n'ont guère intérêt à hâter des décisions qui risquent d'être, finalement, assez proches des propositions de la Commission. Celles-ci, si elles étaient retenues, aboutiraient, compte tenu des corrections monétaires, à un relèvement moyen des prix agricoles de l'ordre de 6 %, que Londres juge excessif. Elles se traduiraient également par une réduction sensible des montants compensatoires appliqués au Royaume-Uni, ce qui aboutirait à diminuer les subventions du Fonds européen agricole dont bénéficient actuellement les importations britanniques. Bref, pour les Anglais, le *statu quo* est la meilleure des situations.

Les chances d'aboutir avant le 1er avril sont d'autant plus faibles que, pour des raisons inverses, d'autres pays sont tentés de partager l'attentisme britannique. En raison des corrections monétaires, l'adoption des propositions de la Commission signifierait en Allemagne une hausse moyenne des prix de 0,3 %. C'est là une perspective qui n'enchante guère M. Ertl, le ministre fédéral. M. Lavens, le ministre belge, se trouve placé dans une situation voisine : il considère comme insupportable l'idée de devoir limiter chez lui la hausse des prix à 2,5 % (rien pour le lait jusqu'au 15 septembre) et redoute d'autant plus la réaction de ses agriculteurs, durement frappés par l'inflation, qu'à la suite de la dissolution des chambres par le gouvernement Tindemans les Belges voteront dans quelques semaines.

Cette coalition hétérogène de mécontents risque donc de retarder l'accord, ce qui ne fait guère l'affaire des Français, peu soucieux de voir grandir la mauvaise humeur dans les campagnes. Les propositions de la Commission entraîneraient dans notre pays un relèvement moyen des prix de l'ordre de 6 %. Ce n'est pas le Pérou, mais différer cet ajustement alors que l'inflation continue à rogner les recettes des exploitants serait assurément mal accueilli. M. Bonnet a répété mardi que l'essentiel pour son gouvernement était que les corrections monétaires proposées par la Commission, qu'il considère comme un minimum, soient effectivement décidées. Ces corrections aboutiraient à réduire l'écart existant aujourd'hui du fait des variations monétaires entre les prix effectivement payés aux producteurs dans les différents pays, et donc rétabliraient des conditions de concurrence plus normales.

M. Bonnet a également fait part à M. Gundelach, le commissaire chargé des affaires agricoles, de son souci de trouver une solution technique pour normaliser les échanges de vin entre la France et l'Italie. L'objectif français, quelle que soit la méthode retenue, est que les vins de la péninsule ne puissent entrer en France au-dessous du prix de déclenchement, c'est-à-dire du seuil à partir duquel la Communauté considère qu'il y a une situation de crise.

PHILIPPE LEMAITRE.

A L'ÉTRANGER

LA SITUATION A BRITISH LEYLAND

Les syndicats lancent à leur tour un ultimatum aux grévistes

De notre correspondant

Londres. — Mardi 15 mars aux Communes, le premier ministre, M. Callaghan, s'est associé à l'ultimatum que la direction de *Leyland* et les états-majors syndicaux venaient d'adresser quelques heures plus tôt aux trois mille outilleurs des usines, en grève depuis trois semaines.

Une déclaration mise au point après plusieurs heures de négociations entre les responsables de Leyland et les dirigeants des vingt et un syndicats de l'entreprise, annonce que les ateliers, actuellement paralysés, rouvriront leurs portes lundi 21 mars. Si les outilleurs ne se présentent pas au travail, ils seront considérés comme démissionnaires. M. Callaghan rend hommage à l'initiative « *sans précédent* » de M. Hugh Scanlon, le secrétaire du Syndicat des métallurgistes dont les outilleurs font partie.

M. Scanlon, qui, il n'y a pas si longtemps encore, passait pour un extrémiste, apparaît aujourd'hui dans le rôle nouveau de briseur de grève. Il est vrai que le conflit chez Leyland oppose surtout les travailleurs les plus hautement qualifiés aux autres ouvriers. Au cours des dernières années, les outilleurs ont vu leurs avantages salariaux progressivement érodés. Ils se plaignent qu'aujourd'hui un ouvrier sans qualification, récemment embauché, gagne « *presque autant* » qu'un spécialiste qui a fait cinq ans d'apprentissage et travaille depuis vingt ans.

Le leader des grévistes, M. Roy Fraser, a réaffirmé que les outilleurs ne reprendront pas le travail avant que leurs revendications soient satisfaites. Celles-ci ne visent d'ailleurs pas à obtenir une augmentation immédiate : les grévistes demandent qu'on leur reconnaisse le droit de négocier séparément le jour où s'engageront les nouvelles discussions salariales. M. Fraser et ses amis craignent, s'ils ne s'inclinent pas, que la direction de Leyland fasse superviser le travail des chaînes par les contremaîtres et les ingénieurs. Il n'est pas impossible, non plus, que l'entreprise tente de recruter des outilleurs à l'extérieur.

JEAN WETZ.

COMMERCE EXTÉRIEUR

La réduction du déficit commercial s'est confirmée en février

En février, les importations françaises ont atteint 27 093 millions de francs et les exportations 25 521 millions de francs. Le déficit a donc été de 1,57 milliard de francs, et le taux de couverture des achats par les ventes de 94,2 %. Si l'on considère les données après correction des variations saisonnières, les importations s'élèvent à 27 058 millions de francs et les exportations à 25 539 millions de francs, soit un taux de couverture de 94,4 %, faisant apparaître un déficit de 1,52 milliard de francs. En un mois, les importations ont diminué en valeur de 2,2 % et les exportations progressé de 1 %. En un an, les achats progressent de 25,2 % en valeur et les ventes de 21,8 %.

L'amélioration du commerce extérieur de la France en février n'est pas une surprise (*le Monde* du 23 février). Elle confirme le mouvement de réduction du déficit amorcé à la fin de l'année dernière. Durant l'été, le *déséquilibre de nos échanges extérieurs* s'était brusquement aggravé, et dans des proportions considérables, à cause, notamment, de la sécheresse (3,2 milliards de déficit mensuel moyen). Le taux de couverture des achats par les ventes était descendu en dessous de 90 %. A partir de décembre, le déficit *mensuel moyen* est revenu à 1,7 milliard de F. (1,37 en décembre ; 2,4 en janvier ; 1,5 e nfévrier) et le taux de couverture des importations par les exportations est repassé au-dessus de 90 % (94,8 % en décembre ; 91,4 % en janvier ; 94,4 % en février.)

Cette amélioration s'explique par la progression très soutenue des exportations (+ 30 % l'an, la tendance depuis cinq mois) et par le tassement des importations, notamment de produits énergétiques (les achats de produits agricoles et alimentaires restent, eux, très élevés).

La seconde bonne nouvelle annoncée mercredi est la progression très nette de l'indice de la production industrielle en janvier, qui passe, après correction des variations saisonnières, à 130 contre 124 en décembre (base 100 en 1970), soit une hausse de 4 % en un mois. En un an, la progession est de 8,3 %. *L'indice mensuel de la production industrielle* dépasse maintenant le plus haut niveau atteint avant la crise : 125 durant l'été 1974. Par rapport à l'été dernier, la hausse est de 4,8 %.

Il ne faut cependant pas exagérer la signification du très bon résultat de janvier. L'indice mensuel de la production industrielle fluctue fortement d'un mois sur l'autre, faisant dans les deux sens des bonds considérables, qui *cachent la tendance. Il est possible* d'avancer que la production industrielle continue à progresser modérément, contrairement à ce qu'indiquent les enquêtes auprès des chefs d'entreprises, notamment celles de la Banque de France. Mais les perspectives pour les prochains mois ne permettent pas de conclure que la production industrielle va s'accélérer. Ce qui apparaît certain est qu'une rechute est exclue.

ALAIN VERNHOLES.

EMPLOI

LA C.G.T. ÉVALUE A 1 450 000 LE NOMBRE DES CHOMEURS

Commentant les statistiques de l'emploi pour le mois de février, connues mardi (« le Monde » du 16 mars), M. Jean-Paul Bachy, délégué national du parti socialiste au travail et à l'emploi, a vivement dénoncé le « remède miracle » trouvé, selon lui, par le gouvernement, à savoir : « Pour que le nombre des chômeurs n'augmente plus, il suffit de changer la définition du chômage. Tel est le sens des propositions du ministre du travail et de l'enquête que le gouvernement vient de commander de toute urgence à l'INSEE. »

« Cette manipulation est inacceptable, estime M. Bachy. Les jongleries avec les chiffres ne peuvent servir de substitut à une absence de politique de l'emploi. »

La C.G.T., qui s'appuie sur la définition du chômage donnée par le Bureau international du travail (BIT), a fait savoir, mardi, que le nombre des demandes d'emploi non satisfaites s'élevait, à la fin du mois de février, à 1 449 091 (pour le ministère du travail : 1 055 000 en données observées, 972 400 en données corrigées des variations saisonnières, soit une augmentation de l'ordre de 8 % en un an) Selon la Rue de Grenelle, le chômage s'est particulièrement aggravé, depuis février 1976, en Bretagne, en Corse, dans les pays de la Loire et en Auvergne.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

LA C.F.D.T. POURSUIT SA PROGRESSION AUX P.T.T.

Les résultats aux élections professionnelles qui viennent d'avoir lieu aux P.T.T. pour désigner les représentants du personnel aux commissions administratives paritaires laissent apparaître une progression de la C.F.D.T., qui gagne près de 9 000 voix, et, dans une moindre mesure, de la C.G.T. Les cédétistes ont gagné 4,1 points entre 1968 et 1977.

En revanche, F.O. et les syndicats les moins représentatifs reculent sensiblement, à l'exception de la C.F.T., qui paraît avoir bénéficié des pertes importantes de la Fédération nationale des syndicats autonomes.

RESULTATS

Sur 270 561 suffrages exprimés, la C.G.T. obtient 112 409 voix, soit 41,5 % contre 41,1 % en mars 1974, date des précédentes élections ; F.O., 69 028 voix soit 25,5 % au lieu de 28,9 % ; C.F.D.T., 53 645 voix soit 19,8 % au lieu de 18 % ; C.F.T.C., 12 565 voix soit 4,6 % au lieu de 4,8 %. La Fédération nationale des télécommunications passe de 4 % à 3,9 % ; la C.F.T., de 1,3 % à 1,6 % ; la C.G.C., de 1,7 % à 1,5 % et la Fédération nationale des syndicats autonomes, de 1,7 % à 0,9 %. Ces chiffres et pourcentages portent sur 97,2 % des suffrages dépouillés.

HONORAIRES MÉDICAUX

La C.S.M.F. réclame une augmentation des tarifs de 10 % d'ici à mai 1978

« *Oui, mais* » au plan Barre, telle peut être résumée la position de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) qui a fait état, mardi 15 mars, du contenu de la lettre qu'elle a envoyée, le 7 mars, au premier ministre puis aux syndicats et caisses d'assurance maladie. Dans ce courrier, elle fait connaître ses revendications sur la revalorisation des honoraires qui traditionnellement intervient au mois de mai de chaque année.

Dans la mesure où « *la procédure classique adoptée* (par les négociateurs) *prend en compte l'évolution annuelle d'un certain nombre d'indices dont la période de référence est toujours l'année précédente* », la C.S.M.F. se base sur l'évolution des prix en 1976 (+ 9,9 %) pour réclamer un relèvement des honoraires du même ordre. Elle demande, en conséquence, que la consultation du généraliste passe de 32 F à 35 F, celle du spécialiste de 48 F à 53 F et que la visite de l'omnipraticien soit fixée à 48 F au lieu de 44 F. Mais il s'agit là, pour la C.S.M.F., d'un objectif portant sur l'année conventionnelle mai 1977 – mai 1978. La C.S.M.F. est prête à accepter, en 1977, une limitation de la croissance des honoraires conformément au plan Barre mais elle exige une révision de ces honoraires fin 1977 de telle sorte que sa revendication d'un relèvement de 9,9 % en un an puisse être retenue « *sauf aggravation de la situation économique* ».

Si ces propositions ne sont pas prises en considération, a déclaré le docteur Monier, président de la C.S.M.F., « *une atteinte grave serait portée à la gestion des cabinets médicaux* » dans la mesure où les frais professionnels ont augmenté ces dernières années à un rythme plus rapide que l'indice officiel des prix.

Outre le problème d'une négociation en deux temps, les revendications de la C.S.M.F. posent une question plus délicate encore : celle de sa participation aux négociations. Ayant refusé de signer l'avenant tarifaire de 1976, la C.S.M.F. n'a toujours pas été invitée autour du tapis vert par la caisse d'assurance-maladie des salariés. Cette dernière, en adoptant cette attitude, ne fait qu'appliquer à la lettre la convention... signée par la C.S.M.F., qui avait préconisé elle-même la non-participation aux discussions annueles du syndicat médical, qui n'aurait pas ratifié l'avenant tarifaire de l'année précédente. Cette clause se retourne aujourd'hui contre elle : seule la Fédération des médecins de France (F.M.F.), syndicat minoritaire, qui a accepté l'avenant 1976, est actuellement associée aux discussions.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr français	
48 heures.	4 1/4	5 1/4	4	5	3 3/8	4	10	10 1/2
1 mois ..	4 3/8	4 7/8	4 1/4	4 3/4	3 1/4	3 3/4	10 1/2	10 7/8
3 mois ..	4 3/4	5 1/4	4 1/4	4 3/4	2 7/8	3 3/8	10 7/8	11 1/4
6 mois ..	5 1/4	5 3/4	4 5/8	4 7/8	3	3 1/2	11 1/4	11 5/8

LA VIE SOCIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

La plainte des frères Schlumpf

« UN COMBLE ? »

Le juge des référés de Mulhouse a reporté à vendredi l'audience à laquelle ont été assignés les responsables ouvriers de l'occupation du musée automobile Schlumpf. Alors que les propriétaires, les frères Schlumpf, avaient demandé qu'une ordonnance d'évacuation soit prise par le juge, celui-ci a accédé à la requête de l'avocat des salariés et de la C.F.D.T., qui estimait ne pas avoir eu le temps nécessaire pour préparer son dossier. Mais la C.F.D.T. réclame aussi la présence à l'audience des frères Schlumpf. Et pour cause !

« Les frères Schlumpf, en infraction, réfugiés en Suisse, et contre lesquels un mandat d'arrêt a été prononcé, ne se sont pas soumis à la justice, mais lui font appel pour demander l'expulsion des travailleurs qui occupent le musée d'automobiles depuis le 7 mars. » « C'est un comble », *affirme le syndicat C.F.D.T. Macultex.*

Pour les cédétistes, la justice devrait au préalable régler le dossier des propriétaires, contre qui un mandat d'arrêt a été effectivement lancé pour « abus de biens sociaux » (le Monde *du 15 février). De son côté, le Syndicat de la magistrature estime que* « dans le cas particulier d'une propriété individuelle acquise de manière illégitime, celle-ci doit céder le pas au droit au travail figurant dans le préambule de la Constitution ».

Mais, selon la loi, rien n'empêche des personnes poursuivies de réclamer l'application du droit... sur un autre sujet. Un comble ? Sans aucun doute sur le plan de la simple morale. — J.-P. D.

GRÈVE DES PILOTES DE LIGNE POUR PROTESTER CONTRE DES LICENCIEMENTS

Les deux tiers des adhérents du Syndicat national des pilotes de ligne (S.N.P.L.) se sont prononcés par référendum pour *« une action déterminante, y compris l'arrêt de travail »*, afin de protester contre les licenciements à Air Rouergue et à Air Alpes. Le S.N.P.L. a décidé d'adresser une demande d'audience au secrétaire d'État aux transports et au président du Syndicat national des transports aériens pour que *« ceux-ci fassent respecter le code du travail et le code de l'aviation civile par les compagnies régionales »*.

A Air Alpes, 36 pilotes sur 76 ont cessé le travail depuis trois mois afin de protester contre les licenciements frappant 16 d'entre eux. A Air Rouergue, le conflit porte sur le licenciement d'un pilote, Mlle Maguy Lecocq, déléguée du personnel, qui avait pris la décision de faire transiter par Lyon, pour des raisons météorologiques, les passagers de la ligne Rodez-Paris, le 5 janvier dernier. Pour la direction, il s'agissait là d'une faute professionnelle.

OCCUPATION DU CENTRE INFORMATIQUE DE LA B.N.P. A PARIS

Depuis lundi 14 mars, le service informatique du centre de traitement de l'information de Paris de la B.N.P. est en grève avec occupation des locaux. Ce conflit, qui progressivement touche les autres centres de province (Bordeaux et Lyon), ainsi que les départements informatiques des centres administratifs (Nancy, Lille, Dinan et Marseille), a pour origine le problème de l'intégration des primes de nuit pour les équipes qui travaillent en 3 × 8 et qui doivent être peu à peu supprimées d'ici cinq ans.

A la suite d'une échauffourée entre des grévistes et des cadres, lundi après-midi, à Paris, la direction de la B.N.P. du centre Barbès décidait le « lock-out » et la révocation de deux agents (licenciement immédiat sans indemnité) ainsi que huit suspensions de salariés, dont trois délégués. Pour la direction, qui précise qu'il n'est actuellement plus possible de traiter les chèques et virements à Paris, la libération des locaux est un préalable à toute reprise de discussion. Les syndicats (C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C. et F.O.) réclament la levée des sanctions et la garantie des salaires.

A l'heure actuelle, c'est, note le directeur du personnel, « un dialogue de sourds ». Le tribunal des référés doit, jeudi ou vendredi, statuer sur l'occupation des locaux. Les syndicats, pour leur part, ont appelé l'ensemble des personnels parisiens de la B.N.P. à débrayer pendant une demi-heure ce mercredi après-midi.

● *Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. du textile de l'habillement et des cuirs* organiseront deux semaines d'action (du 21 au 29 mars et du 11 au 15 avril), ainsi qu'une manifestation nationale le 22 avril à Paris, afin de protester contre la dégradation de l'emploi dans le secteur textile. Au cours d'une journée régionale d'action organisée le 11 mars à Lyon, les syndicats ont déclaré : *« La crise du textile n'est pas inéluctable. La consommation de textile par habitant et par an n'est en France que de 9 kilos, alors qu'elle est de 15 en Grande-Bretagne et de 19 en Allemagne. Pour rattraper ce retard, il ne faut pas supprimer 200 000 emplois, mais en créer 200 000, tout en améliorant le pouvoir d'achat. »*

BIBLIOGRAPHIE

« LIP » UNE AFFAIRE NON CLASSÉE

Vingt et un chômeurs de Palente, parmi lesquels la plupart des animateurs de l'« affaire » Lip, comme MM. Piaget, Raguenes, Vittot, Burgy, mais aussi l'ancien secrétaire général de la Société européenne d'horlogerie, M. Michel Garcin, sont les auteurs du dernier-né de l'imposante série d'ouvrages consacrés au conflit bisontin : « *Lip, une affaire non classée.* » A la partie historique, qui résume les événements de *1973 à 1976*, *s'ajoutent* des réflexions de l'O.S. au chef d'atelier sur le déroulement du conflit. On y règle aussi certains comptes avec le gouvernement, le petit et le grand patronat, le parti communiste...

Parmi les réponses aux questions économiques et politiques posées au fil de cet ouvrage, la plus élaborée a trait sans aucun doute à la nationalisation de Lip.

Comme devait le préciser M. Michel Mousel, secrétaire national du P.S.U. et auteur de la post-face, lors d'une présentation du livre par la fédération du Doubs et la section Lip du P.S.U. à Besançon : « *Cette nationalisation ne devrait pas consister simplement à s'en remettre à l'Etat, mais à instaurer un contrôle ouvrier utilisant la capacité des travailleurs à intervenir non seulement sur le fonctionnement de l'entreprise, mais aussi sur l'ensemble de l'économie.* » Au demeurant, le débat instauré chez Lip sur le rôle des travailleurs dans « *une perspective autogestionnaire* » a largement servi de base aux travaux du P.S.U. concernant les nationalisations.

Lorsqu'une entreprise est abandonnée par ses patrons, ceux-ci devraient être déchus de leurs droits de propriétaires, estime M. Mousel. L'entreprise tomberait alors dans le domaine public et les salariés seraient chargés de garder et de protéger les actifs. Une sorte de conseil de tutelle composé des représentants des travailleurs, des collectivités locales et des créanciers se prononcerait sur les solutions proposées, et les travailleurs y disposeraient d'un droit de veto. Il s'agirait là pour M. Mousel de faire passer dans la loi un certain nombre de données résultant des faits.

CLAUDE FABERT.

★ *Lip, une affaire non classée.* Ed. Syros, coll. « Points chauds », 232 pages, 21 F, 9, rue Borromée, 75015 Paris.

SALAIRES

LES SYNDICATS ESTIMENT INSUFFISANTES LES NOUVELLES PROPOSITIONS DE LA S.N.C.F.

La cinquième réunion paritaire, qui s'est tenue, le 15 mars entre les représentants de la S.N.C.F. et ceux des syndicats, n'a rien apporté de positif aux yeux de la plupart des cheminots.

La direction, cette fois, a proposé le choix entre deux formules d'évaluation des salaires, l'une en « niveau », l'autre en « masse ». Dans les deux cas, la progression du pouvoir d'achat serait d'environ 1,70 %, si, à la fin de 1977, les prix et la production intérieure brute augmentaient respectivement de 6,5 % et de 4,8 %. Selon l'hypothèse actuellement plus vraisemblable d'une hausse des prix de 8 % et de la PIB de 3 %, l'amélioration du pouvoir d'achat ne serait que de 0,26 %, sur la base de l'indice officiel des prix.

La C.G.T et la C.F.D.T. ont déjà repoussé les propositions directoriales. Les autres organisations estimant, elles aussi, que la situation est bloquée. Elles doivent donner leur réponse à la prochaine réunion le 30 mars.

La F.G.A.A.C. (conducteurs autonomes) a annoncé son intention de rechercher d'ici là des possibilités d'action avec les autres syndicats.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

EMPRUNT 1977

CHARBONNAGES DE FRANCE

11 %

600 000 obligations de 1000 francs

garanties par l'Etat

émises et remboursables au pair

amortissement en six séries égales

à raison d'une série à la fin des 3e, 6e, 9e et 12e années,

et de deux séries à la fin de la 15e année

date de jouissance : le 26 Avril 1977

taux de rendement actuariel brut :

10,78 %

PEM 787

BANQUE HERVET

Le Conseil d'administration de la Banque Hervet s'est réuni le 8 mars pour examiner les comptes de l'exercice 1976.

Ceux-ci font apparaître un bénéfice net de 23 680 628 F, en diminution de 3 % par rapport à ceux de 1975.

Au niveau du groupe, les bénéfices nets consolidés marqueront une diminution d'environ 16 %.

Ces chiffres s'entendent après paiement de la contribution exceptionnelle de 4 % et imputation de 5 600 000 F de charges extraordinaires qui ont grevé l'exercice.

Le Conseil proposera à l'assemblée de porter le dividende de 6,50 F par action + 3,25 F d'avoir fiscal, soit 9,75 F pour l'exercice précédent, à 6,90 F + 3,45 F d'avoir fiscal, soit 10,35 F.

Usant des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'assemblée générale extraordinaire du 27 avril 1976, le Conseil d'administration a décidé d'augmenter le capital de 60 millions à 70 millions de francs par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites à raison d'une action nouvelle pour six actions anciennes. Pour respecter la recommandation gouvernementale, cette distribution ne sera réalisée toutefois qu'en janvier 1978, jouissance du 1er janvier 1977.

Deux importantes applications d'actions de la Banque Hervet viennent d'être réalisées au profit de :

— La Caisse des dépôts et consignations, dont la participation a été portée à 4,47 % du capital ;

— La Société Finance Participation, constituée à l'initiative de la Société privée de Gestion financière groupant autour d'elle un certain nombre de compagnies d'assurances et de caisses de retraites, qui a pris une participation de 4 %.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale de faire entrer au Conseil d'administration M. Hubert Morant, secrétaire général honoraire de la Banque de France et directeur général de Finance Participation.

DART INDUSTRIES

Le bénéfice définitif consolidé s'élève pour l'exercice 1976 à $ 102 millions, soit $ 4,26 par action.

Après audit des comptes, le bénéfice net consolidé de DART INDUSTRIES s'élève pour 1976 à $ 102 millions contre $ 79 millions pour l'exercice précédent, soit un bénéfice par action de $ 4,26, en augmentation de 31 % sur celui de l'exercice 1975 qui était de $ 3,26 après réajustement.

Les ventes de l'exercice ont totalisé $ 1,48 milliard, en augmentation de 16 % par rapport à celles de 1975 qui avaient atteint $ 1,28 milliard.

Parmi les activités qui ont le plus contribué à cette progression, le groupe vente directe a obtenu un résultat d'exploitation en augmentation de 23 %, tandis que celui des produits de consommation et des produits en plastique dépassait 40 %.

La part des opérations hors des Etats-Unis a également progressé par rapport à l'exercice précédent, représentant 25 % du chiffre total des ventes. La part du bénéfice provenant des exportations se monte à $ 33 millions contre $ 27 millions en 1975.

L'aide fiscale à l'investissement s'est élevée à $ 6,9 millions en 1976 contre $ 2,6 millions précédemment et les investissements ont atteint le chiffre record de $ 110 millions contre $ 94 millions en 1975.

D'après Justin Dart, président directeur général, et Thomas P. Mullaney, directeur général, la croissance devrait se poursuivre en 1977 pour la septième année consécutive. La société connaît à l'heure actuelle une situation très favorable pour maintenir ses projets d'expansion et poursuivre le développement de ses ressources internes.

FINANCIÈRE SOFAL

Au cours de sa séance du 11 mars 1977, le conseil d'administration a arrêté le bilan et les comptes de l'exercice 1976.

Après 24 069 679 F d'impôt sur les sociétés (dont 753 704 F de contribution exceptionnelle) et affectation d'une somme de 10 000 000 de F à diverses provisions, le bénéfice net ressort à 12 253 074 F contre 11 476 064 F (dont 997 965 F de plus-values) en 1975.

Le conseil, se conformant aux recommandations gouvernementales, proposera à l'assemblée générale qui se réunira le 6 mai de fixer à 15,90 F (dont 5,30 F d'impôt versé au Trésor), le dividende payable en 1977, et, par prélèvement sur le bénéfice reporté, de distribuer dans le premier semestre 1978 un dividende supplémentaire de 2,10 F (dont 0,70 F d'impôt versé au trésor).

Le dividende net, qui était de 10 F pour l'exercice 1975, serait ainsi porté au total à 12 F.

FROMAGERIES PAUL-RENARD

Le chiffre d'affaires H.T. pour 1976 s'est élevé à 197 millions de francs, en progression de 21 % sur l'année précédente.

Le chiffre d'affaires consolidé est de 307 millions de francs (+ 24 %). A taux de change égal et structure comparable, la progression s'établit à 14 %.

SOCIÉTÉ SÉQUANAISE DE BANQUE - S.S.B.

Au cours de sa séance du 14 mars 1977, le conseil de surveillance de la S.S.B. a pris connaissance des comptes de l'exercice 1976, qui lui ont été présentés par le directoire ; le bénéfice net de l'exercice, après déduction de toutes charges, amortissements, provisions et impôts, s'élève à 10 117 492 F, contre 10 millions 26 718 francs pour l'exercice 1975.

Le directoire proposera à l'assemblée générale, qui se réunira le 9 mai 1977, la distribution d'un dividende de 10,60 F par action, auquel s'ajoutera l'impôt déjà payé au Trésor de 5,30 F, soit au total 15,90 F, contre 15 F au titre de l'exercice 1975.

NOUVEL EMPRUNT GROUPÉ DES SOCIÉTÉS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Les Sociétés de Développement Régional (S.D.R.) suivantes émettent conjointement, mais sans solidarité entre elles, un emprunt groupé de 220 000 000 de francs se répartissant comme suit :

— LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS	52 000 000 F
— LA SOCIETE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU CENTRE ET DU CENTRE OUEST SODECCO	45 000 000 F
— LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL DE L'OUEST SODERO	44 000 000 F
— LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL DE LA BRETAGNE	38 000 000 F
— LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL DE NORMANDIE	25 000 000 F
— LA SOCIETE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA PICARDIE	16 000 000 F

L'emprunt garanti par l'Etat pendant toute sa durée est représenté par 220 000 obligations de 1 000 F nominal, dont le prix d'émission est fixé au pair, jouissance 6 avril 1977, intérêt annuel 11 %, amortissement en 14 annuités constantes après un différé de 1 an, moitié par tirage au sort, moitié par rachats en Bourse. Les obligations émises feront l'objet d'une demande d'admission à la cote officielle (notice publiée au B.A.L.O. du 14-3-1977, note d'information visa n° 77-30 du 8 mars 1977 de la C.O.B.).

Ce nouvel emprunt permettra aux S.D.R. désignées de financer les besoins à long terme d'entreprises de leur ressort, soit par l'octroi de prêts directs, soit par l'intermédiaire d'opérations de crédit-bail immobilier.

Les activités des S.D.R. se sont considérablement développées au cours des dernières années, manifestant ainsi le succès de leurs interventions auprès des industriels de leur région (participations, long terme, crédit-bail, moyen terme).

FRANCE GARANTIE

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de notre Société tenue le mardi 15 mars 1977 a approuvé les comptes de l'exercice 1976.

Au 31 décembre 1976, l'actif net estimé s'élevait à 1 147 895 873,85 F. A la même date, la valeur liquidative de l'action ressortait à 211 F.

Pour l'exercice 1976, le bénéfice distribuable s'élève à 82 423 656,13 francs (contre 77 999 201,92 francs pour l'exercice 1975), ce qui permet la distribution d'un dividende de 15,15 francs par action auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 1,68 franc.

Le tableau ci-dessous présente le montant et la répartition de ce dividende matérialisé pour les titres au porteur vif par les coupons n°s 17 et 18.

	Net	Crédit d'impôt	Total
Coupon n° 17 (assorti d'avantages fiscaux)	13,56	1,57	15,13
Coupon n° 18	1,59	0,11	1,70
Total	15,15	1,68	16,83

Il sera procédé au paiement à partir du lundi 21 mars 1977 contre remise de ces coupons aux guichets des établissements suivants :

— Caisse des Dépôts et Consignations, 56, rue de Lille, 75007, Paris.
— Banque Industrielle et Mobilière privée, 22, rue Pasquier, 75008 Paris.
— Banque de l'Union Européenne, 4 et 6, rue Gaillon, 75002 Paris.
— Caisse Centrale des Banques Populaires, 115, r. Montmartre, 75002 Paris.
— Banque Nationale de Paris.
— Société Générale.
— Crédit Lyonnais.

Les actionnaires ont la possibilité de réinvestir en actions nouvelles de la Société le dividende de l'exercice 1976 en franchise totale de droits d'entrée à condition que le réinvestissement ait lieu dans les trois mois qui suivront la mise en paiement du dividende.

KUBOTA LTD

Le conseil d'administration, réuni le 9 mars, a approuvé la résolution qui lui était soumise, relative à l'émission de 10 millions d'actions nouvelles.

Ces actions seront offertes au public, principalement aux Etats-Unis, par un syndicat de banques et d'établissements financiers qui a souscrit la totalité de l'émission. Elles seront représentées par des certificats de dépôts.

Le prix d'émission est de 339 yens et la date de règlement a été fixée au 25 mars 1977.

BANQUE EUROPÉENNE DE TOKYO S.A.

4-8, rue Sainte-Anne - 75001 PARIS

Extrait des comptes au 31 décembre 1976 qui seront proposés à la prochaine assemblée générale ordinaire prévue le 13 mai 1977 :

	En milliers de F.F.	Contrevaleur en milliers de $ U.S.
Crédits exécutés	2.046.103	411.691
Dépôts	2.628.981	528.970
Dépôts à moyen terme des banques actionnaires	149.100	30.000
Capital et réserves	114.597	23.058
Bénéfice avant impôt	16.729	3.366
Bénéfice net après impôt	10.701	2.153
Total du Bilan	2.945.663	592.689

Actionnaires :

THE BANK OF TOKYO LTD, Tokyo
THE INDUSTRIAL BANK OF JAPAN LTD, Tokyo
BANK OF TOKYO HOLDING S.A., Luxembourg
THE LONG TERM CREDIT BANK OF JAPAN LTD, Tokyo
THE NIPPON FUDOSAN BANK LTD, Tokyo
THE KYOWA BANK LTD, Tokyo
THE TAIYO KOBE BANK LTD, Kobé
THE SAITAMA BANK LTD, Urawa
THE HOKKAIDO TAKUSHOKU BANK LTD, Sapporo

MATRA

Au cours de la première quinzaine de mars le volume des actions Matra échangées à la Bourse de Paris s'est sensiblement étoffé.

Un certain nombre d'applications se sont effectuées à des cours se situant entre 420 et 445 F.

Plus de la moitié des 8 000 titres échangés sont restés sous contrôle de la majorité actuelle, le reste ayant été racheté par des investisseurs purement financiers.

J.-C. HARRARI
L. JAWORSKI - C. GAUSSALI

LE MANAGEMENT DANS L'ASSURANCE

principes et pratiques du MARKETING en état-major et sur le terrain.

avec la contribution d'un collectif de personnalités de la profession.

L'ARGUS, 2, r. de Châteaudun, Paris-9e.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE

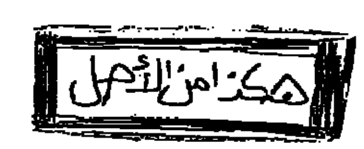
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA S.N.M.C.
UNITÉ TUBES P.V.C. BP : 61
SÉTIF

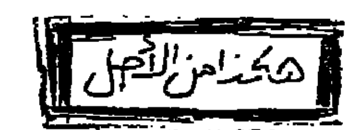
Avis d'appel d'offres international n° 1/77

L'Unité Tubes P.V.C., Zone Industrielle SETIF, lance un appel d'offres international pour la fourniture d'un lot d'accessoires pour tuyauteries P.V.C. pression et évacuation (raccords, robinetteries, vannes, etc.).

Les dossiers seront retirés auprès de la Direction Production S. N. M. C., Gué de Constantine, KOUBA-ALGER.

La date limite de remise des soumissions est fixée au 15 avril 1977.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
15 MARS

Plus résistant

Après la baisse sensible enregistrée la veille à la Bourse de Paris, les valeurs françaises se sont généralement montrées plus résistantes, l'indicateur de la chambre syndicale progressant de 0,45 %.

Il en a été ainsi dans la grande majorité des compartiments, les établissements de crédit prenant la tête du mouvement avec B.C.T., qui a progressé de plus de 4,5 % à la suite de la publication de ses résultats (voir ci-contre). Les hausses, quoique légères, l'ont également emporté, en nombre, aux alimentaires, au bâtiment, aux magasins, à la chimie et au matériel électrique. Aux caoutchoucs, à l'automobile et aux imprimeries, la tendance a été plus irrégulière, tandis que les titres de construction mécanique et de métallurgie s'effritaient plutôt.

Près d'une quarantaine de baisses ont subsisté, Arjomari (— 4,5 %) et Prénatal subissant les reculs les plus sensibles.

Le repli enregistré par les valeurs françaises au lendemain du premier tour de scrutin a-t-il été — aux yeux des opérateurs — trop sévère? Il est incontestable que nombre des ordres d'achats passés ce mardi viendent à corriger des excès. D'autres éléments paraissent cependant à l'origine de la meilleure tenue des cours observée aujourd'hui : la légère baisse du loyer de l'argent au jour le jour due au raffermissement du franc sur le marché des changes et la forte hausse de l'indice Dow Jones à Wall Street, ne sont pas les moindres. Enfin, les désistements intermajoritaires ne semblant pas — pour le moment — poser de graves problèmes, un regain de confiance a pu faire son apparition dans les rangs des professionnels...

Sur le marché de l'or, le lingot a perdu 60 francs à 23 620 francs, tandis que le napoléon gagnait 3 francs à 236 francs. Le volume de transactions s'est établi à 4 millions de francs contre 3,87 millions.

LONDRES

Encouragé par la nouvelle hausse de Wall Street et par l'espoir d'une nouvelle réduction des taux de l'escompte, le marché enregistre de légers progrès. Vive avance des mines d'or en liaison avec celle du métal.

OR (ouverture) (dollars) : 147 50 contre 148 45

VALEURS	CLOTURE 15/3	COURS 16/3
War Loan 3 1/2 %	29 3/4	29 3/4
Beecham	446	446 ...
British Petroleum	884	886 ...
Shell	516 1/2	517 1/2
Vickers	174 ...	175 ...
Imperial Chemical	358 1/2	360 1/2
Courtaulds	127 ..	126 ...
De Beers	253 1/2	256 1/2
*Western Holdings	14 1/8	14 3/8
Rio Tinto Zinc Corp.	221 ...	224 ...
*West Driefontein	16 7/8	17 1/2

(*) En livres.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15/3	16/3
1 dollar (en yens) ..	281 55	281 65

NOUVELLES DES SOCIETES

FINANCIERE DE SUEZ. — Le bénéfice net réalisé en 1976 s'élève à 189,46 millions de francs contre 146,92 millions. Le dividende global passe de 24 à 25,50 francs. Une action gratuite pour dix anciennes sera attribuée.

POLIET. — Le bénéfice réalisé en 1976 (en revenu) s'élève à 18,9 millions contre 16,3 millions de francs. Le dividende global est fixé à 13,56 F contre 12,75 F.

PETROLES BP. — Le résultat net comptable de l'exercice 1976 est une perte de 1 million de francs et le résultat comptable d'exploitation une perte de 10 millions de francs (après 166 millions d'amortissements). Le résultat réel d'exploitation est un déficit de 367 millions de francs sur la base des amortissements comptabilisés.

En 1975, le compte de pertes et profits de la société s'était soldé par une perte de 52,6 millions de francs. Pour la troisième année consécutive, les actionnaires de BP ne seront pas rémunérés.

CODETEL. — Le bénéfice net de l'exercice 1976 s'élève à 90,91 millions de francs contre 92,37 millions. Le dividende passe de 10,50 F à 11,15 F par titre.

FINANCIERE SOFAL. — Bénéfice net 1976 : 12,25 millions de francs contre 11,47 millions. Dividende global : 15,90 F (contre 15 F), plus un supplément de 2,10 F (global) qui sera distribué au cours du premier semestre de 1978.

NEW-YORK

La hausse se poursuit

La forte hausse enregistrée lundi à Wall Street s'est poursuivie lors de la séance suivante, au cours de laquelle le Dow Jones a progressé de 6,65 points pour s'inscrire à 965,01.

Simultanément, l'activité s'est accrue : 23,94 millions de titres ayant changé de mains contre 19,29 millions la veille.

A l'origine de cette accélération des échanges : les nombreuses ventes bénéficiaires (après la hausse de 10 points lundi), qui ne sont cependant pas parvenues à freiner notablement le mouvement de progression des cours.

De toute évidence, ceux qui croient à un redémarrage imminent de l'activité économique sont de plus en plus nombreux...

Après la séance, l'annonce d'un redressement de la production industrielle (+ 1 %) en février les a confortés dans leur sentiment. D'autant plus que beaucoup craignaient fortement les conséquences de la vague de froid sur cet indice (« le Monde » du 16 mars).

Indices Dow Jones des transports, 227,36 (+ 2,00) ; services publics, 106,44 (— 0,12).

VALEURS	COURS 14/3	COURS 15/3
Alcoa	58 1/4	59 1/4
A.T.T.	62 3/8	62 5/8
Boeing	44 1/4	44 3/8
Chase Manhattan Bank	38 7/8	38 3/4
Du Pont de Nemours	132 ...	133 1/8
Eastman Kodak	73 1/4	74 1/4
Exxon	52 1/2	52 1/2
Ford	58 1/8	58 3/8
General Electric	51 3/8	52 ...
General Foods	32 ...	31 7/8
General Motors	71 7/8	72 1/8
Goodyear	21 1/8	21 5/8
I.B.M.	284 ...	285 1/4
I.T.T.	32 3/4	32 7/8
Kennecott	28 ...	28 ...
Mobil Oil	70 ...	70 5/8
Pfizer	28 3/8	28 1/2
Schlumberger	66 5/8	67 1/8
Texaco	27 7/8	27 3/4
U.A.L. Inc.	20 3/4	21 3/8
Union Carbide	60 3/8	60 1/2
U.S. Steel	49 ...	48 3/4
Westinghouse	18 1/8	18 1/4
Xerox	50 1/4	50 ...

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	14 mars	15 mars
Valeurs françaises ..	92,7	93,2
Valeurs étrangères ..	101,6	102,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	60,6	60,6

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 9 13/16 %

BOURSE DE PARIS - 15 MARS - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

HORS COTE

SICAV

*Cours précédent

* Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

a : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/3	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 997	4 992	4 98
Canada ($ can. 1)	4 771	4 742	4 73
Allemagne (100 DM)	208 300	208 450	208
Autriche (100 sch.)	29 458	29 389	29 45
Belgique (100 F.)	13 594	13 586	13 50
Danemark (100 krd)	85 260	85 170	85 25
Espagne (100 pes.)	7 288	7 284	7 08
Grande-Bretagne (£ 1)	8 592	8 587	8 67
Italie (1 000 lires)	5 640	5 631	5 690
Norvège (100 k.)	95 270	95 130	95 25
Pays-Bas (100 fl.)	200 450	199 985	199 75
Portugal (100 esc.)	12 935	12 880	13 .
Suède (100 krs)	118 670	118 350	118 ..
Suisse (100 fr.)	195 625	195 250	195 75

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/3
Or fin (kilo en barre)	23625	23600
Or fin (kilo en lingot)	23680	23620
Pièce française (20 fr.)	233	236
Pièce française (10 fr.)	205	205
Pièce suisse (20 fr.)	212 90	212 50
Union latine (20 fr.)	198 30	198 80
Souverain	224 80	224 ..
Pièce de 20 dollars	1042 .	1048 .
Pièce de 10 dollars	580	580 .
Pièce de 5 dollars	... ..	
Pièce de 50 Pesos	935	944 50
Pièce de 10 florins	211 ..	210 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

1953/1977
24e ANNIVERSAIRE
LA PLUS BELLE COLLECTION DE TISSUS "COUTURE" ET TOUTES LES SÉDUISANTES NOUVEAUTÉS PRINTEMPS-ÉTÉ 1977
• cotons suisses imprimés,
• impressions soies exclusives,
• lainages et tweeds,
• jerseys imprimés,
• dessins exotiques, folkloriques, etc.
RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

Le numéro du « Monde » daté 16 mars 1977 a été tiré à 607 234 exemplaires.

A B C D E F G

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber cède à M. James Golsdmith 45 % des capitaux de « l'Express »

Le groupe *Express*, fondé et dirigé par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, annonce la conclusion d'un accord avec M. James Goldsmith, président de la Générale occidentale, qui devient partenaire du groupe pour 45 % du capital et entre au conseil.

Un communiqué du groupe *Express* publié mercredi précise : *« C'est à partir de cet accord, signé mercredi 16 mars 1977 après réunion des deux conseils d'administration, et dans le cadre du groupe* Express, *que de nouveaux développements et créations en matière de presse sont à l'étude. Le premier projet est un quotidien économique. »*

La cession d'une importante partie du capital de *l'Express* à M. James Goldsmith s'effectue par l'intermédiaire d'une filiale de la Générale occidentale, la société Agrifurane. La Générale occidentale est une société franco-anglaise dont les capitaux sont français à 52 %, ce qui permet à cette opération financière de ne pas tomber sous le coup de l'ordonnance du 26 août 1944 qui interdit les prises de participation étrangères dans les sociétés de presse éditant des quotidiens ou des hebdomadaires d'information générale. Une controverse juridique est en cours entre ceux qui soutiennent que les dispositions du traité de Rome sur la libre circulation des capitaux dans la Communauté européenne l'emportent sur celles qui protègent la presse française et ceux qui suivent l'avis exprimé dans nos colonnes par M. Maurice Duverger selon qui la presse n'est pas soumise aux règles qui s'appliquent aux « marchandises ».

Les clauses de l'accord et ses perspectives ont été présentées mardi 15 mars aux membres du comité d'entreprise du groupe *l'Express*. M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a indiqué aux délégués que M. Goldsmith s'était engagé à respecter le protocole de 1971, l'accord d'entreprise, et à ne procéder à aucun licenciement. Il a annoncé également qu'il abandonnait la présidence de *l'Express*, ne pouvant concilier l'animation du groupe avec ses nombreuses responsabilités politiques : député de Meurthe-et-Moselle, président du conseil régional de Lorraine et, récemment, chargé de mission du gouvernement.

La cession des 45 % de parts du capital se conclut au prix de 31 millions de francs. M. Servan-Schreiber pourrait également vendre ultérieurement une partie de ses actions personnelles.

UN MODÈLE DANOIS ?

Le journal danois « Borsen » (« Bourse »), qui pourrait servir de modèle au projet de quotidien économique dont parle le communiqué, a été fondé en 1896.

Quotidien économique de format tabloïd, paraissant sur vingt-huit pages, dont le plus grand nombre consacrées aux cours de la Bourse et à la vie des affaires, son tirage au Danemark atteint quelque vingt mille exemplaires.

Il est édité par la société anonyme Forlaget Borsen, dont 49,5 % des actions sont possédées par le puissant groupe de presse suédois Bonnier.

Jusqu'où ira Sir James ?

« Whizz Kids », c'est le surnom des jeunes et brillants spéculateurs qui se sont introduits par effraction dans le monde fermé de la haute finance britannique. Jimmy Goldsmith est l'un d'eux. Britannique par son père, Sir James est français par sa mère. L'ancien premier ministre britannique, Harold Wilson, lorsqu'il a démissionné, l'a porté sur la « liste des honneurs », en même temps que la secrétaire privée de sa femme et le policier qui montait la garde devant le 10 Downing Street. Sir James a la quarantaine, un soupçon d'embonpoint, les *tempes blanches*, l'élégance plus « City » que nature, un éternel cigare entre les doigts.

Au début des années 50, il commence à faire parler de lui. Dans les magazines à sensation, il défraie les chroniques du cœur ; il enlève la fille du « roi de l'étain », Isabel Patino, qui meurt en couches en 1954. Puis il se fait oublier. Premières tentatives dans l'industrie en France : rachat d'un laboratoire, d'une firme d'aliments diététiques. Sans succès. James Goldsmith tente alors sa chance de l'autre côté de la Manche. Il *prend le contrôle d'une série de* petites affaires britanniques mal en point, dans la chocolaterie, la confiserie et la distribution. En 1965, il crée Cavenham, société qui est destinée à coordonner des intérêts franchement disparates. Les affaires ne sont guère brillantes et la City fait grise mine à ce financier peu conventionnel.

Alexis de Gunzburg, un lointain cousin, lui prête main forte. En 1970, grâce à la réelle habileté financière de James Goldsmith, Cavenham est tiré d'affaires.

Commence alors une série d'opérations tous azimuts — achats, ventes d'entreprises — dont, sur le moment, on ne voit pas la finalité. « Jimmy » est surnommé « Monsieur OPA ». En 1973, il tient les rênes d'un empire financier dont les ramifications s'étendent à l'industrie alimentaire, l'industrie pharmaceutique, l'immobilier, la banque. Il se trouve, en effet, à la tête de l'ancienne Société des tramways algériens devenue une société de portefeuille dénommée, depuis 1970, la Générale occidentale.

Celle-ci contrôle une importante banque d'affaires, la Banque occidentale, ainsi que de gros intérêts dans l'immobilier, au travers de l'Anglo Continental et Argyle Securities, et dans l'assurance, par Wigham Poland Holding. Dans l'industrie alimentaire, grâce au jeu croisé des participations, la Générale Occidentale est maître de Cavenham et, directement ou indirectement par ce canal de la Générale Alimentaire. Le groupe alimentaire suédois, Félix, tombe alors dans le giron de la Générale occidentale, ainsi que l'une des plus importantes chaînes de distribution américaine, Grand Union.

Ces participations constituent un véritable maquis financier. En 1975, James Goldsmith élague le groupe : cession d'intérêts immobiliers, restructuration des participations dans la pharmacie... Il trouve ainsi de l'argent liquide qui va lui permettre de restructurer, en 1976, et de « *franciser* » son groupe. C'est encore une fois grâce à une offre publique d'échange (O.P.E.) que la Générale occidentale — sommet de la pyramide financière et industrielle — détient désormais directement 51 % du capital de Cavenham qui contrôle directement lui-même 96 % de la Générale alimentaire. Le groupe fait désormais un chiffre d'affaires de 14,5 milliards de francs. De son siège des Champs-Elysées, Sir James règne sur un ensemble implanté en France, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, en Belgique, au Luxembourg, en Suède, en Autriche, au Canada, en Irlande, en Suisse et en Afrique du Sud.

Peu de gens ont cru à son succès lorsque, au début des années 70, il affirmait vouloir constituer un groupe alimentaire de taille mondiale. Actuellement, il est le numéro 3 en Europe, derrière Unilever et Nestlé. Le *consommateur se trouve client* de « Jimmy » sans le savoir : la moutarde Amora, les entremets Franco-russes, les gâteaux Vandamme, les bonbons la Pie qui chante, les foies gras de Strasbourg, le thé Lipton — entre autres, — c'est lui !

Quant aux très honorables messieurs de la City, ils le considèrent maintenant comme l'un des meilleurs. C'est comme tel qu'en 1975 (*le Monde* du 28 octobre 1975) la présidence du groupe financier Slater-Walker — dont l'animateur, un ancien comptable, M. Jim Slater, un autre *Whizz-Kid*, s'était montré imprudent — lui a été confiée. Outre les banquiers Rothschild et Hambro, Sir James a comme principaux partenaires financiers la Société générale de Belgique, The Prudential Assurance Co Ltd, l'U.A.P., la Régie Renault (Sofexd)...

Aujourd'hui, le groupe de James Goldsmith s'intéresse à la presse et à l'édition. Après l'intention qu'on lui prêtait de reprendre *The Observer* (*le Monde* du 3 novembre 1976), il acquiert, pour 2 millions de livres, un paquet d'actions sans droit de vote du groupe Beaverbrook, qui publie notamment le *Daily Express*. Fin janvier, on apprenait que « Jimmy » s'intéressait à *l'Express* et à un projet de *Financial Times* français...

Après avoir créé de toutes pièces un empire franco-britannique dans l'alimentation et la distribution, grâce à une habile stratégie financière, Sir James *veut-il réaliser la même performance* dans l'information ? Il serait, dit-on, déjà entré en relations avec un groupe de presse aux Etats-Unis.

« Qu'est-ce qui fait courir Jimmy ? » La question posée au début des années 70 est maintenant de savoir : *« Jusqu'où ira Sir James ? »*

ALAIN GIRAUDO.

Le conseil des ministres étudie les décrets d'application de la réforme du financement de la construction

Au conseil des ministres de ce 16 mars, M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement, devait faire le point sur la mise en place de la réforme du financement du logement, qui doit être expérimentée dans douze départements d'ici la fin de l'année (« le Monde » daté 23-24 janvier).

Sur les vingt-cinq décrets d'application de la loi, ceux qui créent le conseil de l'accession à la propriété, le conseil de l'aide personnalisée au logement et le Fonds national de l'habitation sont prêts, tandis que onze autres sont largement avancés (sur les conditions d'attribution de l'A. P. L., les conventions-types, la nouvelle aide à la pierre...). L'ensemble de ces décrets devrait être publié en trois vagues successives d'ici la fin mai.

Enfin, M. Barrot a présenté au conseil toute une série de « mesures d'accompagnement » de la réforme : création de centres départementaux d'information sur le logement (il en existe six et quinze sont en cours d'agrément) ; dispositions pour faciliter la mobilité des habitants (délais de préemption, coûts des mutations, crédits-relais), qui doivent être mises au point avec le ministre de l'économie et des finances ; protection accrue de l'acquéreur grâce à un projet de loi (qui reprendrait en l'améliorant la proposition de loi de M. Daillet, député C. D. S. de la Manche (« le Monde » du 30 octobre 1976), instituant une publicité plus rigoureuse des prix, des contrats plus simples et plus clairs et l'extension des garanties ; amélioration des règles de copropriété par un assouplissement de la loi du 10 juillet 1965 et une généralisation du conseil syndical.

Le financement des achats de terrains par les communes

Le ministre de l'équipement, M. Fourcade, devait de son côté faire le point de l'application de la loi foncière du 31 décembre 1975, qui avait pour objectif de freiner la hausse des prix fonciers et de donner aux communes les moyens légaux d'acheter des terrains en ville. Depuis le 1er avril 1976, les constructeurs qui veulent édifier un immeuble dépassant le plafond légal de densité (P.L.D.) fixé à 1,5 à Paris et à 1 ailleurs doivent « racheter » le droit de construire à la commune, dans la mesure où les plans d'urbanisme permettent ce dépassement.

Une centaine de millions de francs ont ainsi été perçus en 1976 ; si la loi n'avait pas été appliquée de façon progressive, ce mécanisme aurait rapporté 300 millions de francs. Ces versements ont concerné un millier de permis de construire, soit 2 millions de mètres carrés hors œuvre, dont 62 500 mètres carrés dépassant le P.L.D. Dans la capitale, 115 permis ont été touchés, et le P.L.D. a rapporté 41 millions de francs au lieu de 121 millions *si le taux avait été plein*.

La mauvaise conjoncture immobilière réduit largement les espoirs qui étaient mis dans ces sources nouvelles de financement pour les achats de terrains dans les villes. Pour venir en aide aux communes, le gouvernement envisagerait d'accorder à celles-ci, par l'intermédiaire de la Caisse d'aide aux collectivités locales (C.A.E.C.L.), mais avec un financement budgétaire, de nouveaux prêts à moyen terme portant sur la totalité de la dépense, à un taux d'intérêt de 8 % environ et pour une durée de dix ans.

Les communes ont en effet, depuis l'an dernier, une possibilité légale d'intervention sur le marché foncier, mais peu de moyens financiers pour s'en servir. Dans les villes de plus de 10 000 habitants munies de plans d'urbanisme, la loi a créé de plein droit 240 zones d'intervention foncière (Z.I.F.) couvrant 160 000 hectares au total, où les communes ont un droit de préemption, c'est-à-dire une priorité d'achat dans les transactions foncières. La Ville de Paris a déjà utilisé ce nouveau droit à concurrence de 8 millions de francs.

Quarante-huit heures après le début du détournement

Le pirate du Boeing de la compagnie Iberia a été arrêté à Zurich

L'aventure du pirate de l'air, qui avait détourné, lundi matin 14 mars, un Boeing-727 de la compagnie Iberia, s'est achevée à Zurich mercredi, au début de la matinée. Le pirate, un Italien, M. Luciano Porcari, voulait reprendre ses deux filles confiées à la garde de leurs mères. Pendant près de quarante-huit heures, il a forcé l'équipage de l'appareil à se poser successivement à Alger, Abidjan, Séville, Turin, Zurich, Varsovie et, à nouveau, Zurich.

Mercredi matin, des policiers ont réussi à pénétrer dans l'avion en se faisant passer pour un nouvel équipage. Les quinze passagers qui étaient encore à bord de l'appareil sont sains et saufs. Il semble qu'au cours de l'arrestation de M. Porcari, un coup de feu ait été tiré. Le pirate aurait été blessé à la jambe.

Le Boeing-727 de la compagnie Iberia, assurant la ligne régulière Barcelone-Palma de Majorque, avait été détourné lundi 14 mars à midi, peu après avoir décollé de Barcelone. Le pirate, M. Luciano Porcari, voulait aller à Abidjan chercher une de ses filles, âgée de trois ans. Celle-ci était confiée à la garde de sa mère, mariée à un fonctionnaire ivoirien.

L'avion, à bord duquel se trouvaient une trentaine de passagers et sept membres d'équipage, s'est d'abord rendu à Alger pour se ravitailler en carburant, puis à Abidjan, où il atterrit à 18 h. 50. Les autorités ivoiriennes acceptaient de remettre à M. Porcari la petite fille, ainsi qu'une somme de 35 millions de francs C.F.A. (700 000 F). Le Boeing prit alors la direction de Turin, où il atterrit mardi matin, après une escale à Séville.

Le pirate exigeait à ce moment qu'on lui remît sa seconde fille, Consuelo, âgée de cinq ans, qui vit avec sa mère à Turin. Mais celle-ci refusa catégoriquement. Sept passagers purent alors quitter l'avion qui reprit son vol, cette fois pour Zurich. Réclamant toujours sa fille, M. Porcari libéra encore quatre passagers, mais ne put obtenir des autorités suisses qu'on ravitaille l'appareil. Après s'être dirigé vers la France, celui-ci, à court de kérosène, revint se poser à Zurich. Le Boeing fut, cette fois, ravitaillé, et trois nouveaux passagers furent libérés.

Après avoir vainement tenté de faire de nouveau poser l'appareil à Turin, le pirate décida de se rendre à Moscou. Mardi soir, l'avion faisait escale à Varsovie et des pourparlers s'engagèrent entre M. Porcari et l'ambassadeur d'Italie en Pologne. Mercredi matin à l'aube, l'appareil repartait pour Zurich, où il se posait à 8 h. 50. M. Porcari a été aussitôt appréhendé par des policiers qui se sont fait passer, semble-t-il, pour un équipage de relève. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

LES OBSERVATEURS DE L'O.L.P., DU VIETNAM ET DE LA CORÉE DU NORD SONT INVITÉS A RENCONTRER M. CARTER A L'O.N.U.

(De notre correspondant.)

New-York (Nations-Unies). — Les observateurs de l'Organisation de libération de la Palestine, de la Corée du Nord et du Vietnam ont été invités à la réunion extraordinaire de l'assemblée générale des Nations unies convoquée jeudi 17 mars pour entendre un discours du président Carter et à la réception qu'il donnera ensuite au Palais de verre. En un premier temps, le représentant des Etats-Unis, M. Andrew Young, n'avait invité que les chefs des délégations des Etats membres de l'organisation internationale par l'intermédiaire de M. Waldheim.

Cet impair diplomatique a été réparé (sur l'insistance, croyons-nous savoir, du secrétaire général) et la mission américaine a invité en plus des représentants des cent quarante-sept États membres les observateurs auprès des Nations unies des États non membres et organisations *« ayant un bureau à New-York »*. Entrent dans cette catégorie le Saint-Siège, le Vietnam, les deux Corées, la Suisse, l'O.L.P., la Communauté européenne et le SWAPO (principal mouvement nationaliste de Namibie).

M. Herzog, représentant israélien à l'ONU, a publiquement exprimé son mécontentement à propos de l'invitation de l'O.L.P. Le représentant de l'Organisation palestinienne, en revanche, s'est déclaré *« satisfait »* et a dit qu'il acceptait l'invitation. Un officiel américain a précisé en privé que le département d'Etat avait décidé de confier le soin de dresser la liste des invités à M. Waldheim, *« dont c'est après tout la maison »*.

L. W.

● *Le secrétaire d'Etat américain* M. Cyrus Vance, qui se rend à Moscou, s'arrêtera quelques heures à Bruxelles, samedi 26 mars, pour prendre la parole devant le Conseil atlantique. Il est possible que d'autres ministres des affaires étrangères assistent à cette réunion spéciale. — *(Reuter.)*

NOUVELLES BRÈVES

● *Le roi Juan Carlos d'Espagne* se rendra en visite officielle en Allemagne fédérale du 19 au 23 avril prochain en réponse à une invitation du président Walter Scheel.

● *L'incendie du Memphis.* — L'homme dont le corps a été découvert à Paris dans les décombres du cabaret *Le Memphis*, incendié après un attentat, le 6 mars dernier, vient d'être identifié. Il s'agit de Pierre Jubet, vingt-sept ans, déjà condamné à plusieurs reprises pour des vols et agressions. Selon la police, Pierre Jubet a péri dans l'incendie qu'il avait lui-même allumé après avoir été expulsé du cabaret quelques instants plus tôt (*le Monde* du 8 mars).

● *Un survivant* a été dégagé des décombres d'un immeuble de Bucarest, ce mardi 15 mars, onze jours après le séisme du 4 mars. Il s'agit d'un jeune homme de 19 ans, M. Sorin Crainic, qui est demeuré pendant plus de deux cent cinquante heures sans boire ni manger. — *(Reuter).*

● *L'annonce de l'accroissement de la difficulté de l'examen du permis de chasser* n'a apparemment pas découragé les candidats chasseurs, signale le comité d'information chasse-nature. D'après les chiffres officiels, il se révèle que 70 000 demandes ont été enregistrées en 1977, contre 35 000 l'an dernier. Rappelons qu'il faut avoir quinze ans révolus le 31 mars de l'année considérée pour pouvoir s'inscrire à l'examen.





